Le Monde



QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE — Nº 12298 — 4 F   Fondateur : Hubert Beuve-Méry   Directeur : André Laurens   — VENDREDI 10 AOUT 1984

Colombo, New-Delhi et les Tamouls

Les troubles qui affectent Sri-Lanka n'ont pas atteint, pour l'instant du moins, le degré de gravité des émeutes qui avaient enflammé l'île au mois de juillet 1983, coûtant la vie à plusieurs centaines de personnes. Ils n'en confirment pas moins, comme les affrontements du printemps dernier, le caractère explosif d'une situation que le gouvernement de Colombo ne parvient pas à stabiliser.

Le président Jayewardene a certes tenté la conciliation en organisant une « table ronde » autour de laquelle une forme d'entente aurait dû être trouvée entre la forte minorité tamoule et la majorité cinghalaise qui forment la population de l'île. De part et d'autre, cependant, on ne s'est guère montré disposé au compromis. Aux séparatistes qui annonçaient que le nord et l'est de Sri-Lanka — où les Tamouls sont les plus nombreux — seraient « indépendants ou jonchés de cadavres cinghalais », le ministre de la sécurité du gouvernement de Colombo répliquait en déclarant une « guerre totale au terrorisme ». Et les forces de l'ordre chargées de la répression ont eu effectivement la main lourde.

Un frêle espoir subsisterait peut-être autour d'un projet de réforme constitutionnelle qui d'une part accorderait aux Tamouls un certain degré d'autonomie, d'autre part permettrait leur représentation en tant que tels dans un système bicaméral. Ce n'est pas dans cette voie pourtant que paraissent prêts à s'engager la plupart des représentants de l'opinion cinghalaise — proches du pouvoir ou dans l'opposition — dont M. Jayewardene ne peut ignorer le poids.

Considérer la question tamoule comme un problème strictement interne à Sri-Lanka est en outre une fiction. L'Etat indien voisin du Tamil-Nadu est peuplé en majorité de Tamouls, et l'on sait, malgré les assurances de New-Delhi, que les adversaires du gouvernement de Colombo y trouvent refuge et soutiens. Le meurtrier attentat commis le 2 août à l'aéroport de Madras vient d'ailleurs de montrer que la violence pouvait ne pas se limiter au seul territoire sri-lankais.

L'affaire envenime les relations entre Colombo et New-Delhi, et elle a lourdement pesé sur les entretiens qu'ont eus *début juillet* le président Jayewardene et Mme Gandhi. Celle-ci soutient avec constance qu'elle respecte la souveraineté de Sri-Lanka et qu'elle condamne fermement les violences des séparatistes. Sa propre marge de manœuvre n'est cependant pas sans limites, car elle est aussi contrainte de ne pas heurter « ses » Tamouls, dont les plus ardents souhaiteraient volontiers voir les forces indiennes voler au secours de leurs frères sri-lankais. Si une telle éventualité paraît exclue, il reste clair que le premier ministre indien, en année électorale surtout, s'applique à ménager un Etat du Tamil-Nadu fort de cinquante millions d'habitants et où son propre parti est minoritaire.

La position stratégique qu'occupe Sri-Lanka a conduit diverses puissances, les Etats-Unis notamment, à prêcher à toutes les parties la sagesse et la modération. Peut-être Mme Gandhi, une fois passées ses échéances électorales, aura-t-elle les mains plus libres pour favoriser réellement un apaisement. Encore faudrait-il qu'à Colombo le pouvoir se décide pour de bon à donner à la négociation priorité sur la répression.

Le RPR s'opposera à tout référendum

Pour M. Pasqua, seule la dissolution de l'Assemblée permettrait aux Français d'arbitrer l'épreuve de force

Le Sénat a adopté, comme prévu, dans la nuit du mercredi 8 au jeudi 9 août, la question préalable, signifiant qu'il n'y a pas lieu à délibérer sur le projet de révision constitutionnelle qui serait soumis au référendum s'il était adopté par le Parlement. L'Assemblée nationale doit se saisir de ce texte dans la semaine du 20 août. Il est probable qu'elle l'amendera, notamment dans le sens souhaité initialement par certains sénateurs de l'opposition. Néanmoins, les porte-parole de la majorité sénatoriale ont indiqué que celle-ci votera la question préalable à chaque fois que le projet reviendra devant la Haute Assemblée. Le référendum proposé par le président de la République n'aura donc pas lieu.

M. Charles Pasqua, président du groupe RPR du Sénat, a même précisé que serait refusé, de la même façon, tout autre projet de référendum soumis à l'approbation préalable du Parlement. *« Dissolution ! Dissolution ! »*, s'est écrié M. Pasqua au terme de la dernière intervention du garde des Sceaux.

Le président de la République, s'il tient à un référendum, a-t-il le moyen de contourner l'obstacle du Sénat ? Rapporteur de la commission des lois, M. Etienne Dailly a rappelé qu'un projet de réduction du mandat présidentiel à cinq ans avait été approuvé en termes identiques, en 1973, par les deux Assemblées, et qu'il pourrait donc être soumis, aujourd'hui, au vote des citoyens.

La préoccupation principale, sinon unique, de l'opposition semble être désormais de barrer à M. François Mitterrand tout autre accès au suffrage populaire que celui d'élections législatives anticipées.

Les citoyens enchaînés par les notables

par MAURICE DUVERGER

La force des historiens est de rafraîchir nos mémoires. René Rémond a dit l'essentiel sur le vaudeville joué au Palais du Luxembourg en s'étonnant que le Sénat, si scrupuleux en 1962 pour le référendum sur l'élection populaire du président, affirme aujourd'hui qu'un référendum sur l'enseignement privé serait possible sans modifier la Constitution. Comment ne pas souscrire au jugement lapidaire du président de la Fondation nationale des sciences politiques : *« Cela n'est pas sérieux ? »*

Mais il est très sérieux qu'un référendum constitutionnel souhaité par plus de 70 % des Français — suivant un sondage — soit empêché par *« les élus du seigle et de la châtaigne »*, comme disait Georges Vedel pour souligner l'écrasante prépondérance des ruraux dans les quelque cent vingt mille notables qui désignent les sénateurs.

Cela pourrait conduire à réviser les jugements portés sur l'usage de l'article 11 par le général de Gaulle en octobre 1962 et en avril 1969. Si tous les juristes qualifiés (sauf un), avaient estimé irrégulier le premier de ces deux référendums, ce front du refus s'était disloqué lors du second.

Des hommes aussi considérables que le recteur Prelot et surtout le doyen Vedel affirmaient que le consensus final sur la réforme de 1962 avait engendré une coutume régularisant l'extension de l'article 11.

De mauvais esprits pourraient ajouter un autre argument.

(Lire la suite page 6.)

Deux médailles d'or pour la France

- *Quinon (perche) et Boisse (épée)*
- *Football : les tricolores en finale*
- *Troisième titre pour Carl Lewis (200 m)*

Pourquoi bouder son plaisir ? Pourquoi refuser d'éprouver un bonheur tout simple ? Qu'il s'agisse de sport ou d'autres tranches de vie, on a généralement tendance, en France, à tomber de Charybde en Scylla, d'un excès dans l'autre. Trop chauvin ou trop modeste. Mégalomane ou masochiste.

Au lever du soleil, le jeudi matin 9 août, on veut se contenter, bien trop content, de contempler le resplendissant sourire de Marianne qui sait toujours raison garder. Un sourire bleu, blanc, rouge, bien sûr, mais on insiste bien : un sourire, et pas du tout ces débordements à la fois naïfs et idiots de Café du commerce.

Pensez-donc : une médaille d'or en athlétisme, avec le perchiste Pierre Quinon (5,75 m.), Thierry Vigneron obtenant la médaille de bronze derrière l'Américain Mike Tully. Jusqu'à hier, les perchistes français n'étaient champions du monde qu'à l'entraînement, nous posant régulièrement des lapins aux grands rendez-vous officiels. Mercredi, à Los Angeles, Pierre Quinon était bien là, sous le réverbère, avec son bouquet de violettes.

C'est si rare que la France conquière une médaille d'or en athlétisme. Pour les Jeux les plus récents ne reviennent en mémoire, par ordre chronologique, que les noms d'Alain Mimoun, Colette Besson, Guy Drut (1).

Restons encore un instant au Coliseum, comme si l'on ne parvenait pas à quitter sa place, drogué d'enchantement, cloué de ravissement, pour saluer, chapeau de cow-boy bien bas, Carl Lewis et sa troisième médaille d'or raflée sur 200 mètres, devant ses deux compatriotes Kirk Baptiste et Thomas Jefferson.

Un somptueux triplé et, pour Carl Lewis, un défi américain (quatre médailles d'or comme Jesse Owens en 1936 à Berlin) déjà presque relevé.

MICHEL CASTAING.

(Lire la suite page 8 ainsi que pages 8 et 9 les articles de nos envoyés spéciaux.)

(1) La médaille d'or obtenu par Pierre Quinon au saut à la perche mercredi, à Los Angeles, est la neuvième qui revient à l'athlétisme français depuis la création des Jeux, en 1896. Les précédentes ont été les suivantes : 1900 : Michel Théato (marathon) ; 1920 : Joseph Guillemot (5 000 m) ; 1928 : Ahmed El Ouafi (marathon) ; 1948 : Micheline Ostermeyer (poids et disque) ; 1968 : Colette Besson (400 m) ; 1976 : Guy Drut (110 m haies).

AU JOUR LE JOUR

Bilan

Marseillaise *au petit déjeuner, cocorico dès la prime aube : deux nouvelles médailles d'or pour la France en une seule journée ! Que demande le peuple ?*

On va sûrement voir la droite et la gauche se chipoter, à ce propos aussi, et polémiquer, au terme des JO, pour savoir si, d'un septennat à l'autre, d'une olympiade à l'autre, la production de médailles par la France a été en progrès ou en déclin.

Vaines querelles. Français, encore un effort et, à nous tous, nous aurons plus de médailles d'or que Carl Lewis.

BRUNO FRAPPAT.

Ecologie : le retour en grâce

Un satisfecit personnel pour Mme Bouchardeau

Candrillon de l'action gouvernementale depuis trois ans, l'écologie reviendrait-elle en grâce ? Deux signes récents étayent cette hypothèse. De secrétaire d'Etat auprès du premier ministre dans le précédent gouvernement, Mme Huguette Bouchardeau s'est trouvée promue ministre à part entière. Et le *Journal officiel* du 3 août nous a appris que deux services — celui des eaux enlevé à l'agriculture et celui des paysages appartenant à l'urbanisme, — vont étoffer les maigres effectifs de l'environnement.

La première mesure est une incontestable promotion pour Mme Bouchardeau qui, après seize mois d'apprentissage sous la tutelle de Matignon, saute l'étape de ministre délégué pour accéder à l'indépendace. La deuxième mesure est de simple logique. La gestion des eaux, comme celle des paysages, est depuis trop longtemps dispersée, pour ne pas dire déchirée, entre plusieurs ministères.

Réclamé depuis longtemps, son rattachement au ministère de l'environnement s'imposait. Le mouvement, fort modeste, ne concerne au demeurant que vingt-cinq fonctionnaires et une poignée de millions de francs. L'ablation est quasiment indolore pour les gros et riches départements que sont l'agriculture et l'urbanisme, mais la greffe n'est pas négligeable pour l'environnement, qui voit ses quatre cents fonctionnaires augmenter de 6 %.

Mme Bouchardeau a donc reçu un satisfecit personnel pour son travail de secrétaire d'Etat.

MARC-AMBROISE RENDU et ROGER CANS.

(Lire la suite page 10.)

Les fluctuations du dollar

Lire page 2 le point de vue de CHRISTIAN GOUX :

« La cargaison désarrimée »

La conférence de Mexico sur la démographie

Lire page 19 l'article de notre envoyé spécial GUY HERZLICH :

« Les Etats-Unis contre l'avortement »

La grève des mineurs en Grande-Bretagne

Lire page 4 l'article de notre correspondant FRANCIS CORNU :

« Exaspération et actes de violence »

L'opposition iranienne divisée et impuissante

par JEAN GUEYRAS

Le détournement de l'Airbus iranien s'est achevé mercredi 8 août à Rome, avec la reddition des deux pirates de l'air, qui ont demandé l'asile politique en Italie. Le premier ministre iranien, M. Mir Moussavi a mis en cause l'Arabie Saoudite et la France, en laissant entendre qu'elles seraient à l'origine du détournement.

A Auvers-sur-Oise, le secrétariat de M. Massoud Radjavi, chef d'une des principales formations de l'opposition iranienne, a formellement démenti les affirmations des deux pirates de l'air qui se réclamaient du mouvement des Moudjahidines du peuple.

Chassés du pays par la révolution islamique ou par la sanglante répression qui s'y est progressivement instaurée, la plupart des partis de l'opposition iranienne ont choisi de s'installer en France. Ce choix a été dicté autant par les affinités culturelles des intellectuels iraniens formés dans les universités françaises que par le fait que la France, par son alliance avec l'Irak, est présentée souvent en Iran — à son corps défendant — comme l'un des principaux adversaires du régime de l'imam Khomeiny.

C'est d'ailleurs l'arrivée à Paris, le 29 juillet 1981, de l'ancien président Bani Sadr, destitué le 21 juin de la même année, en compagnie de la « bête noire » du régime de Téhéran, M. Massoud Radjavi, le chef des Moudjahids du peuple, qui a été la goutte d'eau provoquant la dégradation rapide des relations entre Paris et Téhéran. Les autorités iraniennes ont aussitôt demandé l'extradition des deux dirigeants en disgrâce, accusés d'être à l'origine du terrorisme antigouvernemental qui avait fait, en quatre mois, plus d'un millier de morts parmi les personnalités du régime. Le 5 août 1981, Paris rappelait son ambassadeur, M. Guy Georgy, et ordonnait aux ressortissants français de regagner la France.

MM. Bani Sadr et Radjavi étaient alors extrêmement optimistes et multipliaient imprudemment les déclarations prédisant *« la fin imminente de la dictature sanguinaire de Téhéran »*. En fait, enfermés dans leur bunker d'Auvers-sur-Oise, gardé nuit et jour par de vigilants gendarmes français, les deux dirigeants de l'opposition iranienne se sont peu à peu « banalisés ».

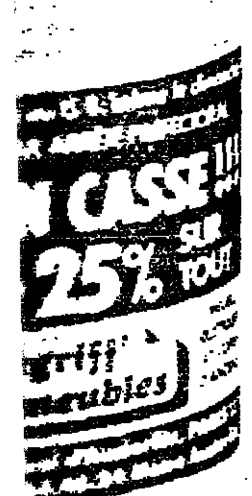


Récemment de passage à Paris, M. Ghassembu, le chef du Parti démocratique du Kurdistan iranien, la seule organisation de l'opposition à mener encore la lutte armée contre le régime de Khomeiny, déplorait le fait que MM. Radjavi et Bani Sadr n'aient pas à l'époque répondu favorablement à son invitation de se rendre au Kurdistan iranien. *« Nous aurions pu faire beaucoup de choses ensemble »*, nous a-t-il dit, ajoutant qu'il avait depuis proposé à plusieurs reprises que le Conseil national de la résistance iranienne (CNR), dont il fait partie, siège dans les maquis du Kurdistan, laissant ainsi entendre qu'une oppositon se trouvant à des milliers de kilomètres de l'Iran n'avait guère de chance de se faire entendre des populations.

L'ancien président Bani Sadr, symbole de la légitimité internationale, avait, le 1er octobre 1981, nommé M. Radjavi au poste de président du CNR et l'avait chargé de la direction d'un gouvernement provisoire iranien. Cette décision devait cependant rester lettre morte, et le CNR n'est pas parvenu à grouper l'ensemble de l'opposition réfugiée à l'étranger. Les formations monarchistes ont été exclues d'office, alors que les nombreuse organisations d'inspiration libérale ou marxiste ont refusé d'y adhérer, du fait de la présence de M. Bani Sadr, accusé d'avoir *« collaboré avec le régime islamique »*.

Eloignés à des milliers de kilomètres de l'Iran, les Moudjahids qui étaient arrivés en France avec l'auréole du plus puissant mouvement de l'opposition iranienne, se sont transformés peu à peu en une organisation d'exilés parmi tant d'autres.

(Lire la suite page 3.)



idées

LES FLUCTUATIONS DU DOLLAR

La cargaison désarrimée

par CHRISTIAN GOUX (*)

EN regardant les mouvements du dollar sur le marché des changes depuis plusieurs années, l'image d'un navire à la cargaison désarrimée s'impose.

Comment peut-on imaginer en effet que l'économie mondiale puisse correctement fonctionner et le commerce international se développer quand les trois principales monnaies de réserve, le dollar, le yen, le mark, subissent des fluctuations aussi fortes :

1970....1 $ = 358 yens....= 3,65 Mks
1973....1 $ = 271 yens....= 2,67 Mks
1978....1 $ = 210 yens....= 2,01 Mks
1984....1 $ = 246 yens....= 2,91 Mks

S'agit-il d'une fatalité inéluctable, je ne le crois pas. Ce qui se passe depuis bientôt treize ans est la conséquence de l'absence de système monétaire international. La plupart des économistes considèrent que celui créé à Bretton-Woods traverse une grave crise. C'est faux. Le système n'est pas en crise, il n'existe plus. Il a agonisé le 15 août 1971 lorsque le président Nixon a décidé de suspendre la convertibilité du dollar et il est mort définitivement lors de la révision des statuts du Fonds monétaire international à la Jamaïque en 1976. Il ne reste plus qu'un ensemble de pratiques imposé par les Etats-Unis et accepté bon gré mal gré par les banques centrales non américaines.

Or, pendant les années qui viennent de s'écouler, l'absence de système monétaire a permis la mise en place d'un processus pervers et dangereux : le développement d'un endettement inquiétant et qui va devenir insupportable, non seulement pour les pays en voie de développement, comme on le croit trop souvent, mais aussi pour les pays développés. J'entends déjà ceux qui disent que c'est justement grâce à cet endettement qu'on a pu résoudre au mieux la crise du pétrole, payer le chômage, apporter aux pays les plus pauvres aide et assistance.

Mais ne s'agit-il pas plutôt de l'inverse, et les dérèglements majeurs de ces dernières années n'ont-ils pas pris l'ampleur que nous leur connaissons justement à cause de l'absence de toute règle internationale en matière de monnaie.

Sait-on par exemple, comme le montre le rapport annuel de la banque des règlements internationaux, que les succursales off-shores des banques américaines ont des avoirs et des engagements extérieurs à hauteur de 180 milliards de dollars fin 1983 et que les banques non déclarantes situées dans ces mêmes centres ont elles-mêmes aussi des avoirs et des engagements à hauteur de 260 milliards de dollars. Ce qui représente pour ces seuls centres près de 25 % des avoirs et engagements extérieurs de l'ensemble des banques.

Construire un nouveau système

Il s'agit donc aujourd'hui de construire un nouveau système et non de ressusciter ce qui n'existe plus. D'ailleurs, comment en est-on venu à confondre le vivant avec le mort, le réel avec l'imaginaire ? De manière insensible, d'abord en confondant une monnaie nationale, le dollar, et un instrument d'échange international — même si cette monnaie est définie selon cet instrument, — ensuite en supprimant tout rapport entre le dollar et l'or. Mais si l'analyse et la réflexion sur ce problème vital doivent s'ancrer dans le champ de l'économie, les propositions et les solutions relèvent de la politique et doivent tenir compte des réalités présentes et à venir. Un système monétaire international n'est pas uniquement un ensemble de règles techniques, sa mission est politique. Il permet d'assurer le fonctionnement de l'économie mondiale en tenant compte des rapports de forces entre les grandes nations ou blocs de nations.

En 1944, le système de Bretton-Woods a concrétisé l'écrasante domination américaine à la sortie de la seconde guerre mondiale.

Aujourd'hui, le système qui est à mettre en place doit tenir compte des nouveaux rapports de forces dans les pays développés : poids croissant du Japon, existence d'un pôle européen qui d'ailleurs se consolidera ou non suivant ce qui sera fait dans ce domaine ; mais aussi de l'émergence sur le plan politique, économique et démographique des pays en voie de développement comme le Brésil, le Mexique et bien d'autres qui compteront, soyons-en sûrs, en l'an 2000.

Il doit également privilégier la fixité des taux. Certains en restent encore, il est vrai, à un libéralisme total dans ce domaine, c'est-à-dire finalement à une flexibilité générale. Mais cette position montre depuis dix ans ses graves inconvénients. De même que le commerce intérieur se développe facilement dans le cadre d'une monnaie unique, le commerce international a besoin d'un système de change fixe (ajustable périodiquement).

En tenant compte de ce qui précède, un système monétaire international tripolaire correspond à la réussite japonaise et à l'espoir qu'une véritable construction européenne pourrait être mise en place.

Ferme partisan des taux de change fixes, je songe à un nouveau Gold Exchange Standard à trois devises-clefs : le dollar, le yen et l'ECU. Il ne peut d'ailleurs fonctionner que si l'ECU européen existe, non pas comme une quelconque unité de compte abstraite, mais circule sur les marchés intérieurs européens et internationaux. Ce nouveau Gold Exchange Standard fonctionnerait dans des conditions différentes de l'ancien, car le simple fait qu'en réalité une seule devise-clef, le dollar, existait dans le dernier, simplifiait le fonctionnement au point d'ailleurs que l'on était pratiquement arrivé à l'étalon dollar. L'or continuera à jouer un rôle important avec un prix réaliste du métal, faute de pouvoir se mettre d'accord sur la création d'une banque mondiale qui aurait la possibilité de battre monnaies sous le contrôle international multiple des différents pays. Le retour à un étalon de valeur admis depuis des siècles est inévitable. C'est d'ailleurs la réalité d'aujourd'hui puisqu'aucune banque centrale ne veut se séparer de son stock d'or, qu'elle considère comme la plus précieuse des garanties. L'hypocrisie actuelle concernant le métal jaune prêterait à sourire s'il ne s'agissait d'une question aussi décisive.

D'autres solutions peuvent être proposées et imaginées, mais pour être valables elles doivent respecter des principes de bon sens et de clarté.

Sans progrès décisifs dans ce domaine, toutes les politiques économiques intérieures des Etats, tous les efforts exigés pour rétablir les équilibres et retrouver la croissance risqueraient d'être dérisoires. Avec les conséquences économiques et sociales que l'on devine.

De nombreux responsables politiques et financiers le savent. Il reste à définir les moyens d'une action commune. Car le temps nous est compté.

(*) Président de la commission des finances, de l'économie générale et du plan de l'Assemblée nationale.

VUES ET REVUES

Un feuilleton à suivre

par YVES FLORENNE

ILS parlent ! Tous ensemble, je veux dire : côte à côte. Pour eux, *la Quinzaine littéraire* s'est faite tribune. Voici donc *« la gauche en question »*. Puis, à la réflexion, pour adoucir ce coup dont eux-mêmes se blessent : seulement en questions, — au pluriel. Celles qu'ils lui posent, se posent, nous exposent (*).

Question préliminaire que Maurice Nadeau tient à éclairer s'il en était besoin : *la Quinzaine* est tout entière à gauche, mais en toute liberté. Lieu de rencontre d'intellectuels, elle ne peut d'ailleurs être que là, puisqu'*« il n'existe pas d'intellectuels de droite »*. Enfin, quelqu'un, quelque part, évoque *« le grand feuilleton du Monde »*. Rien à voir avec celui de Konk, qu'on se rassure. C'est celui de l'été dernier, vous vous souvenez, intitulé « le Silence des intellectuels ».

Maurice Nadeau observe à ce propos que les intellectuels n'ont pas *« à se faire les auxiliaires, les thuriféraires du pouvoir, quel qu'il soit »*, et que *« leur nature est non d'approbation mais de questionnement, non de ralliement à une « politique » mais de contestation »*. En conclurait-on que, l'autre été, les intellectuels n'avaient ni à questionner ni à contester ? Ou qu'ils étaient tout bonnement en vacances ? En réalité, pour Maurice Nadeau, leur prétendu silence n'est que dans la surdité volontaire de l'auditoire. Car, enfin, leur nature est aussi de n'être pas silencieux.

La Quinzaine en apporte une nouvelle preuve. Et de grand enseignement, sur tous les sujets, en toutes matières, du politique d'abord et de l'économique non moins, à *« la crise des intellectuels de gauche »*. On peut craindre que (pas plus d'ailleurs que les crises que prendraient éventuellement les intellectuels de droite, s'il en était) ce ne soit pas, dans la crise générale, cette crise-là que les Français ressentent de la façon la plus aiguë. D'où ce manque d'oreille. Mais il y aurait quelque impudeur, chez la plupart, à invoquer pour excuse leur ventre affamé.

Entre tant de thèmes abordés, prenons par exemple l'enseignement. M. Lévy-Leblond s'arrête notamment au *« renouveau pédagogique »*. Il s'exprime de façon large et générale, en vertu d'incontestables principes, et pense que, eu égard à la situation, notamment, selon lui, au sein du ministère de l'éducation, *« la rénovation nécessaire tant attendue ne pouvait prendre forme »*. La rénovation de quoi, au juste ? De l'apprentissage du savoir ? Ou de la culture de l'ignorance ? Et voilà qu'à bonne distance Jacques Rancière, lui, crie *« feu sur la pédagogie ! »*. Pour lui, *« la cause de l'effondrement scolaire tient à ce parasitage continu qui, sous le nom de réforme, assure la subordination croissante de ceux qui savent et cherchent à transmettre leur savoir... »* Subordination à qui ? Eh bien, aux autres. A propos, chaque article est illustré d'une des gravures de Gustave Doré pour les fables de La Fontaine, avec une citation en exergue. C'est ce que le lecteur le plus simple comprendra tout de suite. Ici : *« Je ne sais bête au monde pire/Que l'écolier, si ce n'est le pédant. »*

Le « passé inachevé »

Avec Anne Roche, à travers le *« bégaiement des signes »*, nous en revenons au fameux silence. Elle rappelle avec quelque nostalgie qu'en 1936 le Front populaire avait avec lui de grands noms : Romain Rolland, Barbusse, Gide, Guéhenno. Et d'autres qu'on pourrait ajouter en ce qu'ils étaient, parfois violemment, contre ce que le Front populaire combattait au moins dans le discours, et bien sûr au fond du cœur : Bernanos, Mauriac, et même Jules Romains, éminence grise du radicalisme. Sans compter ceux qui, étant, somme toute, des intellectuels, ne pouvaient donc être que de gauche : Claudel, Valéry, Giraudoux, Saint-John Perse... Pourquoi ne les entend-on pas aujourd'hui ? C'est-à-dire les porteurs de noms et de voix d'un éclat pareil ? La réponse est simple : parce qu'il n'en reste pas l'ombre.

A cet égard, le sommaire de *la Quinzaine* est démonstratif. A se demander si elle ne l'a pas fait exprès. Mais comment faire autrement ? Une voix à la fois célèbre et populaire, cherchez-la. Si : il y eut Yves Montand. Qu'on m'entende bien : les intellectuels qui prennent la parole dans cet excellent numéro sont d'excellents professeurs, même si tous peut-être ne sont pas universitaires, ils font d'excellents exposés, ont écrit d'excellents ouvrages, nous offrent de pertinentes exégèses dans leurs spécialités où ils excellent, non sans références à d'autres excellents auteurs, et l'on sent en eux la conviction et même de la passion.

Anne Roche, dont on a vu que le regard se tourne volontiers vers les grands ancêtres et un *« passé inachevé »* qu'il faut achever (mais pas, précise-t-elle, comme on achève les chevaux), évoque Jaurès, à qui le président de la République en état de grâce apporta *« une fleur dont le nom m'échappe »*. Si elle feint cet oubli, c'est peut-être pour qu'on lui réponde, comme Juliette à Roméo : *« Qu'importe le nom ! Ce que nous nommons une rose, sous un tout autre nom n'embaumerait pas moins. »* La rose a gardé son nom, mais elle a perdu de son parfum. C'est sans doute parce qu'elle a donné, un peu vite, tout ce qu'elle pouvait, et les peuples sont ingrats. C'est aussi que, parmi ceux qui l'avaient épinglée à la boutonnière, tous n'étaient pas des amateurs de roses. C'est maintenant qu'on compte les vrais. Et ce qu'il y a de vraiment éloquent, émouvant dans cette *Quinzaine*, c'est une enquête, ce sont les réponses de gens simples qui parlent simplement : de leur fidélité, de leur espoir, de leur déception. Une femme pose d'emblée la vraie question : *« A quoi sommes-nous prêts à renoncer pour que se réalisent les grandes idées de justice, d'égalité ? »* Elle craint que les Français, même amateurs de roses, soient prêts à ne renoncer à rien ; non plus qu'à rien partager : ni les pertes, ni le travail ; mais chacun l'est *« à défendre son propre intérêt, ce qui est une idée de droite »*.

Oui, les intellectuels parlent, et même ils parlent bien. Leur voix frapperait-elle un mur qui ne vibre pas, et serait-ce toujours à eux-mêmes qu'elle revient ? Certes, ils sont devenus assez nombreux pour être à eux seuls un public. Cette voix, comme le nom même, si respectable, d'intellectuel, serait-elle un peu mince, manquerait-elle de corps et de chaleur ? Le mot a beaucoup perdu en se faisant substantif. Appelle-t-on « intellectuels », par exemple, les poètes ? Si on ne le fait pas, c'est en souvenir du temps où ils remuaient le peuple. Nous allons bientôt célébrer Hugo, mais il est bien mort.

(*) 1er-31 août. 25 F. 43, rue du Temple, 4e.

LETTRES AU Monde

Le train de la mort du 2 juillet 1944

M. Zarjevski nous a adressé la lettre suivante :

Dans sa lettre publiée le 13 juillet, M. Henri Entine met en question le chiffre de 536 cité dans mon témoignage publié le 29 juin.

Comme lui, j'ai cru, après mon arrivée à Dachau, à un nombre beaucoup plus élevé de victimes — 950 comme on le répétait alors parmi les rescapés. Ayant lu le livre de Bernadac, j'ai préféré retenir le chiffre auquel il est parvenu à la suite de recherches approfondies et convaincantes dont il donne d'ailleurs le détail dans l'annexe de son livre *le Train de la mort*. Il y fait, entre autres, figurer la liste des morts et des survivants ainsi que leur département d'origine et les dix-sept différentes nationalités auxquelles ils appartenaient.

Il est possible, et Bernadac le reconnaît lui-même, qu'il y ait eu quelques omissions dues à des listes incomplètes. Ce qu'il n'a pu malheureusement préciser, c'est combien d'autres déportés, passagers du train du 2 juillet, ont péri durant leur captivité. A ceux-là aussi, et à ceux des autres trains, à nos amis disparus s'adresse notre souvenir.

∴

De son côté, M. Raoul Leprettre nous écrit :

L'article de M. Entine n'est pas exact. Le nombre des morts du convoi du 2 juillet 1944 est bien de 536 et non de 984.

Bernadac, auteur du livre *le Convoi de la mort*, a fait œuvre d'historien en recueillant des témoignages, *wagon par wagon*.

D'autre part, à ma connaissance il n'y a pas eu de « fusillés » à Reims... (lors de l'arrêt). Mais, plus tard, lors d'un arrêt j'ai vu un officier allemand achever au revolver des mourants ensevelis sous les morts. Je suis probablement un des seuls survivants à connaître l'origine du chiffre faux de 984...

Après le « rasage total » à l'arrivée à Dachau, il fut procédé à l'appel dans la grande cour du camp. C'est l'abbé Fabing, de Montigny-lès-Metz, à Dachau plusieurs mois avant nous, qui en était chargé. Le hasard m'a placé à côté de lui. Il fut vite « débordé ». Les convois précédents ne comportaient que 19 à 50 morts. Au bout d'un moment, il abandonna l'appel (environ 1 200 avaient été présentés... d'où 900 à 1 000 absents...).

Il n'est pas exact non plus de dire que *« dans un seul wagon il n'y eut pas de victimes »*. Dans *mon* wagon nous avons eu, à trois ou quatre, assez d'autorité pour imposer une discipline et porter les défaillants sur nos bras, près des deux bouches d'aération...

Enfin, M. Louis-Eugène Sirvent apporte les commentaires suivants sur l'article de M. Entine :

Plus de soixante anciens déportés du camp de Dachau, qui ont voyagé dans ce convoi, réunis au Mémorial de la déportation, à Paris, le 2 juillet dernier, quarantième anniversaire du massacre, m'ont demandé de faire auprès de vous la mise au point suivante : Il n'est sans doute pas inexact d'affirmer qu'au départ du train, il n'y avait pas d'ordre écrit d'exterminer les détenus en cours de route. Mais embarquer, pour un voyage de plusieurs jours, cent détenus par wagon de quarante places sans air et sans eau suffisante, par une chaleur de 32 degrés à l'ombre, cela ne participait-il pas d'une entreprise générale et délibérée d'élimination des ennemis du Reich, de caractère authentiquement criminel ?

Souligner le contraire, comme le fait l'article, reviendrait à soutenir que près de cent mille déportés français, en majorité combattants de la Résistance, ont disparu à Dachau, Buchenwald et ailleurs, dans d'insupportables misères, sans qu'il y ait eu préméditation de la part des nazis, puisque, aux termes des textes du IIIe Reich, on les avait expédiés là, dans des « camps de travail ».

Il s'agissait bien, d'autre part, de *« se débarrasser d'une manière expéditive »*, puisque, au moment du drame, il suffisait d'ouvrir les impostes cadenassés, d'ouvrir un instant les portes, à des hommes, rappelons-le, sans armes, de laisser apporter de l'eau, au lieu de répondre aux appels venus de l'intérieur des wagons, comme les gardes l'ont fait tout au long du voyage : *« Vous allez tous crever, sales terroristes. »*

Au cinquième paragraphe, on lit : *« En France, la répression se voulait correcte... Oradour étant une exception à la règle... »* En refusant de polémiquer, nous nous demandons si dans tous les villages-martyrs, comme Ascq et tant d'autres, il s'agissait de répression correcte ?

Enfin, pour ce qui concerne la prétendue mansuétude du responsable du convoi, dans une voiture où les pertes étaient légères, le lendemain du drame, un groupe de résistants tenta une évasion ; et les SS intervinrent sans fusiller, comme c'était la règle, les coupables.

A la vérité, la mansuétude du chef du convoi était l'expression de l'impossibilité où se trouvait l'escorte d'arrêter un train qui emmenait les corps de 536 victimes, dégageant une odeur pestilentielle qui se répandait dans les campagnes et dont le « plan de marche » pour cette raison était suivi dans toutes les gares du parcours.

Einstein et la bombe atomique

« The old Chinese were right, one cannot do anything ! » : cette réaction d'Einstein apprenant le génocide d'Hiroshima est effectivement « remarquable » *(le Monde* du 7 août). Remarquable, certes, mais à condition de respecter le sens de *anything* : n'importe quoi, n'importe comment. Les vieux Chinois (en fait les taoïstes) avaient raison, on ne peut pas agir n'importe comment. Ce qui est très différent du « on ne peut rien faire » suggéré par votre correspondant, platitude défaitiste bien étrangère à l'esprit de responsabilité et d'Einstein et de ses maîtres chinois.

JEAN CHESNEAUX.
(Paris.)

Si Einstein avait pensé qu'on « ne peut rien faire » il aurait dit *« one can do nothing »*. Mais il a dit *« one cannot do anything »*, ce qui signifie « on ne peut faire n'importe quoi ». Condamnation de la bombe atomique certes, mais non pas invitation au « non-agir ».

ROBERT ELLRODT
(Professeur à la Sorbonne Nouvelle.)

Devoirs de vacances

NOS « Devoirs de vacances » du 24 juillet, ayant pour sujet le français, abordaient en passant le langage des sigles, moins aimable que celui des fleurs, et interdit au vulgaire. Entre autres colles posées par nos professeurs du *Français aujourd'hui*, excellente revue pleine d'enseignement, *« de la maternelle à l'Université »*, figurait celle de le, la, les ZEP. Une NDLR (note de la rédaction) traduisait, à l'intention des rares lecteurs qui, pas plus que l'auteur, n'auraient su ce que c'est : zones d'environnement protégé. Sur quoi, une foule d'enseignants pleins d'obligeance et d'humour m'envoient la bonne traduction : *« zones d'enseignement prioritaires »*. A moins qu'il y ait deux ZEP qui, elles aussi, s'ignoreraient ; et n'ont bien entendu rien à voir avec les ZAC, ZIC et autres Z, qui sont autant d'X.

C'est bien ce que je disais. Le DGV (discours à grande vitesse) nous conduit à 400 km/h au DST (dialogue de sourds dans un tunnel). Et ZUTALORS ! (zones universitaires de transmission analphabétistique logistiquement organisationnées dans les régions sinistrées). — *Nota.* ZUT : sigle archo dont un vieillard aujourd'hui oublié, du nom de Littré, a donné la clef : *« Exprime que les efforts faits pour atteindre un but sont en pure perte. »* Bon courage.

PS. (sigle de lecture courante). Le seul de mes correspondants au féminin exprime, elle, son ravissement d'être *« une espèce protégée »*. Comme la mode change ! Et Mlle M.-F.A. termine par un souhait cordial : *« Bonnes vacances au service éducation du* Monde *qui me semble en avoir un peu besoin. »* A quoi elle ajoute, elle aussi, un *PS* pour m'informer, ce que par hasard je n'ignorais pas, que LFA *(le Français aujourd'hui*, 101, bd. Raspail) est l'organe de l'AFEF (Association française des enseignants de français, même adresse) et qu'elle en est membre ; et surtout pour m'inviter à *« un de ces délicieux rectificatifs dont* le Monde *a le secret. »*

Je prends la liberté rectificative d'ajouter ici, au *rectificatif* de l'original l's du pluriel que le stylo de M.-F.A., complètement sec en cette fin d'année scolaire, s'est trouvé dans l'impossibilité de scripter. Bonnes vacances.

Y. F.

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS — Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,70 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,20 $; Côte-d'Ivoire, 300 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 110 pes. ; E.-U., 1 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 500 L. ; Liban, 375 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 28 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 300 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,50 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, no 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	685 F	859 F	1080 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	661 F	1 245 F	1 819 F	2 360 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	685 F	979 F	1 240 F
II. — SUISSE, TUNISIE	454 F	830 F	1 197 F	1 530 F

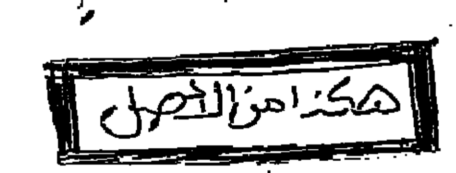
Par voie aérienne : tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.



suivre

vacances

Le Monde

étranger

PROCHE-ORIENT

APRÈS L'IRAN ET LA SYRIE

L'URSS accuse les Etats-Unis d'être à l'origine du minage du golfe de Suez

L'URSS a réagi, mercredi 8 août, à l'annonce de l'envoi d'unités américaines en mer Rouge en accusant les Etats-Unis d'avoir été à l'origine du minage de la région pour y accroître leur présence militaire. L'Iran et la Syrie avaient, la veille, lancé les mêmes accusations après que Washington eut annoncé, mardi, l'envoi d'unités spécialisées dans un délai de sept à dix jours à la demande du Caire. Pour la *Pravda*, l'organe du Parti communiste soviétique, les « *Etats-Unis sont capables de mener de telles actions terroristes dans le but d'étendre la tension à la mer Rouge* ».

Reçu à Paris par le président Mitterrand, le ministre égyptien des affaires étrangères, M. Esmat Abdelmeguid, a remis mercredi au chef de l'Etat français un message du président égyptien Hosni Moubarak portant sur plusieurs questions, dont la situation en mer Rouge. « *Nous souhaitons une réponse positive et encourageante de la part de la France, qui entretient des relations d'amitié étroites avec l'Egypte* », ajoute le ministre égyptien, faisant apparemment allusion à une demande d'aide à la France pour le déminage de la mer Rouge.

A Paris, on indique que, à la suite des demandes de l'Arabie Saoudite et de l'Egypte, la France a décidé de renforcer son potentiel dans la région de Djibouti. Les autorités françaises, indique-t-on, « *rassemblent des informations et procèdent à des études techniques* ».

Comme on lui demandait de préciser quels étaient, selon lui, les responsables du minage de la mer Rouge, M. Abdelmeguid a répondu : « *Il existe certaines présomptions que les autorités égyptiennes ont établies, mais actuellement une enquête est menée très sérieusement sur l'origine et les responsabilités des explosions, et l'enquête n'est pas encore terminée.* »

Interrogé plus directement sur une éventuelle responsabilité de la Libye et de l'Iran dans cette affaire, M. Abdelmeguid a déclaré : « *Nous essayons de n'accuser encore aucun de ces deux pays, mais nous entendons mener notre enquête. Ce qui est certain, c'est que l'Egypte possède les moyens de défendre son intégrité territoriale et la liberté de navigation dans le canal de Suez et en mer Rouge.* »

Selon le ministre égyptien, les navires endommagés en mer Rouge l'ont été par « *un type très élémentaire d'explosifs, qui sont jetés dans la mer et qui reposent par le fond, mais dont l'explosion est provoquée soit par un mécanisme à retardement, soit par un choc magnétique* ». Il a ajouté, toutefois, que ces engins, qui ne sont pas des « *mines sophistiquées* », « *n'ont pas causé, jusqu'à maintenant, de problèmes majeurs, et nous avons un peu le sentiment que c'est un travail artisanal* ».

A ce propos, le *Financial Times*, de Londres, croit savoir que ce serait la Libye et non pas l'Iran qui serait responsable du minage du golfe de Suez. Le quotidien londonien affirme que tel est l'intime conviction des dirigeants égyptiens, malgré la prudence de leurs affirmations. Le *Financial Times* précise que les autorités égyptiennes et certains gouvernements occidentaux attachent une signification particulière aux mouvements suspects d'un navire libyen qui a transité par le canal de Suez le 6 juillet. L'objectif des Libyens serait d'embarrasser le président Moubarak et son nouveau gouvernement.

Le gouvernement américain entend ne pas grossir l'affaire

Correspondance

Washington. – « *Nous sommes préoccupés, mais pas alarmés... en tout cas, pas encore* », disent les milieux officiels américains après l'envoi des hélicoptères spéciaux de la Navy dans le golfe de Suez. Cette démarche est présentée comme une opération essentiellement technique menée à la demande du gouvernement égyptien, mais répondant au souci primordial des Etats-Unis de protéger la liberté de navigation dans les voies maritimes internationales.

En fait, le gouvernement américain a manifesté beaucoup de prudence dans son appréciation de la situation. Les experts de la Navy travaillant depuis quinze jours sur place avec les Egyptiens n'ont pu encore déterminer la nature exacte des explosions. « *Nous avons plus que des preuves indirectes pour penser qu'il s'agit de mines* », a déclaré le porte-parole du Pentagone. Néanmoins, il a précisé qu'aucun navire n'avait été coulé ni gravement endommagé, soulignant, au demeurant, que les dégâts, dont le tanker libérien *Océan-City* avait souffert, avaient été provoqués par une explosion interne.

D'autre part, la Maison Blanche fait preuve également de réserve et de prudence. En dépit des soupçons qui pèsent sur l'Iran, le porte-parole officiel s'est bien gardé de dénoncer Téhéran comme responsable des explosions. En fait, on incline à accepter que le groupe terroriste Djihad porte la responsabilité des actes de sabotage.

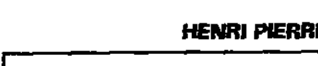
Pour le moment, semble-t-il, on veut, ou plutôt on affecte de croire aux affirmations du premier ministre iranien Moussavi, niant énergiquement toute responsabilité de l'Iran. A la vérité, le gouvernement américain entend ne pas grossir l'affaire et espère limiter strictement son action à une assistance technique. A quelque trois semaines de l'ouverture officielle de la campagne électorale, une nouvelle tension au Proche-Orient dans laquelle les Etats-Unis seraient impliqués gênerait le président Reagan. Ses adversaires démocrates ne manqueraient pas de lui reprocher de mener une « *dangereuse* » politique d'intervention et, en tout cas, de prendre des risques injustifiés.

D'autre part, Washington n'a pas abandonné l'espoir d'arriver lentement à une amélioration des relations avec l'Iran. Les services du département d'Etat prennent au sérieux les signes d'ouverture faits par le gouvernement iranien au cours des derniers mois, et que M. Gensher, ministre allemand des affaires étrangères, de retour de Téhéran, avait confirmés par la voie de la chancellerie. Malgré toute son ambiguïté, l'attitude de Téhéran dans l'affaire du détournement du Boeing d'Air France a été considérée comme exprimant le souci du gouvernement iranien d'observer les normes de la communauté internationale.

Ainsi, les diplomates américains entrevoient la possibilité d'avancer sur la voie d'une normalisation, ou en tout cas de rétablir les contacts avec le gouvernement de Téhéran. Ils dénotent l'existence d'une tendance modérée parmi les dirigeants iraniens, en opposition surtout avec les éléments fanatiques hostiles à des ouvertures vers l'Occident.

Cette situation commande aux milieux officiels américains d'observer toujours une position de neutralité dans le conflit du Golfe, et de manifester une certaine prudence dans leurs réactions. Dans ce contexte, on déplore ici l'initiative des auteurs du détournement de l'Airbus iranien, que favorise les éléments « durs » de Téhéran prompts à dénoncer le maintien des « agents étrangers », le « complot israélo-américain » et qui leur permet d'entretenir la fièvre anti-occidentale dans les masses iraniennes.

HENRI PIERRE.



L'ÉPILOGUE DE L'AFFAIRE DU BOEING D'IRAN AIR

Le premier ministre iranien met en cause l'Arabie Saoudite et la France

Le premier ministre iranien Hussein Mir Moussavi a estimé mercredi 8 août que le détournement de l'Airbus d'Iran Air était lié au « *rôle crucial* » joué par l'Iran dans le prochain pèlerinage musulman à La Mecque. L'Airbus se rendait en Arabie Saoudite quand il a été détourné au-dessus du sud de l'Iran, pays qui envoie près de 150 000 hadj (pèlerins) rejoindre les centaines de milliers de musulmans qui ont commencé à gagner La Mecque pour les cérémonies dont le temps fort aura lieu le 5 septmbre, début de tois jours de fêtes religieuses et de sacrifices.

L'Arabie Saoudite interdit strictement toute activité politique à tous les visiteurs pendant la saison du pèlerinage. Au cours des récentes années, des pèlerins iraniens ont à plusieurs reprises tenté d'organiser des marches pro-khomeinystes à La Mecque et à Medine, ce qui a provoqué des affrontements avec les forces de sécurité saoudiennes. Cette année encore, plusieurs responsables iraniens ont annoncé que les pèlerins avaient l'intention d'organiser des manifestations similaires pendant la saison du pèlerinage.

M. Moussavi a également mis en cause la France, en soulignant que cette nouvelle affaire pouvait être une manifestation de « *la confrontation des puissances oppressives, particulièrement la France, avec la République islamique d'Iran* ». « *Pour nous*, a-t-il dit, *il faut que cela soit clair : un avion ne peut être détourné au Proche-Orient ou dans notre pays révolutionnaire alors que les routes aériennes du monde entier demeurent sûres. Le terrorisme ne peut être confiné à une partie du monde.* »

A Auvers-sur-Oise, le secrétariat de M. Massoud Radjavi, le chef des Moudjahidines du peuple, a formellement démenti que les deux pirates de l'air, qui ont détourné un Airbus d'Iran Air, soient des membres de son organisation. Un des collaborateurs de M. Radjavi a affirmé que les Moudjahidines « *n'ont jamais effectué et n'effectueront jamais ce genre d'action, car ils ne souhaitent pas exposer au danger la vie de voyageurs innocents. Cependant, en se déclarant Moudjahidines du peuple, les auteurs du détournement ont voulu symboliquement exprimer leur résistance légitime face au régime de Khomeiny* ». Il a exprimé, en outre, l'espoir que l'Italie leur accorderait pour « *des raisons humanitaires* » le droit d'asile, « *car s'ils sont renvoyés en Iran, leur exécution est certaine* ».

Une reddition sans histoire

De notre correspondant

Rome. – Le détournement de l'Airbus de l'Iran Air, qui, avec près de trois cents passagers à son bord, était arrivé à Rome mercredi 8 août en début d'après-midi, a pris fin après six heures de négociation avec la libération des otages et la reddition de pirates de l'air, qui ont demandé l'asile politique en Italie. Celui-ci ne leur a pas été accordé immédiatement : « *La procédure est longue* », affirment laconiquement les autorités italiennes.

Contrairement à ce qu'on avait pu penser au départ, les pirates n'étaient que deux (et non dix-huit), et il s'est révélé qu'ils n'étaient armés que d'un couteau (la bombe et les charges de plastic qu'ils étaient supposés porter sur eux étant faux). Les deux pirates sont très jeunes (dix-sept et dix-huit ans) et se réclament des Moudjahids du peuple. Les représentants des trois organisations clandestines iraniennes représentées à Rome – à commencer par les Moudjahids du peuple – niaient, mercredi, que le détournement ait été organisé par l'une d'entre elles. Les deux jeunes hommes ont déclaré qu'ils voulaient se rendre à Paris pour demander l'asile politique. Passibles, selon la loi italienne, de sept à vingt et un ans de prison, ils ont été incarcérés après avoir été interrogés.

Il était 12 h 40 lorsque l'appareil, qui, à l'origine, se dirigeait de Téhéran à Djeddah en Arabie Saoudite et avait été détourné après une escale à Chiraz (dans le sud de l'Iran), s'est posé sur la piste de l'aéroport de Ciampino, près de Rome. Au départ du Caire, où l'appareil avait fait une brève escale de ravitaillement en carburant, les pirates, qui déclaraient vouloir se rendre à Paris, avaient demandé à se poser à l'aéroport international de Rome, Fiumicino. Mais, pour des raisons de sécurité, les autorités italiennes avaient préféré les diriger sur Ciampino, aéroport militaire utilisé aussi pour les vols charters.

Peu après le début des négociations entre les pirates à bord de l'appareil immobile en bout de piste et les autorités italiennes depuis la tour de contrôle (un diplomate de l'ambassade d'Iran à Rome était également présent), on a commencé à avoir une vision un peu plus claire de la situation. D'abord, il s'avérait que les pirates étaient beaucoup moins nombreux qu'on ne le pensait ; ensuite, ils semblaient prêts à négocier. Entre 14 et 15 heures, deux contingents de passagers (soixante dix-neuf adultes et quarante-quatre enfants) étaient d'ailleurs libérés en échange de vivres.

Les pirates demandaient toujours du carburant pour se rendre à Paris. Mais les autorités françaises avaient fait savoir qu'elles refusaient l'entrée de l'appareil dans leur espace aérien et, *a fortiori*, son atterrissage sur leur territoire. Les Italiens étaient en fait soumis, d'un côté, aux pressions de Téhéran qui, affirmant que ces pirates étaient des « *créatures de l'impérialisme occidental* », demandait leur arrestation immédiate, de l'autre à celles de la France, qui « *ne souhaitait pas* » recevoir l'avion, et enfin aux exigences des pirates. L'interception radio du dialogue en anglais entre les pirates et la tour de contrôle témoignait d'une négociation cependant moins dure qu'on pouvait le penser. A 18 h 25, apparemment fatigués, les pirates acceptaient de se rendre sans condition et de libérer les otages. Un dialogue quelque peu comique s'engageait alors entre la tour de contrôle et le commandant de bord, qui venait d'annoncer que les pirates acceptaient de se rendre.

Tour de contrôle. – « *Nous souhaitons que les passagers descendent les premiers.* »

Commandant. – « *Le gentleman qui était dans la cabine avec moi est déjà descendu.* »

Tour de contrôle. – « *Comment est-il habillé pour qu'on le reconnaisse ?* »

Commandant. – « *Il a une chemise noire.* »

Effectivement, le premier pirate attendait déjà paisiblement au bas de l'échelle prêt à monter dans le car prévu pour les passagers. Le second avait tout bonnement cherché à se cacher parmi ceux-ci. La police n'a pas tardé à l'identifier. Les passagers, dont une bonne partie sont des pèlerins se rendant à La Mecque, devaient quitter Rome dans la journée du 9 août.

PHILIPPE PONS.

L'opposition iranienne divisée et impuissante

(Suite de la première page.)

Ils sont néanmoins les plus actifs et les mieux organisés, et jouissent d'une réputation certaine parmi les intellectuels iraniens même laïcs, qui apprécient le fait qu'ils ont été les premiers à découvrir et à combattre les aspects rétrogrades du régime de Téhéran.

En Iran même, les Moudjahids ont payé lourdement le prix de l'erreur capitale qu'ils ont commise en 1981 en se lançant prématurément dans la lutte armée contre le régime. Soumis à une répression d'une extrême brutalité – ils s'enorgueillissent d'être le parti des vingt mille martyrs, – les Moudjahids ont vu, vers la fin de 1981, leurs rangs décimés par la police politique iranienne. La mort de leur chef militaire Moussa Khiabani, tué le 8 février 1982 avec presque tous les membres de son état-major, a porté un coup sévère à leur organisation.

Que reste-t-il aujourd'hui de cette organisation de masse ? Il est difficile de le préciser, vu les conditions d'illégalité dans lesquelles leurs militants luttent. Ce qui est certain, c'est qu'ils ont abandonné la politique de la lutte armée et la guérilla urbaine – sauf au Kurdistan où près de trois mille d'entre eux combattent aux côtés des pechmergas de M. Ghassemlou. Il semblerait toutefois qu'ils aient repris tout récemment leurs activités sur une base nouvelle, en consacrant l'essentiel de leurs efforts au travail de préparation et de propagande par voie de tracts et d'affiches murales, dans le dessein d'encadrer les masses.

De toute manière, l'impasse dans laquelle est engagé l'ensemble de l'opposition iranienne n'a rien d'exaltante. Elle est en partie à l'origine du « divorce » intervenu en avril dernier entre MM. Radjavi et Bani Sadr, opposés en particulier sur le problème de la guerre contre l'Irak. L'ancien chef de l'Etat, qui n'a pas oublié que, pendant deux ans, il a mené cette guerre en sa qualité de commandant en chef de l'armée, n'a pas goûté la compréhension dont fait montre M. Radjavi à l'égard de Bagdad, même si le chef des Moudjahids assure que ses contacts avec les Irakiens n'ont pour seul objectif que de mettre un terme à une guerre sanglante et impopulaire qui contribue à consolider le régime de Téhéran.

Le problème de la coopération avec l'ennemi irakien divise également, dans le camp de l'opposition promonarchiste, le Front de libération de l'Iran de l'ancien premier ministre du chah, M. Ali Amini, irréductiblement hostile à toute alliance avec l'Irak, au Mouvement de résistance de l'Iran de M. Chapour Bakhtiar, qui n'hésite pas à collaborer avec Bagdad. Tous les deux sont cependant d'accord pour un retour à une monarchie constitutionnelle, la seule divergence étant que M. Amini insiste pour que ce choix soit approuvé par un référendum populaire.

D'autres facteurs, d'ordre personnel, contribuent à diviser le camp monarchiste, dont la ferme conviction de M. Bakhtiar d'être le seul personnage capable d'assumer la présidence du futur gouvernement de SM Reza Pahlavi, bien que les sympathies de ce dernier aillent plutôt vers les collaborateurs de M. Amini, jugés plus crédibles.

– La famille impériale elle-même n'échappe pas aux divisions et aux querelles stériles. C'est ainsi que la princesse Azadeh Chafik, fille de la sœur jumelle du chah, mène un combat solitaire contre les autres groupements monarchistes pour « *une monarchie constitutionnelle avec un gouvernement de gauche où le roi serait le garant de la stabilité du régime* ».

Malgré leurs divisions, les monarchistes sont convaincus que l'avenir leur appartient et que, en fin de compte, le peuple iranien, lassé des « *exactions et outrances* » du régime islamique, accueillera à bras ouverts le jeune Reza Pahlavi. Il ne semble pas, toutefois, que les groupes d'opposition monarchistes soient suffisamment puissants pour précipiter en Iran un tel processus.

Restent enfin les groupes d'opposition de la gauche marxiste. Les Fedayins du peuple, qui, au début de la révolution de 1979, constituaient une des principales forces politiques du pays, se sont scindés en deux mouvements : les « minoritaires », totalement opposés au régime islamique, et les « majoritaires », qui, partisans d'un soutien conditionnel à l'imam Khomeiny, s'étaient alliés au parti communiste Toudeh pour essayer de redresser une « *révolution fourvoyée* ». Depuis la répression sévère dont ont été victimes les communistes du Toudeh, les Fedayins (majoritaires » se sont retrouvés seuls et divisés plus que jamais en plusieurs sous-tendances.

C'est toute l'histoire de l'opposition en Iran et à l'étranger : incapable de s'unir et de surmonter ses divergences, elle se trouve pratiquement réduite à l'impuissance par une répression aussi impitoyable que sanglante. Aussi, a-t-elle placé tous ses espoirs dans la disparition de l'imam Khomeiny, qui, estime-t-elle, lui ouvrira de nouveau la voie du pouvoir. Encore faudra-t-il que les véritables héritiers de l'imam, c'est-à-dire les fractions religieuses qui se partagent actuellement le pouvoir à Téhéran et qui contrôlent tous ses rouages, n'arrivent pas à s'entendre après la disparition de leur chef et desserrent leur emprise policière sur le pays. Ce qui n'est pas du tout certain.

JEAN GUEYRAS.

AMÉRIQUES

Chili

Le général Pinochet reconnaît avoir perdu une partie du soutien populaire

Dans une interview publiée par le *New York Times* du mercredi 8 août, le général Pinochet reconnaît qu'il a perdu une partie du support populaire au Chili, mais il en rend responsables la récession économique et les activités des communistes, qui sont à l'origine, selon lui, des manifestations antigouvernementales depuis un an.

Ces manifestations ont échoué, ajoute-t-il, et l'opposition, qui s'est fracturée en une soixantaine de groupes, « *a démontré qu'elle n'était pas une solution de rechange* ». Il estime que sa plus grande erreur, depuis qu'il est au pouvoir, c'est-à-dire depuis près de onze ans, est d'avoir engagé un dialogue politique en 1983. Il pense qu'il aurait dû attendre deux ans de plus.

« *Aujourd'hui, on m'attaque*, poursuit-il, *mais, plus tard, on se souviendra de moi comme de l'homme qui a combattu le communisme et qui a bien travaillé pour son pays.* »

Il n'a aucunement l'intention d'accélérer la transition vers la démocratie, et il se dit prêt à rester au pouvoir au moins jusqu'en 1989, comme le prévoit la Constitution approuvée par référendum en 1980. Les quatre années qui viennent seront consacrées à rétablir les partis, refaire les registres électoraux et « moderniser » le système politique. Le général Pinochet rappelle à ce propos qu'il ne croit pas dans le système démocratique traditionnel. « *Il est trop facile de l'infiltrer et de le détruire* », dit-il.

Se définissant comme un « *soldat* », pour qui « *blanc, c'est blanc, et noir, c'est noir* », il affirme que, à l'instar des « *meilleurs empereurs romains, qui étaient des stratèges politiques autant que militaires* », il utilise la tactique militaire pour gourverner, tenant secrètes certaines décisions pour jouer de l'effet de surprise.

Enfin, il estime que les relations entre son pays et les Etats-Unis n'ont jamais été aussi bonnes qu'avec le gouvernement Reagan.

DIPLOMATIE

Une firme américaine de relations publiques mettra en valeur les réalisations de l'UNESCO

L'UNESCO a retenu les services d'une *firme américaine* de *relations* publiques pour tenter d'améliorer son image de marque aux Etats-Unis.

L'administration Reagan avait *fait connaître officiellement*, en décembre, l'intention des Etats-Unis de quitter à la fin de l'année l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture, lui reprochant notamment une « *trop grande politisation et des dépenses budgétaires trop fortes* ».

Cette décision pourrait au reste être revue en fonction des résultats d'une enquête menée par le Congrès sur l'UNESCO, laquelle a ouvert ses comptes aux parlementaires américains. Toutefois, beaucoup à l'ONU doutent que le président Reagan ne revienne sur sa décision.

Pour éviter que ce recours à une firme de relations publiques ne soit interprété négativement, on souligne, de source proche de l'Organisation, que plusieurs de ses membres, parmi lesquels la France, la Grande-Bretagne et le Canada, avaient suggéré à l'UNESCO de faire appel à des professionnels des relations pubiques pour mieux mettre en valeur ses réalisations. *On fait valoir aussi* que les frais occasionnés seront couverts par un fonds spécial alimenté par des « *activités volontaires culturelles* », sur lesquelles aucune précision n'a *toutefois été fournie*.

D'autres part, des intellectuels et des experts américains regroupés au sein de la Commission des Etats-Unis pour l'UNESCO, créée en *1946, ont dénoncé l'intention de leur* pays de se retirer de l'Organisation. Dans un rapport de trente pages publié mercredi 8 août à Washington, mais dont la valeur est purement consultative, ces spécialistes estiment que les Etats-Unis exercent au sein de l'UNESCO plus d'influence que l'Union soviétique en matière de programmes éducatifs. Le retrait *des Etats-Unis de l'UNESCO se traduirait* par un « *déclin* » de l'influence américaine dans le monde, selon les spécialistes des relations internationales appartenant à la Commission.

Ils ont assuré en outre qu'Israël n'est plus attaqué à l'UNESCO, que l'Organisation n'entend pas limiter la liberté de la presse et que l'URSS y dispose de moitié moins de personnel que les Etats-Unis.

En liaison avec cette affaire, notre correspondant par intérim en Union soviétique nous signale que, à l'issue d'une visite de trois jours à Moscou, d'où elle se rend, ce jeudi 9 août, à Sofia, Mme Gisèle Halimi, parlementaire apparentée socialiste, chargée de mission auprès du ministère des relations extérieures, a estimé que l'URSS n'était pas opposée à la proposition du gouvernement français visant à sauvegarder l'universalité politique de l'UNESCO. Mme Halimi a été notamment reçue par M. Victor Stoukaline, vice-ministre des affaires étrangères. Si l'on préfère, à Moscou, parler d'« *aménagements* » ou d'« *ajustements* » plutôt que de réformes, il reste que le Kremlin accepte, semble-t-il, que certains aspects du fonctionnement de l'UNESCO fassent l'objet d'un réexamen. En même temps, il est clair que Moscou ne songe pas, dans *les conditions actuelles, à tendre la* main aux Etats-Unis et à contribuer à une solution qui permettrait au président Reagan de revenir sur sa décision de quitter l'UNESCO à la *fin de cette année. Ainsi, l'initiative* du gouvernement français, qui suggère aux Américains de suspendre l'exécution de leur projet, au moins jusqu'au 31 mars 1985, suscite des réserves à Moscou, où l'on ne veut pas donner l'impression de « *supplier* » Whashington de conserver son siège.

Washington présente des « preuves » de l'aide des pays de l'Est à la guérilla du Salvador

Washington *(AFP)*. — Pour la première fois depuis 1981, les autorités américaines ont rendu publics, le mercredi 8 août, des documents *secrets* (*films, cartes, photos*) prouvant, selon elles, que l'essentiel de l'équipement de la guérilla salvadorienne provenait du bloc socialiste *via* le Nicaragua.

Ces documents ont d'abord été soumis au Congrès, qui examine en ce moment un projet d'aide supplémentaire de 117 millions de dollars au Salavador.

La presse et le Congrès ont insisté à plusieurs reprises pour que le gouvernement produise des preuves de l'aide extérieure que recevrait la guérilla salvadorienne. En présen*tant ces documents aux journalistes*, le général Paul Gorman, commandant en chef des forces américaines pour la zone sud (Amérique centrale), a annoncé qu'une « *offensive* » de *grande envergure* de la guérilla était « *imminente* ».

Sans l'aide américaine, a-t-il dit, le gouvernement du président salvadorien, M. Jose Napoleon Duarte, « *ne pourra pas durer longtemps* ».

Le général a fait projeter un film pris par un avion américain AC-130, appareil de reconnaissance équipé pour la détection de nuit. Selon le général Gorman, ce film montre plusieurs embarcations de pêche venant du Nicaragua en train de livrer de l'équipement sur les plages de la côté sud-est du Salvador. D'autres *livraisons arrivent par voie terrestre* du Honduras, a affirmé le général, qui a produit des cartes et documents saisis, selon lui, par l'armée salvadorienne dans des bases de la *guérilla et détaillant* ces acheminements.

Le général a présenté aussi un viseur de mortier de fabrication vietnamienne et deux lance-roquettes de type RPG, produits dans les pays de l'Est. Il a assuré, photos de l'armée salvadorienne à l'appui, que des munitions saisies sur la guérilla provenaient d'une usine bulgare spécialisée dans la fabrication de projectiles du type de ceux utilisées par l'OTAN.

La guérilla salvadorienne affirme que l'essentiel de son équipement est constitué d'armes d'origine américaine capturées sur l'armée régulière. En fait, a assuré le général Gorman, la plupart de ces armes américaines, notamment les fameux fusils M-16, datent de la guerre du Vietnam et viennent du Vietnam. « *Il y a*, a-t-il dit, *une filière « Vietnam - Cuba - Nicaragua - Salvador* ».

L'ONU pourrait reconnaître le génocide des Arméniens

De notre correspondante

Genève. — L'ONU va-t-elle reconnaître officiellement un fait historique : le génocide des Arméniens perpétré en 1915 ?

Si étonnant que cela puisse paraître, le terrorisme arménien a été en partie provoqué par la suppression d'un paragraphe de trois lignes évoquant ce génocide dans une volumineuse étude sur « *la prévention et la répression du crime de génocide* ». Ce texte, rédigé par M. Nicodème *Ruhashyankiko (Ruanda)*, *avait été* présenté à la commission des droits de l'homme de l'ONU, ainsi qu'à un de ses organes subsidiaires particulièrement important parce que composé d'experts indépendants, la sous-commission de la lutte contre les mesures discriminatoires et pour la protection des minorités *(le Monde* des 31 décembre 1978 et daté 18-19 février 1979). A la suite de pressions exercées par la Turquie et certains pays musulmans, dont le Pakistan, l'auteur de l'étude se vit contraint d'effacer dans celle-ci toute allusion à un massacre qui fit *un million et demi de victimes*.

Les représentants de la communauté arménienne avaient essayé de faire rétablir ce texte dans sa version originale. Leurs efforts se révélèrent vains.

Pourtant, le 27 mai 1983, le Conseil économique et social de l'ONU (ECOSOC) a invité la sous-commission des droits de l'homme à « *désigner parmi ses membres un rapporteur spécial qui aura pour mandat de procéder à une révision d'ensemble et à une mise à jour de l'étude sur la question de la prévention et de la répression du crime de génocide* ». M. Benjamin Whitaker (Royaume-Uni) a été chargé par la sous-commission, en août 1983, de mener à bien cette tâche.

La trente-septième session de la sous-commission, qui est réunie depuis le 6 août au Palais des Nations et a élu à sa présidence M. Yvan Tosevski (Yougoslavie), assisté de trois vice-présidents, dont M. Louis Joinet (France) et d'un rapporteur argentin, M. Leandro Despouy, s'est attaquée au problème épineux de la reconnaissance du génocide des Ar*méniens. Ce fut M. Despouy qui*, le mardi 7 août après-midi, ouvrit le feu en déclarant, en substance, qu'insérer dans l'étude révisée sur le génocide le rappel des massacres de 1915 ne constitue pas seulement une réparation morale, mais aussi une dette de l'humanité envers les communautés arméniennes.

Le rapport de M. Whitaker n'est pas encore disponible, mais son auteur, présentant le génocide comme la pire violation des droits de l'homme, a déclaré mardi que le précédent rapport de l'ONU sur le génocide, « *en raison de pressions politiques regrettables à tous points de vue, comporte quelques omissions majeures, notamment pour ce qui est du génocide des Arméniens (...). Si nous ne tirons pas de leçon de l'Histoire, nous sommes condamnés à la répéter* », a-t-il ajouté.

Pour sa part, le professeur Eya Nchama, dissident de la Guinée-Equatoriale, parlant au nom du Mouvement international pour l'union des races et des peuples, a estimé que la reconnaissance internationale du génocide des Arméniens dans un rapport de l'ONU aurait pour effet de « *couper l'herbe sous les pieds des terroristes* ».

ISABELLE VICHNIAC.

L'URSS LAISSE ENTENDRE QU'ELLE MET AU POINT DE NOUVEAUX MISSILES STRATÉGIQUES

Moscou *(AFP)*. — L'Union soviétique a indiqué implicitement mercredi 8 août qu'elle essayait des missiles stratégiques aux caractéristiques analogues à celles du MX américain. Dans une interview à la *Literatournaya Gazeta* (*Gazette littéraire*), le maréchal Vladimir Toloubko, commandant en chef des unités de fusées stratégiques de l'armée rouge, *évoque la mise en* garde adressée aux Etats-Unis en décembre 1982 par Iouri Andropov.

Le numéro un soviétique de l'époque avait déclaré : « *Nous serons obligés de répondre au défi américain par le déploiement de systèmes d'armes appropriés : au MX par notre missile analogue et au missile de croisière américain à longue portée par notre missile de croisière à longue portée actuellement à l'étude.* »

Prié de commenter cet avertissement, le maréchal Toloubko a répondu au journaliste : « *Nos paroles sont toujours conformes à nos actes (...). Venez sur un champ de tir de fusées et vous verrez.* »

Le 31 juillet dernier, la *Pravda* avait annoncé pour la première fois explicitement que l'URSS procédait « *déjà* » à des essais de missiles de croisière à longue portée.

Le programme de modernisation des forces stratégiques américaines prévoit, entre autres, l'installation à partir de 1986 d'une centaine de missiles MX basés à terre dans les silos des anciens « minuteman ».

Les indications fournies par le maréchal Toloubko confirment les données de l'OTAN, notent les observateurs. Selon l'alliance atlantique, *l'Union soviétique s'est engagée* depuis plusieurs années dans un programme de modernisation qui prévoit notamment la mise au point de missiles stratégiques mobiles SS-24 et SS-25, dont des essais ont lieu à la base de Plessetsk, dans le nord du pays. Le SS-24 devrait être opérationnel en 1985.

EUROPE

Grande-Bretagne

La longue grève des mineurs est de plus en plus marquée par des actes de violence

De notre correspondant

Londres. — La grève des mineurs britanniques entre bientôt dans son sixième mois (elle a commencé le 12 mars) et semble être soudain marquée par une vive exaspération, qui se traduit notamment par une nouvelle tension entre grévistes et *non-grévistes*. Sur cent soixante-quinze puits, une quarantaine continuent de fonctionner presque normalement, en particulier dans le Nottinghamshire, le deuxième bassin du pays.

Quatre-vingt-quinze personnes ont été arrêtées au cours de la journée du 8 août, après une série d'incidents dans le *nord* du Nottinghamshire. Différents groupes de mineurs venus du Yorkshire ont causé d'importants dégats à l'entrée de *plusieurs houillères, s'en prenant* surtout aux voitures de leurs collègues qui continuent de travailler. La nuit précédente, un millier de grévistes avaient mené dans la région des opérations similaires que les dirigeants de la police ont qualifiées de « *véritables raids de commandos* », en affirmant qu'il s'agissait *d'actions très organisées et en accusant* le Syndicat national des mineurs (NUM) d'en être directement responsable.

Le leader du Parti travailliste a fortement condamné ces actes de vandalisme en déclarant que de telles manifestations sont « *scandaleuses* » et « *font le jeu de Maggie* » (Mme Margaret Thatcher). La semaine dernière, au pays de Galles, des dizaines de camions appartenant aux houillères ou aux entreprises privées qui continuent d'assurer le transport du charbon avaient été endommagés. Il s'agit d'une nouvelle forme de violence, celle-ci ayant été limitée, *les mois précédents*, aux affrontements entre piquets de grève et forces de l'ordre. D'autre part, les pressions exercées individuellement sur les non-grévistes paraissent se multiplier. Intimidations et menaces sont telles par endroits que certains mineurs affirment, malgré leur volonté de reprendre leur poste, être obligés de rester à la maison pour *la sécurité de* leur famille. Récemment, en Ecosse, le domicile de l'un d'entre eux, qui s'était risqué à reprendre le travail, a été assiégé pendant plusieurs jours par un piquet de grève fort d'une quarantaine de personnes. Dans plusieurs bassins, la direction des charbonnages a dû organiser un service *spécial de ramassage*, avec des bus dont les vitres sont protégées par des grillages, parce que les employés n'osent pas s'aventurer seuls sur le chemin de la mine.

De nouveau, comme d'autres l'avaient fait au début du conflit, des syndicalistes ont entamé une action en justice pour tenter de contraindre leurs dirigeants à organiser enfin une consultation à l'échelon national sur la poursuite de la grève. Cette fois, ce sont deux mineurs du Yorkshire qui ont entamé la procédure dans le fief même de la tendance dure du syndicat et de son président, M. Ar*** Scargill. Ils *veulent* que la NUM se conforme à ses statuts, qui prévoient un vote en cas de grève générale. Ils disent être convaincus qu'une nette majorité se dégagerait *en* faveur d'une reprise du travail. Leur démarche fait écho à la campagne menée par l'un de leurs collègues qui, pendant un mois, a attiré l'atten*tion en entretenant le mystère sur* son identité. Il avait choisi un nom de code, « Silver Birch » (Bouleau argenté), pour essayer de mettre sur pied un mouvement de dissidence au sein de la NUM. Il vient de se découvrir — il ne s'agit pas, comme on l'avait pensé, d'un des membres de l'appareil du syndicat, — mais il n'a pas réussi pour le moment dans son entreprise.

De son côté, M. Ian MacGregor, président de l'administration des charbonnages, vient d'adresser une troisième lettre personnelle à tous les mineurs, mais, pas plus que les premières, celle-ci ne semble devoir provoquer le retour à la mine d'un nombre significatif de grévistes. La situation paraît figée, et l'absence d'une perspective de solution dans un avenir proche paraît être la cause du regain actuel de la tension. Cependant, la direction de la NUM donne des signes d'inquiétude devant un pourrissement possible de la grève, en essayant de gagner la solidarité des autres syndicats, tentative qui a connu déjà quelques échecs auparavant. Les dirigeants de la gauche de la confédération nationale, le TUC, espèrent obtenir des décisions effectives lors du congrès annuel de l'organisation, en septembre. Toutefois, les principaux leaders du TUC, comme la plupart de ceux du Parti travailliste, demeurent très réticents à l'idée d'une « *offensive généralisée* » contre le gouvernement Thatcher sur la base de l'action du Syndicat national des mineurs, qu'ils jugent insuffisam*ment populaire*.

FRANCIS CORNU.

Pologne

HUIT DES ONZE CHEFS DE L'OPPOSITION ONT DÉJA ÉTÉ LIBÉRÉS

Après la libération le mardi 7 août de M. Zbigniew Romaszewski, ancien dirigeant du Comité d'autodéfense sociale (KOR), et celle, mercredi, de M. Andrzej Rozplochowski, ancien responsable de Solidarité à Katowice, seuls trois des onze dirigeants nationaux de l'opposition polonaise qui avaient été arrêtés le 13 décembre 1981 attendent encore, dans la prison Rakowiecka à Varsovie, de bénéficier de la loi d'amnistie. Il s'agit de MM. Jan Rulewski pour Solidarité, Jacek Kuron et Henryk Wujec, pour le KOR.

Au total, selon les chiffres officiels publiés mardi soir, 545 détenus politiques ont déjà été libérés sur les 652 qui doivent bénéficier de l'amnistie avant le 21 août. Les autorités polonaises n'ont pas fait état d'éventuelles redditions de clandestins, qui peuvent bénéficier de l'amnistie à certaines conditions. M. Romaszewski a estimé mardi à sa sortie de prison que ces conditions étaient inacceptables pour les militants *clandestins*.

L'un d'entre eux, ancien membre de la direction régionale de Solidarité de Gdansk, M. Alexander Hall, a été arrêté lundi. M. Hall avait appelé M. Lech Walesa pour lui dire qu'il était rentré chez lui mais qu'il n'avait pas l'intention de se rendre. La police est arrivée chez lui quelques minutes plus tard. D'autre part, M. Walesa a lancé un appel à l'Organisation internationale du travail afin que tout soit fait pour obtenir la libération de deux responsables de Solidarité, MM. *Bogdan Lis* et Piotr Mierzewski, accusés de « *haute trahison* » et exclus de l'amnistie. Il a souhaité que l'anniversaire de la signature des accords de Gdansk, le 14 août, soit célébré « *de telle façon qu'il n'y ait ni interpellations, ni arrestations* ». « *Il ne faut pas qu'au bout d'un mois les prisons se remplissent à nouveau* », a ajouté M. Walesa. — *(AFP.)*

URSS

UNE CINQUANTAINE DE DISSIDENTS INTERPELLÉS A MOSCOU

Moscou *(AFP)*. — Une cinquantaine de dissidents favorables au dialogue entre l'Union soviétique et les Etats-Unis ont été interpellés, mercredi 8 août, à Moscou, a-t-on appris, jeudi, de source dissidente.

Des membres du groupe Pour l'établissement de la confiance entre l'URSS et les Etats-Unis et de nombreux jeunes désireux d'adhérer au groupe s'étaient réunis dans un appartement du centre de la capitale, selon Vladimir Brodsky, l'un des fondateurs du groupe. Une rapide intervention de la police a empêché la tenue de la réunion, a-t-il précisé.

Les dissidents ont été conduits dans des postes de police, mais certains ont été relâchés après interrogatoire, a indiqué M. Brodsky, qui a ajouté ignorer le nombre de personnes encore détenues. Deux d'entre elles, Kiril Popov et Alexandre Roubtchenko, ont été menacées par la police, a-t-il dit, d'être internées dans des hôpitaux psychiatriques.

La plupart des membres fondateurs de ce groupe non officiel, créé en juin 1982, sont en prison, en assignation à résidence ou internés dans des établissements psychiatriques.





ASIE

DIX-HUIT PAYS DE L'ASIE ET DU PACIFIQUE SE PRONONCENT POUR LA DÉNUCLÉARISATION DE LA RÉGION

Réunis le 8 août à Port-Moresby (Papouasie-Nouvelle-Guinée), les représentants de dix-huit pays d'Asie et du Pacifique membres du Commonwealth se sont prononcés pour la création d'une zone dénucléarisée dans le Pacifique, en condamnant les essais nucléaires français et en s'opposant à l'immersion des déchets nucléaires français dans l'océan. Dans son discours d'ouverture, le premier ministre de Papouasie-Nouvelles-Guinée, M. Michael Somare, s'est félicité de la décision du gouvernement travailliste néo-zélandais, issu des élections du 14 juillet, d'interdire l'accès des eaux territoriales aux navires américains à propulsion nucléaire ou porteurs d'engins nucléaires.

Le premier ministre australien, M. Bob Hawke, également travailliste, a estimé lors d'une conférence de presse que la dénucléarisation du Sud-Pacifique était réalisable, même si un tel objectif ne pouvait être atteint immédiatement.

Le chef du gouvernement australien a, d'autre part, précisé qu'il comprenait la position française à l'égard de la Nouvelle-Calédonie, après ses entretiens l'année dernière à Paris avec le président Mitterrand. Il a estimé que la situation de ce territoire n'est pas à strictement parler de type colonial. – *(AFP, Reuter.)*

M. Mitterrand et le prince Sihanouk se verront deux fois par an

M. Mitterrand et le prince Norodom Sihanouk ont décidé de resserrer leurs liens. Ils sont convenus, lors de l'entretien qu'ils ont eu mercredi 8 août à l'Élysée, de se rencontrer désormais deux fois par an et dès cette année. Le président du gouvernement de coalition du Kampuchéa démocratique prévoit de revenir à Paris pour revoir le chef de l'État, à l'automne, après l'assemblée générale des Nations unies. Le prince Sihanouk, qui était reçu jeudi par M. Régis Debray, conseiller diplomatique de M. Mitterrand, quitte Paris en fin de semaine pour une tournée européenne.

A l'issue de son entretien avec le président de la République, l'ancien chef d'État cambodgien a réaffirmé qu'il n'avait sollicité aucune aide militaire de la France, mais « *une aide politique et diplomatique pour obtenir la paix en faveur du peuple cambodgien avec le retour à l'indépendance* ». « *Je sais*, a-t-il ajouté, *que si nous demandions une aide militaire à la France, elle serait très embarrassée, car elle ne pourrait pas nous la donner.* » En revanche, dans la recherche d'une solution, « *la France est un magnifique pont entre les deux parties* », a encore déclaré le prince Sihanouk.

Dans son allocution prononcée lors du dîner offert en son honneur par M. Claude Cheysson, le dirigeant cambodgien a estimé qu'il n'est « *pas douteux* » que la France soit « *appelée à jouer un rôle de plus en plus important dans la recherche d'une juste solution au problème cambodgien* ». Pour sa part, le ministre des relations extérieures a réaffirmé la position de la France qui ne reconnaîtra pas au Cambodge « *un gouvernement imposé de l'étranger* ». « *Peut-être la présence, l'autorité que nous avons dans le monde pourront-elles vous servir* », a-t-il ajouté.

A propos de l'incident meurtrier entre les partisans du prince Sihanouk et des Khmers rouges survenu au début de juillet (*le Monde* du 2 août), le président du Kampuchéa démocratique a estimé qu'un tel affrontement « *ne remet pas en cause l'unité du front antivietnamien* ». « *Le danger de vietnamisation du Cambodge est tel que nous devons surmonter à tout prix nos différends... La coalition se doit de poursuivre son renforcement* », a souligné le prince.

Sri-Lanka

Les affrontements continuent entre militants tamouls et forces de l'ordre

Les affrontements ont continué mercredi entre séparatistes tamouls et forces de l'ordre. L'un des incidents les plus graves s'est produit dans le centre de Jaffna (nord du Sri-Lanka, région à majorité tamoule) à la suite de l'attaque d'une banque par un groupe d'une centaine de guérilleros. Ces derniers, rapportent des sources non officielles mais dignes de foi, ont été pris en embuscade par les forces de sécurité et pratiquement tous auraient péri. Trois civils ont également été tués. Les autorités confirment que la police a ouvert le feu mais ne donnent pas de chiffres de victimes.

Un commissariat a, d'autre part, été attaqué dans la même région. Quatre policiers auraient été tués par l'explosion de grenades.

La localité côtière de Valvettiturai, enfin, a été bombardée par la marine en représailles contre une embuscade montée deux jours plus tôt par des séparatistes et qui avait fait plusieurs morts. Les sources gouvernementales admettent que l'opération a bien eu lieu et a détruit de nombreuses habitations, laissant deux mille familles sans abris, mais ne font pas état de victimes. Un dirigeant tamoul, considéré comme modéré, rapporte, pour sa part, que le bombardement a fait soixante-neuf morts. Une information du *Times of India*, qui avançait le chiffre de cent dix morts, a été démentie à Colombo.

A New-Delhi, M. R. M. Mirdha, ministre d'Etat indien pour les affaires étrangères, s'est déclaré « *gravement préoccupé* » par la situation. Il a réitéré l'opposition du gouvernement indien « *à toute forme de violence* », mais a regretté que des « *dirigeants responsables* » du Sri-Lanka continuent à accuser l'Inde de soutenir les militants tamouls. – *(AP, UPI, AFP.)*

AFRIQUE

République Sud-Africaine

« LA MÈRE DE SOWETO »

L'épouse du premier ministre sud-africain s'est rendue, mercredi 8 août, à Soweto, à l'invitation du maire de la grande « *township* » noire de Johannesburg, M. Tshabalala. Sous la protection d'un important cordon de sécurité, notamment de policiers accompagnés de chiens, Mme Botha a visité deux écoles et un centre de handicapés avant d'aller dîner chez le maire de la cité-dortoir, lequel est un millionnaire noir élu, en 1983, avec 10,7 % des suffrages, la plupart des électeurs ayant boycotté le scrutin.

Mme Botha, dont la visite a été qualifiée de « *bonne volonté* », a été présentée comme la « *mère de Soweto* » par M. Tshabalala à la centaine de Noirs venus l'accueillir. La visite s'est passée sans incident, les Sowetains ayant apparemment choisi de l'ignorer. – *(Reuter, UPI.)*

A TRAVERS LE MONDE

Afghanistan

- DEUX PRISONNIERS SOVIÉTIQUES REGAGNENT L'URSS. – Deux soldats soviétiques, qui avaient été internés en Suisse pour une période de deux ans après avoir été fait prisonniers par la résistance en Afghanistan, sont rentrés le 8 août en Union soviétique à bord d'un vol régulier de Aéroflot. Cinq des onze soldats soviétiques à avoir « transité » par le pénitencier militaire de Zugerberg, non loin de Zurich, sont encore internés. – *(AP.)*

Angola

- LA GUERRE CONTRE L'UNITA. – L'agence angolaise de presse ANGOP a annoncé, mercredi 8 août, que les forces gouvernementales avaient tué cinquante rebelles de l'UNITA, alors qu'ils tentaient de s'infiltrer dans la région de Lucala, à quelque 250 kilomètres à l'est de la capitale angolaise. Luanda accuse l'UNITA d'avoir tué quarante-trois civils au cours de cette « *attaque manquée* ». De son côté, un porte-parole à Lisbonne de M. Savimbi a affirmé que l'UNITA avait tué deux cent dix-huit soldats angolais, treize Cubains et deux Soviétiques au cours d'engagements entre le 30 juillet et le 7 août. – *(AFP, Reuter.)*

Israël

- CRÉATION D'UNE NOUVELLE IMPLANTATION. – Une nouvelle implantation israélienne a été créée dans le plus grand secret, mercredi soir 8 août, en plein cœur de la ville palestinienne de Hébron (45 000 habitants), en Cisjordanie occupée. Selon la télévision israélienne, sept caravanes ont été acheminées sur un site appelé Tel-Roumeida, non loin du vieux cimetière juif de la ville, après que les colons eurent reçu le feu vert du ministre israélien de la défense, M. Moshé Arens. La création de ce nouveau quartier juif en plein cœur de Hébron est due à l'initiative du comité pour la restauration du quartier juif de Hébron, soutenu par le ministre de la recherche et des sciences, M. Youval Neeman (Tehya, extrême droite nationaliste). Mardi, trois cents militants nationalistes religieux, barangués par les rabbins Kahana, Waldman et Levinger, avaient appelé à l'accroissement du peuplement juif de Hébron. A la suite de ce meeting, des livres sacrés profanés la semaine dernière par des inconnus avaient été enterrés dans le vieux cimetière juif de Hébron, non loin de l'endroit où a surgi, mercredi soir, le nouvelle implantation israélienne. – *(AFP.)*

Maroc

- PRIVATISATION DU TRANSPORT URBAIN. – Le roi a annoncé la création prochaine de sociétés privées de transport urbain, « *Il faut choisir entre la liberté, et donc l'ouverture à la concurrence, ou la suppression de cette liberté avec un parti unique et l'Etat omniprésent* », a déclaré mardi 7 août le roi Hassan II. Le souverain a tenu à rappeler les limites de la privatisation progressive en promettant « *de mener cette expérience, tout en sachant que le législateur a toute latitude d'y mettre fin à tout moment* ». Récemment, Hassan II avait opté pour la privatisation du secteur de la conserve et de la pêche, qui dépendait jusque-là de l'OCE (Office de commercialisation et d'exportation), opérant sous le contrôle de l'État. – *(A.P.)*

Pakistan

- DEUX EXÉCUTIONS. – Deux sympathisants du Parti du peuple pakistanais (interdit) de l'ancien premier ministre Zulfikar Ali Bhutto ont été pendus le lundi 6 août à Lahore. Idrees Tooti, 21 ans, et Usman Ghani, 20 ans, avaient été condamnés à mort par un tribunal militaire pour le meurtre d'un agent de police, en décembre 1982. Ils étaient accusés, de même qu'un complice qui doit être pendu jeudi prochain, de faire partie du groupe terroriste Al-Zulfikar, dirigé depuis Kaboul par les deux fils de l'ancien premier ministre. – *(AFP.)*

RDA

- UN ÉCHEC POUR GREENPEACE. – Le Sirius, navire du mouvement international de protection de l'environnement Greenpeace, parti le dimanche 5 août du nord de la République fédérale et qui se dirigeait vers Rostock, en RDA, a renoncé à accoster dans ce port, les autorités est-allemandes ne lui ayant pas accordé d'autorisation. Cette escale avait pour but d'attirer l'attention de la RDA sur la campagne menée par l'organisation contre les essais nucléaires pratiqués par l'URSS, les Etats-Unis, la France et la Grande-Bretagne. – *(AFP.)*

Uruguay

- LE BOYCOTTAGE DU PARTI « BLANCO ». – Le Parti « blanco » (national), la principale formation de l'opposition uruguayenne, a rejeté, le mardi 7 août, l'accord conclu la semaine dernière entre le gouvernement de Montevideo et les autres partis politiques sur la préparation des élections générales de novembre prochain. Il a justifié sa décision par le fait que son président, M. Wilson Ferreira Aldunate, était toujours en prison, mais n'a pas exclu de participer au scrutin. – *(Reuter.)*

Le Monde

politique

La « bataille du référendum »

Bas les masques

Les choses vont toujours mieux en le disant : M. Charles Pasqua, en affirmant que *« tout référendum pour lequel le pouvoir aura besoin de l'aval du Sénat lui sera refusé »*, le démontre. Les centristes — notamment MM. Jean Lecanuet et Adolphe Chauvin — avaient déjà juré que, en tout état de cause, le projet de référendum actuellement en discussion, amendé ou pas, maintenant ou plus tard, ne recueillerait jamais leur aval. De leur côté, les sénateurs RI, rejoignant là aussi leurs collègues de l'UDF, ne cachent pas que la voie du Congrès (Assemblée et Sénat réunis) n'aurait pas été plus propice pour réviser la Constitution dans le sens envisagé par le président de la République, puisque le Sénat aurait refusé à celui-ci la majorité, nécessaire, des trois cinquièmes des parlementaires.

Le président du groupe RPR du Sénat, qui a pourtant rappelé l'attachement de ses amis, par *« filiation naturelle »*, à la procédure référendaire, va plus loin : ni ce référendum-ci ni un autre. Les socialistes, explique M. Pasqua, sont comme des *« hannetons dans un bocal »* et se comportent *« comme des enfants qui marchent la nuit en sifflant pour se donner du courage »*. L'opposition, ajoute-t-il, n'a ni à soulever le couvercle du bocal ni à fournir les torches électriques.

Un autre référendum ? Nul n'ignore, en effet, que le projet de ramener de sept ans à cinq ans la durée du mandat présidentiel avait déjà été voté, sous le septennat de Georges Pompidou, par les deux assemblées, en termes identiques (le président de la République avait alors renoncé à le soumettre au Congrès, sachant qu'il n'y obtiendrait pas la majorité des trois cinquièmes). Ce texte — conservé dans le *« congélateur de l'Elysée »*, selon l'expression de M. Dailly — pourrait, bien sûr, être soumis maintenant au Congrès. Il pourrait, aussi, et surtout, faire l'objet d'un référendum. En outre, il est d'autres sujets pour lesquels l'aval parlementaire ne serait pas nécessaire au chef de l'État pour interroger directement les Français : un projet de traité d'union européenne, par exemple, supputent certains sénateurs.

Ces deux jours de débats ont, en tout cas, permis de faire tomber certains masques. Non au *« référendum-plébiscite »* ; non au référendum qui permettrait éventuellement d'autres référendums ; non au référendum qui en cacherait un autre. Bref, non, quoi qu'il arrive ! M. Robert Badinter, dans ces conditions, ne pouvait plus que regretter ce *« non catégorique, définitif et réitéré »*.

La majorité sénatoriale, devenue porte-parole de l'opposition nationale, n'a cessé d'expliquer que, pour en appeler au suffrage populaire, il n'y a qu'une solution : la dissolution de l'Assemblée.

Dans l'hémicycle du palais du Luxembourg, alors que M. Robert Badinter s'est contenté de souligner les contradictions de l'attitude de la majorité sénatoriale, les sénateurs socialistes ont plutôt mis l'accent sur le risque que la radicalisation de leurs collègues ferait courir au crédit de l'institution. Le groupe socialiste du Sénat a aussi cherché une nouvelle conception de son rôle. La montée au créneau de M. Marcel Debarge, membre du secrétariat national du PS, n'a pas toujours convaincu ses collègues, moins enclins à ses discours, réservés d'ordinaire aux réunions publiques. Pas toujours favorables non plus à des reproches nominaux comme celui du même M. Debarge critiquant la présidence de M. Alain Poher pendant la discussion générale, qui, selon lui, *« n'en a pas été une »*.

Si le débat dans l'hémicycle a été vif, parfois même dur, en revanche, les participants à la conférence des présidents chargés d'organiser la suite des travaux à la Haute Assemblée ont constaté une détente du climat. Les sénateurs se retrouveront donc le 22 août pour examiner — et amender — les deux textes relatifs aux limites d'âge des fonctionnaires et des magistrats. La seconde lecture du projet de loi sur la presse est, elle, prévue pour une durée de deux jours, les 30 et 31 août.

Ce n'est qu'après que la Haute Assemblée pourrait avoir à examiner — si le gouvernement en décide ainsi — le projet de loi constitutionnelle dont les députés commenceront l'examen en séance publique le 23 août. La commission des lois de l'Assemblée nationale est, elle, convoquée pour le mardi 21.

ANNE CHAUSSEBOURG.

Le Sénat a rejeté le projet de révision constitutionnelle

Le débat, engagé mardi matin 7 août, se poursuit mercredi, (lire nos dernières éditions datées 9 août) avec notamment M. Gérard Delfau, (PS, Hérault), qui évoque le « dommage » que le comportement de la majorité sénatoriale *« peut causer à l'institution que nous devons servir »*, dit-il, avant d'assurer que la capacité *« reconnue au Sénat d'infléchir le cours politique tient pour beaucoup à son rayonnement et à sa technicité ; qui ne voit les risques encourus si persiste l'attitude de la majorité sénatoriale ? »*

Après que M. Francis Palmero (Union centriste, Alpes-Maritimes) ait relevé que M. Mitterrand se montre *« plus exigeant que le général de Gaulle qui n'a jamais tenté de s'approprier le domaine de l'article 34 de la Constitution qui réserve au Parlement les garanties fondamentales pour l'exercice des libertés publiques »*, M. Jean-Pierre Cantegrit (Gauche dém., Français de l'étranger) regrette que M. Badinter ait accusé, en commission des lois, le Sénat d'avoir voulu engager le président de la République à violer la Constitution. Le garde des sceaux maintient que la proposition de soumettre à référendum la loi Savary était inconstitutionnelle. Puis M. Jacques Larché (RI, Seine-et-Marne), président de la commission des lois, juge *« inadmissible »* cet argument du garde des sceaux.

M. Marc Bécam (RPR, Finistère) observe que la loi Savary n'existant plus, les libertés publiques ne sont pas menacées et tous les Français ou presque leur étant favorables, pourquoi un référendum ? demande-t-il. M. Jean-Marie Girault (RI, Calvados) considère que le dossier du garde des sceaux est le plus difficile qu'il ait eu à traiter depuis trois ans, car le projet est *« mauvais »*.

M. Marcel Rudloff (Un. cent., Bas-Rhin), explique que le vote de la question préalable s'impose *« même à ceux qui ne rejettent pas une modification ultérieure de la Constitution »*. Avant le texte, il y a le contexte, dit-il.

Ce texte, qui *« révolte la justice n'est, à nos yeux, qu'un bizarre caprice, un piège où la raison trébuche à chaque pas »*, affirme M. Jean Mercier (Gauche dém., Rhône) à qui succède à la tribune M. Lucien Neuwirth (RPR, Loire). *« Vous déplorez le climat détestable qui entoure ce débat, moi aussi,* lance-t-il. *Mais n'est-il pas l'enfant naturel de la lutte des classes et de l'esprit partisan que vous avez érigés en système ? »* A ses yeux, la révision constitutionnelle nécessaire devrait être celle qui permettrait au peuple d'être appelé à se prononcer par référendum sur tout projet concernant les libertés publiques qui n'aurait pas été voté conforme par les deux assemblées, après saisie du Conseil constitutionnel.

M. DE MONTALEMBERT (RPR) : « les véritables experts »

Pour M. Jean-Paul Bataille (RI, Nord) *« Ce n'est pas d'un jeu politique stérile dont la France a besoin »*, mais d'être rassemblée *« sur un projet de salut public »*. Quant à M. Huriet (rattaché administratif à l'union centriste, Meurthe-et-Moselle), il voit dans ce texte *« une tentative dangereuse »* pour permettre au gouvernement et au chef de l'Etat de sortir *« de l'impasse »*.

M. Geoffroy de Montalembert (RPR, Seine-Maritime) regrette que M. Badinter n'ait pas jugé bon de consulter *« les véritables experts »*, c'est-à-dire les membres du comité consultatif constitutionnel dont, en 1958, il était lui-même vice-président. Cette consultation aurait manifesté, assure-t-il, que le projet Savary pouvait bien être soumis à référendum.

M. Adolphe Chauvin, dernier orateur inscrit dans la discussion générale, fait observer au garde des sceaux que la protection des libertés *« c'est la sauvegarde des minorités »*. Aussi s'inquiète-t-il de ce que l'on pourrait *« remettre le sort des libertés au gré des circonstances et des changements de majorité »*. Pour le président du groupe de l'Union centriste et de l'intergroupe UDF, ce projet est *« inamendable »*. Aussi assure-t-il que la question préalable sera déposée *« autant de fois qu'il le faudra »*.

Répondant aux orateurs, M. Robert Badinter explique qu'il attendait de la majorité sénatoriale *« la préoccupation de faire œuvre commune en faveur des libertés publiques » : Je n'ai reçu aucun signal positif »*, note-t-il. Plus que de discussions, il s'agit selon lui de *« réquisitions et mises en accusations »*. En conclusion, il estime que la majorité sénatoriale ne peut évacuer cette question *« grave et simple » : « Faut-il ou non que les Français puissent se prononcer eux-mêmes sur les garanties des libertés publiques » ?*

S'adressant au cours de cette intervention plus particulièrement à M. Jean Lecanuet, dont *« la violence »* des propos et le *« caractère cruellement partisan »*. l'ont surpris tout autant que la citation partielle faite par le président de l'UDF d'un propos de Léon Blum (*le Monde* du 9 août), il déclare : *« Nous serons tous jugés, non pas par l'histoire, mais au trébuchet de nos actes. Vous avez été garde des sceaux, je le suis. On pèsera ce que vous avez fait et j'attends tranquillement le verdict. Un garde des sceaux qui s'accommode de la loi anti-casseurs et de la cour de sûreté de l'Etat après avoir voté contre elle sera jugé. »* A la reprise de la séance de nuit, M. Lecanuet lui répond que, siégeant au Parlement depuis 1961, il n'a jamais entendu *« un seul ministre se comparer à ses prédécesseurs pour tenter de se flatter soi-même »*. Le sénateur de la Seine-Maritime ajoute : *« Je ne sais pas comment l'histoire jugera, mais moi, je n'ai pas ouvert les prisons aux voyous. »*

M. Etienne Dailly (Gauche démocratique, Seine-et-Marne) défend, au nom de la commission des lois, dont il est le rapporteur, la question préalable, dont l'objet est de décider qu'il n'y a pas lieu de poursuivre la délibération et dont l'adoption équivaut à un rejet du texte. Il réaffirme que la majorité sénatoriale juge le texte « dangereux » parce qu'on veut faire croire qu'il donnerait au pays des libertés nouvelles, alors qu'il s'agit d'appui au président de la République et à ses successeurs la possibilité de consulter le peuple français, s'ils le jugent utile ou conforme à l'intérêt du pays, sur les *« grandes questions »* qui se rattachent aux libertés publiques, c'est-à-dire, selon M. Dailly *« sur n'importe quoi et n'importe quand »*.

Faisant part de la satisfaction suscitée par le retrait du projet Savary, il déclare : *« Le président de la République a dit que le nouveau projet serait discuté selon les procédures habituelles. Alors, pourquoi ce référendum ? Je ne pense pas que le chef de l'Etat imaginerait un texte qui poserait de graves problèmes de conscience aux Français. »*

S'exprimant contre la question préalable, M. André Méric (Haute-Garonne), président du groupe socialiste, *« convaincu que ses collègues du centre et de la droite continuent à faire de l'opposition pour l'opposition »*, explique, à propos des questions posées par M. Dailly sur le financement d'une campagne de publicité en faveur du référendum, que les socialistes, avec 267 députés et 68 sénateurs *« sont capables de prélever sur leur indemnité de quoi financer cette campagne »*.

M. MÉRIC (PS) : « les deux écoles dans une seule institution »

A propos de l'enseignement, M. Méric observe : *« Si l'on a débattu trois ans sur le projet Savary, c'était bien pour ne pas escamoter le débat ! » « Nous avons cherché,* ajoute-t-il, *et nous continuerons à chercher, à mettre les deux écoles dans une seule institution. »* Il estime que la majorité sénatoriale *« s'oppose à l'idée que la liberté puisse connaître de nouveaux champs d'application, en raison de son aversion pour ceux qui ont la responsabilité des affaires depuis 1981 et pour le socialisme démocratique et humaniste »*.

Pour M. Larché, le débat ne porte pas sur les libertés, mais, bien, sur l'accroissement des compétences du président de la République. Il juge *« inadmissible »* la hâte mise à délibérer d'une telle question.

Le début de l'ultime intervention de M. Badinter est marqué par un dialogue assez vif qui l'oppose à M. Fourcade. L'ancien ministre estime que certaines dispositions du projet de loi Savary touchaient à l'organisation des pouvoirs publics et étaient donc susceptibles d'être soumises au référendum. M. Badinter maintient, lui, que le financement de l'enseignement ne peut entrer dans le cadre de l'article 11 de la Constitution.

Puis le garde des sceaux explique que le sénat ne possède qu'une *« clé »*, celle de la réforme constitutionnelle, et que le débat actuel constitue une *« grande première »*. Le contrôle de la constitutionnalité du référendum n'existe pas *« encore »*, ajoute-t-il. A l'argument de la *« dangerosité »* de la révision proposée, il oppose la question suivante : *« Imagine-t-on un président de la République, un gouvernement, une majorité parlementaire d'accord pour demander au peuple d'exercer une restriction de ses libertés ? Est-ce là un argument sérieux ? Si le risque en existait réellement, la Constitution elle-même ne serait plus un rempart ! »*. Pour M. Badinter, la cause est entendue, la « dangerosité » aux yeux de la majorité sénatoriale, *« c'est que le peuple français soit appelé à se prononcer sur la garantie des libertés »*.

A. Ch.

L'ANALYSE DU SCRUTIN

La question préalable au projet de loi constitutionnelle a été adoptée par 207 voix contre 106, sur 314 votants.

ONT VOTÉ POUR : 70 (sur 71) membres de l'Union centriste ; 59 (sur 59) RPR ; 48 (sur 49) RI ; 1 membre du Rassemblement démocratique sur 15 (M. Pierre Jeambrun) ; 24 (sur 26) membres de la Gauche démocratique ; 5 non-inscrits (sur 5).

ON VOTÉ CONTRE : 68 PS (sur 68) ; 24 PC (sur 24) ; 13 membres du Rassemblement démocratique ; 1 membre de la Gauche démocratique (M. Josy Moinet).

M. Edouard Bonnefous (Gauche démocratique) était en congé ; M. Louis Brives (Rassemblement démocratique) s'est abstenu ; MM. Alain Poher (Union centriste), président du Sénat, et Pierre-Christian Taittinger (RI), qui présidaient la séance, n'ont pas pris part au vote.

Les citoyens enchaînés par les notables

(Suite de la première page.)

Désigné par un suffrage de notables d'un type sénatorial, le président de 1962 était désavoué par les deux Chambres du Parlement : celle recrutée par le même mécanisme, et celle issue du suffrage universel, qui incarnait seule en ce temps là la souveraineté nationale aux termes de l'article 3 de la Constitution.

Tout était changé en 1969, où le président élu par les citoyens l'incarnait aussi, et où la majorité des députés était d'accord avec lui. Déjà peu compatible avec la logique du texte de 1958, le droit de veto du Sénat sur toute révision constitutionnelle est certainement contraire à la logique du texte postérieur à la révision de 1962. La lettre ancienne n'est plus conforme à l'esprit nouveau.

S'il parvient à bloquer le référendum projeté par le président de la République, le Sénat ne pourra pas empêcher que des juristes posent de tels problèmes. Une assemblée si éloignée du suffrage populaire n'a pas intérêt à interdire aux citoyens de s'exprimer quand ils le souhaitent. Elle ne peut conserver un prestige moral qu'en faisant preuve de la plus grande sagesse. En oubliant cette règle qu'ils avaient appliquée dans la dernière décennie, les sénateurs soulèveraient nécessairement des questions de légitimité, toujours fatales aux institutions qui en manquent. L'évolution des monarchies constitutionnelles vers le régime parlementaire a montré que les textes ne résistent pas indéfiniment à leur contradiction avec la souveraineté nationale, quand celle-ci fait l'objet d'un consensus.

∴

La bataille engagée entre les élus des notables et ceux des citoyens va connaître de belles péripéties dans les semaines qui viennent. Le président de la République n'a pas intérêt à en précipiter l'issue. Il a déjà de bonnes cartes en main. Mais il ne recevra l'atout décisif qu'une fois un accord sur l'école conclu entre le gouvernement socialiste et les représentants de l'enseignement privé. Alors, François Mitterrand pourra mettre l'opposition au pied du mur : soit en choisissant le référendum direct sur la base de l'article 11 réclamé par les sénateurs ; soit en leur imposant le référendum constitutionnel qu'ils refusent.

La première démarche serait la meilleure du point de vue politique. Nul ne pourrait critiquer le chef de l'Etat de ne pas se montrer plus royaliste que le roi, en engageant une procédure proclamée régulière par la Haute Assemblée, qui s'était montrée si sourcilleuse en 1962. Du même coup, il créerait sans révision formelle une coutume autorisant désormais le président de la République à consulter les Français par la même voie sur les principes fondamentaux des libertés publiques. Il permettrait aussi à ses successeurs de recourir à l'article 11 pour réformer la Constitution, malgré les principes juridiques, si l'intérêt de la nation l'exigeait, comme en 1962. Un philosophe grec eût aimé que Némésis puisse ainsi frapper les sénateurs qui l'auraient défiée.

La seconde démarche serait plus conforme au respect de la Constitution, mais plus hasardeuse. Elle supposerait que le président consulte le Conseil constitutionnel, afin de lui faire proclamer que l'article 11 interdit en sa forme actuelle de procéder au référendum réclamé par les sénateurs. Alors ceux-ci pourraient difficilement refuser de procéder au référendum de révision. On peut être sûr qu'ils multiplieraient les obstacles et les délais avant de céder, cependant. Rien ne garantit d'ailleurs qu'ils ne maintiendraient pas leur « niet », même contre l'évidence.

En tout cas, le Conseil constitutionnel ne pourrait pas refuser une telle consultation. La chose ne paraît guère discutable en face d'une démarche directe de l'Elysée, fondée sur l'article 5. Dire que « le président de la République veille au respect de la Constitution », c'est impliquer pour lui le droit de prendre tous les avis qu'il juge indispensables, et naturellement celui de l'organisme chargé du contrôle de la constitutionnalité.

Mais le chef de l'Etat peut laisser au gouvernement le soin d'une initiative de ce genre. Dans ce domaine, il existe en effet un texte précis, celui de l'article 46 de l'ordonnance organique sur le Conseil constitutionnel, disposant qu'il *« est consulté par le gouvernement sur l'organisation des opérations du référendum »*. La formule est si vague qu'*« on ne peut exclure que le Conseil constitutionnel soit interrogé sur la constitutionnalité du référendum lui-même »*, lit-on dans le meilleur ouvrage qui commente le texte de la Constitution (1).

Comment le Conseil se déroberait-il en face d'une telle question, alors qu'il ne l'a pas fait voici vingt-deux ans ? Car il a été consulté sur le projet de référendum d'octobre 1962. Dans des conditions mystérieuses, mais avec un résultat certain. Il a répondu en concluant à l'inconstitutionnalité, cette position ayant été prise par sept voix contre deux et une abstention (le président Coty siégeait alors avec les neuf membres nommés). Ce fait et ces précisions ont été alors communiqués à l'Assemblée nationale par Paul Reynaud, enregistrés par l'*Année politique* du millésime (2) et confirmés ensuite par Léon Noël, qui était président du Conseil constitutionnel en ce temps-là (3). La publication de cet avis serait une bonne introduction à la mise en train de la seconde stratégie envisagée pour que les citoyens ne puissent pas rester enchaînés par le veto des notables.

MAURICE DUVERGER.

(1) *La Constitution de la République française*, sous la direction de François Luchaire et Gérard Conac, 1980, page 289.

(2) *Année politique* 1962, page 107.

(3) Léon Noël, *De Gaulle et les débuts de la Vᵉ République*, 1976, pages 201 et suivantes.

Un garde des sceaux frustré

M. Robert Badinter n'est jamais meilleur que lorsqu'il lui faut convaincre un auditoire. Les combats gagnés ou perdus d'avance ne l'intéressent pas. Il y est en tout cas moins à l'aise. On l'a vu au Sénat au cours de la discussion sur le projet de référendum. Lui, qui peut être brillant et persuasif, a semblé ces jours derniers moins à son affaire que d'habitude.

« Pas convaincant parce que pas convaincu. On sent que ce n'est pas son truc », diagnostiquait mercredi dans les couloirs le président de la commission des lois, M. Jacques Larché (RI). Pas convaincu ? La question méritait d'être posée à l'intéressé. Après tout, cette réforme permettrait, dans l'absolu, de renvoyer les immigrés chez eux et de satisfaire le plus légalement du monde d'autres *« pulsions collectives »* (l'expression est de M. Jean Lecanuet). Personne ne pourrait rien y redire, puisque le peuple souverain l'aurait décidé.

Renseignements pris, M. Badinter n'a pas d'états d'âme. En aurait-il eu que la décision du gouvernement d'amender le projet, de manière à rendre obligatoire l'avis préalable du Conseil constitutionnel en cas de référendum, aurait dissipé ses doutes. En bon juriste qu'il est, le garde des sceaux sait qu'un pouvoir sans contrepoids est lourd de menaces pour les libertés. Voilà pourquoi il tient tant à cet amendement, dont il a étudié plusieurs versions et dont les sénateurs auraient eu la primeur si le débat n'avait pas tourné court.

De cette question — la seule qui compte à ses yeux — M. Badinter aurait aimé débattre. Hélas ! En refusant d'examiner le projet plus avant, les sénateurs l'ont frustré d'une de ces discussions juridiques qu'il affectionne et dans lesquelles il excelle.

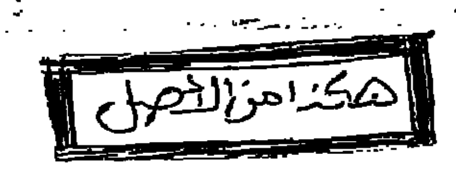
A quoi songeait le garde des sceaux en voyant les débats cheminer ainsi jusqu'à leur terme prévisible ? Aux contraintes de la politique politicienne ? Au code pénal auquel il avait décidé de consacrer l'été et qui, une fois de plus, attendra ? A la vanité des efforts déployés par lui pour ébranler une opposition, décidée quoi qu'il dise, quoi qu'il fasse, à ne rien entendre ?

A cela peut-être, mais aussi à Léon Blum qui l'accompagne dans ses pensées, confie-t-il, chaque fois que ses fonctions le ramènent au Sénat. C'était en juin 1937. Le Front populaire, déjà mal en point, se heurtait après une navette infructueuse entre les deux Chambres à l'hostilité des sénateurs. De guerre lasse, Léon Blum remit sa démission. L'union de la gauche de l'époque avait vécu. Le Sénat lui avait porté le coup fatal.

Mercredi, M. Badinter semblait avoir trouvé en M. Lecanuet son Joseph Caillaux, celui qui au palais du Luxembourg, orchestra la chute de Blum. Il en a fait sa cible favorite, peut-être parce que l'ancien garde des sceaux l'avait titillé la veille à propos de libertés que M. Badinter se vante d'avoir restaurées et sur lesquelles il est particulièrement chatouilleux. Il n'y a qu'à voir ce que j'ai fait moi et ce qu'il a fait lui, a-t-il déclaré en substance.

C'est tout vu. On doit à M. Badinter l'abolition de la peine de mort, la suppression de la Cour de sûreté de l'Etat et l'abrogation de la loi anticasseurs. Il n'entend pas qu'on l'oublie, car c'est son truc, dirait M. Larché, sa bannière et son bouclier. Il les brandit avec d'autant plus de vigueur que le dossier qu'il défend aujourd'hui n'est pas aussi solide. M. Badinter fait son travail. Mais il n'a pas plaidé ce dossier-là avec le même cœur que la suppression de la Cour de sûreté ou l'abolition de la peine capitale.

BERTRAND LE GENDRE.



هكذا من الأصل

Le communiqué officiel du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni le mercredi 8 août au palais de l'Elysée sous la présidence de M. Mitterrand. Au terme des travaux, le communiqué suivant a été diffusé :

● SITUATION INTERNATIONALE

Yougoslavie. – Le ministre des relations extérieures a rendu compte des entretiens qu'il a eus en Yougoslavie du 2 au 5 août.

● BILAN ET PERSPECTIVES DU FONDS INDUSTRIEL DE MODERNISATION

Déjà doté de 10 milliards de francs pour 1983 et 1984, le FIM pourra accorder, en 1984, 1 milliard de francs de prêts supplémentaires en faveur de la modernisation industrielle. – Mme le ministre du redéploiement industriel et du commerce extérieur a présenté une communication relative au fonctionnement du Fonds industriel de modernisation (FIM).

Depuis sa création, il y a dix mois, le FIM, alimenté par une partie des comptes pour le développement industriel (CODEVI), a accordé 5,5 milliards de francs de prêts participatifs et de concours en crédit-bail à plus de mille cinq cents entreprises engagées dans des programmes de modernisation.

Les interventions du FIM ont permis la diffusion de technologies nouvelles dans toutes les branches de l'industrie. Pour les entreprises de moins de cinq cents salariés, soit plus de 80 % des dossiers, les décisions ont été prises au niveau régional. Elles sont intervenues comme prévu dans un délai de huit semaines.

En février 1984, le gouvernement a autorisé le FIM à accorder 2 milliards de francs de prêts supplémentaires dans les pôles de conversion. Compte tenu du succès de la procédure et des prévisions actuelles d'engagements de prêts, il est décidé de majorer à nouveau de 1 milliard de francs l'enveloppe du FIM en 1984. Le total cumulé des dotations affectées au FIM depuis sa création jusqu'à la fin de l'année 1984 s'élèvera ainsi à 11 milliards de francs.

● DÉROULEMENT DU PROGRAMME ARIANE APRÈS LE LANCEMENT D'ARIANE-3

La voie est ouverte au développement commercial des activités spatiales européennes. – Le ministre de la recherche et de la technologie a présenté une communication sur le déroulement du programme Ariane dont les moyens ont été plus que doublés depuis 1981.

Le 4 août 1984, le lanceur européen Ariane a mis en orbite, avec une réussite totale, à partir de la base de Kourou en Guyane, le satellite français Telecom-1 A et le satellite européen ECS-2.

La mise en orbite de Telecom-1 A constitue la première réalisation européenne de services télématiques par satellite.

Le tir mettait en œuvre la nouvelle version du lanceur Ariane-3, dont la performance est supérieure de 50 % à celle de la version précédente Ariane-1. Le déroulement des opérations et la précision de l'orbite obtenue témoignent de la maîtrise atteinte par le Centre national d'études spatiales et par les équipes industrielles françaises et européennes dans un domaine de pointe important pour la modernisation industrielle.

Ce succès était une condition indispensable pour satisfaire les commandes déjà reçues par la société Arianespace, dont le carnet s'élève à plus de 7 milliards de francs, principalement à l'exportation.

Dans un avenir proche, le rythme de lancement depuis Kourou sera accéléré et une nouvelle version du lanceur, Ariane-4, deux fois plus puissante, sera disponible.

Enfin, ont été décidés les premiers travaux du lanceur Ariane-5 qui, dans dix ans, renforcera la percée commerciale des activités spatiales françaises. Parallèlement, des études sont en cours sur l'avion spatial Hermès. Ainsi sera ouverte la voie à l'autonomie de l'Europe en matière de vols et de stations spatiales habitées, sur lesquelles des négociations sont entreprises avec les partenaires européens de la France.

● RÉORGANISATION DU SYSTÈME INFORMATIQUE D'ACCÈS AU DROIT

Améliorer par une meilleure coordination des initiatives publiques et privées le service rendu aux usagers par les banques de données juridiques. – Le secrétaire d'Etat auprès du premier ministre chargé de la fonction publique et des simplifications administratives a présenté une communication sur la modernisation des moyens informatiques permettant de faciliter l'accès au droit.

La modernisation entreprise s'articulera autour des axes suivants :

1) La production sera répartie entre le secteur privé et le secteur public.

Le secteur privé sera encouragé à se regrouper en vue de traiter la jurisprudence des cours et des tribunaux ainsi que la documentation encyclopédique (doctrine, codes annotés...).

Le secteur public relèvera d'un service public de la documentation juridique automatique rattaché à la direction des journaux officiels. Il traitera les lois, règlements, circulaires, ainsi que la jurisprudence du Conseil d'Etat et de la Cour de cassation ;

2) Une société de distribution sera constituée pour la commercialisation de ces produits. La Caisse des dépôts et consignations détiendra la majorité de son capital, auquel participeront également Télésystèmes et les producteurs et utilisateurs associés.

Cette société aura vocation à constituer un guichet unique d'abonnement permettant à tout interrogateur, public ou privé, d'accéder à tout ou partie du système ;

3) Télésystèmes assurera les fonctions techniques d'exploitation sur ordinateur et la télétransmission ;

4) La coordination sera assurée par une commission placée sous l'autorité du comité interministériel pour l'informatique et la bureautique dans l'administration.

APRÈS UNE POLÉMIQUE

Le programme des cérémonies commémoratives du débarquement en Provence est modifié in extremis

Toulon. – A une semaine de la célébration du quarantième anniversaire du débarquement des troupes alliées sur les plages de Provence, le premier ministre, M. Laurent Fabius, a décidé de modifier le programme des cérémonies officielles dont la principale aura lieu à Toulon et non à Cogolin (Var) comme il était prévu à l'origine. Ce changement de dernière minute intervient alors que les invitations lancées par le président de la République et le secrétaire d'État aux anciens combattants, M. Jean Laurain, sont déjà parvenues aux deux mille quatre cents personnes qui doivent prendre part aux manifestations. Il fait suite à une vive polémique déclenchée par les élus locaux de l'opposition qui contestaient le choix de Cogolin, une commune « de l'intérieur » dirigée par une municipalité socialiste. A Toulon, M. Fabius doit prononcer un discours et présider un défilé militaire.

Comme celles du 6 juin, destinées à commémorer le débarquement des Alliés en Normandie, les cérémonies marquant le quarantième anniversaire du débarquement en Provence doivent revêtir une ampleur particulière. Mais en apprenant que la manifestation principale aurait lieu à Cogolin, plusieurs maires d'opposition des communes du littoral varois avaient vivement réagi. Ce choix, selon eux, *« ne correspondait en rien à la réalité historique »* puisque les combats d'août 1944 se sont essentiellement déroulés en quatre points de la côte varoise (Saint-Raphaël-Le Dramont, Sainte-Maxime, Ramatuelle et Cavalaire). C'est à Cogolin, cependant, une commune du golfe de Saint-Tropez dont le centre se situe à 5 kilomètres à l'intérieur des terres, que le général de Lattre de Tassigny, commandant de la première armée française, avait établi son premier PC provi-

De notre correspondant régional

soire de matériel et de carburant. Les autorités avaient justifié leur décision en évoquant, notamment, *« les impératifs de la saison touristique »*. Elles avaient souligné qu'à Cogolin, considéré comme un nœud routier dans ce secteur du littoral varois, *« les troupes disposeraient d'un espace suffisant qu'elles n'auraient pas trouvé ailleurs »*. M. René-Georges Laurin, maire (RPR) de Saint-Raphaël, avait alors annoncé, en accord avec M. François Léotard, député (PR) et maire de Fréjus, qu'une manifestation commémorative distincte serait organisée avec la plupart des élus des communes concernées (tous d'opposition) au Dramont, où débarquèrent, parmi les premiers, les Rangers texans de la 36ᵉ division d'infanterie américaine. Dans un geste d'apaisement, M. Charles Hernu, ministre de la défense, avait récemment officialisé cette cérémonie « bis » en acceptant d'y faire participer un détachement du 21ᵉ RIMA de Fréjus, avec sa musique et son drapeau. Il avait, également, fait savoir qu'il présiderait personnellement une autre manifestation à Cavalaire.

« Décrispation politique »

Tout en se félicitant du choix nouveau de Toulon (1), ville dont le maire est M. Maurice Arreckx (PR), M. Laurin a toutefois dénoncé *« cette volte-face à peine croyable du gouvernement à quelques jours de la célébration officielle »*. M. Léotard s'est étonné, de son côté, *« de la légèreté de cette décision. C'est une gifle magistrale,* a-t-il déclaré, *pour toutes les municipalités qui ont essayé d'organiser des cérémonies dignes de ce nom »*. A la différence du maire de Saint-Raphaël, M. Léotard participera à toutes les cérémonies officielles *« dans un souci de concorde et par respect pour la commémoration du débarquement »*.

M. Fabius, qui doit arriver, par avion, à Hyères au début de la matinée du mercredi 15 août, se rendra tout d'abord au mémorial national du Mont-Faron, au-dessus de Toulon, avant d'inaugurer une exposition à Cogolin et de revenir à Toulon où il prononcera un discours. La suite des cérémonies officielles aura lieu à la nécropole nationale de Rayol-Canadel. M. Patrick Glo, maire socialiste (tendance Mitterrand) de Cogolin et membre du cabinet de M. Paul Quilès, ministre de l'urbanisme, des transports et du logement, s'est refusé à tout commentaire sur le changement de programme intervenu au détriment de sa commune. Il a cependant laissé entendre que la décision de M. Fabius pouvait avoir été prise dans un souci de *« décrispation politique »*.

GUY PORTE.

(1) La prise de Toulon, le 26 août 1944, constituait l'un des objectifs principaux des Alliés mais l'actuelle préfecture du Var n'a pas été concernée par les opérations de débarquement.

● *La mère de M. Fiterman s'est suicidée.* – Mᵐᵉ Laja Rosenblum-Fiterman, mère de M. Charles Fiterman, membre du secrétariat du comité central du PCF, ancien ministre des transports, s'est donné la mort, à l'âge de soixante-dix-neuf ans, le 5 août, en se jetant par une fenêtre de l'hôtel où elle séjournait, à Aix-les-Bains (Savoie). La fille de M. Fiterman, âgée de vingt ans, s'était suicidée le 3 janvier 1983.

les Jeux olympiques

ATHLÉTISME

Pierre Quinon contre vents et Américains

De notre envoyé spécial

Los Angeles. — Dans le fond, ils sont plutôt gentils ces Américains. « *Congratulation, congratulation* ». Comme si on n'y avait été pour quelque chose, pris quelque part, eu quelque mérite. Pierre Quinon, français de France, petit gars de Péage-de-Roussillon, aura bien mérité de la patrie et du journalisme reconnaissant. L'honneur est sauf, l'honneur est restauré depuis qu'à 19 h 45, dans ce Coliseum de Los Angeles, par un bond réussi de 5,75 m, ce beau jeune homme, protopype exportable de *French lover*, a décroché la timbale, ou le jambon, au mât de cocagne olympique.

Un perchiste, enfin, au sommet. Un perchiste français, de ceux-là mêmes dont on louait avec constance le talent et dont on raillait en permanence l'inconstance, présisément. Un de ces perchistes français introuvables, arlésiennes des rendez-vous suprêmes, vedettes des meetings, francs-sauteurs du sport français, trop souvent en avance ou en retard d'exploit.

Le champion sera toujours celui qui honore ses rendez-vous avec la ponctualité prêtée aux gens de qualité. Etre là le premier, quand il faut, où il faut. Pierre Quinon est un champion. Et même olympique, le premier en athlétisme depuis qu'en 1976, Guy Drut avait lui aussi su épouser le juste moment de l'exploit.

Un homme toutes les deux olympiades — encore que celle-ci ne soit pas terminée et que Joseph Mahmoud ait sa chance dans le 3 000 mètres steeple, — c'est trop peu assurément pour fonder une amicale. Mais c'est assez pour démontrer que la défaite n'est point fatalité française, qu'avec un peu d'organisation, d'abord au niveau scolaire, le moindre ne serait pas sûr.

Pierre Quinon est un champion. « *Moi,* disait-il avant, *quand j'entre sur un stade, je veux bouffer tout le monde. Je veux gagner, je veux être champion. Alors je gicle, et advienne que pourra.* » Il peut tout advenir, même le bonheur. Il peut arriver qu'un garçon, dont Jean-Claude Perrin, responsable des perchistes français, disait, avant aussi, qu'il était celui qui possède le plus de qualités de vitesse et de détente, ne doute de rien. Ni de lui-même, ni des hauteurs réputées infranchissables en l'état. Ne le vit-on pas un jour d'août 1983, lors d'un meeting à Cologne, établir un record du monde provisoire (5 m 82) et aussitôt après tenter 6 mètres ? Non par dérision, ou par provocation, non par vanité ou par inconscience, mais tout simplement sur un pari fondamental : « *Je veux être un champion.* »

Impasses

Ce ne fut pas toujours évident, et du jeune garçon venu à cette discipline en 1975, « *séduit par les aventuriers de la perche* », il est arrivé ce qui peut arriver, ce qui arrive aux meilleurs, le zéro pointé, et même le triple zéro. Ainsi, aux derniers championnats du monde, Pierre Quinon, l'homme qui n'avait pas peur du ridicule et des 6 mètres, ne réussit-il même pas la moindre hauteur. Il ne lui fut, à ce moment-là, rien pardonné.

Évident, ce ne l'a pas été davantage, ce mercredi 8 août. Un concours olympique de saut à la perche est une longue patience, une épreuve au long cours, quatre heures celle-ci. Et aussi une fabuleuse partie de poker, ou plutôt de bridge. Il s'agit, au nombre des essais et à la lente ascension de la barre, de bluffer l'adversaire, de jongler avec lui comme avec les chiffres, de faire des impasses sur les hauteurs inutiles, de thésauriser sur ses propres forces. De ce point de vue, Pierre Quinon a su parfaitement mener son concours, se ménager, malgré une jambe blessée, faire les bons choix.

Dans ce concours commencé à des hauteurs subalternes, si l'on peut dire, un malheureux 5,10 mètres, il fallait d'abord laisser se faire l'écrémage, le tri. Il se fit, et très vite, dans le sens prévisible. Huit éliminés à 5,55 mètres, y compris le Français Serge Ferreira, athlète surdoué et personnage fragile, en fâcherie définitive avec la barre dès 5,30 mètres. Quatre survivants, quatre as, quatre pour un poker d'as, quatre pour quatre médailles. L'affaire avait tourné à un match à deux pays et quatre perches, un match Etats-Unis - France.

D'un côté, à la maison, les deux Américains, Ear Bell et surtout Mike Tully, un « vieux » et redoutable gaillard : vingt-huit ans, 1,90 mètre, considéré tout à la fois comme le chéri de ces dames et comme le plus doué des perchistes du pays. Mike Tully, privé de Jeux à Moscou et auteur, il y a quelques semaines, d'un 5,82 mètres, n'avait pas, mercredi, l'esprit à la bagatelle.

En face, les deux Français, Pierre Quinon bien sûr, et Thierry Vigneron, 5,85 m en salle, trapéziste d'élite, capable des plus grands *exploits et sujet aux plus constantes* frayeurs. Thierry Vigneron est de ceux qui ne vivent plus une semaine avant l'heure et probablement une semaine après, un grand artiste dévoré par le trac et mortifié par les regrets.

Bluff

Ce fut lui pourtant et l'Américain Bell qui tinrent longtemps la corde, 5,60 m d'entrée, le podium vu de haut. Pierre Quinon, lui, musardait, 5,45 m à la deuxième tentative et échec à 5,65 m, au premier essai. Rien de flamboyant donc, trois sauts, deux échecs. Et pourtant, c'est à cet instant précis que le bluff vainqueur s'opéra. Les perchistes *sont gens curieux qui, dans l'incapa*cité provisoire de franchir une hauteur, s'imposent un échelon supérieur, comme un pari, un défi ou une provocation.

Pierre Quinon, en conservant ses deux essais supplémentaires pour tenter 5,70 m, faute de réussir 5,65 m, allait ramasser la mise. 5,70 m au premier essai, et dans la foulée 5,75 m, également d'entrée. Les autres étaient lâchés, et ils le savaient. Earl Bell et Thierry Vigneron trois fois recalés à 5,70 m, et à égalité parfaite d'essais, se partageraient la médaille de bronze, le beau Mike Tully, qui avait dû s'y prendre à trois fois pour s'envoler à 5,65 mètres, était condamné à l'exploit, 5,80 mètres ou rien, enfin presque la médaille d'argent. A l'impossible nul n'est tenu. Même un Californien en Californie. Trois fois, dans le vent trouble-saut de cette soirée, Mike Tully passa sous la barre, déjà résigné, saisi de crampes, dira-t-il. Pierre Quinon aussi, échouant à une hauteur devenue inaccessible dans ces conditions *atmosphériques. Il n'importe.* Il avait gagné.

En l'absence des gens de l'Est et notamment du Soviétique Bubka, recordman du monde (5,90 mètres), dira-t-on ? *Peut-être.* Tant pis ou bien tant mieux. On ne refera pas en tout cas l'histoire d'un concours. Pas plus qu'on ne l'avait faite à Moscou.

Et puis, à toute chose, boycottage est bon. Il nous a valu ce mercredi, un autre bonheur : la première médaille d'or jamais gagné par une athlète africaine aux Jeux. Une petite Marocaine, Nawal El Moutawakil, vingt-deux ans, a illuminé cette journée en venant gagner, comme Allemande de l'Est, le 400 mètres haies féminin. Rien ne dit d'ailleurs que qui que ce soit aurait pu battre cette gamine transcendée, cette merveilleuse enfant de Casablanca, partie comme une folle dans cette épreuve et arrivée comme une reine. Il y aurait fallu en tout cas améliorer le record du monde pour la réduire à merci, cette petite, parvenue à seulement 6/10 de seconde de ce record. Toute seule, du début à la fin, incapable après de se remémorer la course. « *Je ne me rappelle pas comment cela s'est passé, excusez-moi.* » Mais on s'en souviendra pour elle, pour cette fille d'Islam menue, bouleversée, disant : « *Gagner pour une femme arabe, c'est vraiment quelque chose. Pour toutes les autres femmes arabes. Cela leur donnera une chance de faire du sport.* »

Et plus que cela. Le Maroc, qui n'avait pas obtenu de médaille olympique depuis vingt-cinq ans, pavoise ce soir. Et, Nawal El Moutawakil, étudiante à l'université américaine de l'Iowa, félicitée par le ministre, congratulée et décorée par le roi, a bien franchi de sacrées haies !

Enfin reste à parler de Carl Lewis. Il a couru le 200 mètres. Il a gagné. Dans un temps remarquable : 19 s 80, à 8/100 du record du monde et devant deux autres concitoyens. Une troisième médaille d'or pour le beau Carl, un triplé pour les Etats-Unis. Royal, incroyable, magnifique. Quel ennui cette grandiose certitude du sport !

PIERRE GEORGES.

Le système Perrin

Correspondance

Los Angeles. — La tête et les jambes, Pierre Quinon. Les jambes ? Avec cette douleur tenace derrière la cuisse, il savait qu'*il ne pourrait pas multiplier les* sauts. Sa première option tactique a donc été de commencer très haut son concours : 5,45 m.

Premier essai raté ! Que peut-il alors se passer dans la tête d'un garçon de vingt-deux ans, déjà échaudé il y a un an par un zéro pointé lors des derniers championnats du monde ? « *J'ai pensé que cela n'avait aucune importance ; je ne me suis pas inquiété. J'étais bien ; j'étais très fort moralement. Je m'étais préparé à ce genre de pépins et à l'idée que les Américains passeraient toutes leurs premières barres au premier essai.* »

Plus fort encore : une fois remis sur de bons rails, il se présente devant sa deuxième barre, à 5,65 m. De nouveau raté ! « *J'ai alors décidé de brouiller les cartes. J'ai joué un coup tactique en gardant mes deux derniers essais pour 5,70 m. Je jouais gros. Mais c'était le jour de prendre des risques. J'ai tout tenté, et j'ai réussi !* »

5,70 m, 5,75 m au premier essai. Mike Tully, le favori américain, pourtant porté par la foule est favorisé par les juges (« *ils lui auraient laissé toute la nuit pour effectuer ses sauts, s'il l'avait demandé !* » s'exclame Perrin), reste sans réaction : Pierre Quinon est champion olympique !

« *Je savais qu'en faisant l'impasse à 5,65 m, je laissais l'Américain seul face à la barre* », explique-t-il. « *C'est très dur à supporter. En fait, je l'ai eu au moral, je l'ai dominé tactiquement, avec une bonne part de réussite car... si j'avais raté 5,70 m, je ne montais même pas sur le podium !* »

Podium olympique avec deux Français... Le fait est rarissime en athlétisme. Cette fois, nos perchistes étaient au rendez-vous, et c'est la consécration pour Jean-Claude Perrin, leur mentor, qui recueille enfin les fruits de son système. Abada, Bellot, Vigneron, Quinon, Ferreira, Sivillon, d'autres encore... Tous sortis de la même école, du même monde.

Depuis deux générations maintenant, les perchistes du Racing se relaient pour garder au meilleur niveau international cette discipline de pointe de l'athlétisme français. Abada quatrième aux Jeux de Montréal. Bellot vainqueur en Coupe d'Europe. Vigneron et Quinon, anciens recordmen du monde et aujourd'hui médaillés olympiques. Pas toujours au rendez-vous avec l'événement certes, mais cette fois a été la bonne ! « *Le système Perrin, c'est de l'artisanat* », affirme volontiers Jean-Claude Perrin, à la fois le père, *l'entraîneur et l'animateur de* l'école française de perche. Perrin a le sens de la formule : « *En bricolant, on a gagné contre des fabricants de fusées interplanétaires ! Avec un gros pétard, on a fait sauter la baraque !* »

C'est presque cela. Au Racing, les surdoués français ont, en effet, une salle de sports « rustique » mais fonctionnelle pour s'entraîner, les installations du stade de Colombes à leur disposition ; ils n'ont pratiquement fait que de la perche cette année, et on leur a donné la possibilité de faire plusieurs stages aux Etats-Unis pour préparer les Jeux dans les meilleures conditions.

Remuer les montagnes

« *Il a fallu se battre pour cela !* », explique Perrin. « *C'est ça notre système : se prendre par la main, remuer des montagnes, ne pas attendre de promesses, enfoncer les portes ! Nous essayons d'être dynamiques afin de ne pas être tributaires d'un système que l'Etat a délaissé, et d'une fédération qui ne prend pas les moyens de nos ambitions. On ne gagne pas à tous les coups.* »

C'est l'heure de la récompense pour cet animateur hors pair, ce Bigeard du sport français qui a gardé de son passage dans l'armée une rigueur très militaire. Pas vraiment un grand technicien, Perrin. Mais il a su s'entourer d'hommes compétents, comme Alain Ripoll qui peaufine *les détails techniques, tandis que* lui organise, anime, transporte les perches, masse les athlètes, au besoin fait la cuisine où leur fait réviser leurs examens !

Bricolage... Abada et Bellot sont des enfants de Colombes. C'est aux portes du stade qu'il les a rencontrés lorqu'ils avaient dix ans, les a persuadés de prendre une perche. Vigneron faisait du cross, avec les minimes du Racing, après avoir débuté à la gymnastique. Il ne s'en repend pas, aujourd'hui. Perrin a rencontré Quinon un soir dans une salle, à Péage-de-Roussillon (Isère). Le futur champion olympique avait quatorze ans.

Et Perrin continue ! Tous les mercredis après-midi, les portes du stade de Colombes sont ouvertes aux futurs Abada, Vigneron ou Quinon. On est loin de la détection systématique des talents, en Allemagne de l'Est ! « *J'ai eu de la chance,* dit Perrin. *Ce sont des champions du hasard. Je vais tous les jours au stade. Je fais sauter tout ceux que je rencontre. Plus j'en verrai, plus j'aurai de chance de dénicher de futurs champions !* »

« *Animer, et faire aimer* », c'est la définition que l'entraîneur national donne de ses méthodes. Ce bricoleur de génie y passe sa vie. La médaille d'or de Quinon, pour lui, c'est comme s'il venait de remporter le concours Lépine !

CHRISTIAN BINDNER.

Deux médailles d'or pour la France

(Suite de la première page.)

*Il ne reste plus que le 4X100 mè*tres, mais là Carl Lewis peut être victime d'une défaillance collective : ce n'est pas la première fois qu'un témoin ne se présenterait pas au jugement de l'histoire... Mais, après tout, Dieu est peut-être noir.

Un seul bleu à l'âme le concernant : pourquoi adopte-t-il une attitude aussi arrogante, pourquoi *multiplie-t-il des déclarations aussi* outrancières ? Dommage qu'il n'explose pas que sur la piste.

Devant son petit écran, Marianne s'est frotté les mains, un peu rougis de sommeil, mais toujours fixés sur la ronde du Coliseum : deux Français, Pascal Debacker et Joseph Mahmoud, venaient tout simplement, sur le coup de 4 h 30 du matin à Paris, de se qualifier pour la finale du 3 000 mètres steeple.

Et puis, il a fallu s'arracher de son siège du stade olympique, mais pas de ses rêves, car la nouvelle tombait des nues californiennes, comme météore en goguette : l'épéiste français Philippe Boisse — merci docteur ! — se couvrait lui aussi d'or, tandis que Philippe Riboud s'adjugeait la médaille de bronze. Aussi bien que les perchistes. *Décidément c'est la fête* des Philippe à Los Angeles : Boisse, Riboud, Héberlé, Omnès, tous médaillés, et l'on en oublie peut-être.

Dix-sept médailles, déjà, jeudi matin dans son escarcelle, auxquelles s'ajoutent deux autres dont seule la couleur est incertaine (football et boxe) : rarement, et quels que soient les différents boycottages, la délégation olympique française n'a été autant remboursée de ses efforts, des sacrifices consentis, la plupart du temps, dans la pénombre, hors des caméras.

Et ce n'est pas fini : les footballeurs n'ont pas volé leur billet pour la finale qu'ils disputeront contre le Brésil, après avoir battu, 4 buts à 2, après prolongations, une hargneuse équipe de Yougoslavie (deux expulsés), *celle-là même, à deux* unités près, qui a joué le Championnat d'Europe il y a deux mois en France.

Où est le temps où la Yougoslavie était, avec la Belgique et bien d'autres, la « bête noire » du football français ? Et un France-Brésil, dans les derniers paliers d'une grande compétition officielle, cela ne vous rappelle rien ? Si, bravo, vous avez bien monté l'escalier, c'est tout là-haut, au centre de nos souvenirs, 1958, en Suède, Fontaine, Kopa, Piantoni, Vincent, Pelé, Didi, Vava, Garrincha. Et encore : la formation *présente à Los Angeles* c'est, *sans* aucune restriction péjorative, notre équipe réserve, qui se permet même de marquer des coups francs à la Platini. Alors...

Ce n'est toujours pas terminé,la récolte française : médailles de bronze toutes voiles dehors pour Thierry Peponnet et Luc Pillot, et, en boxe, Christophe Tiozzo, détermination d'ébène, s'est qualifié pour les demi-finales de sa catégorie. Mais, qu'à ce point du récit, bientôt achevé, de cette longue et passionnante veillée, Marianne fasse un peu taire Chanteclerc, qui se dresse sur ses ergots comme la statue de la Liberté, le bougre. Car il y a eu mercredi de biens beaux vainqueurs hors hexagone : Carl Lewis, on en a parlé, mais aussi son compatriote Babers, sur 400 mètres plat, ou cette Marociane surgie d'ailleurs. Avez-vous remarqué, même si ce n'est ni une surprise, ni une découverte ? Plus les distances s'allongent, plus les couleurs pâlissent. Aucun sous-entendu, bien évidemment. Ni même le moindre vermisseau d'explication.

Mais c'est ainsi : blanches, dorées sur tranche de pain blond, sont les trois Américaines qui ont passé le premier tour du 3 000 mètres plat, en athlétisme : Cindy Brenser, Marie Decker, Joan Hansen. La deuxième s'offre même un sourire à la Jane Fonda, comme pour nous rappeler que l'on jouxte Hollywood et que l'on a vécu une nuit de rêve. Et puis, comment ne pas distinguer une Américaine qui se prénomme Marie ? Non, non, ne froncez pas les sourcils, Marianne, ce n'est pas du cocorico ce que l'on dit là. C'est du bonheur tout simple...

MICHEL CASTAING.

ESCRIME

De l'or à la pointe de l'épée pour Philippe Boisse

De notre envoyé spécial

Los Angeles. — C'est un véritable Fred Astaire de l'escrime qui est devenu champion olympique à l'épée, mercredi, sue la scène du théâtre de Long-Beach, devant un parterre de messieurs en smoking affectant de parler dans la langue de Molière pour commander les assauts. Il fallait le voir danser sur la piste en métal brillant. Léger comme une plume, il multipliait les entrechats, paraissant faire des claquettes. Et au bout de l'envoi, dans la grande tradition de Cyrano, il touchait ses adversaires un peu comme on fixe des papillons sur un bouchon. Le gros Volker Fischer d'abord, cet Allemand de trente-quatre ans, qui fut médaillé d'argent par équipes à Montréal. Le grand Philippe Riboud ensuite, qui se débattit pourtant furieusement, comme il se devait, quand on est un aigle royal de la piste qui a plané sur tous les podiums depuis six ans. Le robuste Bjorn Veggo enfin, qui avait provoqué la surprise en éliminant le théâtral *Italien Stéphano Bellone.*

Ce d'Artagnan à la barbe hirsute, cet Indien au bandeau dans les mèches brunes sous le masque, n'est pas un vulgaire bateleur. Radiologue, le nouveau champion olympique a mené de pair études et sport de haut niveau. Son aventure n'est pas banale.

Il a découvert l'escrime à treize *ans lorsque ses parents se sont ins*tallés à Saint-Gratien, dans la banlieue parisienne. L'année suivante, il est devenu champion de France cadets. Pourtant, sa passion était alors l'automobile. Il rêvait de devenir pilote de formule 1. Comme il était plus fort en maths qu'au volant, il a envisagé d'entrer dans le monde de la mécanique par le biais de l'ingénie*rie. Toutefois, il a échoué en maths-*sup et s'est alors rabattu sur les études médicales. « *Parce que j'ai toujours aimé m'occuper des autres. Parce que, quand on guérit un enfant, on se prend pour le Bon Dieu.* » Son avenir sportif semblait, pour le reste, des plus limité. « *Au bac, j'ai eu 4,5 en éducation physique. J'étais incapable de grimper à une corde lisse. J'étais vraiment nul.* » Pourtant une épée à la main fait un autre homme.

Cette arme, qui est celle des techniciens qui peuvent toucher sur toutes les parties du corps et celle des tacticiens qui ont la possibilité de faire des doubles touches, est parfaitement adaptée à son tempérament d'homme méthodique, organisé et débordant d'activité. Champion olympique par équipes à Moscou, il n'avait pas un palmarès individuel à la hauteur de ses capacités. Il s'est fixé comme objectif la médaille d'or à vingt-neuf ans à Los Angeles. Il lui a fallu, pour cela, régler son emploi du temps comme du papier à musique.

Philippe Boisse a fait le choix de l'escrime alors qu'il ne gagnait que *5 500 francs par mois.* « *J'aurais pu faire plus de remplacements et de gardes, mais j'aurais dû arrêter l'entraînement.* » Pour mener à bien celui-ci, il a bénéficié du dévoument absolu de l'entraîneur national Gilbert Lefin, qui a été à sa disposition quand il l'a voulu. Boisse n'a pas non plus secrifié la médecine. « *Cette année, j'ai gagné deux grands tournois internationaux à Paris et à Londres. Si j'avais fait tout le circuit, j'aurais pu remporter la Coupe du monde. Mais j'aurais dû m'absenter du service du professeur Nahum trop souvent. Mon objectif était uniquement les Jeux olympiques.* »

Avec le reste de l'équipe de France, il les a préparés méthodiquement au cours de deux stages, d'abord à Dinan, puis à Escoudido, au sud de Los Angeles, où il s'est habitué aux conditions climatiques et a parfait sa condition physique. « *En finale, le Suédois a voulu me tirer en force. Mais j'étais plus affûté que lui, et techniquement je lui suis supérieur. Ça n'a pas été très dur.* »

Comme à Moscou

Dans ses commentaires, Boisse n'a pas oublié d'associer à son succès Philippe Riboud, qui a battu l'Italien Bellone pour la médaille de bronze. « *Aujourd'hui, je suis le vainqueur, mais celui qui a le plus beau palmarès depuis six ans c'est incontestablement Philippe.* »

Le docteur Boisse est bien placé pour mesurer la qualité de la performance du « grand », comme on dit dans le petit monde de l'épée à propos de Riboud.

L'année dernière, l'ancien champion du monde avait failli mourir d'une attaque virale. Ce n'est qu'en février que les médecins l'ont autorisé à reprendre l'entraînement. Grâce à son immense talent, il a réussi à regagner sa place dans l'équipe de France, mais il est arrivé à Los Angeles avec les séquelles d'une pneumonie et d'une phlébite à la jambe gauche. Un appareillage de soins spécial a dû être amené en Californie pour activer la circulation sanguine dans sa jambe malade. « *L'épée est une arme où on peut bluffer ses adversaires, mon expérience m'a permis de le faire avec les étrangers, mais face à Boisse, avec lequel je m'étais entraîner ces dernières semaines, ce n'était pas possible. Il fallait donc que je sois agressif avec lui en demi-finale, mais il savait exactement comment me prendre.* »

Un peu déçu, Riboud est remonté sur la troisième marche du podium olympique, comme à Moscou. Mais heureux tout de même pour l'équipe. « *C'est un succès collectif pour nous. Maintenant, il ne paraît pas utopique de garder notre titre de 1980 : Olivier Langlet a, en effet, été malheureux en éliminatoires, mais il a mené 8-4 contre le Suédois Vaggo avant de perdre 10-8. En équipe, il sera imbattable.* » Il faut en accepter l'augure, car la camaraderie entre ces garçons est la chose la plus réconfortante à considérer.

ALAIN GIRAUDO.

BOXE

Tiozzo en demi-finale

Los Angeles *(AFP)*. — Le super mi-moyen français Christophe Tiozzo s'est brillemment qualifié, mercredi 8 août, pour les demi-finales du tournoi olympique de boxe en surclassant aux points le pugiliste de la Sierra-Leone Israel Cole. La décision en faveur du jeune boxeur de Saint-Denis, âgé de vingt et un ans, a été accordée à l'unanimité et par un large écart (22 points). Quatre juges se sont prononcés en faveur du Français par 60 points à 56, tandis que le cinquième avait une carte de pointage encore plus nette (60-54).

Au-delà de sa victoire facile, Tiozzo a produit une très bonne impression. On savait, certes, que le gitan français était un styliste boxant *d'une manière très académique.* Esquivant en souplesse les faibles velléités offensives de son adversaire, Tiozzo a toutefois démontré, mercredi, qu'il était en outre doté d'une excellente frappe des deux mains, notamment de la droite. Non satisfait d'accumuler les points, alternant remarquablement ses directs, le Français réussit aussi à ébranler, maintes fois, son rival par *ses puissants, secs et précis directs* du droit à la face. Cole fut d'ailleurs compté deux fois debout, dans la première puis dans l'ultime reprise.

D'ores et déjà assuré d'une médaille de bronze, Tiozzo vise désormais l'argent ou même l'or. Sa tâche sera pourtant difficile en demi-finale, où il sera à l'épreuve du puncheur canadien Shawn O'Sullivan, *classé deuxième mondial. Celui-ci a,* en effet, éliminé le Britannique Roderick Douglas aux points (5-0).

Révolte autour du ring

De notre envoyé spécial

Los Angeles. — Le traitement de faveur qui a été accordé aux sportifs américains dans les épreuves où l'intervention des juges est décisive a déjà fait scandale, notamment en gymnastique et en lutte. Mardi, ce sont les boxeurs sud-coréens qui se sont révoltés.

Leur compatriote Kim Dong Kil a été déclaré vaincu par le poids mi-moyen Jerry Page que tous les observateurs ont donné battu, y compris les promoteurs de combats professionnels Bob Arum et Don Fraser.

Les officiels coréens ont déposé une réclamation en menaçant de retirer purement et simplement leur équipe si la décision n'était pas renversée. « *Les Américains ont une équipe très forte, mais ils ont aussi une influence très forte sur les juges* », a déclaré Kim Seung Young, le chef de la délégation sud-coréenne. « *Nous sommes venus pour apprendre comment organiser les Jeux de 1988. Mais il n'y a rien à apprendre... Dans quatre ans, nous alignerons une équipe de douze pugilistes et nous gagneront douze médailles d'or.* »

Le héros de cette lamentable histoire, Jerry Page, a estimé, pour sa part, qu'il s'agissait d'un règlement de comptes entre les deux fédérations, les Américains voulant prendre leur revanche après l'élimination de leur poids coq (– 54 kg) Robert Shanon par le Sud-Coréen Moon Sung Kil. Quant aux responsables de la Fédération internationale, ils ne voyaient pas le moyen de modifier la décision contestée par les Sud-Coréens.

A.G.



de Los Angeles



VOILE

Une quille de bronze pour relancer le dériveur

De notre envoyé spécial

Los Angeles. – Il a l'air bien triste aujourd'hui le *Queen Mary*, à tout jamais amarré dans la baie de Long Beach pour la joie tranquille des touristes. Le prestigieux transatlantique paraît d'autant plus maussade que la flottille des régatiers olympiques prend la brise pour la dernière fois des Jeux.

Une bonne heure en tête à tête avec une règle à calculer nous avait amené à la conclusion qu'il fallait se rendre dans le périmètre où s'affrontent les Finns et les 470. La dernière chance de médaille française en voile résidait, en effet, dans cette série. Il ne s'agissait pas de l'or que l'équipage espagnol Doreste-Molina s'était adjugé dès la sixième régate. Ils ne sont d'ailleurs pas sur la ligne de départ sur le coup de 13 h 30 ces deux gaillards qui étaient un peu arrivés en Californie comme des touristes et qui ont créé une grosse surprise. La lutte a lieu pour les deuxième et troisième places entre les bateaux français, américain, italien et allemand.

Un premier coup de canon retentit pour annoncer que le départ va avoir lieu dans dix minutes. Ballet des coques et des voiles entremêlées qui cherchent à prendre la meilleure position sur la ligne imaginaire tracée entre une bouée et la vedette du comité de course. Le 470 est un dériveur de conception française qui s'adresse à des équipages confirmés, sans avoir la technicité des bateaux plus gros.

Un deuxième coup de canon indique aux concurrents que dans cinq minutes ils pourront s'élancer pour le premier bord de près serré, c'est-à-dire vent de face. Ils auront à en faire quatre au total, ainsi que quatre bords de largue, c'est-à-dire vent de travers, deux vent par tribord (droite) deux par babord (gauche), pour un bord de vent arrière.

Le dernier coup de canon libère les voiliers. Thierry Peponnet, le barreur, et son équipier Luc Pillot, ont plusieurs choix tactiques. Pour garder la deuxième place qu'ils occupent au classement général après avoir gagné la sixième manche, ils peuvent marquer le voilier américain qui est troisième au classement général.

Comme les conditions sont analogues à celles de la veille, ils décident de faire leur course sans se soucier des autres. Mais ils sont extrêmement nerveux. Cela ne leur a pas permis d'enregistrer une légère modification. Le vent soufflait, la veille, légèrement de gauche à droite et il fallait tirer le premier bord sur tribord. Aujourd'hui, il souffle plutôt de droite à gauche. Mais les Français partent du même côté que la veille et avec eux un grand nombre de voiliers qui ont décidé de calquer leur course sur la leur.

Peponnet et Pillot s'aperçoivent vite de leur erreur. Thierry, le barreur, a été naguère l'équipier de son frère Daniel, tandis que Luc, d'un gabarit beaucoup plus imposant, a fait ses classes comme barreur. Cela leur permet de bien comprendre le point de vue de l'autre au moment où il faut prendre une décision. Les motifs de conflit entre celui qui voit la course et celui qui dirige le bateau sont réduits au minimum. Mais, à ce moment, ils « paniquent » un peu d'avoir été distancés dès le départ. Et au premier changement de bord, l'écoute du foc se bloque. Le voilier chavire. Les voilà barbotant comme des canards.

« A notre niveau, c'est une faute ridicule », disait après la course Peponnet. Ce bain a pourtant l'avantage de leur calmer les nerfs. Le bateau redressé, ils s'élancent pour une poursuite infernale. A la première bouée, ils virent en quinzième position. Pillot ne va pratiquement plus quitter le trapèze pendant une heure trente. Et ils remontent. Mais leur combat est maintenant pour la troisième place car l'équipage américain, qui assure le résultat de sa régate en restant dans le sillage du voilier britannique, est désormais installé sur la deuxième place du podium. Tout va bien. A deux cents mètres de l'arrivée, ils sont en quatrième position, assurés du bronze.

Plus qu'un bord à tirer. Fausse manœuvre ? Chute momentanée du vent ? Ils rétrogradent tout à coup à la septième place. L'équipage allemand est devant eux : les frères Hunger sont virtuellement troisièmes au classement général. Les Français montrent alors qu'ils sont réellement très forts quand le vent souffle à plus de quinze nœuds : dans un véritable sprint de cent mètres, ils remontent à la sixième place en doublant le 470 finlandais des frères Von Koskull. Ils ont leur médaille, la première pour les Français depuis celles des frères Pajot et de Maury en 1972 (1), mais ne sont pas satisfaits pour autant. *« Nous avons complètement raté cette régate qui était disputée dans les meilleures conditions pour nous. »*

Pendant une semaine, l'absence de vent a été leur principal handicap. Comme tous les concurrents français, ils s'étaient préparés pour une brise soutenue sur la foi d'observations météo faites ces deux dernières années. *« Il y avait 85 % de chances pour que le temps médium prévale pendant la période des Jeux. C'est le petit temps qui a dominé pendant quatre régates sur sept. Quand nous avons eu du vent, nous avons toujours bien marché »*, reconnaît le chef de la délégation française, Henri Botussi.

Mais la déception passée, Peponnet et Pillot, qui sont tous deux âgés de vingt-cinq ans, et professeurs d'éducation physique, envisagent de continuer leur carrière dans les séries olympiques pour prendre leur revanche. *« En tout cas, on espère que cette médaille relancera l'intérêt pour le dériveur en France. La crise économique et la concurrence de la planche à voile ont fait beaucoup de tort à ce type de bateau. La coque du nôtre, par exemple, qui est pourtant une série d'origine nationale, a été fabriquée par un chantier néerlandais. »*

A. G.

(1) Les régatiers français n'ont pas participé aux Jeux de Moscou.

Guillerot quatrième

(De notre envoyé spécial)

Los Angeles. – La victoire en planche à voile est revenue au Néerlandais Stéphan Van Den Berg, qui a déclaré avoir perdu 8 kilogrammes pour préparer cette compétition. Il a précédé l'Américain Steele, qui a été le meilleur dans les régates de petit temps, et le Néo-Zélandais Kendall, très régulier par tous temps.

Le Français Gildas Guillerot s'est classé quatrième après avoir devancé le champion olympique dans les trois dernières régates. *«Le fait d'avoir été disqualifié dans la première régate pour «pompage» m'a privé de la médaille d'or,* a dit le Breton. *L'interdiction du pompage est une réglementation héritée du dériveur qui n'a pas de signification en planche à voile. De surcroît elle est appliquée par des juges qui n'ont aucune expérience pratique de l'engin. Mais le pire est peut-être que j'ai été disqualifié pour l'exemple parce que j'étais très nettement en tête de la première régate et que cela leur a paru impossible.»*

Très déçu, Guillerot envisage maintenant de participer au circuit de «fun board» avant de prendre une décision pour une éventuelle nouvelle participation aux Jeux olympiques en 1988. Il aura alors vingt-cinq ans.

A. G.

FOOTBALL

Brésil-France en finale

De notre envoyé spécial

Los Angeles. – Soirée folle au Rose Bowl de Pasadena, mercredi 8 août, où des records sont tombés tout au long d'une rencontre qui a vu, après bien des émotions, l'équipe de France de football se qualifier aux dépens de la Yougoslavie (4-2) pour la finale, où elle rencontrera samedi le Brésil. Record des occasions perdues d'abord, bien que la formation nationale l'ait emporté ; record aussi du nombre de spectateurs jamais égalé aux Etats-Unis pour une rencontre de ce que l'on appelle, ici, le *soccer*. Quatre-vingt-dix-sept mille cinq cent vingt-six spectateurs. Stupéfiant ! Et les cent trois mille places disponibles sur les gradins sont vendues pour la finale de samedi, et même pour le match pour la troisième place de la veille, entre Italiens et Yougoslaves.

Mais, pour l'instant, restons-en aux occasions perdues par l'équipe de France. Que peut-il se passer dans une équipe quand elle mène par deux à zéro après seize minutes de jeu, devant une équipe redoutée et redoutable qui avait battu en quart de finale les Allemands de l'Ouest par cinq buts à deux ? Que peut-il se produire qui paralyse tout à coup les joueurs, les rend incapables d'organiser un jeu maîtrisé de façon parfaite quelques minutes auparavant ? Ces occasions perdues ont entraîné ce soir une cascade de rebondissements qui ont vu l'arbitre perdre le contrôle du match, les Yougoslaves remonter à la marque malgré deux expulsés et trois joueurs sortir sur blessure, dont le Français Senac, victime d'une fracture à la mâchoire, et des prolongations qui mettront le stade en délire.

« Le succès d'une équipe, dit Henri Michel après le marathon qu'a connu la formation française ce soir, *installe une décompression. C'est ce qui s'est passé. D'abord, quand nous avons pris l'avance des deux buts, ensuite quand deux adversaires sont sortis sur ordre de l'arbitre et que nous avons joué à onze contre neuf. Alors, on pense que tout est devenu facile, que tout va bien, qu'il n'y a plus qu'à attendre. On perd ses repères, et les ennuis ne sont plus loin. L'arbitrage a, en outre, alimenté la confusion générale. »*

A onze contre dix

Tout avait pourtant démarré en fanfare pour les Français, à l'aise avec un public déjà conquis par la victoire obtenue, avec élégance, sur les Egyptiens. Dès la septième minute, Dominique Bijotat, comme à la parade, met dans le vent Elsner, titulaire, comme dix autres sélectionnés, de l'équipe A yougoslave. Il trompe d'un tir tendu Ivan Pudar, le gardien trop avancé et qui fera plus tard bien d'autres erreurs. Huit minutes plus tard, sur coup franc, deuxième but de Philippe Jeannol. Que demander de plus ? Les Français sont toujours bien placés, et gardent la balle. C'est logique. Trop ! Les Yougoslaves durcissent le jeu, l'arbitre distribue avertissements et réprimandes. Les choses tournent mal, Jean-Christophe Thouvenel est blessé, et sort. Michel Bibard, de Nantes, le remplace, mais les passes à l'adversaire se multiplient et la mi-temps intervient sur un drame. Didier Senac reçoit un coup de tête d'une telle violence de Cvetkovic – celui qui a marqué trois des cinq buts à l'Allemagne – qu'il reste à terre, assommé.

Tout va, désormais, tourner mal. Vingt minutes après la reprise du jeu, toujours aussi mal assumé par les Français, c'est le but yougoslave, que marque Cvetkovic sur corner. Cinq minutes auparavant, l'arbitre, le Mexicain Ramirez, a expulsé du terrain Nikolic, qui s'en est pris aux cheveux de Rohr, le Messin, et l'a jeté à terre. Tout va de plus en plus mal : la défense française cafouille, les attaques passent à côté, la chance tourne, et les brutalités prennent des allures d'embuscade. Dans la confusion générale, sur un nouveau corner, un Yougoslave marque un deuxième but pour son équipe ; de la main, comme le montrera le ralenti de la télévision. C'est la stupeur dans le camp français, et M. Ramirez renvoie dans ses foyers Cvetkovic, qui vient de donner des coups de pied à Rohr, écroulé, et qui ne bouge plus. Les Yougoslaves se défendent comme des forcenés devant les attaques incessantes des tricolores, qui veulent conclure avant la fin du temps réglementaire.

Dans les tribunes, Michel Hidalgo, un casque de speaker sur la tête, gesticule comme s'il était à la place d'Henri Michel. C'est la *furia francese*, en vain.

Tout le monde s'agite dans le stade pendant la prolongation. On se passe, de travée à travée, sandwiches, boissons gazeuses, drapeaux. La popularité de l'équipe de France, qui joue toujours à onze contre neuf, est en baisse. Le public hue l'arbitre à tous ses coups de sifflet, qui sont rarement inspirés. Les Yougoslaves sont tous en défense, sauf Deveric, l'attaquant inépuisable et hargneux. Mais voilà Lacombe devant le but : la balle que vient de lui adresser Bijotat et qu'a déviée Brisson lui tombe sur le pied gauche, et part comme un boulet. Hurlement dans le stade, qui croule sous les applaudissements, auxquels répondent les « Hou ! Hou ! » de la colonie yougoslave. Le deuxième quart d'heure de la prolongation interviendra sans que les contre-attaques des Yougoslaves puissent renverser le cours des choses.

Ivan Pudar, qui voit tourner l'horloge, monte lui-même à l'attaque, balle au pied. Il le fait d'abord une première fois avec bonheur et lance Gracan. Puis une seconde fois, qui lui sera fatale parce que Xuereb, qui a suivi le manège, subtilise le ballon dans les pieds du gardien et, tout doucement, pousse de 30 mètres le ballon dans les buts.

C'est fini, la France ira en finale. Elle a gagné avec deux buts d'avance, et l'arbitre, M. Ramirez, ne sortira indemne du terrain qu'avec le soutien chaleureux de ses arbitres de touche, tandis que la foule ovationne l'équipe de France.

CLAUDE LAMOTTE.

Un tremplin pour la Coupe du monde

Les dirigeants de la Fédération internationale de football (FIFA), qui rêvent toujours de conquérir l'Amérique, ont eu très chaud. Le boycottage des pays de l'Est, qui ont trusté tous les titres olympiques depuis 1952, auraient pu décapiter leur tournoi. L'initiative, approuvée par le CIO, d'autoriser, pour la première fois, les Sud-Américains et les Européens de l'Ouest à faire appel à leurs meilleurs footballeurs, à l'exception de ceux qui ont déjà participé à une Coupe du monde, leur a permis, au contraire, de présenter, mercredi 7 août, de prestigieuses demi-finales avec Brésil-Italie et France-Yougoslavie.

Même parmi les demi-finalistes, toutes les équipes n'ont pourtant pas profité pareillement du nouveau règlement. Ainsi, les Yougoslaves avaient retenu dix joueurs qui ont pris part, en juin, au championnat d'Europe, en misant sur leur désir de rachat. De même, les Italiens, qui espéraient faire oublier, avec le tournoi olympique, leur élimination du championnat d'Europe, avaient fait appel à Baresi, Bagni, Fanna, Vierchwood, déjà sélectionnés plusieurs fois dans la «squadra azzura» depuis la dernière Coupe du monde.

Des problèmes financiers

Les Français auraient pu aligner dans le tournoi olympique plusieurs des récents champions d'Europe : Joël Bats, Jean-François Domergue, Yvon Leroux, Luis Fernandez, Jean-Marc Ferrari ou Daniel Bravo, qui n'étaient pas en Espagne en 1982. Ils ont préféré récompenser les joueurs qui avaient obtenu la qualification sans perdre un match contre l'Espagne, la Belgique et la RFA.

Il est vrai aussi que les clubs, privés de championnat du 2 mai au 17 août, auraient difficilement accepté de renoncer pendant trois mois et demi à leurs vedettes pour la Coupe de la Ligue ou les matches amicaux, indispensables à leur trésorerie. Au Brésil, d'ailleurs, où le championnat bat son plein, les clubs ont refusé de céder leurs meilleurs joueurs à la sélection olympique, qui a dû se contenter de professionnels de second plan.

La participation aux Jeux olympiques de footballeurs professionnels sous contrat n'a pas seulement suscité des réserves dans les pays de l'Est, qui voient leur monopole menacé. Elle a aussi posé des problèmes financiers aux équipes qualifiées. Si les joueurs français ont adhéré avec enthousiasme à cette quête d'une médaille olympique, leurs clubs ont exigé, avec raison, d'être déchargés de leurs salaires pendant cette aventure.

Ces salaires n'étant pas comparables avec les manques à gagner versés par le Comité national olympique et sportif français (CNOSF) aux autres sélectionnés, c'est la Fédération française de football qui a dû les prendre en charge avec la promesse d'être remboursée sur les crédits du Fonds national d'aide au développement du sport, théoriquement destinés à promouvoir les activités... amateurs.

Chargés de définir les critères de qualification pour le tournoi olympique, les dirigeants de la FIFA sont, en fait, toujours à la recherche de la bonne formule, conciliant des intérêts souvent contradictoires. S'ils écartent les professionnels pour céder aux pressions des pays socialistes et du tiers-monde, leur épreuve risque d'être reléguée au second plan. S'ils les acceptent sans réserve, le tournoi olympique pourrait faire double emploi avec la Coupe du monde, dont ils ne veulent pas mettre en péril le succès populaire et financier.

Un compromis pourrait être trouvé pour les Jeux de Séoul, en 1988. Le tournoi olympique serait désormais réservé à tous les joueurs de moins de vingt-trois ans, quels que soient leur statut ou leur notoriété. Le projet sera soumis à l'automne au congrès de la FIFA. S'il était adopté, la compétition olympique servirait alors de tremplin pour la Coupe du monde.

GÉRARD ALBOUY.

LES RÉSULTATS

Athlétisme

MESSIEURS

200 m

1. Carl Lewis (E-U), 19 s 80 ; 2. Kirk Baptiste (E-U), 19 s 96 ; 3. Thomas Jefferson (E-U), 20 s 26 ; ...6. Jean-Jacques Boussemart (Fra), 20 s 55.

400 m

1. Alonzo Babers (E-U), 44 s 27 ; 2. Gabriel Tiacoh (Côte-d'Ivoire), 44 s 54 ; 3. Antonio McKay (E-U), 44 s 71.

3000 m Steeple

Dans la demi-finale remportée par Domingo Ramon (Esp.) en 8 mn 19 s 08, le Français Pascal Debacker s'est classé deuxième en 8 mn 20 s 34.

Dans la demi-finale remportée par Julius Korir (Ken.) en 8 mn 17 s 40, le Français Joseph Mahmoud s'est classé cinquième en 8mn 18 s 62.

Les deux Français disputeront la finale le vendredi 10 août.

Saut à la perche

1. Pierre Quinon (Fra.), 5,75 m ; 2. Mike Tully (E-U), 5,65 m ; 3. ex *æquo* Thierry Vigneron (Fra.) et Earl Bell (E-U), 5,60 m.

Décathlon

Après cinq épreuves (100 m, 400 m, saut en hauteur, saut en longueur, poids), le Britannique Daley Thompson mène l'épreuve de décathlon avec 4633 pts devant les Allemands Jurgen Hingsen (4519 pts), Siegfried Wentz (4 332 pts) Guido Kratschmer (4 241 pts), et le Français William Motti (4 204 pts).

DAMES

200 mètres

Dans le premier quart de finale, Rose-Aimée Bacoul (Fra.) a pris la première place en 22 s 57 et battu le précédent record de France qu'elle avait établi en 22 s 59, le 23 juillet 1983 à Bordeaux. Liliane Gaschet a terminé deuxième en 22 s 87 du deuxième quart de finale derrière la Jamaïcaine Merlene Ottey-Page (22 s 53). Les deux Françaises sont qualifiées pour les demi-finales. Raymonde Naigre, cinquième en 23 s 54 du troisième quart de finale a été éliminée.

400 mètres haies

1. Nawal El Moutawakel (Maroc), 54 s 61 ; 2. Judi Brown (E.-U.), 55 s 20 ; 3. Cristina Cojocaru (Rou.), 55 s 41.

3000 mètres

Annette Sergent (Fra.), septième de la deuxième série en 9 mn 15 s 82, a été éliminée.

Basket-ball

TOURNOI MASCULIN

Demi-finales

Espagne b. Yougoslavie 74-61 ; Etats-Unis b. Canada 78-59.

Les Etats-Unis rencontreront l'Espagne en finale vendredi 10 août.

Boxe

Super mi-moyen

(71 kg)

Le super mi-moyen français Christophe Tiozzo s'est qualifié pour les demi-finales en battant aux points Israël Cole (Sierra-Leone). Il rencontrerra le Canadien Shawn O'Sullivan.

Canoë Kayak

MESSIEURS

Demi-finales

C1 (500 m)

Troisième de la première série, Philippe Renaud (Fra.) est qualifié pour la finale.

K1 (500 m)

Premier de la deuxième série, Bernard Bregeon (Fra.) est qualifié pour la finale.

K2 (500 m)

Troisième de la deuxième série, Francis Hervieu et Daniel Legras (Fra.) sont qualifiés pour la finale.

Escrime

MESSIEURS

Epée individuel

1. Philippe Boisse (Fra.), 2. Bjorn Vaggo (Sué.), 3. Philippe Riboud (Fra.).

Vianqueur en demi-finale de Philippe Riboud (12-11), Philippe Boisse a battu en finale Bjorn Vaggo (10-5). Pour la médaille de bronze, Philippe Riboud a battu l'Italien Stefano Bellone (10-7).

Olivier Lenglet, battu au premier tour par Bjorn Vaggo, puis en repêchage par l'Allemand de l'Ouest Volker Fisher, a été éliminé du tableau final.

Sabre par équipes

La France, vainqueur du Canada (9-5), des Etats-Unis (9-4) et de la RFA (9-2) dans la poule A, est qualifiée pour le tableau final, où elle rencontrera en demi-finale le vainqueur du match Etats-Unis-Roumanie. L'Italie, première de la poule B, rencontrera dans l'autre demi-finale le vainqueur du match Chine-RFA.

Football

Demi-finales

France-Yougoslavie, 4-2 (après prolongation) ;

Brésil-Italie, 2-1 (après prolongation).

La France disputera la finale contre le Brésil, samedi 11 août.

Haltérophilie

110 kg

1. Dinko Lukin (Aus.), 412,500 kg (172,500 + 240) ; 2. Mario Martinez (E-U), 410 kg (185 + 225) ; 3. Manfred Nerlinger (RFA), 397,500 kg (177,500 + 220).

Handball

Tournoi masculin

La Yougoslavie, première du groupe A devant la Roumanie et l'Islande, disputera, samedi 11 août, la finale contre la RFA, première du groupe B devant le Danemark. Pour la troisième place, le Danemark rencontrera la Roumanie.

Judo

Moyens

moins de 86 kg

Finale : Peter Seisenbacher (Aut.) bat Robert Berland (E-U) par ippon.

Finales pour les médailles de bronze : Seiki Nose (Jap.) b. Fabien Canu (Fr.) par ippon ; Walter Carmona (Bré.) b. Densign White (G-B) par koka.

Lutte libre

Dans la catégorie des 52 kg, le Français Thierry Bourdin a été battu par le Turc Aslan Seykanli par supériorité.

Natation

MESSIEURS

Plongeon

Tremplin : 1. Gregory Louganis (E-U), 754,41 pts ; 2. Liangde Tan (CHN), 662,31 pts ; 3. Ronald Merriott (E-U), 661,32 pts.

Natation synchronisée

Après les figures imposées comptant pour les épreuves de solo et de duo, l'Américaine Tracy Ruiz occupe la 1re place avec 99,467 points devant les Canadiennes Carolyn Waldo (96,700 pts) et Sharon Hambrook (96,233 pts). Les Françaises Murielle Hermine, Pascale Besson et Odile Petit sont respectivement 15e avec 87,334 pts, 24e avec 84,484 pts et 28e avec 81,433 pts.

Tir à l'arc

Au terme de la première journée (soixante-douze flèches tirées), l'Américain Darell Pace occupe la première place avec 641 points devant son compatriote Richard McKinney (628 pts) et le Suédois Goran Bjerendal (617 pts). Les Français Gérard Douis et Philippe Loven sont respectivement 25e avec 578 pts et 29e avec 572 pts.

Voile

CLASSEMENT FINAL

Planche à voile

1. Stephan van Den Berg (P-B), 27 pts ; 2. Randal Scott Steele (E-U), 46 pts ; 3. Bruce Kendall (N-Z), 46,40 pts ; 4. Gildas Guillerot (Fra), 52,40 pts.

L'Australien Greg Hyde a remporté la septième et dernière régate devant le Français Gildas Guillerot et le Néerlandais Stephan van den Berg.

Soling

1. Etats-Unis, 33,70 pts (Robert Haines, Ed. Trevelyan, Rod Davis) ; 2. Brésil, 43,40 pts (Torven Grael, Daniel Adler, Ronaldo Senfft) ; 3. Canada, 49,70 pts (Hans Fogh, John Kerr, Steve Calder) ; ...14 h France, 110,70.

La Nouvelle-Zélande a remporté la septième et dernière régate devant la RFA et le Brésil. La France a pris la huitième place.

Star

1. Etats-Unis, 29,70 pts (William Buchan, Stephen Erickson) ; 2. RFA, 41,40 pts (Joachim Griese, Michael Marcour) ; 3. Italie, 43,50 pts (Giorgio Gorla, Alfio Peraboni).

Flying Dutchman

1. Etats-Unis, 19,70 pts (Jonathan McKee, Carl Buchan). 2. Canada, 21,70 pts (Terry McLaughlin, Evert Bastet). 3. Grande-Bretagne, 48,70 pts (Jonathan Richards, Peter Allam). 12. France, 93 pts (Laurent Courarie Delage, Thierry Poirey).

La RFA a remporté la septième et dernière régate devant la Grande-Bretagne et l'Italie. La France a pris la douzième place.

Finn

1. Russel Coutts (N.-Z.) 34,70 pts. 2. John Bertrand (E.-U.) 37 pts. 3. Terry Neilson (Can.) 37,70 pts. 17. Luc Cholley (France) 124 pts.

L'Espagnol Joaquim Blanco a remporté la septième et dernière régate devant les Suédois Ingvar Bengtsson et le Néerlandais Mark Neeleman. Le Français Luc Cholley a pris la quatorzième place.

Tornado

1. Nouvelle-Zélande, 14,70 pts (Rex Sellers, Chris Timms). 2. Etats-Unis, 37 pts (Randy Smyth, Jay Glaser). 3. Australie, 50,40 pts (Chris Cairns, John Anderson). 8. France, 81,00 pts (Yves Loday, Bernard Pichery).

L'Autralie a remporté la septième et dernière régate devant les Pays-Bas et les Bermudes. La France a pris la treizième place.

470

1. Espagne, 33,70 pts (Luis Doreste, Roberto Molina). 2. Etats-Unis, 43 pts (Stephen Benjamin, Chris Steinfeld). 3. France, 49,40 pts (Thierry Peponnet, Luc Pillot).

La Grande-Bretagne a remporté la septième et dernière régate devant les Etats-Unis et la Nouvelle-Zélande. La France a pris la sixième place.

Volley-ball

TOURNOI MASCULIN

Demi-finale

Etats-Unis b. Canada 3-0. Brésil b. Italie 3-1.

Les Etats-Unis disputeront la finale contre le Brésil samedi 11 août.

Le Monde

société



Place aux enfants

Le cinéma bouscule le théâtre

Rien de plus opposé que la situation du cinéma et la situation du théâtre pour jeune public en France. Dans le premier cas, une soumission presque totale aux superproductions américaines ; dans le second, un foisonnement exceptionnel de créations, où l'ambition et souvent la qualité l'emportent de loin sur la démagogie.

Le cinéma pour enfants en France ? On serait d'abord tenté de dire que le grand scandale est qu'il n'existe guère. Contrairement à la tradition des pays de l'Est et à celle des pays anglo-saxons, chez qui une véritable culture de la *nursery* assure un important marché de production, on peut compter sur les doigts les grands films français à destination de l'enfance. Enfance égale d'abord dessins animés. On cite toujours et avec raison *la Bergère et le Ramoneur* (1953) et, surtout, *le Roi et l'oiseau*, plus récent, mais qui a demandé trente ans d'efforts pour sa réalisation à Paul Grimault.

Fascination de l'horreur

De plus jeunes rencontrent les mêmes difficultés. Mœbius, l'un des artistes les plus doués de sa génération, a dessiné *les Maîtres du temps*, mais pour une réalisation hongroise. Ses recherches de langage nouveau (vidéo et ordinateur, acteurs et images informatiques) ont séduit les Américains, et *Tron* a été produit par la firme Walt Disney.

D'autre part, un *Astérix et Cléopatre*, un ou deux *Tintin*, pour s'appuyer sur d'incontestables succès de la bande dessinée, ne représentent jamais que des succès limités et comme marginaux devant le triomphe des nouvelles mythologies cinématographiques de l'enfance *made in USA*, et qui tiennent à peu près en trois mots : futur, violence, féerie.

De fait, la fameuse trilogie de George Lucas, *la Guerre des étoiles, L'empire contre-attaque, le Retour du Jedi*, somptueux drame de l'espace de type manichéiste, réussit à transformer en public enfant tout un public adulte. Mais c'est avec *ET* de Spielberg que l'enfant lui-même, de simple spectateur devient acteur et héros : nouvelle épiphanie de l'enfant-sauveur, seul capable dans un univers étrange, d'apprivoiser l'« autre » ; tandis que, dans *War Games*, un groupe d'adolescents, à l'aide d'un jeu vidéo, se trouve en mesure de déclencher une guerre thermonucléaire.

Si la pure féerie, mais avec des moyens des plus sophistiqués, conduit des films comme *Dark Crystal* ou *le Seigneur des anneaux*, c'est plutôt un savant mélange de réalisme actuel et de magie qui fascine dans *les Aventuriers de l'arche perdue*, du même Spielberg. La grande nouveauté de la dernière décennie est là : dans cette annexion par l'enfant de domaines qui ne lui étaient pas précisément destinés. Le dernier « Belmondo », c'est aussi l'affaire des enfants. De même que les aventures terrifiantes de Mel Gibson, le justicier violent des deux *Mad Max*, de l'Australien Miller, ou l'ascension du petit boxeur émigré des trois *Rocky* de Sylvester Stallone.

Nul doute que la large diffusion de la vidéo ne soit pour beaucoup dans cette évolution du goût. C'est une véritable fascination de l'horreur pour l'horreur qui touche les jeunes et même les très jeunes spectateurs à *Zombie* ou à *la Nuit des morts-vivants* de George Romero ou à *New York 1997* qui préjuge une violence exacerbée dans un futur proche.

Autre récupération essentielle, celle de la comédie musicale : *Flash Dance* et tous les succès de John Travolta, *la Fièvre du samedi soir*, ou *Grease* mais surtout à travers des films comme *Break Street*, ou *Beat Street* (ce dernier produit par Harry Belafonte), le triomphe de la danse anonyme de rue, fondée sur le mime et la gymnastique quasi rituelle des immigrés porto ricains, le smurf et le break. Le point d'aboutissement de toutes ces tendances se situant sans doute dans le phénomène vidéo-clip, tel le fameux *Thriller* de Michael Jackson, film monumental qui réunit en moins d'un quart d'heure tous les ingrédients du succès : rythme, transformisme, violence et mélodie.

Public dur

Que peut le vieux théâtre face à tant de sortilèges, tant de prestige et surtout, tant de puissance ? Un passé, un fâcheux légendaire pèse sur lui : sans remonter jusqu'aux tragédies latines des collèges de jésuites au dix-septième siècle, sans évoquer Mme de Genlis, George Sand ou la comtesse de Ségur, il est sûr qu'en France la vocation pédagogique du théâtre pour enfants s'est le plus largement imposée, et que ce théâtre était au service de l'école avant d'en devenir, comme il le tend aujourd'hui, la première alternative.

En a témoigné jusqu'à ces dernières années la nécessité pour tout spectacle de recevoir une sorte de visa de la commission d'habilitation et d'agrément indispensable pour entrer dans une école, puisque ce théâtre-là est d'abord itinérant et va chercher son public où il est. A part le Théâtre des jeunes années de Lyon, le Théâtre de La Fontaine à Lille ou celui du Gros-Caillou de Caen, aucun théâtre pour enfants ne possède en fait de lieu propre. Contrairement à ce qui se passe à Moscou, Toronto ou Minneapolis, aux structures impressionnantes.

Autre fâcheux handicap : l'impression que le théâtre pour enfants est en réalité une émanation de mai 1968, le fait de « babas cool » pour qui créativité se confondait avec création, et enfance avec génie. Au début des années 70 sévissait en France comme un peu partout en Europe l'influence du très prestigieux Gripsteater de Berlin et ses pièces démonstratives autour de l'enfant face au divorce, au chômage, etc. avec prise de conscience et projets d'action sur le monde.

Réagissant à la fois contre le prêchi-prêcha rationaliste et contre les enfantillages à papier-crépon d'une tradition niaise (hélas, encore assez répandue), M. Jack Lang faisait de Chaillot en 1974 un théâtre national pour l'enfance et scandalisait la profession, spécialistes et autres propriétaires de l'enfance en proposant à Antoine Vitez, Claude Regy ou Lucian Pintillié de créer pour les enfants sans se soucier des modes et des préjugés. Et ce furent *Vendredi et la Vie sauvage, Vermeil comme le sang*, et ce mémorable *Turandot* : théâtre d'images et d'émotions fortes et non plus d'idées transparentes.

L'effet de choc passé, la nécessité d'une politique culturelle, à la fois ambitieuse et maîtrisée, entraînait en 1977 la création de six centres dramatiques nationaux pour l'enfance et la jeunesse : Saint-Denis (compagnie Bazilier), Sartrouville (Catherine Dasté), Lille (René Pillot), Caen (Yves Grassey), Lyon (Maurice Yendt), Nancy (Henri Dégoutin). Moins subventionnés que les autres centres — comme si créer pour les enfants coûtait moins cher que créer pour les adultes, — ces centres étaient accueillis par d'autres théâtres. Le co-financement par la Ville et la région rend encore leur position plus fragile, comme on l'a vu depuis les dernières municipales.

Pendant longtemps ces centres ont été des phares de référence pour les créations destinées aux enfants ; avec des moyens plus décents, ils ont pu, comme les Bazilier, explorer le fantastique de la famille, sophistiquer les fables sociales comme Yendt et Dégoutin, raffiner sur les jeux de l'imaginaire comme Catherine Dasté. Le public des enfants est dur, l'exigence incessante du renouvellement des langages et des surprises à conduire. Catherine Dasté a décidé loyalement de mettre un terme à son engagement. Par ailleurs, l'institutionnalisation a engagé les autres à travailler dans le sens des spectacles « tous publics » après s'être longtemps battus pour la spécificité et le respect des « tranches d'âge ».

Mais d'autres pistes se sont ouvertes avec les merveilleux spectacles musicaux de Steve Waring et de la Carrerarie, tel *Einstein et les passe-temps d'une pierre*, l'art du conteur débouchant sur une scénographie du langage avec Frédéric Magnin, les défis de Gilberte Psaï, faisant jouer par des enfants des textes adultes, le prodigieux développement d'un théâtre-objet de marionnettes minuscules, ou le théâtre de la cuisine Nanars, ou le vélo-théâtre...

Les rencontres franco-italiennes de Turin ou du TEP Ritej (rencontres de Lyon) tous les deux ans, les festivals de Genève et de La Chaux-de-Fonds, les rencontres de Montpellier, le Festival international de marionnettes à Paris, permettent à des dizaines de créateurs peu connus du grand public de confronter leurs expériences, d'aller toujours plus loin dans un domaine où le spectateur possède si peu de mémoire culturelle et exige à ce point d'être étonné et séduit.

Face à la terrible concurrence du cinéma, de la vidéo, de la télévision, le théâtre pour enfants se sent contraint de repenser sa dramaturgie, sa thématique, sa stratégie : que pèse par exemple le traditionnel héros des contes maître d'un monde qu'il a su vaincre, auprès du héros de l'espace qui se contente de survivre dans un monde au bord du cataclysme ? Le théâtre pour enfants devra-t-il se mettre à l'école du cinéma ? Il est et doit surtout rester le moyen de vérifier les illusions ; une clef pour les autres arts. Là est son originalité et sa chance de survivre.

BERNARD RAFFALLI.

Prochain article :

BONJOUR LES ORDINATEURS
par JEAN-FRANÇOIS LACAN

★ Dans notre série d'articles intitulée *Place aux enfants* nous avons déjà publié les articles suivants :
— « *Les petites personnes* », par Robert Solé (*Le Monde* du 2 août) ;
— « *Villes-prisons, villes rêvées* », par Olivier Schmitt, (3 août) ;
— « *Des z'hêtres loin de la ZUP* », par Roger Cans (3 août) ;
— « *Où qu'elle est la télé ?* », par Jean-François Lacan (4 août) ;
— « *Les bons points de l'instit'* », par Marc Ambroise-Rendu (4 août) ;
— « *Fiers citoyens de Schiltigheim* », par Daniel Schneidermann (7 août) ;
— « *Y a beaucoup de guerres qu'on voit pas à la télé* », par Charles Vial (7 août) ;
— « *Michaël Jackson plutôt que Dorothée* », par Françoise Tenier (9 août).

FAITS DIVERS

Les nègres-blancs

Comment devenir blanc ? Mme Françoise Lonongo N'Saï, Congolaise de nationalité et infirmière de son état, croyait avoir trouvé la réponse chimique à cette question. Cette habitante de Vaulx-en-Velin, dans la banlieue lyonnaise, détenait à son domicile une centaine d'ordonnances médicales subtilisées dans un service de l'hôpital Edouard-Herriot à Lyon.

Le 24 juillet, elle était inculpée d'« *usurpation du titre de docteur en médecine, de faux et usage de faux, d'escroquerie et de commerce illicite de produits pharmaceutiques* ». Elle était alors écrouée (*le Monde* du 27 juillet). Mme N'Saï, titulaire d'un diplôme de docteur en médecine obtenu à Léningrad, se livrait au trafic de substances médicamenteuses qui permettraient d'obtenir une dépigmentation cutanée et, partant, un « blanchissement » de la peau.

Un juge d'instruction de Lyon vient d'inculper d'infraction à la législation sur les produits vénéneux une pharmacienne de la région parisienne. Elle a notamment reconnu avoir vendu de manière illégale à Mme N'Saï plusieurs centaines de tubes contenant des corticoïdes (médicaments anti-inflammatoires) normalement utilisés par voie cutanée dans le traitement d'affections dermatologiques. D'autres « échanges » du même type auraient déjà eu lieu et, selon certaines informations, ce trafic s'étendrait jusqu'en Afrique noire. L'inspection générale des pharmacies a été saisie du dossier.

S'agit-il de la bonne recette pour blanchir ? C'est peu vraisemblable. Même si quelques cas pathologiques de dépigmentation ont été notés avec quelques dermocorticoïdes vendus en pharmacie sous forme de crème, pommade ou lotion, il s'agit de faits peu communs et jamais prévisibles.

Les principaux dangers sont, ici, ceux des corticoïdes prescrits par voie générale avec, en prime, lors d'une utilisation prolongée, le risque d'apparition de vergetures et d'irritations cutanées. « *On connaît déjà en France*, nous a indiqué le professeur Jean Thivolet (Lyon), *un trafic de crèmes dépigmentantes importées d'Allemagne via Monaco. Il est vraisemblable, ici, que les corticoïdes ne servent que d'ingrédients dans une formule plus compliquée.* »

Avec la possibilité offerte d'un blanchissement de la peau, c'est d'un coup l'image mythique du nègre-blanc — ce malade albinos de race noire — qui réapparaît. En septembre 1981, on rapportait le cas, au Soudan, d'un sujet de race noire qui avait subitement blanchi après un traitement médicamenteux contre la filariose, un maladie parasitaire. Aux États-Unis, le blanchissement n'est plus le fait du hasard après qu'on eut noté, il y a quelques dizaines d'années, lors d'un accident du travail, l'effet dépigmentant d'un dérivé de l'hydroquinone, substance industrielle utilisée dans la fabrication du caoutchouc.

Sans parler de leurs conséquences psychologiques et médicales, les substances utilisées outre-Atlantique n'offrent jamais le « miracle » attendu. Et, au terme de plusieurs années de « traitement », le résultat — lorsqu'il est obtenu — se situe souvent aux antipodes de celui au départ imaginé.

Aucune drogue ne permet encore de changer de peau.

JEAN-YVES NAU.

EN BREF

Sorties dans l'espace : record pour les Soviétiques

Deux des trois cosmonautes soviétiques qui sont à bord de Saliout-7 depuis six mois ont quitté la station orbitale pendant cinq heures, mercredi 8 août. Avec cette sixième marche dans l'espace, Leonid Kizim et Vladimir Soloviev ont battu un nouveau record. Au cours de leur mission, ils ont en effet passé vingt-deux heures cinquante minutes hors de leur station.

Le 8 août, les deux cosmonautes ont, comme ils l'avaient déjà fait à plusieurs reprises, effectué diverses réparations sur Saliout-7. Ils ont notamment enlevé une partie du revêtement de protection thermique, fermé une des conduites de carburant, et démonté un fragment de batterie solaire.

Vol inaugural de Discovery le 29 août

La navette spatiale américaine Discovery quittera Cap-Canaveral (Floride) le 29 août à 8 h 35 heure locale (14 h 35 heure française), a annoncé la NASA, mercredi 8 août. Reporté à deux reprises — le 25 juin à cause d'une défaillance d'ordinateur et le lendemain à la suite d'un ennui de moteur, — le vol du troisième exemplaire de la navette durera six jours. Son équipage, composé de cinq hommes et une femme, aura pour mission de lancer trois satellites de communications, de déployer un prototype de panneaux solaires et de fabriquer en apesanteur des produits à usage pharmaceutique.

Régis Schleicher restera en prison

La chambre d'accusation de la Cour d'appel de Paris a rejeté, mercredi 8 août, la demande de mise en liberté de Régis Schleicher, âgé de vingt-sept ans et considéré comme le numéro 2 du mouvement terroriste dissous Action Directe. Arguant que Schleicher n'avait pas été interrogé depuis plus de quatre mois par le magistrat instructeur, cette requête concernait deux dossiers dans lesquels il a été inculpé : un hold up commis le 14 octobre 1983 avenue de Villiers à Paris ; une tentative de meurtre contre un compagnon de « squat », le 5 janvier 1982. Schleicher est également inculpé pour le meurtre de deux policiers, le 31 mai 1983, avenue Trudaine à Paris.

● *Incendie criminel au Pays basque.* — Un incendie d'origine criminelle a détruit, jeudi 9 août dans la matinée, l'atelier d'affûtage de l'usine de meubles Denek à Saint-Martin d'Arrossa (Pyrénées-Atlantiques). Le 3 mai dernier, un Basque espagnol employé par cette coopérative avait été assassiné par le GAL (Groupe antiterroriste de libération) à la sortie de son travail. Le 4 août, un incendie similaire avait détruit le dépôt de meubles de l'entreprise Urkide à Hendaye, qui appartient au même groupement de coopératives de Mondragon, au Pays basque espagnol, que la société Denek.

Aucun des deux attentats n'a été encore revendiqué, mais les enquêteurs estiment qu'ils pourraient être l'œuvre de groupes hostiles à l'ETA, en réaction peut-être à la campagne d'hostilité à l'égard des touristes français organisée au Pays basque espagnol. — *(Corresp.)*.

RECTIFICATIF. — C'est dans la Seine-Saint-Denis, et non dans le Val-de-Marne, comme nous l'avions indiqué par erreur (*le Monde* du 8 août), que deux hommes ont été mordus par des animaux atteints de la rage. Les animaux contaminés provenaient sans aucun doute de la Seine-et-Marne, où la rage animale est déclarée depuis 1976.

UNE PÉTITION DE JOURNALISTES POUR LA PROTECTION DES PARCS NATIONAUX

L'Association des journalistes et écrivains pour la nature et l'écologie (AJEPNE) vient de lancer une pétition « *pour le respect de l'intégrité des parcs nationaux français* ». Cette action, inhabituelle de la part d'une association de journalistes, est motivée par la récente affaire de la Vanoise.

En effet, le projet de construction d'un barrage d'EDF dans le territoire du parc a été finalement repoussé par M. Pierre Mauroy, alors qu'il était premier ministre, non pour des questions de fond mais en raison d'une procédure mal conduite, qui, en cas de plainte des associations, aurait entraîné l'annulation du décret d'utilité publique. Persuadés qu'EDF reviendra à la charge, les journalistes de l'écologie demandent que des auditions publiques soient organisées lors de l'éventuelle enquête publique et que la loi de 1964 sur les parcs nationaux soit « *intégralement respectée* ».

Ecologie : le retour en grâce

(Suite de la première page.)

Elle a en effet accompli une performance : rester en bons termes avec tous ses interlocuteurs « institutionnels », qu'il s'agisse des écologistes, des pêcheurs, des chasseurs et même des industriels. « *Vous êtes un bon ministre* », lui lançait, le mois dernier, M. Jean-Pierre Raffin, président de la Fédération des sociétés de protection de la nature, lors de l'assemblée générale de l'organisation à Vichy.

Ce bon point, assorti de réserves — notamment pour le maintien de la chasse de printemps aux tourterelles, — traduit un sentiment assez général chez les défenseurs de la nature, « écolos » et « alternatifs » : « *Elle est des nôtres* ». De fait, en bonne militante du PSU, Mme Bouchardeau affectionne l'économie sociale, l'initiative locale et les petits projets innovateurs.

Entrée au gouvernement le 25 mars 1983, le jour même où éclatait en France l'affaire des fûts contenant la dioxine de Seveso, Mme Bouchardeau a été accaparée pendant plusieurs mois par cette affaire à la fois rocambolesque et embarrassante. L'affaire s'est dénouée presque à son insu, mais on estime que, pour une néophyte, elle ne s'en est pas mal sortie, notamment lors de ses interventions à la télévision. Puis elle a pris les mesures qui s'imposaient concernant le transport des déchets et la gestion des décharges.

Malgré l'opposition des élus locaux, mais sans que ceux-ci réussissent comme par le passé à mobiliser leurs collègues d'autres régions, Mme Bouchardeau a obtenu, ensuite, la ratification par le Parlement français de la convention européenne de lutte contre la pollution du Rhin. Celle-ci prévoit l'injection dans le sous-sol alsacien d'une partie des saumures produites par les mines de potasse. Le secrétaire d'Etat a fait voter la loi sur la pêche que son prédécesseur, M. Michel Crépeau, avait préparée. Pêcheurs et protecteurs en sont satisfaits. Elle a également mené un ambitieux programme de lutte contre le bruit, ce qui est fort populaire.

Elle a encore réussi à faire ajourner par M. Pierre Mauroy le projet de barrage EDF aux frontières de la Vanoise, épargnant ainsi au gouvernement les manifestations que les montagnards n'auraient pas manqué d'organiser sur place au cours de l'été. En se rendant elle-même en Gironde lors de la chasse à la tourterelle, elle a fait un geste en direction des naturalistes sans pour autant soulever l'ire des chasseurs.

Malgré son inexpérience, la modestie de sa fonction et le peu d'intérêt que ces questions éveillent à l'Elysée, Mme Bouchardeau a réussi à se faire entendre des cabinets ministériels. Tour de force lorsqu'on sait que les nouveaux venus de juin 1981 étaient préoccupés de tout autre chose. Elle a habilement fait valoir que la préservation du patrimoine et les emplois induits par l'environnement ne pouvaient que conforter la politique économique de la gauche.

A-t-elle convaincu le chef de l'Etat lui-même, pour lequel la nature et l'environnement restent des thèmes littéraires ? En tout cas, les résultats des élections européennes lui ont apporté un argument massue. Un million et demi d'électeurs, soit 7,4 % des votants, ont porté leurs voix sur les listes de M. Brice Lalonde, des Verts et du PSU. Mme Bouchardeau n'est-elle pas la mieux placée pour tenter de rallier une fraction de cet électorat dans la perspective des échéances de 1986 ? Encore fallait-il mettre sa personnalité et sa fonction davantage en valeur. Voilà qui est fait.

Embûches

Mais le chemin est semé d'embûches. Ainsi dans la nouvelle affaire de la Vanoise (projet de barrage EDF), tout est encore en suspens. Notamment la grave question de savoir si les limites peu satisfaisantes des parcs nationaux doivent rester à jamais intangibles. Sur le littoral, on attend une décision concernant la construction d'un pont entre l'île de Ré et le continent. Dossier hautement symbolique et fort controversé. En Alsace, les élus et la population s'opposent aux injections de sel dans leur sous-sol et font donc obstacle à l'exécution des engagements internationaux de la France.

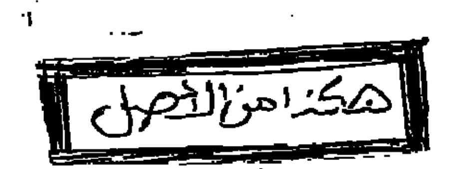
Dans le libellé du ministère, la « qualité de la vie » a disparu. Mais cette mission reste expressément prévue par le décret d'attribution du 2 août. Mme Bouchardeau définira sa politique en la matière en septembre. On voudrait encourager les collectivités locales à améliorer le cadre de vie urbain, notamment dans les banlieues. Cette entreprise jadis menée par un des trois services du ministère de l'environnement n'a jamais été un succès. Comment réussirait-elle aujourd'hui, alors qu'en ce domaine la décentralisation a transféré la plupart des pouvoirs de l'Etat aux communes et aux départements ?

Les études d'impact rendues obligatoires par la loi devaient améliorer la prise en compte de l'environnement par les aménageurs. Leur efficacité est à présent partout mise en doute. Que va faire Mme Bouchardeau, alors que le service qui, chez elle, est chargé de les étudier semble de plus en plus transparent ? Ainsi, le projet de TGV-Atlantique pourtant fort perturbant pour l'environnement est passé comme lettre à la poste.

Quels seront les moyens de ce ministère « à part entière » ? Depuis deux ans, son budget restait aussi misérable que par le passé, alors que d'autres départements avaient eux, au moins, largement profité de l'état de grâce. Cette année, les crédits seront amputés comme dans les autres ministères de 10 % pour le fonctionnement et de 20 % pour les investissements. Restrictions avant, restrictions pendant, restrictions toujours. Pour qu'il reste tout de même quelque chose aux services de Mme Bouchardeau, on les dispense de verser 90 millions aux barrages-réservoirs que l'on édifie pour que les centrales nucléaires de la Seine et de la Loire puissent recevoir de l'eau en toute saison. Anomalie enfin corrigée mais piètre consolation.

Enfin Mme Bouchardeau aura du mal à faire passer ses messages. Il sera ardu de convaincre. Vieux routiers de l'écologie de terrain, les Verts ne se laissent pas séduire par de petites phrases clins d'œil du style « *Je ne suis pas sûre que les surgénérateurs soient une filière d'avenir* », ou bien « *L'automobile de demain sera non polluante ou ne sera pas* ». Ils attendent des actes montrant une réelle détermination politique.

MARC AMBROISE-RENDU et ROGER CANS.



Le Monde

LIVRES

Pierre-Albert Jourdan et le rire du moine zen

Un petit éditeur publie *l'Approche*, le journal-testament de Pierre-Albert Jourdan, et reprend un autre de ses livres : *l'Angle mort*. En même temps, paraît un recueil d'hommages à P.-A. J. Pour faire un bon usage des loisirs de l'été, ne manquez pas ces occasions de découvrir un grand écrivain toujours méconnu.

PIERRE-ALBERT JOURDAN est mort le 13 septembre 1981, à Caromb (Vaucluse). Il avait publié quelques livres, et dirigé seul une revue, *Port-des-Singes*. Il y réunissait en secret ses « *proches* », Yves Bonnefoy, Lorand Gaspar, Roger Munier, Jacques Réda, Philippe Jaccottet. Ils ne l'ont pas oublié.

Dans le recueil d'hommages, d'études et de poèmes que propose Thierry Bouchard, ils renouent le cercle de la ferveur. Comme d'autres écrivains méconnus — Ludwig Hohl, Macedonio Fernandez — Jourdan, avec ses « *carnets de vents* », des aphorismes et fragments, visait, pour eux, l'essentiel, et l'atteignait : « *Lucidité de même nature* [que] *le rire du moine zen, dont l'illumination n'est sans doute que l'éclair qui, d'un coup, a foudroyé le langage...* » (Bonnefoy).



Dessin de CAGNAT.

Poète du dévoilement, éveilleur, effacé volontaire. Ses amis, à l'unisson, soulignent la part franciscaine de cet être qui fit appel à ce qu'ils avaient de meilleur. Jourdan leur montra la beauté du thym qui pousse, la force d'un ravin calciné ; il honora, sous des airs de Parisien moyen et râleur, « *l'amandier en fleur tout bourdonnant d'abeilles* ».

D'avril à août 1981, à cinquante-sept ans, Jourdan tint le journal de sa maladie, un cancer au poumon. C'est *l'Approche*, un très beau texte que les Éditions Unes lancent dans le vide de cet été. Il devrait, si l'on est sensible à sa vérité, à sa vaillance, gagner une poignée de fidèles à celui qui ressemblait au délicat Bashô, si vif, « *l'errant aux doigts agiles, peintre d'instant dénoués* ».

Herbier de sensations douloureuses, ou livre des égarés, *l'Approche* est un traité des « *éboulements* ». Un corps est en train de se lézarder sous le regard de celui qui l'habite. « *C'est bien un naufrage mais je suis entouré par tellement de feuillages que j'ai toujours l'impression de me trouver sur terre.* » Jourdan s'enfonce dans la « *paix végétale* » ; il coule, « *recouvert par l'invisible* » et réapprend, à la suite de Perros et de Lubin, le sens caché de son agonie.

« *L'écriture jette un pont qu'elle détruit, méticuleusement, à chaque page tournée.* » Ecrire c'est étreindre, une dernière fois, « *quelques mottes de terre* », « *une grenade ouverte sur l'arbre* », « *une sauge, un romarin* »... Jourdan souhaitait tomber lentement, doucement. Ces feuillets accompagnent son dernier voyage. Ils viennent d'un tressaillement fatal qui nous aura par surprise.

RAPHAËL SORIN.

★ PIERRE-ALBERT JOURDAN. Ed. Thierry Bouchard (Losne, par Saint-Jean-de-Losne, 21170), 92 p., 90 F.

★ L'ANGLE MORT, avant-propos de Philippe Jaccottet. Ed. Unes. Bibliothèque du Double (Campagne des Puits, 83720 Trans-en-Provence), 64 p., 69 F.

★ L'APPROCHE, préface de François Bott, Ed. Unes, 72 p., 75 F.

∴

● La revue *Apsara* prépare un numéro d'hommage à P.-A. Jourdan. Il paraîtra en septembre (15, rue Saint-Germain, 86000 Poitiers).

● Les Editions Unes annoncent pour la rentrée la publication de quatre-vingts textes inédits de P-A Jourdan, réunis dans un volume intitulé *l'Espace de la perte*.

« Je suis un peu loin, vous m'excuserez, mon ami »

« Lassant, extrêmement lassant de faire mentalement ses adieux — ils sont si nombreux ! On aurait envie de dire « *bonjour !* » d'une voix joyeuse, parvenu de l'*autre côté* ».

∴

« Chaleur de la vie, on l'oubliait. Voici qu'elle est là, comme une fourrure sur tes épaules. Tu es le premier étonné. »

∴

« Le désir, non de combattre la mort — absurde ! — mais de ne pas salir la vie. »

∴

« Ce mot de Joubert : « *La faiblesse des mourants calomnie la vie.* »

∴

« Ce qui vous assaille n'est jamais que le fantôme irrité de la plénitude que vous n'avez su assumer. »

∴

« Je suis un peu loin, vous m'excuserez, mon ami. »

∴

« Ne parlez de poésie qu'à voix très basse. Ne la faites pas entrer dans le salon. Eloignez-la. »

∴

« Qu'est-ce qu'elle a, votre écriture ?

Il y a peut-être quelque chose qui la trouble, qu'elle cherche à éviter.

Comme je la comprends ! »

P.-A. J.
(Extrait de *l'Approche*.)

Les lumières et les paysages de Philippe Jaccottet

● Une même question posée de milles manières par un complice et ami de Pierre-Albert Jourdan...

PHILIPPE JACCOTTET est traducteur. De Hölderlin, Musil, ou bien Dante. Scrupuleuse patience, la traduction l'habite, ainsi que d'innombrables fantômes, ceux de Rilke, Mandelstam, Maître Eckart ou Plotin. Mais il est aussi traducteur de paysages, de lumières, traducteur des églantiers, des rouges-gorges, des longues couleuvres vertes, des instants immobiles qu'il capture à la lueur de ces petites lanternes que sont les poèmes, au bord du mont Ventoux.

La Semaison, semailles, semaines, saisons, n'est pas un journal, même si ce livre rassemble des notes, cueillies de 1954 à 1979 (1). Ce sont des croquis, dit Jaccottet ; peut-être la même question posée d'un millier de manières : comment parler de ce qui est absolument simple ? Comment trouver les mots qui ne trahiront pas l'émotion antérieure à toute description, l'émotion propre qu'inspirent le battement d'ailes d'un rosier, un ciel d'une noirceur de cendre, une journée jaune et rose : la beauté ?

« *Il se peut que la beauté naisse quand la limite et l'illimité deviennent visibles en même temps* », écrit Jaccottet... C'est un poète de la terre et de l'eau, attentif à toutes les nacres blotties au creux des verts, au creux des gris. Incertain, passionné, défait, lucide, émerveillé, transi, il communique la tension qui l'attire vers un mystère qu'il est trop pudique pour nommer : « *La terre en brisures, en écailles, comme une ruine. Décombres fertiles, fleuris. Tout monte d'un point central et s'évase, se multiplie et se disperse. Arbres généalogiques. Graines condamnées, téméraires. Se sentir graine d'une très vieille plante dont on ne voit plus la racine.* »

Les arbres, les racines, la pierre avec son usure, ses gerçures, sa mémoire, tout cela qui évoque le poids d'histoire, le glissement des êtres vers le bas, les profondeurs, la mort, combat sans trêve — dans ce long poème prolongé année après année au plus près de la réelle durée — tous les élans, tous les rêves d'apesanteur. Immobile, la poésie de Philippe Jaccottet est dialectique et essentielle, comme celle de René Char, incarnée peut-être dans la métaphore de la fleur qui rompt la carapace de terre gelée pour resplendir d'autant plus fort.

Une sincérité rigoureuse

Lire *la Semaison* crée un étrange dépaysement. Un dépaysement contraire à tous les exotismes, provoqué par la sincérité rigoureuse, discrète, transparente d'un écrivain. Quelqu'un qui aime trop les mots pour en gaspiller, en abîmer, dans ce qui ne lui paraît pas l'essentiel. L'essentiel : « *Mêler la légèreté des choses au poids du temps, faire quelque chose avec ce mélange...* »

Philippe Jaccottet doute, s'inquiète de n'être pas fidèle, de « *trop négliger les étages inférieurs* », se reproche fatigue, dessèchement, nihilisme, et succombe, chaque nouvelle saison, à l'émerveillement.

GENEVIÈVE BRISAC.

★ LA SEMAISON. *Carnets 1954-1979*, de Philippe Jaccottet. Gallimard, 280 p., 95 F.

(1) Les Carnets 1954-1962 ont paru chez Payot à Lausanne en 1963, ont été repris sous le même titre *la Semaison*, augmentés des Carnets 1963-1967, chez Gallimard en 1971. Les Carnets 1968-1975 ont paru sous le titre *Journées* chez Payot, à Lausanne en 1977. Les Carnets 1976-1979 sont inédits.

Un soir d'été avec Clarice Lispector

● Anne Bragance a lu avec passion les nouvelles et fragments de la romancière brésilienne parus aux éditions Des femmes.

ETRANGE de penser à Clarice Lispector un soir de juillet 1984 sur le haut d'une colline, quelque part en Provence. Bien sûr on a passé l'après-midi à lire les textes que cette Brésilienne écrivit dans les années 40 et 70, et l'on comprend que l'événement de cette journée sera là : dans cette lecture, dans cette rencontre.

Du sommet de la colline où le regard porte loin dans la vallée cloutée d'un semis de lumières, on voit la lune gravir prestement son escalier d'air. Il y a là beaucoup d'amis, et l'on commence à confondre les prénoms ; est-ce Michel ou Manuel, est-ce Laurence ou Margarida Flores ? Quelqu'un pointe un doigt vers la Voie lactée, on boit du champagne dans des gobelets, et le nombre des convives augmente encore, la confusion entre les vivants et les fantômes de papier s'aggrave : « *Dire que je mangeais en tombant, que je dormais en tombant, que je vivais en tombant. Je vais chercher un endroit où poser les pieds.* »

Qui tout à coup fait ce constat terrible, qui prend cette résolution ? Valentine ici présente, ou Emmanuelle, ou quelqu'une des autres créatures de Clarice Lispector rencontrées cet après-midi ? N'importe, cette phrase chacun la porte en soi, de même que cette croix que portera le bel et robuste enfant de Maria das Dores né dans une étable par une pure nuit d'hiver...

Ce corps exigeant, mystérieux, et parfois insoumis

Décidément, il y a foule sur cette colline ce soir. On a battu le grand rappel. Carson McCullers est là, et aussi Jean Rhys. A n'en pas douter, si elles les ont lus, elles ont aimé ces textes de Clarice Lispector, car elles étaient de la même race. Au demeurant, que dit ici Clarice Lispector sinon que nous sommes tous de la même race, de cette race enfermée dans un corps exigeant, mystérieux, et parfois insoumis, cette race exposée à la souffrance d'être et à celle d'avoir à mourir ? Elle le dit au fil de ces quelques nouvelles brèves, portes ouvertes sur des béances ordinaires, la solitude, l'indifférence des autres, le vide vertigineux du quotidien. Alors, pour atteindre l'instant qui suit, et le franchir, on use de tous les subterfuges, les plus maigres moyens du bord servent de panacée, toute perche est bonne à prendre et, si elle n'existe pas, au besoin on la fabrique, on couche avec n'importe qui, on allume la télévision, on forme son propre numéro sur le cadran du téléphone.

On peut aussi « fuguer » un après-midi tout entier et se raconter qu'on va prendre un bateau pour mettre fin à douze années de vie conjugale. Mais au soir on rentre, on retrouve le mari, on « *cherche sa place dans le lit* » et, tandis qu'on s'endort, « *le bateau s'éloigne de plus en plus* ».

Outre les nouvelles, sont insérés dans ce recueil des fragments où l'auteur parle à plume nue des riens de son existence, de son goût pour le Coca-Cola et le café, aussi bien que de son amour pour ses fils. Et ces textes-là, plus proches du journal que de la fiction, n'entament pas l'unité du recueil, car ils procèdent de la même émotion, de cette lucidité toujours adoucie par une immense compassion envers tout ce qui possède âme et corps, la grande fratrie humaine.

Clarice Lispector voyage par courtes excursions, puis, lorsqu'elle rentre chez elle et s'assoit à table pour conter une histoire advenue à d'autres, il lui arrive de suspendre le récit pour un aparté avec le lecteur : « *Comment je le sais ? Je le sais* », affirme-t-elle. Elle peut se permettre cette simplicité péremptoire : les autres, elle les connaît, elle les aime, elle en est.

ANNE BRAGANCE.

★ LA BELLE ET LA BÊTE, de Clarice Lispector, suivi de PASSION DES CORPS, traduit du brésilien par Claude Farny, revu par Sylvie Durastanti. Editions Des femmes, 298 p., 82 F.

(Lire page 13 « Les multiples visages de la littérature brésilienne ».)

« L'amer désir de Baudelaire »

« *On est de plus en plus souvent tenté de se dérober, de se détourner, de dormir. C'est quelquefois le vœu, le soupir de Hölderlin ; c'est l'amer désir de Baudelaire à la fin de sa vie : « Dormir, et encore dormir, tel est aujourd'hui mon unique vœu. Vœu infâme et dégoûtant, mais sincère. » C'est là contre qu'il faut se raidir, ne serait-ce que par goût de la rigueur logique. Car c'est l'un ou l'autre. Si l'on veut être rigoureux : ou en finir, tout de suite, sans larmoyer, ou se battre, tout de suite, et sans désemparer, avec les armes les plus pures dont on dispose encore.* »

Ph. J.
(Extrait de *la Semaison*.)

le feuilleton

LE « JOURNAL INTIME » D'AMIEL

« Cette manie bouddhique d'exister sans vivre... »

« *JE suis grignoteur de pépins, friand de noyaux et déchiffreur de caractères, par inclination* », écrit Henri-Frédéric Amiel dans ce cinquième tome, récemment publié, de son *Journal intime*, où l'on trouve ses cahiers, de mai 1863 à octobre 1865. Relatant avec une patience infinie les menus incidents de la vie, des visites à toute une galerie de parents aux préoccupations d'un hypocondriaque, cet archéologue de l'âme soulève délicatement, jour après jour, les enveloppes successives qui cèlent les profondeurs de l'homme.

Mais avant d'analyser l'autre, il convient de faire de sa vie « *un prétexte à étude* ». Et ce même écrivain qui refuse de dévoiler « *les secrets de son âme et de son cœur* » à cette « *cohue mal élevée* » qu'est le public espère tout de même que ses pages « *fourniront les lignes d'un portrait individuel* » pour les siècles futurs. Là réside le paradoxe amiélien : le professeur de l'université de Genève, par l'œuvre à venir, prend chaque jour davantage conscience de la médiocrité de son existence et cherche (de 1847 à 1881 !), à travers son journal, qu'il considère pourtant comme l'obstacle à son accomplissement, le substitut d'une création. Une œuvre donc pour soi-même en observant strictement la vérité.

Ainsi, toutes les futilités sont permises, car « *le journal*, comme l'écrit Blanchot (1), *est l'ancre qui racle contre le fond du quotidien et s'accroche aux aspérités de la vanité* ». Amiel n'échappe pas aux propos obligés sur le temps qu'il fait, ni au dénigrement des autres, ni aux préjugés : « *la femme est un mâle qui n'a pas abouti* », les Français, « *au lieu de conscience, ont un miroir* »...

LE journal, tenu consciencieusement jour après jour, conduit à une évaporation, à une liquéfaction de ses forces. Nul n'est plus conscient qu'Amiel de cette complaisance : le journal est toujours, « *au spirituel, le péché d'Onan* ».

Hanté par cette faute, Amiel dresse un procès contre lui-même. L'Amiel volontaire se fait juge implacable et interpelle l'autre, le créateur en puissance, mais veule, pour le sortir de sa léthargie : « *Par défiance, tu te prives. Par amour-propre, tu te désintéresses. Crainte d'humiliation, tu t'accommodes du néant* ». Amiel se

par Roland Jaccard

dédouble en un spectateur et « *un somnambule de la conscience* » : « *Voilà quinze ans que je rêve tout éveillé et regarde passer ma vie (...) comme les images colorées de la lanterne magique* ». Dans ce demi-sommeil, parfois le somnambule se veut funambule, affrontant la vie sur corde raide, mais ce n'est qu'un acrobate dans le théâtre d'ombres de la rêverie ; aussi, gardons-nous d'allumer le projecteur qui tuera le somnambule aveuglé par la lumière de la réalité, assailli par les projets qu'il faisait en rêve, presque automatiquement et par habitude.

AMIEL se laisse vivre, vivoter en eunuque, dit-il. La volonté le sauverait, mais il veut se préserver de la vie ; ce refus de l'action obéit à une attitude existentielle : « *Cette manie bouddhique d'exister sans vivre a été la philosophie de mon instinct et la méthode de ma folie* ». Un Oriental et un Occidental s'affrontent chez lui, le scepticisme de l'un résiste aux vaines exhortations de la volonté chez l'autre.

La nature d'Amiel est celle d'un contemplateur qui aspire à la totalité du monde ; par opposition à sa nature fragmentaire. Dans le domaine de l'amour, sa réticence face au mariage est due à la crainte de ne pas trouver cette union complète : « *L'amour ne fait que continuer entre deux monades dites personnelles la merveilleuse loi de l'univers (...) C'est pourquoi la honte s'éveille pour la femme qui aime, non pas à être prise tout entière, mais par fraction. Tout fractionnement la rappelle à son individualité.* »

L'individu aspire cependant à l'idéal : le microcosme se veut macrocosme, l'homme s'intègre dans le monde pour mieux l'absorber. L'indépendance constitue l'armure de l'homme qui s'oppose même à Dieu. Faire œuvre, c'était pour Amiel abandonner cette indépendance et pis encore, c'était « *mettre son idéal au niveau de son infirmité* ». Les rêveurs, comme les grands ambitieux, ont pour devise : « *Tout ou rien* ».

Le journal devient ainsi « *le bouche-trou d'une existence incomplète, un moyen d'oublier l'âme où se fait le vide* ». Ce néant se révèle chaque jour davantage un néant essentiel. Amiel ne cesse de faire le vide en lui : « *Me dépouillant de toutes ces incarnations de plus en plus vagues, je me suis laborieusement rapproché du rien.* » Seule la conscience « *écrivante* » existe réellement. L'écrivain ne se sait au monde qu'à partir du moment où sa vie est consignée dans son journal ; le « *diariste* » n'existe que noir sur blanc.

Chez Amiel, le ressassement constant des mêmes thèmes, l'évocation, plusieurs fois répétée, d'un même événement ne sont pas faiblesse ou relâchement de l'écriture : « *la réitération, rappelant le moi au moi, lui donne la conscience de l'être* ». Le ressassement offre à ce « *touriste clairvoyant de l'âme* » un accès à l'essence des choses.

★ JOURNAL INTIME, d'Amiel, vol. 5. L'Age d'Homme, 1 320 p., 250 F.

(1) *Le Livre à venir*, Gallimard.

humour

La rage et la gaieté du «Père Peinard»

Amusez-vous encore avec Emile Pouget. Dans son Almanach, qu'on vient de rééditer, il dynamitait tous les mensonges.

EMILE POUGET (1860-1931) n'avait pas *« frio aux châsses »* ; avec son journal, *le Père Peinard*, il voulut *« décrasser les boyaux de la tête »* des *« déchards »* contre les *« feignasses »*. Autrement dit, syndicaliste (CGT), antimilitariste, apologiste du sabotage, il mania la plume comme un bâton de TNT pour pulvériser la langue des bourgeois.

La réédition des cinq *Almanachs du Père Peinard*, publiés entre 1894 et 1899, vient après celles d'autres journaux et revues, *En dehors* (1), *le Canard sauvage* (2), *l'Anarchie, journal de l'ordre* (3). Alors que le langage des politiciens n'a plus de saveur, ces *« classiques de la subversion »*, Jarry, Bellegarigue, Zo d'Axa et Pouget, en ont gardé une, formidable.

A l'exemple du *Père Duchesne*, d'Hébert, *le Père Peinard* monte en épingle le moindre *« chambard »*, dans l'attente du *« grabuge final »*. Epoustouflant, faramineux, il multiplie les interjections : *« mille marmites ! »*, *« bon dieu de bois ! »*, *« foutre ! »*, etc., et les envoie dans la figure des *« niguedouilles de l'Académie, ces quarante cornichons immortels »*. Grâce à un bagout vachard, il secoue les *« proprios »*, les banquiers, les généraux, les sénateurs, les députés, l'ensemble des *« bouffe-galette »*.

Le calendrier révolutionnaire, de nivôse à frimaire, est rétabli. Dans les éphémérides, *le Père Peinard* salue les martyrs de l'anarchie, Lingg, qui se suicida à Chicago, en 1877, avec un cigare bourré de dynamite, Ravachol, et Vanhamen, qui se donna la mort, à Roubaix, le 8 avril 1890, après avoir exécuté le patron de son usine. Jamais à court, *le Père Peinard* manie des arguments massue et répète son programme de bonheur terrestre, à portée du *« populo »* : *« Bouffer à sa faim, avoir ses coudées franches, turbiner à la douce et à son plaisir, n'être emmerdé par quiconque et n'emmerder quiconque. »*

Contemporain du Père Ubu, *le Père Peinard* fit tourner une machine qui débourrait joyeusement les crânes. Elle entraîna des poètes (Verhaeren, Retté) et des dessinateurs (Willette, Luce). Sous l'invocation de Rabelais, elle démonta les mensonges des *« crapulards »*, les conditions des *« opportunards »*, la magouille des *« radigaleux »*, et l'*« inondation ratichonnesque »*. Ils en prirent tous pour leur grade. En n'épargnant rien, le grand coup de balai du *Père Peinard*, aujourd'hui encore, nous fait rire. Sa violence fut salubre ; sa rage peut redevenir contagieuse.

RAPHAËL SORIN.

★ L'ALMANACH DU PÈRE PEINARD, éd. Papyrus, 270 p., 98 F.

(1) Editions Champ libre, 1974.

(2) Le Pré-aux-Clercs, 1982.

(3) *L'Almanach du futur*, n° 1, Champ libre, 1973.

« Quand donc le pédaleur fera-t-il ramasser une pelle au Capitalo ? »
Dessin extrait du « Père Peinard ».

au fil des lectures

Romans

Littérature de plein air...

La réputation de Bernard Clavel n'est plus à faire. Du travail solide, de qualité. Des sentiments généreux. Des personnages qui respirent fort. C'est de la littérature de plein air, en tricot de corps. (Bernard Clavel n'a-t-il pas écrit *« l'Hercule sur la place »* ?) Ici, nous sommes dans *le Royaume du Nord*, dont *l'Or de la terre* est le second volet, après *Harricana*.

L'or de la terre, c'est *« ce fabuleux métal »*, pour la possession duquel les hommes sont toujours prêts à s'exposer et à mourir. Des gisements ont été découverts dans une île du Grand-Nord d'où part le Saint-Laurent. L'inventeur n'entend pas passer par les grandes compagnies, mais exploiter lui-même. Il y parviendra, avec l'aide d'aventuriers, de mineurs, venus d'un peu partout, saisis par la fièvre de l'or. Mais il faudra creuser, étayer, résister aux conditions climatiques les plus rudes, aux passions les plus élémentaires, aux pressions les plus tenaces. Des commerçants s'installent. Des églises s'édifient et, corollaire inévitable des grands rêves et des enrichissements rapides, des bordels s'établissent.

Mais il faut une morale. De même que pour les boxeurs, il y a souvent un combat de trop, de même pour les chercheurs d'or, il y a la veine qu'il ne fallait pas suivre, le filon qu'il ne fallait pas exploiter. Et c'est la catastrophe. Tout le monde mourra, ou presque...

PAUL MORELLE.

★ L'OR DE LA TERRE, de Bernard Clavel. Albin Michel, 330 p., 75 F.

Les fantômes de Bourges

Il y a inflation de romans historiques, et le Moyen Age se taille la part belle dans ces résurrections de personnages plus ou moins authentiques, parfois déformés, toujours prétextes à des aventures où l'amour souffre sous cape avant de triompher par l'épée.

Deux de ces romans ont en commun Bourges, la capitale du Berry. Avec le récit de Pierre Duhamel, nous voyageons dans ces années 1194-1232 qui voient naître la cathédrale. Tout autour, le petit peuple, les notables civils et religieux, à la fois sublimés et écrasés par l'entreprise dont l'archevêque Henri de Sully n'imaginait pas la mesure surhumaine quand il la confiait à maître Michel, maçon, certains disaient « architecte ». Elever une cathédrale n'isole pas du monde ; le temporel doit toujours faire face aux ennemis du royaume, et le spirituel se défendre de l'influence des hérétiques venus du Midi. Les bâtisseurs n'ont pas pour seuls problèmes ceux de la maçonnerie ou des charpentes : la foi ne remplaçant pas toujours l'argent, s'il y a des cœurs purs, il y a aussi les spéculateurs qui attendent plus des intérêts immédiats de l'investissement que de l'aléatoire récompense céleste et, en outre, chacun a sa vie, où l'amour et l'ambition ne sont pas les moindres trouble-paix. Aussi, les années passent et la maison de Dieu tarde à se dresser vers le ciel.

Avec Solange Fasquelle, nous passons de l'aube du XIII[e] siècle aux années 40 du XV[e] quand Bourges est le Vichy du « petit roi » et que s'achève lentement la guerre centenaire, cependant que Paris connaît la famine, les loups et les épidémies. On comprend que Matheline de Beyencourt quitte ces lieux de misère afin de retrouver à Bourges sa cousine qui n'est autre que la femme de Jacques Cœur. Le destin des Beyencourt va épouser celui du grand argentier de Charles VII. Des cinq enfants de Matheline, Eléonore sera la plus décidée, donc l'héroïne du roman qui nous emporte sur les routes peu sûres du royaume où l'auteur fait leur part à l'amour, à la sorcellerie et à la misère du peuple.

Dialogues nombreux — mais pas toujours de résonance médiévale, — chute de chapitre préparant le rebondissement du suivant, gentils et méchants, dentelles et armures, mariage pour sauver l'enfant du péché chez Solange Fasquelle, sainte et héroïque détermination de l'archevêque contre l'adversité chez Pierre Duhamel... les lois du genre sont respectées ; en prime non négligeable, une documentation sérieuse qui a permis aux auteurs de dépeindre agréablement les us et coutumes des humbles et des grands.

PIERRE-ROBERT LECLERCQ.

★ LES FOURMIS DE DIEU, de Pierre Duhamel. Plon, 384 p., 85 F.

★ LES CHEMINS DE BOURGES, de Solange Fasquelle. Trevise, 344 p., 80 F.

La solitude tragique de Jacqueline de Bavière

Ils furent quatre les anneaux d'or passés au doigt de Jacqueline de Bavière, comtesse de Hainaut, Hollande et Zélande, par quatre maris, dont deux concomitants. Epouse d'abord de Jean de Touraine, un fils de Charles VI qui fit d'elle une très jeune dauphine (1416) avant de mourir brutalement, elle s'unit ensuite à son cousin Jehan de Brabant et de Limbourg, alliance malheureuse à tous égards.

La guerre de Cent Ans brûle un peu partout et les renversements de situation se succèdent à un rythme effarant ; on songe aux peuples qui en font les frais. Jacqueline se retrouve en Angleterre, mariée au duc de Gloucester, frère puiné d'Henri V : amour-passion, longtemps tenu secret, puis légalisé, mais contesté par le pape de Rome, Martin V, qui n'a pas reconnu l'annulation du mariage Brabant accordée par l'antipape d'Avignon, Benoît XIII. Voilà donc la jeune femme bigame, dans l'impossibilité de se débarrasser d'un mari impuissant ; la mort l'en délivre en 1427. Peu après, Gloucester, oublieux de liens il est vrai noués à la sauvette, épouse une suivante de Jacqueline, laquelle, seule en butte à des intérêts puissants — ceux notamment de son cousin Philippe, duc de Bourgogne, — accepte l'appui conjugal que lui propose le stadhouder (gouverneur) de Zélande, Frans van Borselen (1432). Il ne lui reste plus que quatre ans à vivre. Sa course terrestre de trente-cinq années, commencée dans une lumière fulgurante, s'achevant en échec, sur le plan personnel comme sur le politique : une solitude tragique, et la perte quasi totale de ses États.

Avec la fougue romanesque qui lui a valu le succès d'*Erramõïra* (1), Suzanne Chantal retrace ce destin d'une femme peu connue, et elle lui donne une vérité humaine tout à fait saisissante. De plus, elle nous rend sensible à la complexité des enjeux de l'époque et au drame des individus qui s'affrontent, la plupart du temps liés par le cousinage mais dominés par la fureur de posséder plus. Temps sinistre, fascinant de cruauté.

G. GUITARD-AUVISTE.

★ LES ANNEAUX D'OR, de Suzanne Chantal. Olivier Orban, 495 p., 89 F.

(1) 1982, Olivier Orban.

Poésie

Une agence de voyages nommée nostalgie

Le jour où la nostalgie ouvrira une agence de voyages, il y a fort à parier qu'elle proposera à sa clientèle des séjours prolongés dans l'œuvre de Jean-Pierre Siméon.

Après avoir publié *Prémonition des neiges* (1), *Hypnose du silence* (2) et *Présence abandonnée du corps* (3), ce poète vient d'obtenir le prix Antonin Artaud pour *Fuite de l'immobile*.

On y voit que l'alcool mélangé à des poèmes ne tue pas mais autorise des évasions. L'homme oublie qu'il a un corps qui a l'indélicatesse d'être l'obligé du temps. Du fond de ses ivresses, Jean-Pierre Siméon rêve *« d'ameuter les ténèbres »*...

Il ne se pose pas en maître à désespérer et il prend soin de mêler à ses aveux une ironie douce-amère qui rappelle étrangement celle de ce condamné à mort qui demanda au bourreau de ne pas lui tenir rigueur de son retard.

PIERRE DRACHLINE.

★ FUITE DE L'IMMOBILE, de Jean-Pierre Siméon. Imprimerie de Cheyne (43400 Chambon-sur-Lignon), 60 p., 50 F.

(1) Arpa, 1982.
(2) Rougerie, 1981.
(3) Rougerie, 1983.

vient de paraître

Sports

COLLECTIF : *Football : autres regards*. — Soixante écrivains et peintres font des variations sur le même thème : le « foot ». Un dimanche, dit Jude Stefan, *« le ballon m'atteignit au plexus pour m'étendre au sol quarante ans avant ma vraie mort »*. Livre conçu et réalisé par Louis Arias, Dominique Labarrière, Georges Londeix et Jean-Yves Buzeau (le Castor astral, 172 p., 82 F.)

Récits

JEAN RAY : *Trois aventures inconnues de Harry Dickson*. — Les Nouvelles Editions Oswald reprennent dans le même volume des textes qui parurent en 1939. Ces aventures, dit Jean-Baptiste Baronian dans sa préface, *« n'arrêtent pas de dire l'inouï, l'inconcevable... »*. (NÉO., 192 p.)

Poésie

JEAN BRETON : *l'Equilibre en flammes*. — Une sorte d'art poétique s'affirme dans ce recueil. *« Le secret de la parole,* écrit Jean Breton, *appartient au corps tendu, au cœur perdu, aux lieux où boivent nos mémoires. »* (Editions Saint-Germain-des-Prés, 78 p., 50 F.)

Poètes tunisiens de langue française. — Jean Déjeux, le spécialiste de la littérature maghrébine francophone, présente une anthologie de la poésie tunisienne contemporaine, de Claude Benady à Hedi Bouraoui, en passant évidemment par le maître en la matière, précocement disparu, Salah Garmadi (1933-1982). En tout dix-sept poètes, dont de nombreux jeunes, parmi lesquels Khemais Khayati. (« Poésie 1 », 128 p., 20 F.)

en bref

● UNE JOURNÉE TRISTAN L'HERMITE est organisée le 11 août, à Janaillat (Creuse). Au programme : une table ronde sur le thème « Pourquoi Tristan en 1984 ? », l'apposition d'une plaque commémorative, une exposition, un spectacle poétique, musical et théâtral, avec la mise en espace de *« la Mort de Chrispe »*, qui n'a pas été rejouée depuis le XVII[e] siècle.

● COLLOQUES. — Le douzième colloque Guillaume Apollinaire aura lieu les 27, 28 et 29 août à Stavelot (Belgique) sur le thème : *« Expérience et imagination de l'amour dans l'œuvre d'Apollinaire »*. (Secrétariat : Victor Martin-Schmets, 143, avenue du Petit-Sart, B-5100 Jambes (Belgique), tél. : 081-30.17.92). Le deuxième colloque international Raymond Queneau se tiendra les 30, 31 août et 1[er] septembre à Verviers (Belgique). Au programme : « Raymond Queneau poète. » (Secrétariat : André Blavier. Centre de documentation Raymond Queneau. Bibliothèque communale centrale. Place du marché, B-4800 Verviers (Belgique), tél. : 087-33-46-67.)

● PARMI LES REVUES. — *Passé présent*, dans son numéro 3 sur « La force de l'événement », présente un témoignage d'Hannah Arendt, écrit en janvier 1943 : *Nous, réfugiés*, et des textes de Carlos Semprun-Maura et Claude Lefort sur Orwell (Ed. Ramsay. 220 p. 100 F).

Nous retrouvons George Orwell dans le numéro 24 de la revue *Obsidiane*, qui publie un texte où l'auteur de *1984* donnait ses raisons d'écrire : *« Écrire un livre, disait-il, est un combat horrible et épuisant comme une maladie longue et douloureuse. On serait dans l'impossibilité de l'entreprendre si l'on n'était pas poussé par quelque démon incompréhensible auquel il n'est pas possible de résister. »* *Obsidiane* nous fait découvrir ainsi une sorte de confession d'Heinrich Böll : *le Dictateur en moi* (60 pages, 40 F. Distribution Distique). De son côté, *l'Arc* a consacré son numéro 11/12 à « L'anarchie ». Signalons notamment les textes de Roger Dadoun, Murray Bookchin, Ursula Le Guin, Michel Ragon et José Pierre (180 pages, 80 F. Ed. Le Jas. Le Revest-Saint-Martin 04230. Saint-Etienne-les-Orgues).

Enfin, la revue *Ouverture* a rassemblé dans son numéro 5 les chroniques que donna Paul Gadenne à diverses publications, d'avril 1946 à novembre 1952 : Thomas Mann, Charles Du Bos, Dostoïevski, Samuel Beckett, Malcolm Lowry, Thérèse d'Avila et Benjamin Constant sont *« analysés »* par l'auteur de *la Rue profonde*. (Diffusion : Librairie Fajarnes, 2 bis, place Lacépède 47000 Agen).

lettres étrangères

BRÉSIL

Les multiples visages de la fiction

Les lecteurs français découvrent lentement l'originalité de la littérature du Brésil. Ici, peu de ces flamboyances, de ces labyrinthes baroques associés aux autres pays de l'Amérique latine, mais un univers plus secret peut-être, riche en multiples nuances. Trois parutions de ces derniers mois témoignent de cette variété : deux romans qui se sont inscrits dans la veine régionaliste née du *sertao*, à près de quarante ans de distance – *Cette terre*, d'Antonio Torres (1975), et *Jean Miguel*, de Rachel de Queiroz (1939); enfin, une nouvelle intitulée *l'Aliéniste*. Cette petite merveille nous confirme le génie du grand maître de la prose brésilienne : Machado de Assis.

« SÉCHERESSE » *(Vidas Secas)*, le chef-d'œuvre de Graciliano Ramos, s'achevait en 1938 sur la description de l'exode des Nordestins – les habitants du Nordeste du Brésil. Les *retirantes* fuyaient la nature aride pour le sud du pays, terre promise où abonderaient le travail et l'argent.

La déception fut à la mesure du rêve : déracinement, préjugés à supporter, pauvreté urbaine. La littérature brésilienne dépeignit alors les souffrances de l'après-*Sécheresse*. *Cette terre*, le premier roman traduit en français d'un jeune écrivain, Antonio Torres, lui-même originaire du *sertao*, appartient à cette nouvelle veine.

Cette terre, c'est Junco, village perdu de l'Etat de Bahia, cul-de-sac dédaigné de l'asphalte, où l'on rêve à voix haute du fabuleux Sao-Paulo. Après vingt ans d'absence, Nelo revient de Metropolis pour se pendre dans la maison paternelle. Sa mère devient folle, et son frère cadet – le narrateur – n'a plus qu'à faire ses valises, recommençant ainsi le cycle infernal. Entre-temps, l'écriture aura tenté de fixer les jalons de l'échec, en multipliant les narrations de cette saga avortée. Le rythme du style exorcise la violence des scènes de la mémoire. Palabres mâles, chants de la folie, le narrateur est à l'écoute de toutes les voix de son village – y compris les prophéties messianiques des *sertanejos* qui se battent la coulpe pour avoir succombé au progrès démoniaque.

Cette terre vaut par son analyse fine, qui élargit les frontières du régionalisme pour mettre à nu les relations complexes entre le Nordeste et le sud du Brésil. Ni thèse ni pamphlet, le roman tisse les liens retors de cette intrigue qui confronte deux cultures.

Le Nordeste n'est qu'un réservoir à folklore, et le Sud un miracle moderne. Le moindre village connaît les effets de l'argent pauliste et du « développement ». Comme aux temps de *Sécheresse*, le Sud dévore toujours les forces vives de ces régions de sécheresse qui avaient réussi à se faire aimer de leurs fils.

Un réquisitoire contre l'exploitation des femmes

A l'âge de vingt ans, en 1930, Rachel de Queiroz connut un grand succès avec son roman *O quinze (le Quinze)*, publié à compte d'auteur. Depuis *O quinze* jusqu'au magistral *Dora, Doralina* (édité en français chez Stock en 1980), sa popularité fut constante au Brésil. Elle est la première et la seule femme membre de l'Académie brésilienne.

Née en 1910 au Ceara, un des Etats les plus pauvres du Nordeste, périodiquement victime de sécheresse, Rachel n'a jamais abandonné son accent de Nordestine; elle est toujours restée fidèle, dans les thèmes de son œuvre, à sa région d'origine. *O quinze* (espérons que le livre sera bientôt traduit en français) décrivait les atrocités de la sécheresse de 1915.

Jean Miguel, second roman de Rachel, écrit en 1939, se concentre sur un banal fait divers : un assassinat, et les deux ans de prison préventive du meurtrier. Ce n'est pas un roman à thèse, mais le lecteur y trouvera un des réquisitoires les plus violents et les plus subtils contre l'exploitation des femmes, ou l'absurdité des prisons.

Rachel de Queiroz ne démontre pas : elle conte, simplement, sur le ton d'une chronique, avec son style parfait, qui ne s'encombre pas de régionalismes, mais qui est si profondément brésilien. Elle fait apparaître les origines sociales de ce fait divers, et relie les événements au monde plus vaste des sentiments humains.

Machado de Assis est le premier grand maître de la prose brésilienne. Il faut remercier Anne-Marie Métaillié de nous offrir aujourd'hui une seconde facette de son art : après *Dom Casmurro*, un des romans importants de la fin du dix-neuvième siècle, voici *l'Aliéniste*, une longue nouvelle, peut-être l'œuvre la plus étonnante de cet écrivain.

Sujet : la folie. Point de vue : non pas celui du fou, ou de celui que l'on croit, qui se craint fou – mais de l'aliéniste. Machado de Assis n'éclaircira pas l'énigme de ce personnage – figure impassible de la science incarnée. Il décrira seulement les effets de ses actes dans une petite ville mise sens dessus dessous : Clochemerle en proie aux définitions.

Qui est le plus fou ?

Le crédit de l'aliéniste est total. Il peut ouvrir un asile, la Maison Verte, bien que *« l'idée même de rassembler les fous et de les faire vivre sous le même toit soit interprétée comme un symptôme de démence »*. Il commence par y enfermer quelques monomaniaques et amoureux délirants ; ensuite, il s'attaque à toute personne ne révélant pas un parfait équilibre de ses facultés intellectuelles et morales. L'aliéniste finit par enfermer les quatre cinquièmes de la population, après avoir supporté victorieusement l'émeute de la plèbe réclamant la destruction de *« cette Bastille de la raison humaine »*. En effet, le chef de cette révolte, une fois au pouvoir, lui demandera de continuer son œuvre, en affirmant pouvoir abolir un gouvernement, mais non la folie.

Puis, alors que rien ne l'y contraignait, et qu'il semblait au faîte de sa puissance, l'aliéniste décide de relâcher ses pensionnaires. Il change du tout au tout sa théorie sur la folie, et repart de zéro. Nous vous laissons découvrir la suite...

L'ironie est géniale. Toutes les affirmations sont renvoyées dos à dos, sans violence ni bouffonnerie, mais par la vertu d'un style élégant, incisif, qui lève à chaque phrase une question, un doute. Quels sont les mobiles de l'aliéniste ? La volonté de détruire la folie ? Ou la passion de l'étudier, en l'enfermant et en la préservant ?... Et pourquoi ce changement de théorie ?

L'aliéniste vit un carnet à la main ; il note les réactions de tous, y compris les siennes. Est-il le plus grotesque, ou le plus admirable ? Doit-on le craindre ou rire de lui – comme si l'étude de la folie ne pouvait être que folie ?

N'espérez pas de réponses dans *l'Aliéniste*. Plutôt la joie, le bonheur de l'incertitude qui ravit l'intelligence : le réel rendu à sa liberté.

JORGE COLI et ANTOINE SEEL.

★ **CETTE TERRE, d'Antonio Torres, traduit du brésilien par Jacques Thiériot. Ed. Anne-Marie Métaillié, 149 p., 56 F.**

★ **JEAN MIGUEL, de Rachel de Queiroz, traduit par Maria Carelli. Stock, 187 p., 69 F.**

★ **L'ALIÉNISTE, de Joaquim Maria Machado de Assis, traduit *(remarquablement)* par Maryvonne Lapouge, présentation de Pierre Brunel. Ed. Anne-Marie Métaillié, 95 p., 39 F.**

ETATS-UNIS

Une fable très noire dans le meilleur des mondes

● ***Richard Yates nous dépeint une Amérique de la désolation.***

AU début, ce n'est qu'un incident mineur : John Wilder, trente-quatre ans, marié, père de famille, boit un peu trop avant de rentrer au logis. Mais cela libère une foule de griefs, regrets, remords, un immense désespoir qu'adoucit l'illusion de pouvoir repartir de zéro. John considère son passé et le juge sévèrement.

Sa femme, par exemple, il ne l'a épousée que *« pour s'enfoncer dans ses gros seins et ne plus rien savoir du reste du monde »*. Et que dire de sa carrière dans la publicité ? Elle l'accable, l'écœure, comme *« son visage à la Mickey Rooney auquel il a bien fallu qu'il s'habitue tout en se demandant comment il serait possible de continuer à vivre »*.

Mais ça va changer. Le verre à la main, John sent *« quelque chose de grand »* naître en lui. Encore un songe creux ? Non. *« Je serai réaliste en diable »*, se promet-il... Le destin le prend au mot et lui inflige un bain de réalisme : huit jours dans le service de neuropsychiatrie, à l'hôpital Bellevue de New-York.

John n'en meurt pas, au contraire. Une saine peur l'incite à se soigner. En bon Américain, il croit que tout problème comporte une cause et un remède. Et il s'applique, il s'acharne à guérir.

En chemin, la chance daigne enfin lui sourire. Elle se nomme Pamela, elle n'a que vingt ans, mais de l'argent et de l'ambition : *« Une fille comme un verre de lait froid que l'on boit tous les matins à onze heures, et qui donne la sensation d'être jeune, fort et en bonne santé. »* Ensemble, ils vont tirer du calvaire de John les moyens de l'en sortir : un film pour lequel Pamela recrute immédiatement scénariste, acteurs et metteur en scène.

Voici donc notre homme face à sa propre déchéance, l'exploitant, la transformant en œuvre d'art. Pense-t-il ainsi l'exorciser ? On le rappelle à l'ordre. Il s'agit de montrer que *« les ferments d'autodestruction existent depuis le début, que la chute est irréversible »*. Pas question de terminer par un *happy end*. Le héros doit boire sa coupe jusqu'à la lie. Puisse la folie, plus efficace que l'alcool, parvenir à le délivrer de lui-même.

Ces « navrantes colères »

Avec ce *Fauteur de troubles*, le premier de ses romans traduit en français, Richard Yates éclaire l'Amérique profonde. En surface, la vie prolonge la légende dorée de Hollywood, Dieu sourit dans son coin, récompense les optimistes et veille à ce que rien ne manque au supermarché. Mais sous la rayonnante image grouillent les monstres, l'ennui, l'égoïsme, la peur de manquer, de vieillir, la honte de ne pas être heureux comme les autres.

Quels autres ? Voyez Kennedy, par exemple, *« trop jeune, riche, beau, trop chanceux. L'incarnation de l'élégance, de l'esprit, du raffinement »*. Aussi lorsque Oswald bondit des coulisses pour assassiner le président, l'ivrogne de Yates se sent-il solidaire du meurtrier qui *« a parlé au nom des obscurs, des laissés-pour-compte et de leurs navrantes colères »*. Ceux-là cuvent leur frustration qu'alimente un flot inépuisable de promesses. Un jour, ils cessent d'y croire et ils tuent.

Le meilleur des mondes produit toujours les fables les plus noires. Celle-ci, superbement traduite par Clara Atias, attaque le mal au tord-boyaux. Un remède de cheval.

GABRIELLE ROLIN.

★ **FAUTEUR DE TROUBLES, de Richard Yates, traduit de l'américain par Clara Atias, Flammarion, 348 p., 85 F.**

ITALIE

« L'Alphée », cahier de littérature et maison d'édition

IL y a quatre ans déjà que la revue *l'Alphée* sort à Paris, sous une couverture bleue d'une discrète élégance. Proposant tour à tour des numéros spéciaux ou des ensembles de textes groupés autour de quelques thèmes particuliers, *l'Alphée* a ainsi marqué certaines orientations privilégiées, vers les Irlandais, le Brésil, la musique d'opéra et peut-être davantage encore vers l'Italie. Le dernier cahier (numéros 11-12), consacré précisément à l'Italie, présente un panorama ambitieux qui s'étend de Dante à quelques-uns de nos contemporains immédiats, quasiment inconnus ici comme Manganelli ou tout à fait inédits tels que G. Conte.

Traductions nouvelles et études critiques se succèdent dans ces pages imprimées avec beaucoup de soin et constituent un bel ensemble où l'on passe de l'enfer dantesque à cet étonnant conteur napolitain que fut Basile, des poètes baroques à Vico et à des précurseurs du romantisme. Mais on aimerait tout citer de ce cahier intelligemment composé et qui témoigne d'un goût et d'une exigence dont la littérature italienne ne bénéficie que trop rarement en France.

La revue se double d'ailleurs d'une collection de textes de poètes français contemporains et d'écrivains italiens ; trois auteurs y figurent déjà, Umberto Saba traduit par Gérard Macé, Tasso traduit par Michel Orcel et Leopardi, avec une lettre superbe, directement écrite en français. D'autres suivront, notamment Foscolo et Basile : autant que la revue, cette collection (distribuée par Distique) mérite d'être suivie avec la plus grande attention.

MARIO FUSCO.

★ **L'ALPHÉE : *ITALIE*. Nos 11-12. Le numéro double : 70 F. Abonnement (4 numéros) : 140 F. Atelier Saint-Michel, 13, rue de Trévise 75009 Paris. Distribution Distique.**

Le Tasse, poète méconnu

CHEF-D'ŒUVRE du baroque, *la Jérusalem délivrée* de Torquato Tasso a hanté les consciences de l'Europe. Goethe avait lu ce vaste poème avec attention. Monteverdi avait mis en musique l'épisode que Michel Orcel nous restitue aujourd'hui : le combat de Clorinde et de Tancrède. Mais, en France, depuis le dix-neuvième siècle, l'ouvrage du Tasse a été comme gommé, effacé.

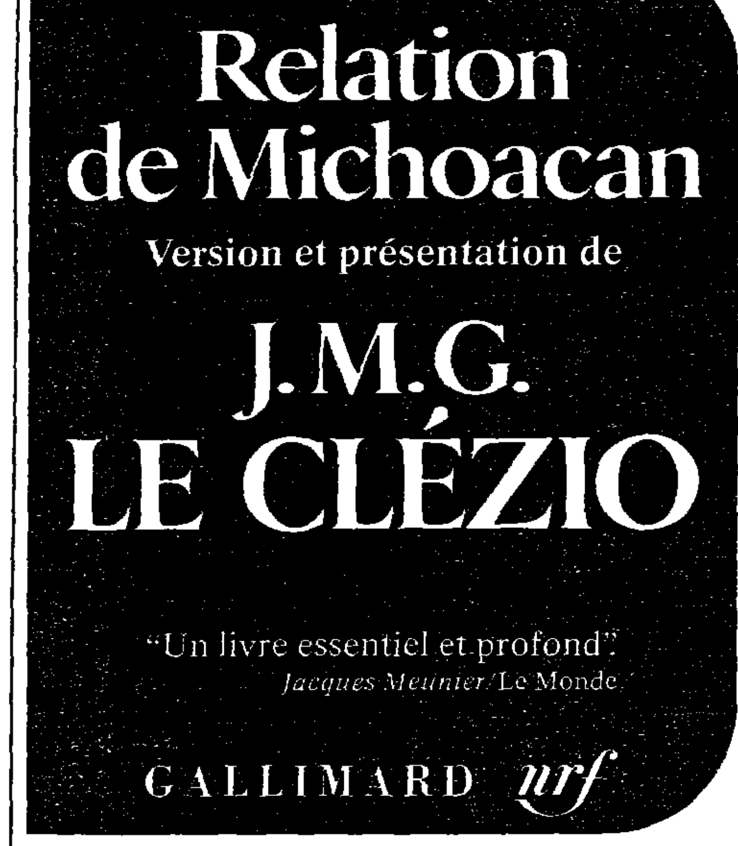
Cependant, les écrits de Torquato Tasso, et jusqu'à son visage même, occupent une position mythique, voire mythologique. Il erre aux limites de notre conscience. Occulté autant qu'on voudra, il participe à nos fantasmes. Il suffirait, ici, de convoquer d'admirables poèmes de Pierre-Jean Jouve pour s'en rendre compte. Il faudrait aussi souligner une sorte de retour qui se fait dans la poétique contemporaine vers les formes fixes et les constructions rigoureuses, vers l'élégie (par exemple) ou bien vers ce baroquisme dont *la Jérusalem délivrée* est le principal flambeau. Le Tasse a choisi d'écrire en vers une histoire lointaine : celle des Francs conduits par Godefroy de Bouillon vers le tombeau du Christ. Mais ce qui se perçoit aussitôt dans le long texte versifié, c'est l'autobiographie, ce sont les aveux inconfortables, c'est le tracé du non-dit (sinon de l'inavouable). Le poème du Tasse est un rituel blessé. Les noces de sang et de gel, la cérémonie d'amour et de mort, voilà ce qui est inoubliable dans l'œuvre de Torquato :

Digne d'un clair soleil, digne /d'un plein
Théâtre, était cette action /mémorable !
O Nuit qui renferme en ton sein /ténébreux
Immense, et dans l'oubli, un si /grand acte,
Permets que je l'en tire et qu'au /beau ciel
Je le déploie pour les âges fu/turs.
Que vive leur légende, et qu'en /leur gloire brille
Le très haut souvenir de ton /obscurité...

Ces vers montrent la qualité sensible et l'extrême rigueur de la transcription française de ce Chant XII par Michel Orcel. Souhaitons que ce traducteur poursuive son travail, et nous livre, d'une façon aussi souveraine, un miroir du Chant XVI, où sont contées les amours d'Armide et de Renaud !

HUBERT JUIN.

★ **LE CHANT XII DE « LA JÉRUSALEM DÉLIVRÉE », de Torquato Tasso, traduit de l'italien par Michel Orcel, avant-propos de Mario Fusco. Editions l'Alphée, 58 p., 50 F.**





poésie

Enigmes et miroirs

● *Sur les chemins de Salah Stétié.*

JEAN GROSJEAN pense que le dessein de son œuvre poétique est à comprendre dans le fait qu'elle est écrite en une langue – la nôtre – qui n'est à l'origine d'aucun des grands textes sacrés *fondateurs d'une culture*. A l'inverse, être poète en sanskrit, en hébreu, en grec ou en arabe donne aussitôt au mot posé sur la page un poids invisible qui colore son sens. Et qu'importe si la démarche est volontaire ou involontaire.

La poésie du Libanais sunnite Salah Stétié est à recevoir sous cet éclairage, justement parce qu'elle est écartelée entre ces deux aires. Ecrite en français, elle n'oublie jamais que son élan primitif provient d'une longue tradition qui remonte au Livre, *texte à réciter* (Quran), dicté au Prophète par l'archange Gabriel. Ainsi chaque mot est-il à la fois matière visible et sens transcendental.

Le dernier recueil de Salah Stétié, *Nuage avec des voix*, est comme un effort supplémentaire pour donner au mot, toute sa plénitude de chair et de sens. A l'opposé de la poésie sentimentale ou narrative, Stétié érode le réel. Sa phrase se tend comme un arc et s'installe en cette fragile frontière où le sens devient énigme. Tout le génie de cette œuvre de tradition et d'extrême modernité provient de ce mariage de la matière sonore avec la signification ésotérique :

Mouillée par l'eau des fleuves
Par le chant de chardonneret
[du jour

Astre de bruit fragile
Dans le silence fort
Et notre amour : une absente
[colombe

Dans le terrible chant qui va venir
Ombragé de noyers
Violons dormeurs sur la table
[du monde

L'ambition d'une telle démarche n'a pas rendu à Stétié la tâche facile. Ecrivain plutôt tardif, on sent encore chez lui des tâtonnements qui alourdissent inutilement son œuvre. Ainsi certaines recherches de ponctuation, fruits probables d'un amour de la calligraphie, mais qui peuvent sembler inadaptées à l'élan organique de l'ensemble :

Puis : jour. Jour.
Tremblant.

De ces coquetteries, aucune trace dans l'œuvre en prose qui s'est déjà si magistralement imposée par *la Unième Nuit* (Stock, 1980) et qui nous vaut aujourd'hui un texte de lumière : *Firdaws. Essai sur les jardins et les contre-jardins de l'islam*, où le jardin est le support de la quête essentielle de Stétié : méditer *en français* sur les sens cachés de l'islam. Pages décisives sur le dialogue des cultures « *racines contre racines* », selon l'expression de Malraux. L'ouvrage atteint, à mon sens, ses sommets dans ses deux derniers mouvements : l'un, consacré aux rapports personnels et conflictuels du Prophète avec la poésie, et l'autre, au décryptage de l'islam comme civilisation du signe. Analyses objectives certes, autant qu'il se peut, mais qui, par un jeu subtil de miroirs cher à Stétié, renvoient à sa propre démarche de poète.

On pourrait déjà s'estimer comblé dans cette galerie des glaces, mais le « hasard » en a jugé autrement, qui nous livre en même temps un recueil de textes consacrés à l'ensemble de l'œuvre de Stétié : *les Cahiers du désert*. A côté d'analyses de Mandiargues, Michel Deguy, Daniel Leuwers, Sadi de Gorter, Yves Florenne, etc., de poésies de David Gascoyne, Pierre Oster, Kathleen Raine, etc., ou d'inédits, il y a un texte qui joue à son tour un rôle déterminant de miroir : c'est celui du grand poète arabophone Adonis, qui nous prouve que ce mouvement de l'arabité vers la langue française s'accomplit également dans l'autre sens, et que l'œuvre de Stétié traduite en arabe intrigue et enrichit la culture dont elle est issue.

OLIVIER GERMAIN-THOMAS.

★ NUAGES AVEC DES VOIX, de Salah Stétié. Fata Morgana (Distribution Distique).

★ FIRDAWS, de Salah Stétié. Le Calligraphe, 120 p., 55 F (Distribution Distique).

★ POUR SALAH STÉTIÉ. Les Cahiers du désert. La Louve (40, avenue Henri-Jean, 4880 Spa, Belgique).

Les bruits de la guerre et des vents

UN an après la mort de Nadia Tuéni (1), on publie *la Terre arrêtée*, un recueil de ses textes jusqu'à présent inédits. Sa longue maladie avait accompagné celle de son pays, le Liban. Elle écrivait à la lumière de cette troublante coïncidence : « *Je voudrais une mort bien lisse/dont on se souvienne longtemps/ comme ce vent timide d'après la bataille.* »

Nadia Tuéni ne cherchait pas les mots, elle les trouvait à force de simplicité, et sa voix portait les bruits incompatibles de la guerre et des vents. Elle était, elle-même, légère et grave, révoltée et soumise, comme il convient quand l'espoir à lui seul ne suffit plus.

Nadia Tuéni est de ces poètes qui auront su parler du « *temps des ruines* », mais aussi du temps et des saisons, qui résistent à l'abrutissement de la haine.

Son destin était un raccourci, et elle y consentait avec la peur et le naturel des enfants. Elle prenait la mort au dépourvu, car elle avait sur l'avenir une mémoire d'avance. Ainsi écrivait-elle : « *La mort, c'est l'atome de l'atome, la vie de la vie, la terre de la terre, ce qui n'est jamais partagé. Je t'ai donné la vie, ma mort je me la garde. Ce matin Dieu a ri. Serait-ce que je me trompe, et que tout est partage, indéfiniment partage... Même la mort ?* »

Elle avait l'art de nous livrer ses émotions intactes. Et sur ce pays qu'elle connaissait par cœur, elle posait un regard tendre et cru, que nous ne sommes pas près d'oublier. « *Nos yeux s'ouvrent alors sous le fouet du jour/au linge noir des paysages* », concluait-elle dans son poème intitulé *Ce que lumière cache*.

Sans doute ses textes portent-ils l'amour au-dessus de l'amour, et le deuil au-dessus des larmes. De père druze, de mère française, et mariée à un libanais chrétien, Nadia Tuéni avait pour son pays une passion libre de toutes les idées reçues.

On eût voulu que le Liban lui ressemblât un peu plus...

DOMINIQUE EDDÉ.

★ LA TERRE ARRÊTÉE, de Nadia Tuéni. Belfond, 122 p. 49 F.

★ LES EDITIONS VALOIS viennent d'enregistrer *Vingt Poèmes pour un amour*. Ces textes de Nadia Tuéni sont récités par Pierre Tabard et Catherine Sellers.

(1) Nadia Tuéni a disparu le 20 juin 1983.

rencontre

Chantal Chawaf, violence et douceur...

● *Contre les destructions et les guerres...*

LA VALLÉE INCARNATE, c'est huit mois dans la vie d'Edma. Le temps d'une grossesse, qui devient ici un combat nocturne. Edma ne voulait pas avoir d'enfant. Elle se cabre, connaît les fossés de la peur, se tord d'angoisse, erre dans les rues, accepte de s'enfouir au plus profond des pulsions qui bientôt l'occupent ainsi qu'un territoire.

Comme tous les livres de Chantal Chawaf, celui-ci est violent, empli de couleurs pourpres, violettes, sanguines, comme s'il fallait un torrent de mots pour arracher son secret à la gestation.

Elle, Chantal Chawaf, parle d'une voix très douce de son métier d'écrivain. Elle a une douceur pâle, apaisante, une sérénité anxieuse, une grâce un peu lente, de la patience.

Elle dit : « *Ceci n'est pas un livre autobiographique. J'ai voulu, avec mon écriture qui n'est pas traditionnelle, dire l'histoire la plus traditionnelle qui soit : celle d'un couple qui naît, le temps d'une grossesse.*

« *J'ai voulu cet abîme, la nuit qu'il peut y avoir entre un homme et une femme, cette séparation absolue, cette fatalité biologique, puisqu'il ne peut qu'être étranger à ce qui arrive à Edma. Mais sans Evrard, l'homme, rien ne pourrait ici advenir : elle a besoin de lui, et il est là. Je ne sais pas peindre des hommes machos. Lui, il accepte sa part de féminité, il se protège, il la protège, dans sa traversée.* »

La mère d'Edma est morte à sa naissance. C'était la guerre. La peur et la solitude... « *Ma mère est morte à ma naissance*, dit Chantal Chawaf, *c'est cela peut-être qui m'a donné accès à ces rouges, qui m'a donné les clés de ce monde archaïque des profondeurs de notre corps. Moi qui n'ai, de ma mère, gardé que cela.* »

Elle croit très fort que la maternité est une sagesse. Contre les destructions, les guerres. Elle pense aussi que quelque chose a changé, puisqu'il y a des hommes avec qui partager cet incessant combat contre la mort.

G.B.

★ LA VALLÉE INCARNATE, de Chantal Chawaf. Flammarion, 147 p., 65 F.

histoire

Quand la Grèce retrouvait sa liberté

● *Le témoignage d'un voyageur qui se nommait Edgar Quinet.*

« *LA Grèce tout entière est une fleur du matin éclose dans la nuit* », écrit Edgar Quinet en 1829, dans *la Grèce moderne et ses rapports avec l'Antiquité*, un classique du voyage en Grèce, tout à fait méconnu, que les Belles-Lettres ont eu l'heureuse idée de rééditer en y ajoutant un *Journal de voyage* inédit.

1829 : Edgar Quinet a vingt-six ans et une âme très romantique. La Grèce moderne commence de naître. Elle reconquiert son indépendance après huit années d'une guerre atroce contre les Turcs. Edgar Quinet, venu comme membre du corps expéditionnaire français en Morée, découvre ainsi la Grèce à l'heure la plus cruciale et la plus belle de son histoire : à l'aube de la liberté retrouvée. Et c'est d'abord cela qui rend ce livre si attachant : *cette présence constante au cours des pages d'un pays meurtri et exsangue, d'une terre dévastée mais enfin libérée.*

La Grèce moderne est un des plus précieux documents qui soient sur les premières heures de la nouvelle Grèce. Je dis bien : *premières heures*, car lorsque Quinet débarque à Navarin, dans le sud du Péloponnèse, le 3 mars 1829 à quatre heures du soir, les troupes du pacha d'Egypte Ibrahim ne sont parties que depuis quelques semaines.

Un immense charnier

Le pays est encore sous le coup de la guerre, des massacres et des incendies, au point qu'il se méfie même des Français venus pour le libérer. Les voyageurs occidentaux qui précédèrent Quinet en Grèce – Dodwell, Chateaubriand, Pouqueville, Stackelberg, pour ne citer que les plus connus – visitèrent une Grèce encore occupée par les Turcs.

A peine débarqué, Quinet a devant lui un spectacle de désolation : enfants affamés, hommes hébétés, femmes criant et s'enfuyant à la vue d'un uniforme et d'un étranger, et surtout cadavres et ossements.

Le pays n'a même pas eu le temps d'enterrer ses morts, il est encore un immense charnier. Partout gisent pêle-mêle des crânes, des membres, des morceaux plus ou moins ossifiés que se disputent les chiens et les corbeaux.

Saisissant exemple : « *Je me dirigeai vers les restes d'une église byzantine où je croyais voir des marbres écroulés*, écrit Edgar Quinet dans le premier chapitre, *il se trouva que le porche et le circuit étaient jonchés de blancs squelettes.* » Et plus loin, toujours en Messénie : « *Je descendis vers la mer pour y chercher le port ; là encore je ne vis sous une nuée de corbeaux que des ossements d'hommes et de chevaux, des débris d'armes et de vêtements que la vague, qui était alors très forte, rejetait avec les pierres et entassait en poussière jusque vers les piliers de l'aqueduc.* »

Voilà la Grèce que découvre Quinet : un ossuaire. Mais un ossuaire où il pressent déjà la résurrection de l'histoire. Le pays est réduit à rien, les terres incultes, les moissons brûlées, des milliers d'oliviers ont été incendiés par les Turcs, on ne trouve plus de chevaux ni de bêtes de trait (un seul couple de bœufs dans tout le Péloponnèse !) et pourtant, malgré la misère, la famine même en certains endroits, malgré l'effroyable hémorragie d'hommes et de femmes entraînée par huit ans de guerre, il pressent que la Grèce est au plus bas de ses ressources mais au plus haut de son espoir.

Il a confiance en ces gens rudes, fiers et déterminés, prodigieusement conscients de l'enjeu du présent, et les pages de ce livre abondent en instants saisissant de vie et d'intuition : la figure d'un démogéronte, notable de village, celle d'une femme faisant le feu pour le dîner, la rencontre en haut d'un col avec le président Capo d'Istria et son escorte, une messe nocturne dans un couvent, des enfants jouant avec des ossements de chevaux.

Ces guerriers qu'on croirait revenus des temps homériques

Quinet croise ces figures inoubliables de la guerre, Colocotronis, Nikitas, ces capétans qu'on croirait revenus des temps homériques.

Livre précieux donc, émouvant aussi même si son apport archéologique est, lui, moins intéressant. Au cours de son périple dans le Péloponnèse, Quinet parcourt les sites antiques : Messène, Sparte, Mégalopolis, Bassae, Mycènes et Epidaure, il fait des relevés, dessine des paysages et des monuments, nous livre un carnet de notes intéressant.

Mais son apport essentiel est ailleurs. En ce témoignage où, brusquement, parce qu'il a saisi la Grèce en une heure historique, en un présent tragique, il pressent que l'âme ancienne qu'il recherche n'est plus dans les colonnes mais dans le visage, les prières et la volonté de ces Grecs libérés. Oui, au terme de la longue nuit de ce voyage, la Grèce apparaît bien, face au futur, comme une fragile fleur du matin.

JACQUES LACARRIÈRE.

★ LA GRÈCE MODERNE ET SES RAPPORTS AVEC L'ANTIQUITÉ, d'Edgar Quinet, suivi du JOURNAL DE VOYAGE (inédit). Introduction et notes de Willy Aeschimmann et Jean Tucoo-Chala. Les Belles-Lettres, 500 p., 550 F.

Le Monde

culture

CINÉMA

« LA TRICHE », de Yannick Bellon

Entre l'intrigue et la psychologie

Michel Verta, commissaire principal à Bordeaux, marié à une bourgeoise experte en œnologie, père d'un gamin de dix ans, est bisexuel. Si, tout en restant discret, il ne fait pas mystère de ses aventures féminines, il cache son goût des « mauvaises rencontres » avec les garçons.

D'une chambre d'hôtel, à Paris, à l'appartement bordelais d'un ménage moderne. Yannick Bellon campe, magistralement, en trois sequences, la dualité psychologique et sociale de ce personnage auquel Victor Lanoux apporte la carrure d'un fonctionnaire respectable, arrivé, la virilité d'un mari aimant son épouse et son foyer, qui ne veut pas d'histoires mais garde sa part de liberté.

Cette dualité – le sujet profond du film – se retrouve dans la description d'une boîte de nuit, Le Paradis, où coexistent, dans un ordre apparent, Morane, un vieil homosexuel désabusé et trafiquant de drogue (Michel Galabru), un ancien garçon boucher travesti en Dalida, une chanteuse pulpeuse et très féminine (Valérie Mairesse), marié à Manuel Garcia (Roland Blanche), qui semble faire partie des meubles et collectionne, chez lui, les théâtres d'Epinal.

Yannick Bellon ne nous avait pas habitués à ces peintures fortes, précises, de milieux (et, ici, l'aspect provincial sonne juste), de comportements établis dans un espace déterminé par les mœurs d'aujourd'hui, la marginalité, le métier et, même, d'une certaine manière, les rapports de classe.

Mais voilà que Garcia assassine Morane sur un quai de Bordeaux. Michel Verta enquête. Bernard Mirande (Xavier Deluc), jeune contrebassiste de l'orchestre du Paradis, et rugbyman à ses loisirs, a été le petit ami du mort. Pour le commissaire qui, d'un œil en coin, a déjà repéré le charme du blond musicien, le meurtre devient accessoire. Michel tourne autour de Bernard, interrogé comme témoin, sans trop se découvrir.

Le garçon, qui n'a rien à se reprocher dans l'affaire Morane, laisse venir les choses.

Et nous arrivons à une scène, prodigieuse dans la mise en scène du jeu fascination-séduction entre deux hommes, où Yannick Bellon engage toute une maîtrise, une sensibilité nouvelle chez elle, qui ne réussissait guère les portraits masculins. Bernard invite Michel à prendre un verre dans la cabane qu'il habite, hors de la ville. Echange de regards, de gestes, de mots couverts, de sourires. Ce n'est pas de la drague, c'est la naissance d'un désir réciproque, qui va devenir une passion.

Acteur débutant, Xavier Deluc notre, face à Lanoux qui perd, peu à peu, le contrôle de la situation, le mystère, le défi, l'insolence (sans que ses attitudes soient efféminées), qu'avait Lauren Bacall devant Bogard dans *le Port de l'angoisse*. Ce comédien ira loin, sans doute. Lui et Lanoux atteignent une vérité humaine qui n'est pas de la composition.

A partir de là, le commissaire commet des imprudences et révèle sa part d'homosexualité. La famille s'émeut. Nathalie, l'épouse tolérante envers les rapides liaisons avec des femmes (Annie Duperey se tire remarquablement d'un rôle assez casse-cou), refuse « cela ». Michel a beau proclamer sa bisexualité, on ne veut rien entendre. Il a triché. Yannick Bellon semble avoir hésité à poursuivre son investigation psychologique des amours entre hommes. L'intrigue policière reprend le dessus. Galabru reparaît dans le rôe de son frère jumeau (un vieux forain hétéro), Garcia, toujours impuni, fait violer Bernard, qui l'a humilié, par des loubards, puis se livre au chantage. Il y a un autre meurtre, accidentel et Bernard sera sacrifié à la bonne renommée du commissaire.

Que s'est-il passé ? Fallait-il inclure l'homosexualité (sujet à la mode pour les producteurs) dans un film policier (genre qui plaît) ? L'affiche ne correspond à rien de ce qu'a tourné Yannick Bellon. Malgré elle, la bisexualité, qu'elle avait si bien comprise, devient un leurre, même si l'on admet – c'est difficile car cela rend Lanoux antipathique, – la logique brutale de la dualité de Michel, forcé dans ses retranchements. Et, une fois de plus, une véritable passion homosexuelle est condamnée à finir tragiquement.

Certes Yannick Bellon évite le scabreux ou la démonstration. Elle a filmé, jusqu'au bout, avec tact, avec force, les situations les plus conventionnelles par rapport à la magnifique première heure de son œuvre. Mais elle a buté sur un obstacle. On défendra pourtant son originalité, sa volonté de sortir du « féminisme » pour se pencher sur les méandres de la nature masculine prise dans les ambivalences du désir et des sentiments.

JACQUES SICLIER.

★ Voir les films nouveaux.

LA TRADITION DES « CAHIERS DU CINÉMA »

La caméra aux commandes

Dominique Villain, auteur de l'essai intitulé *L'œil à la caméra* dans la collection des « Cahiers du cinéma », appartient à cette cohorte d'enseignants du cinéma de l'université de Vincennes qui se refusent à séparer la technique et l'esthétique. Son livre n'est pas une série de recettes, il n'y en a guère trace, – mais un parcours, une découverte au ras du sol, ou plutôt au ras de la vie et des êtres, du métier de caméraman et de la photographie en général.

Il y sera bien moins question du chef-opérateur, c'est-à-dire du maître de la lumière, de celui qui appréhende, recrée, communique l'ambiance plastique d'une scène, que du cadreur. Celui qui, l'œil collé à l'œilleton de la caméra, dirige en un sens le contact immédiat avec la réalité filmée. Dominique Villain a fait parler plusieurs de ces cadreurs, en particulier Alain Douarinou, qui semble avoir été son professeur à l'IDHEC, Philippe Brun, fidèle collaborateur d'Alain Resnais, Robert Foucard, qu'on voit, déguisé en grenadier napoléonien, tenant une caméra portative pendant le tournage d'*Austerlitz* d'Abel Gance.

Le naturel est une notion très relative au cinéma, qu'il s'agisse de l'acteur, du décor, du mouvement. Dominique Villain ne manque pas d'analyser très minutieusement les pièges du tournage, dépasse les habituelles banalités sur le choix des objectifs et l'ouverture du diaphragme. Elle cite avec délices les affirmations contradictoires d'André Bazin et de Jean-Louis Comolli sur le « réalisme » d'Orson Welles dans ses deux films les plus célèbres, *Citizen Kane* et *The Magnificent Ambersons*. De la révolution apportée par Welles à Jean-Luc Godard, avec pour ce dernier une caméra qui doit réunir deux qualités en apparence inconciliables, extrême mobilitité d'une part, rigueur du cadrage et fixité parfaite de l'image de l'autre, elle nous fait bien comprendre comment cette évolution du cinéma moderne vers un récit éclaté passe aussi, d'une certaine manière, par une révolution optique, sans pour autant mener à ses ultimes conclusions cette possibilité de briser l'ancien cadre filmique. Elle s'arrête là où deux de ses collègues de Vincennes, Claudine Eyzykman et Guy Fihman, prophètes du cinéma expérimental français, prendraient le relais.

Si elle distingue bien entre les méthodes de tournage d'un Alain Resnais, qui part d'un découpage technique très précis, longuement préparé, et celles d'un Godard qui, tout en laissant leur chance aux plus infimes impondérables, n'en contrôle pas moins de A à Z, lui aussi, la prise de vues, Dominique Villain, pourrait-on dire, flirte d'une certaine manière avec la caméra en liberté de Jean Rouch, de Richard Leacock, de Raymond Depardon, sans oser aller jusqu'au bout de la démarche ainsi esquissée. Donnant la parole à tel ou tel des techniciens sus-mentionnés, elle relève qu'une sorte de communion intime s'établit entre le caméraman, ou le cadreur, et l'acteur, ou les acteurs. Elle passe sous silence l'acquis véritable d'un Leacock poussant aux limites cette captation des *right vibes* (bonnes vibrations), ou d'un Michael Snow nous plongeant littéralement au cœur de l'espace en mouvement.

L'œil à la caméra n'en constitue pas moins une excellente introduction au cinéma tel qu'il se pratique selon la tradition née de la nouvelle vague, et des *Cahiers du cinéma* en particulier. Les apprentis cinéastes, et les amateurs un peu curieux, y trouveront une analyse très simple, très claire, de ce processus de découpage du réel par l'image et par le son, qui a révolutionné notre perception du monde.

Dans la série « Écrits » des *Cahiers du cinéma*, on lira avec profit, et presque en complément des propos de Dominique Villain, *la Politique des auteurs*, recueil de dix entretiens réalisés par la revue à ses débuts, avec des cinéastes qui, jusqu'alors, s'étaient rarement, ou pas du tout, confiés au magnétophone juste inventé. Et d'abord Luis Bunuel, Carl Dreyer, discutant l'un avec André Bazin et Jacques Doniol-Valcroze, l'autre avec Michel Delahaye (Bunuel s'exprime peut-être pour la première fois de sa vie sur son œuvre, Dreyer parle en français peu avant sa mort). Mais aussi Hawks, Lang, Renoir, Rossellini, etc.

Serge Daney, dans son introduction, s'attache à bien distinguer la « théorie des auteurs » à l'anglo-saxonne de la « politique des auteurs » (sous-titre de ce second ouvrage). N'est pas auteur qui veut, on ne s'affirme pas auteur comme on s'inscrit dans le dernier clan à la mode. On le devient, qu'il s'agisse de Sacha Guitry ou de Nicholas Ray, en créant véritablement, en affirmant le primat de la mise en scène. Dans cette perspective, pour les *Cahiers*, Alfred Hitchcock reste l'auteur des auteurs. Dominique Villain conclut d'ailleurs son travail en analysant deux de ses films les plus célèbres, *la Corde* et *Fenêtre sur cour*.

La boucle est refermée d'une conception du cinéma qui reste l'apport peut-être le plus original des *Cahiers du cinéma*.

LOUIS MARCORELLES.

★ Dominique Villain, *l'Œil à la caméra*, illustré, 165 pages. Éditions de l'Étoile. 86 F.

* *La Politique des auteurs*, entretiens avec dix cinéastes, illustré, 214 pages. Éditiond de l'Étoile. 86 F.

■ **ITALIE ET CINÉMA. – La fédération française des ciné-clubs organise un voyage en Italie du 23 août au 5 septembre, avec visite de Verone, Padoue, le lac de Garde, Salo et pour finir le Festival de Venise. (Renseignements : FFCC, 6, rue Condorcet, 34500 Béziers. Tél. : (67) 31-27-35.)**

EXPOSITIONS

Les fleurs du bois de Boulogne

Arrivée de M. Daladier à Tunis. A. Roubtzoff, huile, janvier 1939.

Boulogne, naguère sur Seine, aujourd'hui Billancourt, porte encore le nom de son bois, bien que celui-ci ait été absorbé par le seizième arrondissement de Paris. Le bois est connu notamment pour ses joggers, ses lacs, ses restaurants, ses spécialités diurnes et nocturnes. Boulogne mériterait de l'être davantage pour son architecture de l'entre-deux guerres : Bruno Foucart, conservateur de la bibliothèque Marmottan, un des plus nobles bâtiments de la ville, qui abrite un musée et une documentation conséquente sur le Ier Empire (1), a, voici quelques années, consacré à cette architecture un petit guide qui, lui, mériterait d'être réédité. Mais il faut surtout connaître Boulogne pour les jardins Albert-Kahn et la photothèque du même nom qui s'y trouve.

La station de métro Pont de Saint-Cloud s'ouvre à quelques deux cents mètres des jardins Albert Kahn (2). Albert Kahn mourut en 1930, juste après avoir été ruiné par la crise de 1929. Banquier philanthrope, self-made-man passionné, il laissait à l'humanité, outre de grands bienfaits et de beaux efforts pour la paix, une collection de photographies autochromes et ses jardins de Boulogne. C'était là qu'il habitait.

Comme le richissime américain encore Huntington, il s'intéressait aux peuples et aux paysages du monde. Sous les arbres se déploie le Japon ou la forêt vosgienne, et les arbres fruitiers se rangent comme les haies d'une course d'obstacles. En été, devant la grande serre blanche, une théorie de vieilles dames, très respectables, prend soin de deux vieux messieurs qu'une bonne nature ou une existence raisonnable ont gardés vivaces. A la cinémathèque, une autre variété de vieilles dames, adaptées à l'obscurité, subit sans broncher de terribles documentaires scientifiques.

On peut traverser le bois de Boulogne pour se rendre à Bagatelle, qui en est d'ailleurs une inclusion. Tout le monde connaît Bagatelle, bien sûr, comme tout le monde connaît, ou devrait connaître, sur la frange opposée du bois, le le « jardin fleuri », où se trouvent les splendides serres des horticulteurs de la Ville de Paris...

Mais Bagatelle, outre ses jardins et le charme de ses pavillons, a quelques atouts qui valent un détour. Par exemple l'exposition annuelle de roses, cru 1984, dont beaucoup se portent encore à merveille, même si les trois premiers prix, sans doute en raison de leur perfection même ou de nez trop curieux et voraces, ont un peu tourné de l'œil, prenant un aspect flappi. Le 18, sauf erreur, a gagné le prix du parfum.

Dans l'orangerie, c'est l'exposition consacrée à l'illustre Carême. On y voit, autour des tables ou de la description des tables qui firent la renommée du premier dix-neuvième siècle français, les contributions des meilleurs constructeurs de pièces montées de France. Carême disait, rappelons-le, à peu près : « *Les beaux-arts sont au nombre de trois : la peinture, la sculpture et l'architecture, dont la branche principale est la pâtisserie.* »

Bagatelle enfin, outre ses roses, outre Carême, propose l'amusante et émouvante exposition d'Alexandre Roubtzoff, peintre né en Russie en 1884 et mort en 1949. Emouvante non par ses qualités picturales *stricto sensu*, mais pour l'attachement manifeste qu'il portait, par exemple, à la Tunisie : on a tous un tableau de Roubtzoff ou de la même eau dans le grenier familial, peut-être même encore au mur. Amusante parce qu'il savait manifestement rire ou sourire des images comme des mots. Voyez l'arrivée de M. Daladier à Tunis...

FRÉDÉRIC EDELMANN.

(1) Bibliothèque Paul-Marmottan (propriété de l'Institut de France), 15, rue Salomon-Reinach, Boulogne-Billancourt.

(2) Jardins Albert-Kahn, 5, rue du 4-Septembre. A l'heure du déjeuner, les jardins sont fermés.

NOTES

Expositions

CINQUANTE-QUATRE ARTISTES A SISTERON

La petite ville de Sisteron (Alpes-de-Haute-Provence) a, elle aussi, son festival d'art contemporain, et pour ce coup d'envoi, n'a pas hésité à offrir un panorama plus ou moins initiatique de l'art non figuratif. La municipalité a fait appel à Jacques Dopagne qui, avec cinquante-quatre artistes, a tenté d'être aussi objectif que possible. A côté des morts illustres – Christine Boumeester, Camille Bryen, Marcelle Cahn, Sonia Delaunay, Fautrier, Gilioli, Picasso, Poliakoff, – figurent la plupart des vivants plus ou moins reconnus, parmi lesquels on cite au hasard : César, Olivier Debré, Estève, Loïs Frederick, Féraud, Gastaud, Goetz, Hartung, Kijno, Luc Peire, Gérard Schneider, Vieira da Silva...

★ Sisteron, hôtel de ville et bibliothèque *municipale*, jusqu'au 26 août.

KLIMT, KOKOSCHKA, SCHIELE A PARIS

Le dessin de la chair

Les œuvres sur papier de Klimt, Kokoschka et Schiele, trois des plus grands artistes, apparentés au groupe dit de la Sécession viennoise, au début du siècle, sont exposées à Paris pour quelques jours encore.

Gustav Klimt (1862-1918) dessine des nudités offertes avec une innocence trompeuse. A demi rejetés dans le sommeil, les vêtements désormais inutiles exhibent le sexe de la femme lovée avec provocation. Souples comme les corps, les lignes s'enroulent, s'étirent.

Déjà présente chez Klimt, la déformation du corps devient insistante dans les dessins d'Oskar Kokoschka (1886-1980), où l'on voit des fillettes nues, anguleuses, au ventre gonflé, cambrer leur silhouette asexuée. Ces corps sinueux, tracés avec des lignes brisées, semblent déjà contaminés par la mort, au cœur même de l'enfance. Des nuances mauve et rouille tachent la peau des femmes gisantes au regard vide. Les aquarelles des années 20, peintes avec de larges touches, sont envahies par le grossissement cauchemardesque des visages.

Dès l'âge de vingt ans, Egon Schiele (1890-1918), maîtrise déjà son style fiévreux, raffiné jusque dans la décadence. Les formes s'organisent en blocs asymétriques aux contours nettement délimités, orientés autour d'un axe. Cette composition tendue donne une image implacable de ces corps marqués par les stigmates kaki, brun-rouge, violacés, d'une maladie étrange. Mort à vingt-huit ans, Schiele donne dans ses dessins une vision de la chair à la fois lubrique et morbide.

V. B.

★ *Klimt, Kokoschka, Schiele*. Hôtel de Ville de Paris, salle Saint-Jean.

Seize musées ouverts le 15 août

La direction des musées de France annonce que seize musées sur les trente-cinq répartis entre Paris et la province seront ouverts au public le 15 août.

Il s'agit, pour Paris, du Musée des arts et traditions populaires, du musée Jean-Jacques-Henner et du Musée des monuments français, ainsi que des musées suivant : hors de Paris, châteaux de Malmaison et Bois-Préau, palais de Fontainebleau, château de Pau, château de Compiègne, Musée national de la préhistoire aux Eyzies-de-Tayac (Dordogne), musée Magnien de Dijon, musée Adrien-Dubouché de Limoges, musée des Deux Victoires à Mouilleron-en-Pareds (Vendée), musée de Blérancourt (Aisne), musée de l'Ile-d'Aix, musée de la maison Bonaparte à Ajaccio, abbaye de Saint-Riquier (Somme).

[Pour les touristes venus spécialement à Paris le jour de l'Assomption, on note qu'une fois de plus le Louvre et Versailles seront fermés. Cela stupéfie au moment où l'on conçoit pour le Louvre de si « grandes espérances ». Dépensera-t-on tant d'argent pour un musée dont les problèmes de gardiennage deviennent au fil des ans célèbre que l'ont fait la Joconde ou la Vénus de Milo ? – F.E.]

Musique

LE CONFLIT ENTRE KARAJAN ET L'ORCHESTRE PHILHARMONIQUE DE BERLIN

Chacun joue de son côté

L'Orchestre philharmonique de Berlin a décidé de donner chez lui les quatre concerts prévus à la fin du mois d'août à Salzbourg (Autriche) et à Lucerne (Suisse), et annulés à cause des dissensions entre les musiciens et leur chef, Herbert von Karajan, a-t-on appris récemment auprès de l'orchestre. Les deux premiers concerts auront lieu les 25 et 26 août, sous la direction de Daniel Barenboïm, directeur musical de l'Orchestre de Paris, avec au programme la *Troisième* et la *Sixième Symphonie* de Beethoven. Les 29 et 30 août, deux autres concerts, avec la symphonie *Jupiter* de Mozart et la *Cinquième Symphonie* de Tchaïkovski, seront dirigés par Lorin Maazel.

Originellement, le Philharmonique devait jouer sous la direction de Karajan à Salzbourg les 27 et 28 août – et non les 27 et 28 juillet comme une erreur de transmission nous l'a fait écrire *(le Monde* du 4 août), – ainsi que les 31 août et 1er septembre à Lucerne.

Après une collaboration de près de trente ans, la querelle qui a éclaté à la fin du mois de mai entre le maestro et son orchestre s'envenime chaque semaine un peu plus, note-t-on dans les milieux musicaux de Berlin-Ouest. A cette époque, Fin mai, Karajan avait annulé pour son orchestre le traditionnel concert de Pentecôte de Salzbourg mais avait aussitôt engagé le Philharmonique de Vienne.

■ **FESTIVAL DE MENTON. – Le pianiste yougoslave Ivo Pogorelich ne pourra pas jouer au Festival de musique de chambre de Menton. Il sera remplacé le 22 août par la pianiste portugaise Maria-Joao Pires.**



SPECTACLES

théâtre

ATELIER (606-49-24), 21 h : le Neveu de Rameau.

BOUFFES PARISIENS (296-60-24), 21 h : Madame, pas dame.

COMÉDIE CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

DIX HEURES (606-07-48), 21 h : l'Ours ; 22 h : la Mouche et le Pantin.

GAITE MONTPARNASSE (322-16-18), 21 h : Chacun pour moi.

LUCERNAIRE (544-57-34), I. 20 h 15 : Six heures au plus tard ; 22 h 30 : Hiroshima, mon amour. II. 18 h 30 : la Voix humaine ; 20 h 15 : Journal intime de Sally Mara ; 22 h 15 : Du côté de chez Colette.

MADELEINE (265-07-09), 20 h 45 : les Œufs de l'autruche.

ŒUVRE (874-42-52), 21 h : Comment devenir une mère juive en dix leçons.

PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : la Fille sur la banquette arrière.

RENAISSANCE (208-18-50), 20 h 45 : le Vison voyageur.

SAINT-GEORGES (878-63-47), 21 h : Théâtre de Bouvard.

THÉATRE A.-BOURVIL (373-47-84), 21 h 45 : Y'en a marr...ez vous !

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

VARIÉTÉS (233-09-92), 20 h 45 : le Bluffeur.

Les cafés-théâtres

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84), I. 20 h 15 : Areuh=MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres ; II. 21 h 30 : Deux pour le prix d'un ; 22 h 30 : Limite !

CAFÉ D'EDGAR (322-11-02), I. 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours ; II. 20 h 15 : Imprévu pour un privé ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), 20 h 15 : Ça balance pas mal ; 21 h 30 : le Bel et la Bête ; 22 h 30 : Fais voir ton cupidon.

PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : Il n'y a pas d'avion à Orly ; 22 h 15 : Commissaire Magré.

SPLENDID ST-MARTIN (208-21-93), 20 h 15 : J. Villeret.

TINTAMARRE (887-33-82), 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : Le cave habite au rez-de-chaussée.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h : On perd les pétales.

La danse

GYMNASE RONSARD (606-33-60), 20 h 30 : Lauréat du concours.

Le music-hall

DAUNOU (261-69-14), 21 h : From Harlem to Broadway.

LUCERNAIRE (544-57-34), 21 h : J. Bourbon.

TROTTOIRS DE BUENOS AIRES (260-44-41), 22 h 30 : O. Piro, D. Arboleda, L. Cruz.

Opérettes

POTINIÈRE (266-44-16), 20 h 30 : le Roi-Cerf.

Les concerts

Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 20 h : R. Parrot (Telemann, Vivaldi, Bach).

Jazz, pop, rock, folk

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : Jazz Group de Bretagne.

CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24), 22 h : P. Urbina et Guarapo Latino.

PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : Ted Curson Quartet.

PHIL'ONE 776-44-26, 22 h 30 : 6th Continent.

SLOW CLUB (233-84-30), 21 h 30 : M. Saury Jazz Music.

TROIS MAILLETS (354-00-79), 23 h : la Velle.

FESTIVAL ESTIVAL DE PARIS

(549-14-83)

Mairie du Ve, à partir de 18 h 30 : Journée Cl. Ballif.

cinéma

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 h, hommage à G. Morlay : Mammy, de J. Stelli ; 19 h, cinéma japonais, le Carnet noir, de H. Horikawa ; 21 h, la Dame au manteau d'hermine, de E. Lubitsch.

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h, cinéma américain (1920-1930) : The Home Strech, de J. Nelson ; 17 h, cinéma japonais : les Hommes qui marchent sur la queue du tigre, de A. Kurosawa ; 19 h, Charly, de R. Nelson.

Les exclusivités

A LA POURSUITE DU DIAMANT VERT (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

ALSINO Y EL CONDOR (Nicaragua, v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

LES ANNÉES DÉCLIC (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).

LES AVENTURIERS DE LA SIERRA LEONE (A., v.f.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

LE BAL (Fr.-It.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (h. sp.), 14e (321-41-01).

BOUNTY (A., v.o.) : George V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LES BRANCHÉS DU BAHUT (A., v.o.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

BUSH MAMA (A., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).

CANNON BALL II (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (359-15-71). V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gobelins, 13e (326-23-44).

CARMEN (Esp., v.o) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Calypso, 17e (380-03-11).

CARMEN (Franco-It.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

LA CLÉ (**) (It., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).

LA CONDITION DE L'HOMME (Jap., v.o.) : Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

CONTRE TOUTE ATTENTE (A., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12) ; George V, 8e (562-41-46).

LA DÉESSE (Indien, v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

DE L'AUTRE COTÉ DE L'IMAGE (Fr.) : Pagoda, 7e (705-12-15).

DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Cinoches, 6e (633-10-82).

EMMANUELLE IV (**) (V. Ang., V.f.) : George-V 8e (562-41-46) ; V.f. Arcades, 2e (233-54-58).

ET VOGUE LE NAVIRE (It., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

L'ÉTOFFE DES HÉROS (A., v.o.) : UGC Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; Escurial, 13e (707-28-04).

LA FEMME PUBLIQUE (*) (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

FORT SAGANNE (Fr.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Français, 9e (770-33-88) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02).

LA FRANCE INTERDITE (**) (Fr.) : Gaîté Boulevard, 9e (233-67-06) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Ritz, 18e (606-58-60).

LE GANG DES BMX (Aus., v.f.) : Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52).

LES GUERRIERS DU BRONX No 2 (A., v.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86).

HERCULE (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93).

L'HOMME A FEMMES (A., v.o.) : Balzac, 8e (561-10-60).

IL ÉTAIT UNE FOIS EN AMÉRIQUE (A.,) Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18) ; V.f. Berlitz, 2e (742-60-33).

LADY LIBERTINE (*) (A., v.f.) : Arcades, 2e (233-54-58).

LIQUID SKY (**) (A., v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20).

LOCAL HERO (Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

LES MALHEURS DE HEIDI (A., v.f.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

MARIA CHAPDELAINE (canadien) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Danton, 6e (329-42-62).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; St-Ambroise, 11e (700-89-16).

MISSION FINALE (A., v.o.) Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

LE MYSTÈRE SILKWOOD (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

NEW-YORK 2 HEURES DU MATIN (A., v.o.) (*) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Colisée, 8e (359-29-46). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

NOTRE HISTOIRE (Fr.) : Pagode, 7e (705-12-15).

PARIS VU PAR... (20 ans après) (Fr.) : Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

PINOT SIMPLE FLIC (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

LA PIRATE (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38).

PRÉNOM CARMEN (Fr.) : Grand Pavois (h. sp.), 15e (554-46-85).

QUARTETTO BASILEUS (It., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

RÈGLEMENT DE COMPTES (A., v.o.) (*) : Marbeuf, 8e (225-18-45). — V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

RUE CASES-NÈGRES (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

SHOCKING ASIA (All., v.o.) (**) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Clichy, 18e (241-77-99).

SIGNE LASSITER (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (633-08-22) ; UGC Boulevards, 9e (246-66-44) ; UGC Convention, 15e (828-20-64).

STAR WAR LA SAGA (A., v.o.) : la Guerre des étoiles, L'empire contre-attaque ; le Retour du Jedi : Escurial, 13e (707-28-04).

TOOTSIE (A., v.o. et v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LA TRACE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LA ULTIMA CENA (Cub.) : Denfert, 14e (321-41-01).

UN AMOUR DE SWANN (Fr.) : Calypso, 17e (380-03-11).

UN BON PETIT DIABLE (Fr.) : Calypso, 17e (380-03-11).

UNDER FIRE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46).

UN HOMME PARMI LES LOUPS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).

VENDREDI 13, LE CHAPITRE FINAL (*) (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93).

VIVA LA VIE (Fr.) : UGC Biarritz, 8e (722-69-23).

VIVE LES FEMMES (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23).

V'LA LES SCHTROUMPFS (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Calypso, 17e (380-30-11).

XTRO (Angl., v.o.) (*) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Ambassade, 8e (359-19-08). — V.f. : Lumière, 9e (246-49-07) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Images, 18e (522-47-94).

YENTL (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45). — V. f. : UGC Opéra, 2e (261-50-32).

Le Monde Informations Spectacles

281 26 20

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles (de 11 h à 21 h sauf dimanches et jours fériés)

Réservation et prix préférentiels avec la Carte Club

Jeudi 9 août

LES FILMS NOUVEAUX

C'EST DANS LA POCHE, film américain de Daniel Mann, v.o. : UGC Normandie, 8e (359-41-18). — V.f. : UGC Rotonde Montparnasse, 6e (633-08-22) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC, Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; 3 Secrétan, 19e (241-77-99).

DORTOIR DES GRANDES (**), film français de Pierre Unia : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 19e (522-47-94) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

HISTOIRE D'O (chapitre II) (**), film français d'Eric Rochat : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; George-V, 8e (562-41-46) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Maxeville, 9e (770-72-86) ; Le Bastille, 11e (307-54-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

LISTE NOIRE, film français d'Alain Bonnot : Forum, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; La Bastille, 11e (307-54-40) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01).

SIÈGE (**), film américain de Paul Donovan et Maura O'Connell, v.o. : UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

LA TRICHE, film français de Yannick Bellon : Forum, 1er (297-53-74) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Nation, 12e (343-04-67) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

METROPOLIS, de Fritz Lang (all., réédition), v.o. : Saint-Germain Huchette 5e (633-63-20) ; Olympic Saint-Germain, 6e (633-97-77) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67). — V.f. : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97).

ULTIME VIOLENCE (*), film américain de Sam Firstenberg, v.f. : Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

Les grandes reprises

ALIEN (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14) ; Denfert, 14e (321-41-01).

AMERICA AMERICA (A., v.o.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65).

L'ANNÉE DE TOUS LES DANGERS (A., v.o.) : Boîte à films (Hsp), 17e (622-44-21).

ANTONIO DAS MORTES (Bré., v.o.) : République Cinéma, 11e (805-51-33).

L'ARNAQUE (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

BARBEROUSSE (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

BARRY LYNDON (Angl., v.o.) : Grand-Pavois, 15e (554-46-85) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).

BLADE RUNNER (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71). — V.f. : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

BLANCHE-NEIGE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).

BLOW UP (A., v.o.) : Reflet Médicis, 5e (633-25-97).

LE CHAINON MANQUANT (Fr.-Am., v.f.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32).

CITIZEN KANE (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

CORRESPONDANT 17 (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25) ; Lincoln, 8e (359-36-14) ; Action Lafayette, 9e (329-79-89).

COUP DE CŒUR (A., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

DELIVRANCE (A., v.o.) (*) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

IL BIDONE (It., v.o.) : St-André des Arts, 6e (326-48-18) ; Epée de bois, 5e (337-57-47), Pagode, 7e (705-12-15) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

IL ÉTAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (Fr.) (**) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

L'INCONNU DU NORD-EXPRESS (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (329-11-30).

JÉSUS DE NAZARETH (It., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LADY LOU (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (329-11-30).

LILI MARLEEN (All., v.o.) : Rivoli, 4e (272-63-32).

LOLITA (A., v.o.) : André-Bazin, 13e (337-74-39).

MAIS QUI A TUÉ HARRY ? (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

MANHATTAN (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83).

MEAN STREET (A.*, v.o.), Movies, 1er (260-43-99), Alpha, 5e (354-39-47), Balzac, 8e (561-10-60) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

MERLIN L'ENCHANTEUR (A., v.f.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32).

MEURTRE D'UN BOOKMAKER CHINOIS (ex-LE BAL DES VAURIENS) (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14 Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; George-V, 8e (562-41-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

MONTY PYTHON, SACRÉ GRAAL (Angl., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12).

MONTY PYTHON, LA VIE DE BRIAN (Ang., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).

LA MORT AUX TROUSSES (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99).

NOBLESSE OBLIGE (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).

LES NUITS DE CABIRIA (It., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (**) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

ORFEU NEGRO (Fr.) : Grand-Pavois, 15e (554-46-85).

OSCAR (Fr.) : Forum O. Express, 1er (233-42-26) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14).

PARIS VU PAR (1964) (F.), Olympic-Entrepôt, 14e (545-35-38).

RASHOMON (Jap., v.o.) : St-Lambert, 15e (532-91-68).

RUSTY JAMES (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82).

LES SEIGNEURS DE LA ROUTE (ex-LA COURSE A LA MORT DE L'AN 2000) (A., v.o.) (**) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LES SEPT SAMOURAIS (Jap., v.o.) : Panthéon, 5e (354-15-04).

LA SOIF DU MAL (A., v.o.) : Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (320-30-19.

SUEURS FROIDES (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).

TAXI DRIVER (A., v.o.) (**) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

TEX AVERY FOLIES (A., v.o.), Logos, 5e (354-42-34).

THE BLUES BROTHERS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23).

THE ROSE (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14).

THE SERVANT (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

TO BE OR NOT TO BE (Lubitsch) (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25).

TRAQUENARD (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (329-11-30).

LES 39 MARCHES (A., v.o.) : Parnassiens, 14e (320-30-19).

UNE ÉTOILE EST NÉE (A., v.o.) (version intégrale) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50).

VICTOR VICTORIA (A., v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (633-63-20).

VIVRE ET LAISSER MOURIR (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Colisée, 8e (359-29-46). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (536-10-96).

LE VOYEUR (Angl., v.o.) : Logos, 5e (354-42-34).

WEST SIDE STORY (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Balzac, 8e (561-10-60).

ZÉRO DE CONDUITE (F.), Denfert, 14e (321-41-01).

Les festivals

ERIC ROHMER : COMÉDIES ET PROVERBES : Studio Cujas, 5e (354-89-22) : le Beau Mariage.

ERIC ROHMER : ELOGE A LA RIGUEUR : Denfert, 14e (321-41-01) : le Genou de Claire ; la Marquise d'O ; la Carrière de Suzanne.

LA GRANDE PARADE DES COMÉDIES MUSICALES (v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81) : L'amour vient en dansant.

HITCHCOCK (v.o.), Action rive gauche, 5e (329-44-40) : Psychose.

HITCHCOCK PÉRIODE ANGLAISE (v.o.). Le club de l'étoile, 17e (380-42-05) : Jeune et innocent.

HUMPHREY BOGART (v.o.) : Action Christine bis, 6e (329-11-30) : La femme à abattre.

MARX BROTHERS (v.o.), Action écoles, 5e (325-72-07) : Chercheurs d'or.

LES POLARS DE L'ÉTÉ (v.o.), Action Lafayette, 9e (329-79-89) : L'Évadé d'Alcatraz.

QUINZAINE B. BLIER, Cinéma présent, 19e (203-02-55) : Calmos.

L'ÉTÉ DES STARS : AL PACINO (v.o.), Rialto, 19e (607-87-61) : l'Epouvantail ; Avec les compliments de l'auteur ; Panique à Needle Park.

OTTO PREMINGER (v.o.), Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37) : Laura ; la Rivière sans retour ; Carmen Jones ; Ambre.

LE PARI DEPARDON : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19) : Reporters ; San Clemente ; Faits divers ; Numéro zéro ; les Années déclic.

Les séances spéciales

AMERICAN GIGOLO (*) (A., v.o.), Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), 15 h 20.

A NOS AMOURS (Fr.), Templiers, 3e (272-94-56), 20 h.

CASANOVA (de Fellini) (It., v.o.), Templiers, 3e (272-94-56), 22 h 15.

LES CHARIOTS DE FEU (Brit., v.o.), Boîte à films, 17e (622-44-21), 20 h 15.

COUP DE TORCHON (Fr.) Grand Pavois, 15e (554-46-85), 20 h.

LA DAME DE SHANGHAI (A., v.o.), Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.

LA FEMME FLAMBÉE (All., v.o.) (**), Calypso, 17e (380-30-11), 18 h.

LA FIÈVRE DANS LE SANG (A., v.o.), Studio Bertrand, 7e (783-64-66), 18 h.

FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.), Studio Bertrand, 7e (783-64-66), 21 h 30.

L'HOMME QUI RÉTRÉCIT (A., v.o.), Escurial, 13e (707-28-04), 22 h 45.

L'HOMME INVISIBLE (A., v.o.), Escurial, 13e (707-28-04), 20 h.

L'HOMME QUI VENAIT D'AILLEURS (Ang.-A. ; v.o.), Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32), 22 h 30.

MORT A VENISE (It., v.o.), Templiers, 3e (272-94-56), 20 h.

MISTER ARKADIN (A., v.o.), Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.

POSSESSION (**) (Ang., v.o.) Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h + Grand Pavois, 15e (554-46-85), 22 h.

LE PONT DE LA RIVIÈRE KWAI (A., v.o.), Grand Pavois, 15e (554-46-85), 21 h.

SCARFACE (*) (A., v.o.), Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32), 19 h 45.

SÉRIE NOIRE (Fr.), Templiers, 3e (272-94-56), 22 h 15.

LA TRAVIATA (It., v.o.), Studio Galande, 5e (354-72-71), 16 h ; Calypso, 17e (380-30-11), 17 h.

LES UNS ET LES AUTRES (Fr.), Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), 19 h 20.

VIVRE VITE (**) (Esp., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (805-51-33), 22 h.

VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (*) (A., v.o.), Boîte à films, 17e (622-44-21), 21 h 30.

ZAZIE DANS LE MÉTRO (Fr.), Républic-Cinéma, 11e (805-51-33), 16 h.

هكذا من الأصل

RADIO-TÉLÉVISION

Jeudi 9 août

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20.35 Variétés : Brasil Stars.
Réal. J.-L. Cap.
Pour la première fois, les musiciens de la jeune génération brésilienne ont joué le 12 décembre 1983 ensemble dans une grande fête consacrée à la musique de leur pays. C'était à l'Espace Balard. Il y avait là autour de Chico Buarque, le chef de file de ce mouvement engagé dans la vie politique, Joao Nogueira, Joao Bosco, Paulinho Da Viola, Francis Hume, Edu Lobo, Pepeu Gomes.

21 h 50 Téléfilm : Egmont.
D'après Goethe. Réal. Franz Peter Wirth. Avec C. Frot, R. Boysen, R. Becker...
En 1566, la Hollande est sous la domination espagnole. Philippe II a placé sa sœur, Marguerite de Parme, à la tête du gouvernement des Pays-Bas. La restriction des libertés provoque des troubles suivis de répressions. Les espoirs du peuple se tournent alors vers le comte d'Egmont. Cette adaptation de Goethe, d'un style classique, est réalisée avec beaucoup de finesse dans la psychologie des personnages, que ce soient les bourgeois ou les grands de la scène politique, dans des décors et des costumes raffinés. Manfred Zapatka, au visage doux et sincère, donne au personnage grandeur et simplicité.

23 h 50 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

SOIRÉE CHINOISE.

20 h 35 Club des télévisions du monde : (China Central Television) l'Autre rive.
Téléfilm de Wang Lan.
A sa sortie de prison, une jeune délinquante revient dans sa famille qui la rejette. Elle demande alors d'être envoyée à la campagne. La vie est dure mais elle réussit à se faire accepter et par se marier. Inspiré par un fait divers survenu dans la province de Liaoning en 1981.

21 h 55 Publicité.
Spots publicitaires pour des produits chinois.
Le savon Mosite au soufre parfumé, la radio-cassette Mei-Duo, la crème aux perles et aux champignons blancs, le baume du deuxième printemps... pas très marxiste-léniniste tout ça !

22 h 5 Cuisine chinoise.
Comment accommoder le concombre. A voir absolument, dit-on.

22 h 10 Les arts martiaux.
Venus de toute la Chine, les représentants des diverses écoles d'arts martiaux font une démonstration spectaculaire.

22 h 25 Journal.

22 h 45 Jeux olympiques.
En direct de Los Angeles : natation sychronisée, athétisme ; football : France-Yougoslavie (1/2 finale) ; en différé : boxe.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Cinéma : Projection privée.
Film français de François Leterrier (1973), avec F. Fabian, J.-L. Bideau, J. Birkin, B. Ogier, J. Weber, B. Laage.
Un cinéaste prépare un film inspiré par un épisode de sa vie (dix ans plus tôt), qui lui a laissé un remords. En discutant avec les comédiens, il s'aperçoit que son scénario remet en question ce qui est réellement arrivé. Mise en scène subtilement pirandellienne, pour un jeu de la vérité passionnant, entre passé et présent. Brillante interprétation.

22 h 5 Journal.

22 h 25 Histoire de l'art : Balthazar Castiglione.
Un des plus beaux portraits – fresque monochrome – de Raphaël, de l'humaniste et homme de lettres.

22 h 40 Prélude à la nuit.

FRANCE-CULTURE

20 h Blaise Cendrars, poète intercontinental : Paris, port international.
20 h 30 « Où donc est la nuit ? », de M. G. Valentini ; avec J. Magre, M. Lonsdale, M. Eyraud...
21 h 30 4e Festival international de piano de la Roque d'Anthéron : Zoltan Kocsis (œuvres de J.-S. Bach, Schubert).

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Debussy : « Etudes » (deuxième livre), par J. Demus au piano.
21 h Concert (Festival estival de Paris) en direct de la salle des fêtes de la mairie du cinquième arrondissement : « Quatuor à cordes », de Claude Ballif et « Quatuor à cordes nº 4 », de Bela Bartok, par le Quatuor Arditti.
23 h Les soirées de France-Musique : A boire et à manger, œuvres de Francœur, Rameau, Rebel, Dauvergne, de Mondonville, Walton...

Vendredi 10 août

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 30 TF 1 Vision plus.
11 h 55 Quarante ans déjà.
12 h Jeux olympiques. (Résumé.)
12 h 55 Consommer sans pépins.
13 h Journal.
13 h 30 Série : la Conquête de l'Ouest.
15 h 10 Santé sans nuages.
16 h 30 Croque-vacances.
18 h Dessin animé : Woody Woodpecker.
18 h 10 Série : Votre auto a cent ans.
18 h 20 Série documentaire : Des paysans.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 35 Point : Prix vacances.
19 h 40 Jeux olympiques. Résumé.
20 h Journal.

20 h 35 Variétés : Salut les Mickey.
Proposé par TF1 et Walt Disney Production.
Des dessins animés, des extraits, Donald, Mickey, Merlin l'enchanteur, Bongo... et l'invité cette fois est Michel Jonasz.

21 h 45 Un certain regard : le Solitaire de Ville-d'Avray.
Série d'émissions réalisées par J.-Cl. Bringuier.
Biologiste, écrivain, pamphlétiste, moraliste, Jean Rostand a passé les dernières années de sa vie isolé à Ville-d'Avray dans une grande maison entourée d'arbres (il est mort en septembre 1977). Jean-Claude Bringuier l'a filmé de son vivant, proposant un portrait en plusieurs volets, comme une pièce en trois actes, de l'homme, de ses sentiments, de ses lectures, de ses enthousiasmes scientifiques comme de ses partis pris. Premier décor, celui de l'enfance, la grande maison d'Arnaga, au Pays basque. Une rediffusion.

22 h 5 Temps X : la quatrième dimension.
Emission d'I. et G. Bogdanoff.
Nan Adams aperçoit pour la troisième fois sur la même autoroute le même auto-stoppeur; elle tente de garder son sang-froid.

23 h 5 Journal.

23 h 15 Les Tympans fêlés.
Emission de J.-F. Bouquet.
Hard-rock, avec Blue Oyster Cult, Survivor, M. Bolton.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

8 h 5 Jeux olympiques.
10 h 30 Antiope.
12 h Journal (et à 12 h 45 et 18 h 40).
12 h 10 Muppets show.
12 h 30 Série : Les amours de la Belle Epoque.
13 h 35 Série : Chaparral.
14 h 30 Sports été : Jeux olympiques à Los Angeles.
18 h Récré A 2.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.

20 h 35 Série : Naumachos.
Réal. B. Vailati. Avec M. Adorf, A. Cantafora...
Deuxième épisode : Vicenzo ramène chez lui le corps de son fils tué par des contrebandiers pour avoir détourné près de 50 millions de marchandises. Il doit les restituer sous peine de voir ses autres enfants exécutés.

21 h 30 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème : hommes de caractère, sont invités : Robert Escarpit (les Voyages d'Hazembat, marin de Gascogne), *Jérôme Hesse* (Cher James), *Hervé Le Boterf* (le Brave Général Cambronne), *Pierre Montlaur* (Imhotep, le mage du Nil), *Norbert Rouland* (les Lauriers de cendre).

22 h 50 Journal.

23 h Ciné-été : La Triple Mort du troisième personnage.
Film franco-belgo-espagnol d'Helvio Soto (1979), avec J. Sacristan, B. Fossey, A. Dussolier, P. Guzman, R. Angiada, M. Dossogne.
Un écrivain latino-américain, réfugié politique en Europe, a publié un livre racontant ses années de prison sous une dictature. Hanté par ses personnages, il se sent menacé, ainsi qu'un autre rescapé dont il veut sauver la vie, par une mystérieuse organisation. Entre la création littéraire et la réalité, une fable angoissante sur la mise sous surveillance de l'homme moderne, la liberté constamment menacée. Exilé chilien, Helvio Soto sait de quoi il parle.

0 h 35 Jeux olympiques.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

19 h 3 Jeu littéraire : Les mots en tête.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Le triangle.
Compétition de planches à voile à La Baule.
19 h 55 Dessin animé : L'inspecteur Gadget.
20 h 5 Les Jeux.

20 h 35 Vendredi : Carte blanche à Anne Gaillard : Sois belle ma fille, ce soir nous serons la miss France.
Magazine d'information d'André Campana. (Redif.)
Quinze mille concours de beauté par an en France. Qui sont ces candidates ? Toujours des jeunes filles de condition modeste, poussées par leur maman (ou leur papa). Anne Gaillard et Pierre Leherle ont suivi l'itinéraire de quelques-unes de ces « miss », asticoté les mères, regardé avec lucidité – un rien de férocité ? – la préparation, la sélection... Un reportage assez impressionnant et qui a fait du bruit.

21 h 30 Série : Mazarin.
De P. Moinot. Réal. P. Cardinal, avec F. Périer, J.-P. Dubois.
4e épisode. Mazarin, en exil en Espagne, continue de gouverner la France à distance. Une série historique classique.

22 h 25 Journal.

22 h 45 Histoire de l'art : l'atelier du peintre.
Aujourd'hui, le tableau-manifeste, à double lecture, de Gustave Courbet.

22 h 50 Prélude à la nuit.

FRANCE-CULTURE

7 h Matinales à Montignac-les-Eyzies.
7 h 30 Revue de presse.
8 h Paroles et écrits du Bocage : d'un fût gélif.
9 h 5 Eugène-Emmanuel Viollet-le-Duc, le bâtisseur.
10 h Histoire de la piraterie.
11 h Musique : la voix ici et ailleurs (le plaisir du son).
12 h Panorama.
13 h 30 Feuilleton : « Aimé de son concierge ».
14 h Les cultures face aux vertiges de la technique : imaginaire et technique dans les galaxies et sur la terre.
15 h 3 Embarquement immédiat : le Kenya.
15 h 30 Musique : itinéraire technique (par les bois et les prés de Bohême).
16 h 30 Promenades ethnologiques en France : chemins de traverse (Drôme et Cévennes).
17 h 30 Entretiens - Arts plastiques : chez Jean Dewasne (la pureté fait peur).
18 h La deuxième guerre mondiale : la Méditerranée.
19 h 30 Itinéraires de la solitude féminine : le démographe et la femme seule.
20 h Blaise Cendrars, poète intercontinental : le légionnaire ou le poète combattant.
20 h 30 « Revoir la mer », de Jean-Pierre Thibaudat ; avec H. Surgère, E. Karsen...
21 h 35 Disques.
22 h La criée aux contes autour du monde : Madagascar (Abel Adrianalala).
23 h Bestiaire : le chimpanzé.
23 h 20 Musiques limite : Espagne.
23 h 40 Place des étoiles.

FRANCE-MUSIQUE

2 h Les nuits de France-Musique.
7 h 7 Petit matin : œuvres de Poulenc, Debussy, Roussel, Tarrega, Lalo...
9 h 5 Le matin des musiciens : Les aventures du célèbre Rifregus Wachoma ; à 10 h 00, Pianistes 1984 ; à 11 h 00, Mahlériennes.
12 h 5 Concert (échanges internationaux), donné le 24 janvier 1983 ; œuvres de Gesualdo, Couperin, d'Aquin, Franck, Widor, Guillou, Schumann, Liszt, J.-S. Bach...
13 h 45 Hamme.
14 h 4 Repères contemporains : Musique française d'aujourd'hui, œuvres de Messiaen, Tessier.
15 h Carte blanche à... « Juan Crisostomo de Arriaga », œuvres de Soler, Rossini, Arriaga, Cherubini, Schubert.
18 h 5 L'Héritage d'Arthur Schnabel, œuvres de Beethoven.
19 h Le temps du jazz : Grands orchestres ; Jazzwomen.
20 h Avant-concert : « Largetto et allegro en mi bémol majeur », « Adagio et fugue en ut mineur », de W.A. Mozart.
20 h 20 Concert : (cycle d'échanges franco-allemands) émis de Paris : « Symphonie nº 34 en ut majeur », « Concerto pour cor et orchestre nº 3 en mi bémol majeur », de W.A Mozart, et « la Nuit transfigurée », d'A. Schoenberg, par le Nouvel Orchestre philharmonique sous la direction de E. Krivine, soliste, J.-J. Justafré au cor ; complément de programme : « Sonate nº 1 pour violoncelle et piano », op. 32, de C. Saint-Saëns.
22 h 15 Les soirées de France-Musique : œuvres de Berlioz, Saint-Saëns, Poulenc, Pierné, d'Indy, Fauré ; à 1 h 00, Musiques traditionnelles.

INFORMATIONS « SERVICES »

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 3772

HORIZONTALEMENT

I. N'est parfois que de l'air. Un chef dans l'armée. – II. Comme celui qui est en train de fumer. Aber, en Bretagne. – III. Canal. Commerces où l'on fait travailler des demoiselles. – IV. Compact. Entasser comme des sardines. – V. Qui a donc servi. Ne court jamais. Roi d'Israël. – VI. Des pièces souvent humides. On peut l'avoir à l'œil. – VII. Ne peut évidemment pas être reprochée à ceux qui sont de bonne foi. En faisons voir de toutes les couleurs. – VIII. Possessif. Fit du nouveau. Met le commerçant dans la gêne. – IX. Veut le bien d'autrui. Ont droit à une juste paix. Un agrément d'autrefois. – X. Une terre bien arrosée en Algérie. Article. Chef d'élite. – XI. Une vallée dans les Pyrénées-Atlantiques. Pas très sérieux. Empoisonnent quand ils sont cornus. – XII. Mot qui peut faire penser qu'on parle à un chien. Mis en boîte. Un homme à qui on n'a parfois qu'un mot à dire. – XIII. Nom qu'on peut donner à l'ensemble des légumes. Département. – XIV. Le successeur de saint Pierre. Des gens qui peuvent être toujours sur les dents. – XV. Ornements pour des pères. Un homme de bon sens. Symbole chimique.

VERTICALEMENT

1. Caractère auquel on reconnaît une bonne poire. Peut fondre très rapidement. – 2. Aventurier anglais. Nom qu'on peut donner à un original. – 3. Ville de Savoie. C'est sa queue qui tient le plus de place. – 4. Ville de l'Orne. Qu'on peut donc faire sans être prévenu. – 5. Pas aléatoire. Mise au courant. La pointe de l'aiguille. – 6. Sur la Tille. Pilier de renforcement. Des savanes au Venezuela. – 7. Qu'on peut sans crainte laisser tomber. – 8. Attendu par ceux qui veulent faire ce qui leur plaît. Peut être un complément du verbe. – 9. Ordonnées comme certaines échelles. Symbole pour un métal léger. – 10. Un homme dont on ne connaît pas le nom. Etre ailleurs. Moi. – 11. Qui ne provoqueront aucune surprise. Pourvu. – 12. Odin était leur chef. Mourut pour la République. – 13. Une grosse somme. Fera sortir de la pièce. – 14. N'est plus blanche quand elle est dessalée. Voler comme un pigeon. Pas payé. – 15. Qui ne forme qu'un petit volume. Comme certain blanc. Parfois double, dans certains mots.

Solution du problème nº 3771

Horizontalement

I. Dépaillé. – II. Gelée. Io. – III. Ebouriffé. – IV. Nigri. – V. Eté. Usine. – VI. Té. Amenés. – VII. Iule. Agni. – VIII. Criton. Np. – IX. Fi. Taie. – X. Epaté. – XI. Retarde.

Verticalement

1. Généticien. – 2. Débiteur. – 3. Eloge. Lifar. – 4. Peur. Aetite. – 5. Aérium. Et. – 6. Séant. – 7. Lifting. Air. – 8. Lof. Nenni. – 9. Erésipèle.

GUY BROUTY.

LE CARNET DU Monde

Décès

– Mme Michel Reveilland,
ses enfants et petits-enfants,
Mlle Annie Bourguet,
Le pasteur et Mme Roland Revet,
leurs enfants, leur petite-fille,

font part du décès du

pasteur Pierre BOURGUET,
ex-président du Conseil national
de l'Eglise réformée de France,

le mercredi 1er août 1984.

Le service religieux a eu lieu le 2 août à Brusque (Aveyron).

« Ces trois choses demeurent : la foi, l'espérance, l'amour ; mais la plus grande c'est l'amour... »
1 Cor. 13/13.

– C'est avec une profonde tristesse que la CASDEN-BP fait part de la disparition de

M. Jacques BRET,
chevalier de la Légion d'honneur,
son président fondateur.

Sa famille l'a accompagné à sa dernière demeure, dans la plus stricte intimité, le vendredi 3 août 1984.

– L'Association amicale des administrateurs des affaires maritimes a le regret de faire part du décès de

M. DE COUX,
Administrateur général
de première classe
des affaires maritimes (2e section)

ancien inspecteur général
des services de l'inscription maritime,
commandeur de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
commandeur du Mérite maritime.

Les obsèques auront lieu le lundi 13 août 1984, à 10 h 30, en la chapelle du Val-de-Grâce, à Paris.

– M. Franck Dondon,
Anne, Eric et Yann,
ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès accidentel de

Mme Angèle DONDON,
née Casmo,

survenu le 26 juillet 1984, à l'âge de quarante-six ans, à Slavonski-Brod (Yougoslavie).

Les obsèques ont été célébrées le 3 août à Colmar.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Chilly-Mazarin.

– Mme Huguette Goupy,
Alain et Brigitte, ses enfants,
Céline et Stéphane, ses petits-enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre André GOUPY,

survenu le 8 août 1984, dans sa soixante-troisième année.

La bénédiction aura lieu à la chapelle du cimetière du Père-Lachaise le lundi 13 août 1984, à 10 h 30, suivie de l'inhumation.

Cet avis tient lieu de faire-part.

88, boulevard Victor-Hugo,
92200 Neuilly-sur-Seine.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Mlle Jacqueline HINSTIN,
relieur,

survenu le 6 août 1984.

De la part de :
Mme Pierre Pollak,
Mme Jacqueline Fournet-Hinstin,
M. et Mme Jérôme Hinstin
et leurs enfants,
M. et Mme Jacques Hinstin
et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Claude Poulain
et leurs enfants,
Mme Alain Gaston-Dreyfus,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Bernard Pollak
et leurs enfants,
Mme Aline Hermès
Et toute la famille.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

48, rue Desbordes-Valmore,
75116 Paris.

– M. et Mme Fred Samuel,
Anthony, Grégory et Géraldine,
M. et Mme Henri Samuel
et leurs enfants,
Mme René Schill,
M. Robert Halphen,
Mme Pierre Halphen
et ses enfants,
M. et Mme Jean Bertet
et leurs enfants,
Mlle Caroline Michard-Pellissier
Et tous ses amis,

ont l'extrême douleur d'annoncer la disparition subite de

Jean SAMUEL,

leur fils, père, frère, oncle, neveu et cousin,

décédé dans sa quarante-sixième année, le 6 août 1984.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 10 août prochain, à 9 heures, au cimetière du Montparnasse (entrée principale).

Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.

6, rue Royale,
75008 Paris.

– Mlle Jacqueline Valabrègue,
sa nièce,
MM. André et Raymond Cazaux,
ses petits-neveux,
Mme veuve Raymond Valabrègue,
sa belle-sœur,
Mme veuve Jacques Valabrègue,
sa belle-sœur,
et leurs enfants,
Mme veuve Roger Cailliod,
sa belle-sœur,
et leurs enfants,
Et toute la famille,

ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Georges VALABRÈGUE,

décédé le 28 juillet 1984, à Fontenay-aux-Roses.

La levée du corps a eu lieu dans la plus stricte intimité le mercredi 1er août à Fontenay-aux-Roses, et l'inhumation dans le caveau de famille le jeudi 2 août à Bollène (Vaucluse).

Le présent avis tient lieu de faire-part.

22, avenue Lombart,
92260 Fontenay-aux-Roses.
Route de Suze, 84500 Bollène.

– Bizanos. Pau.

Mme Etienne Winnock,
Le docteur
et Mme Stéphane Winnock,
M. et Mme Pierre Ancel
et leurs enfants,
Mlle Marie-Odile Winnock,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Etienne WINNOCK,
géologue,

survenu le 7 août 1984, à l'âge de soixante-deux ans.

Les obsèques auront lieu le vendredi 10 août, à 10 h 15, en l'église Saint-Pierre de Pau.

9, rue de la Cendrée,
64320 Bizanos.

Anniversaires

– En ce jour du centième anniversaire de la naissance à Braïla de celui qui devait devenir le pélerin du cœur (selon Joseph Kessel) et l'un des plus grands écrivains contemporains d'expression française, l'association Les amis de Panaït Istrati et la fondation qui porte son nom invitent tous ceux qui l'ont lu, aimé et partagent ses idées généreuses à se souvenir et à continuer de lutter pour une humanité moins égoïste et plus véritablement fraternelle.

Pour adhésions, dons et renseignements : écrire à Georges Godebert, hameau des Gaps, Flassan 84410 Bédoin.

– Une fidèle pensée est demandée à tous ceux qui ont connu et aimé

Mme Aline SZERYNG,

décédée il y a quinze ans.

Georges Szeryng, Paris.
Henryk Szeryng, Mexico.

– Pour le premier anniversaire de la disparition de

M. Jacques TROTTIER,

le 8 août 1983,
une pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connu et aimé.

– Le 9 août 1983,

Georges VALLIN

nous a quittés.

Mais il reste présent dans la mémoire de ceux qui l'ont aimé et qui se sont attachés à son enseignement.

Services religieux

– A la mémoire de

Victor BEZ,

décédé le 20 juin 1984, à Nice.

Un service religieux aura lieu le samedi 11 août 1984, à 11 heures, à la pagode Khanh-Anh, rue Henri-Barbusse à Bagneux.

Communications diverses

– Une association des Amis du président Georges Bidault vient d'être constituée sous la présidence de M. Jean Letourneau, ancien ministre. Elle a pour objet, disent ses fondateurs, *« de défendre la mémoire et d'illustrer l'action de l'homme d'Etat qui joua un rôle déterminant dans la Résistance et l'après-guerre »*.

Sont membres de son bureau : MM. Jean Guitton, de l'Académie française ; Jacques Baeyens, ancien ambassadeur ; Alfred Coste-Floret, président de la Démocratie chrétienne française ; Charles Merveilleux du Vignaux, ancien secrétaire général de la présidence de la République ; Bernard Billaud, conseiller référendaire à la Cour des comptes. Le siège de l'association est : 4, rue Coetlogon, 75006 Paris.

INFORMATIONS « SERVICES »

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du jeudi 9 août.

UN DÉCRET

● Modifiant le décret du 2 septembre 1970 créant le parc national des Cévennes.

UNE DÉCISION

● Relative à l'application du régime des prix des produits pétroliers.

UNE CIRCULAIRE

● Relative au régime tarifaire applicable aux transports publics réguliers routiers de personnes.

CONCOURS

TOUJOURS DE L'AUDACE. – La fondation du Maréchal-Leclerc-de-Hauteclocque, créée par les anciens de la 2e DB, sous l'égide de la Fondation de France, lance le Grand Prix de l'audace. Ce prix, d'un montant de 50 000 francs, s'adresse aux jeunes de dix-huit à trente ans qui ont de l'audace et un projet exemplaire, quel qu'en soit le domaine. Les candidats peuvent écrire pour demander leur dossier de participation jusqu'au 15 octobre.

★ 35, rue de Miromesnil, 75008 Paris. Tél. : 563-66-66 et 225-76-55.

SOLIDARITÉ

ENFANTS LIBANAIS EN FRANCE. – Les mutualistes agricoles du Languedoc-Roussillon accueillent en août cinq cents enfants libanais d'expression française (*le Monde* daté 22-23 juillet). La Mutualité agricole du Midi-Aide aux enfants du Liban, responsable de l'opération, rappelle qu'elle n'a pas encore recueilli tous les fonds nécessaires à la réalisation de ce projet.

★ **Les chèques, postaux ou bancaires, peuvent être adressés à Mut-Ami-Liban, BP 260, 48005 Mende, tél. (67) 58-34-44.**

PARIS EN VISITES

SAMEDI 11 AOUT

« L'Hôtel de Sully », 15 heures, 62, rue Saint-Antoine, Mme Legrégeois (Caisse nationale des monuments historiques).

« La Mosquée », 15 heures, place du Puits-de-l'Ermite (Arcus).

« L'île de la Cité », 15 heures, 24, place Dauphine (B. Czarny).

« L'Hôtel de Camondo », 15 heures, 63, rue de Monceau (Anne Ferrand).

« L'Opéra », 11 heures, à l'entrée.

« Hôtels et passages du faubourg Saint-Honoré », 15 heures, parvis de l'église de la Madeleine (P.-Y. Jaslet).

« A travers le vieux Montmartre », 14 h 30, métro Abbesses (Lutèce visites).

« Le cimetière du Père-Lachaise », 14 h 45, métro Père-Lachaise (Vincent de Langlade).

« Le quartier de l'Horloge », 15 heures, 2, rue du Renard (Paris Autrefois).

« De l'Hôtel de Sens à celui de la Brinvilliers », 15 heures, métro Pont-Marie (Paris et son histoire).

« Cités d'artistes autour de Pigalle », 14 h 30, métro Blanche (Paris pittoresque et insolite).

« Le vieux village de Ménilmontant » 15 heures, métro Mesnilmontant (Résurrection du passé).

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 9 août à 0 heure et le vendredi 10 août à 24 heures.

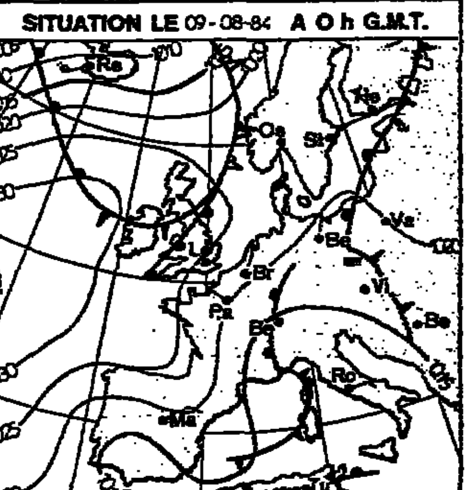
Des masses nuageuses abondantes continueront à s'enrouler autour de la dépression centrée en Méditerranée, affectant ainsi la moitié Sud-Est du pays. Les hautes pressions axées sur les îles britanniques maintiendront un temps relativement beau sur les régions occidentales.

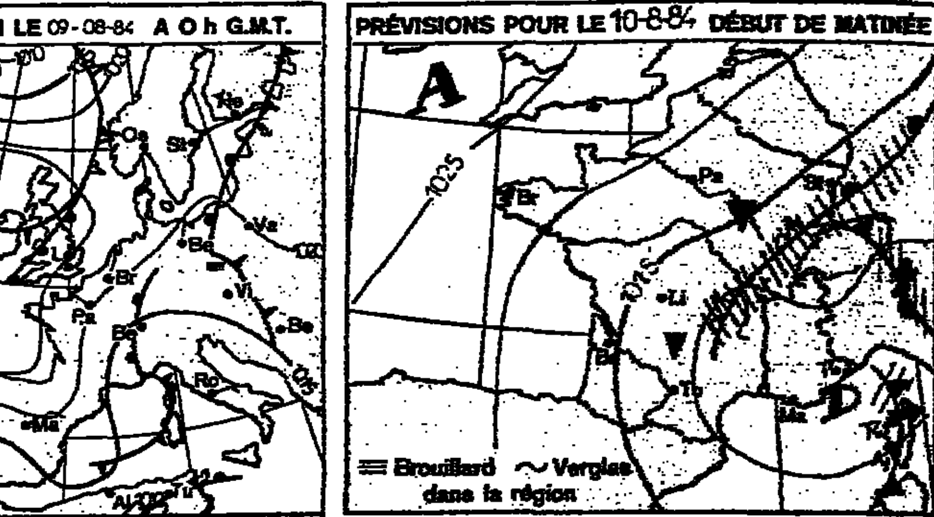
Vendredi : le temps sera maussade de la Lorraine et de l'Alsace aux Alpes et à la Corse : beaucoup de nuages et des pluies orageuses, abondantes par endroits. Une petite amélioration se fera cependant sentir dans l'après-midi sur l'extrême Sud-Est avec l'apparition de quelques éclaircies. Il fera beau sur les régions côtières de la Manche ainsi que sur la Vendée et les Charentes. Du soleil également sur le Languedoc et le Roussillon mais qui s'accompagnera d'un vent assez fort de secteur nord-ouest. Sur le reste du pays, les nuages abondants le matin feront la place à de belles éclaircies l'après-midi ; quelques averses ne sont cependant pas à exclure. Les températures évolueront peu par rapport aux jours précédents ; comprises entre 10 et 15 degrés au lever du jour, elles atteindront 18 à 20 degrés dans l'Est, 25 degrés sur le littoral méditerranéen, environ 22 degrés ailleurs.

Températures (*le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 8 août ; le second le minimum de la nuit du 9 au 10 août*) : Ajaccio, 26 et 16 degrés ; Biarritz, 21 et 15 ; Bordeaux, 20 et 11 ; Bourges, 20 et 14 ; Brest, 20 et 12 ; Caen, 19 et 12 ; Cherbourg, 17 et 13 ; Clermont-Ferrand, 18 et 14 ; Dijon, 23 et 16 ; Grenoble-St-M.-H., 25 et 15 ; Grenoble-St-Geoirs, 23 et 14 ; Lille, 24 et 15 ; Lyon, 23 et 14 ; Marseille-Marignane, 26 et 14 ; Nancy, 16 et 14 ; Nantes, 22 et 12 ; Nice-Côte d'Azur, 27 et 16 ; Paris-Montsouris, 14 (mini.) ; Paris-Orly, 23 et 13 ; Pau, 21 et 11 ; Perpignan, 20 et 16 ; Rennes, 20 et 10 ; Strasbourg, 18 et 16 ; Tours, 20 et 12 ; Toulouse, 20 et 14.

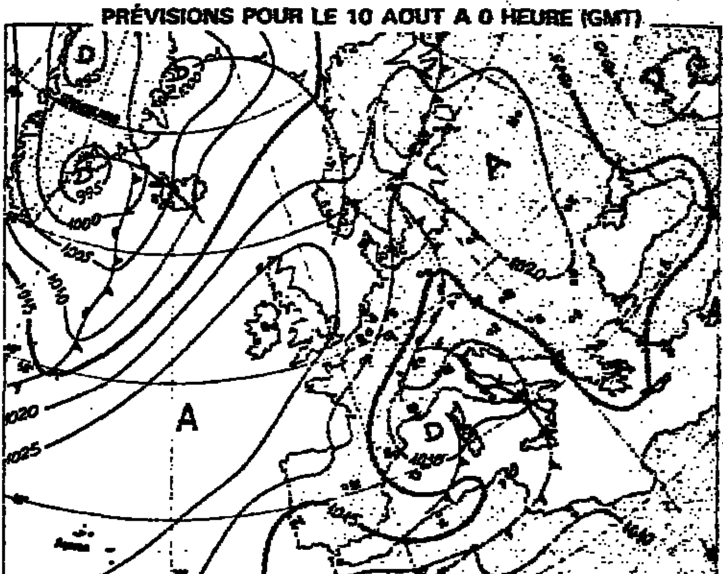
Températures relevées à l'étranger : Alger, 31 et 20 degrés ; Amsterdam, 22 et 11 ; Athènes, 30 et 18 ; Berlin, 22 et 16 ; Bonn, 23 et 10 ; Bruxelles, 24 (maxi.) ; Le Caire, 34 et 20 ; îles Canaries, 33 et 23 ; Copenhague, 22 et 16 ; Dakar, 31 et 27 ; Djerba, 22 et 23 ; Genève, 22 et 14 ; Istanbul, 29 et 20 ; Jérusalem, 27 et 19 ; Lisbonne, 31 et 21 ; Londres, 22 et 13 ; Luxembourg, 21 et 13 ; Madrid, 28 et 9 ; Moscou, 25 et 15 ; Nairobi, 18 et 13 ; New-York, 31 et 24 ; Palma-de-Majorque, 29 et 11 ; Rio-de-Janeiro, 25 (maxi.) ; Rome, 27 et 16 ; Stockholm, 22 et 14 ; Tozeur, 38 et 25 ; Tunis, 30 et 24.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)





PRÉVISIONS POUR LE 10 AOUT A 0 HEURE (GMT)



ÉTÉ

Histoire d'Amour par Konk

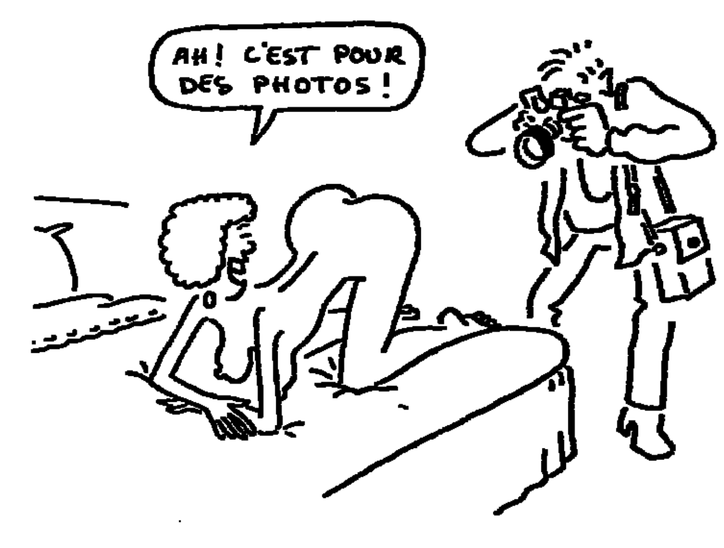
Résumé. – Le chagrin que ressentait notre héros l'amenait on l'a déjà vu à classer sans nuances toutes les femmes selon des critères évidemment outranciers. Qu'on en juge.

QU'EST-CE QU'ELLES SE VENDENT FACILEMENT !

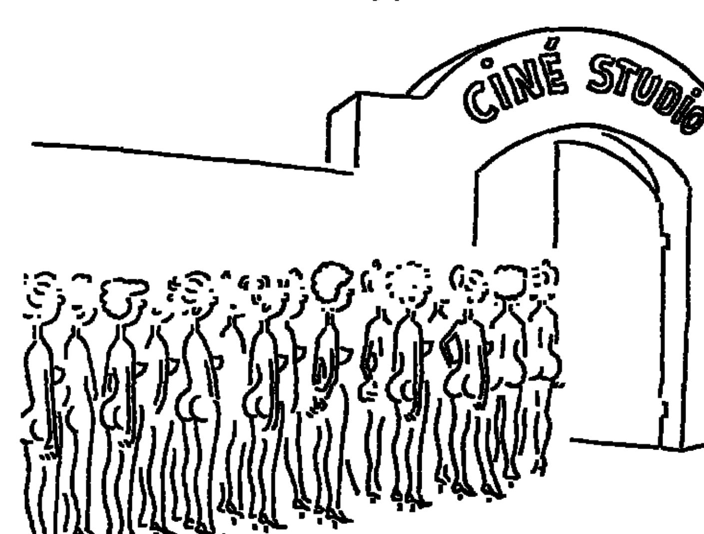
QUE CE SOIT A DES "CLIENTS"



A DES JOURNAUX



AU CINÉMA



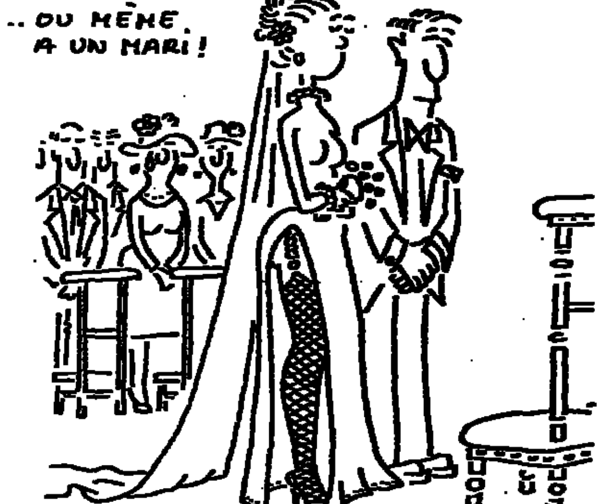
A DES MARCHANDS DE SAVONETTES





A DES ARTISTES

.. OU MÊME A UN MARI !



(A suivre.)

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS AUX BILLETS ENTIERS

TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SOMMES GAGNEES F.	TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SOMMES GAGNEES F.
1	511	500	5	635	500
	721	500		6 505	2 000
	831	500	6	06	200
	9 401	2 000		96	200
	9 501	2 000		036	500
	38 661	10 000		066	500
2	02	200		186	500
	122	500		276	500
	212	500		6 416	2 000
	582	500		9 366	2 000
	4 572	2 000	7	247	500
	28 242	10 000		367	500
	36 972	10 000		03 537	10 000
	57 242	10 000		45 117	10 000
3	413	500		183 957	4 000 000
	1 803	2 000	8	3 068	2 000
	25 143	10 000		32 168	10 000
4	4	100	9	9	100
	74	300		79	300
	2 594	2 100		349	500
	34 154	10 100		679	800
	65 134	10 100		0 649	2 100
5	005	500		371 629	1 000 100
	255	500	0	160	500
				760	500

LOTO
N° 32
TIRAGE DU MERCREDI 8 AOUT 1984

10 20 33 40 42 48 — 37 NUMÉRO COMPLÉMENTAIRE

POUR LES TIRAGES DES MERCREDI 15 ET SAMEDI 18 AOUT VALIDATION JUSQU'AU MARDI APRES-MIDI

84 — TRANCHE DES PALMIERS — TIRAGE DU MERCREDI 8 AOUT 1984 — 58e

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER AUX BILLETS ENTIERS

Le règlement du TAC-O-TAC ne prévoit aucun cumul (J.O des 24/02/1984 et 17/04/1984)

Le numéro 071640 gagne 4 000 000,00 F

les numéros approchants à la centaine de mille		gagnent
	171640	
	271640	
	371640	100 000,00 F
	471640	
	571640	
	671640	

Les numéros approchants aux

Dizaines de mille	Mille	Centaines	Dizaines	Unités	gagnent
001640	070640	071040	071600	071641	70 000,00 F
011640	072640	071140	071610	071642	
021640	073640	071240	071620	071643	
031640	074640	071340	071630	071644	
041640	075640	071440	071650	071645	
051640	076640	071540	071660	071646	
061640	077640	071740	071670	071647	
081640	078640	071840	071680	071648	
091640	079640	071940	071690	071649	

Tous les billets se terminant par		gagnent
	1640	30 000,00 F
	640	2 500,00 F
	40	300,00 F
	0	100,00 F

84 — TACOTAC — TIRAGE DU MERCREDI 8 AOUT 1984 — 59e

Le Monde

économie

DÉMOGRAPHIE

AU CONGRÈS INTERNATIONAL DE LA POPULATION A MEXICO

Les Etats-Unis s'engagent à ne pas verser de fonds qui seraient utilisés pour l'avortement

De notre envoyé spécial

Mexico. – L'Arlésienne a fait son apparition, le mercredi 8 août après-midi, au Congrès international de la population, réuni depuis le 6 août. L'Arlésienne, ce sont les Etats-Unis, dont la position sur les problèmes de population, et notamment sur le recours à l'avortement pour contrôler les naissances, avait soulevé des controverses avant même la conférence et des réactions très hostiles aux Etats-Unis dans la plupart des grands journaux, ainsi que des résistances au sein de certaines administrations américaines. A Mexico, elle n'a pas surpris les congressistes : si la délégation américaine s'était montrée très discrète à l'intérieure de la conférence, elle avait, à l'extérieur, donné une large publicité à ses positions : deux conférences de presse, l'une à la veille de l'ouverture du congrès, l'autre, de la délégation américaine au grand complet, quelques heures avant que son chef, M. James Buckley, prononce son discours ; enfin, remise aux délégués et à la presse d'un dernier document complet (*Statement paper*).

Les Etats-Unis ont maintenu leur position en faveur de la libre entreprise comme le *« meilleur contraceptif »*, selon le titre d'un éditorial du *New-York Times* du 25 juin dernier, et ils ont réaffirmé leur volonté de ne pas verser de fonds qui puissent être utilisés pour l'avortement. Mais la présentation faite a été particulièrement habile.

D'une part, M. Buckley s'est placé dans la perspective même du plan mondial d'actions sur la population, adopté à Bucarest il y a dix ans, associant contrôle de la croissance démographique et développement économique – un principe aujourd'hui admis par la plupart des pays représentés. D'autre part, il a reconnu, ce qui ne figurait pas dans les premiers documents de l'administration américaine, que beaucoup de pays *« ont du mal à faire face à l'accroissement brutal de leur population »*, et il s'est inquiété de la poursuite de cet accroissement pendant les prochaines décennies.

Mais, selon M. Buckley, cet accroissement *« devient un atout ou un problème »*, selon la politique économique suivie et les *« contraintes sociales »* exercées. Le chef de la délégation américaine a opposé la façon dont Hongkong et la Corée du Sud, malgré leur faibles ressources, ont réussi à combiner une croissance économique exceptionnelle et une forte croissance démographique, et les pays où l'initiative individuelle a été découragée, l'agriculture désorganisée par un *« contrôle centralisateur »* et où l'industrie naissante a été bloquée par des taxes *« confiscatoires »*.

En ce qui concerne l'avortement, M. Buckley a affirmé que le gouvernemnt américain ne faisait que suivre une politique antérieure : l'amendement Helms, voté par le Congrès en 1974, interdit, en effet, l'usage de l'aide américaine à l'étranger pour *« financer ou promouvoir l'avortement »*. Washington ne réduira pas l'aide consacrée à la planification volontaire des naissances à l'étranger : deux cent quarante millions de dollars pour cette année budgétaire (1), soit 44 % de l'aide apportée par les pays industrialisés en matière de population, selon M. Buckley. Le gouvernement Reagan souhaite même augmenter ce chiffre en 1985.

En outre, les Américains ont fait une concession : en cas d'aide bilatérale, ils demanderont seulement aux pays bénéficiaires de ne pas utiliser les crédits pour des avortements. Résultat, sans doute, des remontrances de l'Agence pour le développement international après la première déclaration de l'administration américaine.

En revanche, M. Buckley a confirmé que les Etats-Unis – où l'avortement est légal – ne verseraient plus d'argent aux organisations qui *« pratiquent ou promeuvent l'avortement à l'étranger »*. Ainsi vont-ils, dans les prochaines semaines, réexaminer le cas de la Fédération internationale pour la planification familiale (2). Ils exigeront du Fonds des Nations unies pour les activités en matière de population (FNUAP), *« des assurances réelles que celui-ci ne soutient aucun programme d'avortement ou de planification autoritaire des naissances »*, sinon la contribution des Etats-Unis au FNUAP serait reversée à d'autres organismes.

Là encore, M. Buckley a cité en exemple la réussite des pays de l'ASEAN, alliant planification familiale, croissance économique et éducation, entraînant elles-mêmes le désir de famille moins nombreuse.

Un discours à usage interne

Ce discours est inconstablement à usage électoral interne : M. Buckley a indiqué, dans sa conférence de presse de mercredi, qu' *« une partie importante de la population est persuadée qu'il ne convient pas d'utiliser le produit de l'impôt pour financer l'avortement et qu'on ne doit pas aller contre un sentiment aussi fort »*. Un point de vue contesté : selon un sondage Gallup pour la Fondation Rockfeller, 40 % des personnes interrogées sont favorables à l'avortement dans les pays en voie de développement. Mais au-delà, si l'on rapproche l'attitude américaine en la matière de celle adoptée à l'UNESCO, on peut y voir une volonté de contrôler plus étroitement l'usage des fonds versés par les Etats-Unis aux organisations internationales, et le désir d'affirmer au sein de celles-ci les convictions économiques de l'administration américaine.

Quelles seront les répercussions de cette attitude sur la suite de la conférence ? Jusqu'à présent, la position américaine n'a été commentée en séance plénière que par quelques pays développés, comme la Suède, qui a souligné que lorsque existaient des avortements clandestins, l'avortement légal et médicalisé était un moindre mal, et le Canada qui a souligné qu'il ne mettait aucune condition à son aide. Faut-il voir déjà un autre effet de la position américaine dans l'insistance, mise depuis le début de la conférence par de nombreux délégués – y compris les Chinois, – à souligner, en séance ou en privé, qu'ils sont hostiles à toute contrainte en matière de contraception, d'avortement ou de stérilisation.

En tout cas, les Américains n'ont pas l'intention, semble-t-il, de s'en tenir à une pure pétition de principe. Ils ont déposé, en effet, treize amendements au projet de recommandation soumis aux délégués par le comité préparatoire. Deux d'entre eux visent respectivement la proposition soviétique sur la course aux armements et la condamnation *« de la création de zones de peuplement dans les territoires occupés par la force »* (sous-entendu par Israël), mais les autres amendements insistent sur la nécessité de respecter les convictions religieuses en matière de planning familial, tendent à gommer toute attitude incitatrice de l'Etat sur ce point (par exemple, sur l'âge du mariage), ou soulignent les effets bénéfiques de l'*« économie de marché »*, la nécessité *« d'encourager l'investissement privé »* ou *« les conditions qui permettent à l'esprit d'entreprise de l'être humain de s'épanouir librement à l'abri de tout contrôle gouvernemental excessif »*.

GUY HERZLICH.

(1) L'année budgétaire américaine va de juillet à juillet.

(2) La FIPF a précisé, à ce sujet, que moins d'une douzaine de ses associations membres, sur cent dix-neuf, financent la pratique d'avortement, et en dernier recours : cela représente moins de 1 % de ses dépenses.

POINT DE VUE

Leurs enfants et les nôtres

Par CHARLES CONDAMINES (*)

« ILS sont pauvres parce qu'ils font trop d'enfants. » On le disait il y a un siècle de ouvriers français, et, il y a vingt ans, des Noirs américains. On le dit toujours des hommes et des femmes du tiers-monde. Divers sondages l'attestent : pour une majorité de Français et même d'Européens, c'est leur natalité débridée qui est la cause de leur misère.

Parler de démographie, ce n'est pas seulement construire des modèles mathématiques. La démographie, c'est aussi, et peut-être surtout, une question de vie et de mort, de sexualité et de plaisir, de jeunesse et de vieillissement; une affaire de diable et de Bon Dieu, de puissance et de race, de culture et de civilisation.

Lorsque nous parlons de leurs débordements, c'est parfois notre peur qui parle. Peur de l'encerclement. Peur de nous voir privés des premières places au palmarès de la puissance, des privilèges et de l'histoire. Peur de voir altéré jusqu'au principe même de notre identité. Mais, pour y voir plus clair, si nous parlons des moyens de notre autodéfense, ne disons pas que nous parlons des difficultés démographiques du tiers-monde. Ce n'est pas parce qu'ils sont jeunes que nous sommes vieux. Ce n'est pas parce qu'ils font trop d'enfants que nous n'en faisons pas assez.

Et d'abord, pourquoi font-ils des enfants ? S'ils font beaucoup d'enfants, c'est parce qu'ils en perdent beaucoup. A défaut d'accumuler des points de retraite sur une fiche d'ordinateur, il faut bien se garantir un bâton de vieillesse. Si l'on veut diminuer la fécondité, il faut donc faire baisser la mortalité, et d'abord la mortalité infantile. Ici, les experts de la Banque mondiale sont formels : *« Chaque fois qu'il s'est produit une baisse importante de la fécondité dans les pays en développement, cette baisse a été précédée d'un recul notable de la mortalité. »*

Dans la mesure aussi où l'enfant cesse d'être un producteur pour devenir un consommateur, dans la mesure où augmente le revenu monétaire des familles, le nombre d'enfants désirés diminue. L'enfant cesse d'être une source de revenus pour devenir un coût. Il en va généralement de même lorsque s'élève le niveau de scolarisation des femmes. Et aussi celui des hommes : sinon, ils ont parfois tendance à considérer que c'est seulement pour pouvoir plus facilement les tromper que leurs épouses réclament la pilule ou des garderies pour leurs enfants.

Il semble, en outre, que le maintien ou l'augmentation des inégalités sociales aillent de pair avec une fécondité plus forte. Du moins si l'on en croit diverses études de cas. Mais une corrélation stricte entre faible natalité et forte croissance économique n'a jamais pu être clairement mise en évidence.

Le rythme d'accroissement de la population du tiers-monde est en train de se ralentir. Si les facteurs qui commandent la décision de faire des enfants – et d'abord les conditions de vie des plus pauvres – sont améliorés, il est probable que cette tendance se confirmera. Bien sûr, lorsque des hommes et des femmes veulent réduire leur descendance, il faut absolument qu'ils disposent de l'information, des ressources et des techniques nécessaires.

Sur ce point, il arrive que les autorités religieuses, catholiques ou musulmanes, manquent de réalisme. Mais il est vrai que les stérilisations forcées, les distributions de pilules, sont à elles seules impuissantes à garantir la réduction efficace de la natalité. Pour ne pas tomber dans la barbarie, les programmes dits de population doivent, encore plus que d'autres, pouvoir compter sur l'adhésion active des premiers intéressés. Et pas seulement sur leur consentement. Pratiquement, il est trop souvent acheté à coups de récompenses, que la pénurie et l'ignorance rendent souvent inappréciables.

En 1974, le programme adopté par la conférence mondiale de Bucarest stipulait : *« Puisque, par tête d'habitant, l'utilisation des ressources du monde est beaucoup plus grande dans les pays développés... ceux-ci sont instamment priés d'adopter une politique... qui tienne compte de la nécessité d'une amélioration fondamentale de la justice internationale. »* Depuis, l'inégalité des conditions de vie n'a fait que s'amplifier, et certains planificateurs de la vie chez les autres ont continué de demander aux plus pauvres de bien vouloir se retenir. S'ils avaient, en outre, pris en considération les exigences formulées notamment par les peuples prolétaires, ceux qui n'ont d'autre richesse que leur descendance, leurs conseils auraient été plus crédibles. Et le ralentissement déjà observable aurait été plus fort.

(*) Membre du secrétariat de Frères des hommes. Auteur, avec J.-Y. Carfantan, de *Vaincre la faim, c'est possible*, Éditions du Seuil, Paris 1983.

★ Le titre de cet article est celui du dossier publié par Frères des hommes à l'occasion de l'assemblée sur la population de Mexico. 20, rue du Refuge, 78000 Versailles.

SOCIAL

800 SUPPRESSIONS D'EMPLOIS ENVISAGÉES CHEZ FENWICK

Le comité central d'entreprise de Fenwick-Manutention (1 550 salariés), numéro un français des chariots élévateurs mis en règlement judiciaire le 26 juillet, a été informé mercredi 8 août du projet de reprise de ses activités par la société allemande Linde.

Ce projet aboutirait à la suppression de 800 emplois et à la fermeture de l'établissement de Troyes employant 500 salariés. 750 salariés seraient préservés.

Linde ne reprendrait que la production des chariots de magasinage, et non la totalité des activités. Le tribunal de commerce de Paris devra trancher avant le 16 août prochain.

L'intersyndicale, de son côté (CGT, CFDT, FO, CGC), a dénoncé la *« solution catastrophique »* envisagée et demande aux pouvoirs publics de trouver une meilleure solution.

Annulation de la révocation du sous-directeur de la caisse d'assurance-maladie de Nice

De notre correspondant

Nice. – La direction de la Sécurité sociale au ministère des affaires sociales vient d'annuler la révocation qu'avait prononcée contre son sous-directeur, M. Jean-Baptiste Pisano, le conseil d'administration de la caisse primaire d'assurance-maladie des Alpes-Maritimes, en raison du *« caractère illégal »* de ses délibérations.

Le 26 juin dernier, par dix-sept voix pour et une abstention (les deux administrateurs CFDT et les quatre CGT n'avaient pas voté en signe de protestation), le conseil d'administration révoquait M. Pisano pour *« faute professionnelle d'une extrême gravité »*. La CFDT avait déclaré alors qu'elle était *« profondément indignée par cette mesure du conseil d'administration qui n'avait pas convoqué l'intéressé pour qu'il puisse se défendre et n'avait pas donné copie de son dossier aux votants »*.

Pour sa part, le 30 juillet, la CGT demandait à Mme Georgina Dufoix, au ministère des affaires sociales, la révocation de M. Roger Mai, président du conseil d'administration et secrétaire de l'union départementale Force ouvrière, inculpé, comme quinze autres personnes, dans l'affaire des faux devis de la CPAM, et le retrait d'agrément à toutes les personnes inculpées (*le Monde* du 1er août).

Dans les faits, la décision de la direction de la Sécurité sociale ne modifie pas pour l'instant la situation de M. Pisano, qui n'est toujours pas en mesure d'exercer son activité, malgré un arrêt de la cour d'appel d'Aix, en date du 18 avril 1984, l'y autorisant.

M. Pisano, inculpé dans cette affaire depuis le 6 juillet 1983 et qui, un temps, avait fait le siège symbolique de l'immeuble de la Sécurité sociale à Nice en attendant qu'on lui restitue son bureau et ses fonctions, ne perçoit plus son traitement depuis le mois de juin.

FAITS ET CHIFFRES

Étranger

● **Argentine : exportations records de céréales.** – Les exportations de céréales et de soja ont atteint en Argentine, pour le premier semestre 1984, le chiffre record de 15,9 millions de tonnes (+ 2,3 % sur le premier semestre 1983). L'URSS est le premier client avec 5,3 millions de tonnes, soit le tiers des exportations argentines, devant les Pays-Bas (7,6 %), l'Iran (7,2 %), l'Espagne (5,8 %).

● **États-Unis : International Harvester prépare un plan de restructuration.** – Le groupe américain International Harvester en difficulté va suspendre la production de tracteurs de son usine de Rock-Island au mois de novembre. Cette décision s'inscrit dans le cadre d'un nouveau plan de restructuration de cinq ans que le groupe présentera à son conseil d'administration en août. – (AFP.)

● **Pays-Bas : baisse du chômage.** – Le chômage a baissé aux Pays-Bas en juillet, en données corrigées des variations saisonnières, passant de 833 600 en juin, à 822 400. En données brutes, le nombre de chômeurs a augmenté de 2 500 personnes pour représenter 17,5 % de la population active.

Social

● **Grève de vingt-quatre heures à la Société des bains de mer de Monaco.** – Les personnels non cadres des exploitations de la Société des bains de mer (SBM) de Monaco ont observé, mercredi 8 août, une grève de vingt-quatre heures. Cette action fait suite à la grève qui a été observée du 21 au 24 juillet, et à une entrevue le 28 juillet avec la SBM. Le litige, ont précisé les grévistes, porte, notamment, sur le calcul des indemnités en cas de maladie, sur une prime de Noël pour les enfants des personnels non résidents en Principauté, et sur *« certains points particuliers de la convention collective, appliqués jusqu'en décembre 83 »*. La SBM compte 750 salariés non cadres pour l'exploitation de deux hôtels de luxe, le Café de Paris, le bar du Casino et les annexes.

Transports

● **La FNTR remporte les élections aux comités régionaux des transports.** – La Fédération nationale des transporteurs routiers (FNTR) a obtenu 79 des 86 sièges à pourvoir au sein des comités régionaux des transports mis en place dans le cadre de la loi d'orientation des transports intérieurs. L'Union nationale des organisations syndicales de transporteurs routiers automobiles (UNOSTRA) a obtenu 6 sièges. Au niveau des comités départementaux, la FNTR a fait élire 350 délégués sur 372, et l'UNOSTRA 18.

CONJONCTURE

Les partenaires sociaux sont satisfaits des déclarations de M. Bérégovoy

Hormis la CGT, la CFDT et la FEN — qui ne se sont pas prononcées, — les partenaires sociaux réagissent plutôt favorablement à la première déclaration de M. Pierre Bérégovoy, en tant que ministre de l'économie et des finances, où il s'affirmait favorable à la préservation du pouvoir d'achat et soucieux de la reprise des investissements (*le Monde* du 9 août).

La CFTC, la CGC, FO et le CNPF ont donc pris connaissance *« avec intérêt » de ces positions, se déclarant « agréablement surpris »* (M. Bergeron) ; enregistrant *« une bonne nouvelle »* (M. Paul Marchelli) ou exprimant sa *« satisfaction »* (M. Yvon Gattaz).

« La reprise des investissements ne peut se faire dans un climat de récession », observe la CFTC, qui demande au gouvernement de *« donner l'exemple et [de] ranimer la politique contractuelle, car, pratiquement, aucune entreprise publique ou nationalisée n'est plus couverte par un accord salarial (...) »*.

Notant *« un changement par rapport à ce qui avait été dit jusqu'ici »*, M. André Bergeron, secrétaire général de FO, a ajouté : *« Nous y trouvons des arguments pour relancer les négociations salariales dans la mesure où jusqu'ici le pouvoir d'achat n'a pas été maintenu. »*

Satisfaite *« pour le personnel d'encadrement, qui subit durement l'austérité depuis deux ans »*, la CGC s'interroge cependant afin de savoir comment M. Pierre Bérégovoy *« va pouvoir, en même temps, réduire les impôts, donc les dépenses de l'Etat, contenir le déficit budgétaire, diminuer l'inflation, soutenir l'effort d'investissement, assurer le service de la dette intérieure et extérieure et maintenir la capacité de consommation des ménages »*. *« Un tel programme,* conclut la CGC, *est suffisamment ambitieux pour que des explications claires soient données. »*

Quant au CNPF, il s'est montré plus intéressé par les propos du ministre sur la reprise de l'investissement qu'il *« souhaite autant que lui »* et qui *« font écho »* à sa propre demande *« de faire repartir l'investissement grâce à une incitation fiscale »*. *« Nul doute,* a estimé M. Yvon Gattaz, président du CNPF, *qu'une telle méthode donnerait en France les résultats qu'elle a donnés ailleurs. »*

Mêmes objectifs, d'autres moyens

La politique économique française va-t-elle nettement s'infléchir dans les mois à venir ? L'interview donnée au *Matin* le 8 août par M. Pierre Bérégovoy conduit à s'interroger. Chacun avait pu constater depuis la formation du nouveau gouvernement un changement de ton dont on pouvait penser qu'il était essentiellement politique. Les propos du ministre de l'économie, des finances et du budget semblent indiquer qu'au delà du vocabulaire c'est une démarche nouvelle qui apparaît.

Si les objectifs n'ont pas changé — il s'agit toujours de revenir aux grands équilibres, — on note, en revanche, une nette divergence sur les moyens d'y parvenir.

Echaudé par la relance de 1981, M. Delors estimait que la seule voie possible pour la France était de réaliser une croissance inférieure à celle de ses partenaires. Ce fut le plan de rigueur de 1983 et le freinage de la consommation intérieure. Son successeur est manifestement d'un avis différent. Ne déclare-t-il pas : *« Je ne crois pas en effet que nous soyons condamnés a être dans le wagon de queue de la croissance. Il nous faut faire aussi bien, et si possible, mieux que les autres. »* Un langage qui n'est pas fait pour déplaire au CERES.

Reste à trouver les moyens de cette politique. Une relance de la consommation serait suicidaire. Pour autant, le nouveau ministre de l'économie souhaite *« préserver le pouvoir d'achat »*. L'expression est certes ambiguë. Que signifie préserver ? S'agit-il de maintenir une moyenne ? Il reste qu'en prononçant cette phrase M. Bérégovoy a implicitement répondu à ceux qui préconisent une forte baisse du pouvoir d'achat.

Mais c'est manifestement sur l'investissement que compte le nouveau ministre de l'économie pour relancer l'activité. Là encore, les propos restent vagues, même si quelques pistes sont tracées : incitation fiscale, mobilisation de l'épargne régionale, etc.

M. Bérégovoy a obtenu un premier résultat : ses propos ont été accueillis avec satisfaction par plusieurs syndicats et par le patronat. Mais, en l'occurrence, il a fait le plus facile. Il lui reste, maintenant, à mettre en musique ce programme ambitieux et à faire la démonstration, dans un pays où l'inflation reste forte et qui dispose d'un appareil de production généralement médiocre, qu'une accélération de la croissance est possible sans mettre à mal les grands équilibres. Echouerait-il dans cette démonstration ou renoncerait-il face aux obstacles que les déclarations stimulantes qu'il a faites n'auraient été qu'un effet d'annonce.

Ph. L.

LES DIFFICULTÉS DE L'AUTOMOBILE

• La CGT : les suppressions d'emplois ne sont pas un remède miracle

• La CGC : ne rien dramatiser

La CGT a vivement réagi, mercredi 8 août, aux informations parues dans la presse sur les suppressions d'emplois prévues dans le secteur automobile (*le Monde* du 9 août). Dénonçant *« l'opération tous azimuts sur la prétendue nécessité de supprimer plusieurs milliers d'emplois »* dans cette branche, les dirigeants de la Fédération des travailleurs de la métallurgie CGT ont, au cours d'une conférence de presse, rappelé leurs positions, estimant qu' *« il ne faut pas s'entêter à vouloir considérer les suppressions d'emplois comme un remède miracle, car la vraie question c'est de mettre en œuvre une politique ambitieuse (...). Il n'y a aucune fatalité au déclin de ce secteur, à condition de s'appuyer sur une politique sociale hardie »*.

Dans *l'Humanité* du jeudi 9 août, l'éditorialiste Charles Silvestre dénonce également *« l'attaque contre l'industrie automobile française, contre l'emploi »*. *« Avant la décison annoncée pour le 18 août concernant la suppression de six mille emplois* [chez] *Citroën (...), les milieux financiers cherchent systématiquement à créer, durant l'été, un climat de défaitisme »*, écrit-il, avant de souligner les responsabilités du gouvernement : *« Avoir demandé à M. Dalle, responsable du CNPF, une étude débouchant sur un rapport guillotine n'est pas une réussite. Les manipulations auxquelles cela donne lieu le montrent assez. »*

Pour sa part, M. Paul Marchelli, président de la Confédération générale des cadres, qui devait, jeudi 9 août, annoncer, au cours d'une conférence de presse, les propositions de son syndicat pour le secteur automobile, nous a déclaré : *« Il ne faut pas dramatiser. Le problème posé aujourd'hui n'est pas neuf (...) Mais il faut faire en trois ans ce qu'on aurait dû faire en douze. Depuis 1976 l'industrie automobile aurait dû commencer sa mutation. »* M. Marchelli propose le lancement immédiat d'un emprunt national garanti par l'Etat de 20 milliards de francs afin de permettre aux constructeurs français de rattraper le retard dans les investissements qu'ils ont accumulé, et la création d'un organisme de formation et de création d'entreprises pour aider les salariés issus du secteur de l'automobile à se reconvertir. *« Il y a un énorme problème social. On doit pouvoir le régler. Je veux rester optimiste pour l'automobile si nous faisons les investissements nécessaires. »*

AFFAIRES

LES EXPORTATIONS TECHNOLOGIQUES VERS LES PAYS DE L'EST

La RFA met en garde les Américains contre de nouvelles restrictions

M. Martin Bangemann, ministre ouest-allemand de l'économie, vient de lancer un net avertissement aux Etats-Unis indiquant que la RFA *« ne tolérera pas »* de nouvelles restrictions américaines aux tranferts technologiques vers les pays de l'Est. Le ministre ouest-allemand a précisé qu'il visait les mesures dites *« d'extraterritorialité »* incluses dans l'Export Administration Act, que certains sénateurs voudraient rendre plus restrictif.

Pour comprendre la menace de M. Bangemann, il faut avoir à l'esprit que les Etats-Unis essaient de limiter les exportations stratégiques vers les pays de l'Est de deux façons : au travers du COCOM et au travers des lois purement américaines.

Ils ont d'abord réactivé le COCOM, Comité de coordination pour le contrôle multilatéral des exportations, qui établit une liste des produits interdits. Comme les décisions doivent être prises à l'unanimité par les pays membres (ceux de l'alliance atlantique, sauf l'Islande plus le Japon), la liste fait l'objet d'un compromis entre les Occidentaux. Lors de la dernière révision de cette liste, les Français avaient accepté de « jouer le jeu » et estimaient avoir gagné un certain assouplissement des contrôles (*le Monde* du 9 août). Quoi qu'il en soit, les membres s'engagent à respecter cette liste.

D'autre part, les Américains disposent de l'Export Administration Act, qui donne le droit à l'administration américaine d'imposer à des sociétés non américaines (les filiales étrangères des groupes américains, ou même des sociétés sous licence américaine) de ne pas exporter vers l'Est tel ou tel produit qu'elles fabriquent. Un débat a lieu actuellement pour renforcer encore cette loi et permettre à l'administration de poursuivre les sociétés qui passeraient outre. Elles pourraient, en particulier, se voir interdire toute exportation vers les Etats-Unis. Cette révision serait d'une portée considérable en Europe, étant donné le nombre très important des sociétés européennes filiales ou sous licence. M. Gangemann visait cette révision.

En réalité, il s'est fait le porte-parole des Européens, qui estiment que les Etats-Unis s'arrogent un droit *« extraterritorial »* inadmissible. Pour les Européens, le COCOM, qu'ils ont accepté de réactiver, doit suffire.

A n'en pas douter, les « faucons » américains prennent des risques dans cette affaire où les Européens, Mme Thatcher y compris, sont unanimes.

M. CHRISTIAN BABUSIAUX DIRECTEUR DE LA CONCURRENCE ET DE LA CONSOMMATION

Le conseil des ministres du mercredi 8 août a approuvé la nomination de M. Christian Babusiaux comme directeur général de la concurrence et de la consommation, en remplacement de M. Claude Jouven, nommé président du Crédit commercial de France.

[Né le 26 mars 1946 à Versailles, M. Christian Babusiaux est ancien élève de l'ENA. Auditeur à la Cour des comptes, en 1970, puis conseiller référendaire en 1977, il a été, par la suite, chef de service au ministère de l'environnement et du cadre de vie, avant d'être nommé, en 1983, chef de service de l'administration centrale du ministère de l'économie, des finances et du budget. La même année, il était désigné pour s'occuper de la consommation à la direction générale de la concurrence et de la consommation.]

M. MARC MATHIEU EST NOMMÉ DIRECTEUR DES INDUSTRIES ÉLECTRONIQUES ET DE L'INFORMATIQUE (DIELI)

M. Marc Mathieu a été nommé par le conseil des ministres du 8 août, directeur des industries électroniques et de l'informatique (DIELI) au ministère du redéploiement industriel et du commerce extérieur. Il remplace M. Jean-Claude Hirel nommé directeur du cabinet de M. Mexandeau, ministre délégué aux PTT.

[Né le 2 janvier 1950 à Elne (Pyrénées-Orientales), M. Marc Mathieu est ancien élève de l'Ecole polytechnique et de l'Ecole nationale supérieure des télécommunications. Il a fait sa carrière aux PTT comme ingénieur à la direction du réseau national, avant d'entrer au cabinet de M. Fabius, en mars 1983, comme conseiller technique chargé de l'électronique.]

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. —		Rep. + ou dép. —		Rep. + ou dép. —	
$ E.-U.	8,9150	8,9175	— 35	+ 5	— 60	— 0	— 170	— 30
$ can.	6,8231	6,8265	— 74	— 28	— 124	— 63	— 286	— 153
Yen (100)	3,6650	3,6675	+ 157	+ 178	+ 317	+ 347	+ 973	+ 1041
DM	3,0620	3,0644	+ 150	+ 169	+ 304	+ 331	+ 833	+ 895
Florin	2,7159	2,7175	+ 115	+ 130	+ 234	+ 256	+ 652	+ 704
F.B. (100)	15,1667	15,1748	— 47	+ 60	— 25	+ 129	+ 72	+ 467
F.S.	3,6358	3,6383	+ 211	+ 237	+ 429	+ 463	+ 1221	+ 1298
L (1 000)	4,9846	4,9874	— 142	— 106	— 294	— 240	— 956	— 840
£	11,6724	11,6819	— 10	+ 69	+ 73	+ 196	+ 641	+ 888

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	11 7/16	11 9/16	11 9/16	9 11/16	9 11/16	9 13/16	12 1/16	12 3/16
DM	5 1/16	5 3/16	5 1/16	5 7/16	5 5/16	5 9/16	6 1/8	6 1/4
Florin	5 3/4	6	6 1/8	6 1/4	6 1/4	6 3/8	6 3/4	6 7/8
F.B. (100)	10 1/2	11 1/2	11 1/4	11 3/4	11 1/4	11 3/4	11 1/2	12
F.S.	1 3/4	1 7/8	4 1/4	4 3/8	4 1/2	4 5/8	4 7/8	5
L (1 000)	14	15	14 1/8	14 5/8	14 3/8	14 7/8	15	15 7/8
£	11 5/8	11 7/8	11 1/2	11 5/8	11 7/16	11 9/16	11 1/16	11 3/16
F. franç.	11 1/8	11 1/4	11 3/8	11 1/2	11 1/2	11 5/8	12 7/16	12 9/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

ÉTRANGER

IMITANT L'EXEMPLE DES ÉTATS-UNIS

La RFA va supprimer la retenue à la source sur les revenus d'obligations détenues par des étrangers

Lors d'une réunion de cabinet qui s'est tenue le mercredi 8 août, le gouvernement ouest-allemand a décidé de modifier prochainement l'impôt de 25 % qui frappe, sous forme d'une retenue à la source, les revenus d'obligations détenues par des étrangers. Proposée par le président de la Bundesbank, M. Karl Otto Poehl, qui participait à la réunion, cette mesure a été entérinée par le ministre des finances, M. Gerhard Stoltenberg, et par son collègue de l'économie, M. Martin Bangeman.

Dans une interview, accordée il y a quelques jours à une chaîne de radio ouest-allemande, Deutschlandfunk, ce dernier avait déjà laissé prévoir l'abolition de cet impôt frappant les *kuponsteuer* dans le cadre d'un ensemble de *« mesures sectorielles »* destinées à soutenir la reprise économique outre-Rhin. Ce dispositif vient effectivement d'être mis en place avec, pour principaux objectifs, la suppression des lourdeurs bureaucratiques, la réduction des participations publiques dans les entreprises, le bon fonctionnement du commerce international, la rigueur des finances publiques et l'encouragement à la formation de capitaux à risques (on sait que les milieux financiers ouest-allemands ont manifesté, par exemple, leur intérêt pour l'expérience du second marché boursier mis en place en France en février 1983).

C'est dans cet esprit que M. Bangeman (successeur de M. Otto Lambsdorff, démissionnaire en juin dernier) a présenté la suppression de la retenue à la source, une mesure qui devrait entrer en vigueur en septembre prochain après consultation des autorités fédérales et régionales (Laender). En prenant cette mesure importante pour les marchés financiers, puisqu'elle vise à attirer les capitaux étrangers en RFA tout en renforçant le deutsche mark, le gouvernement de Bonn ne fait que répliquer à la décision indentique prise en juillet dernier par les Etats-Unis, désireux de ramener chez eux ce volumineux marché obligataire libellé en dollars qui s'était rapidement installé en Europe, et plus précisément à Londres où n'existe aucune retenue à la source.

On sait déjà que le Japon envisage une mesure allant dans le même sens (les Nippons pratiquent un impôt de 20 %), alors que l'Autriche, qui a cru bon, au contraire, d'instaurer en début d'année une retenue à la source de 7 %, a pratiquement anesthésié son marché des capitaux (*le Monde* daté 29-30 juillet).

Pour répondre aux exigences du FMI

LE PORTUGAL S'ENGAGE A CONTENIR LE DÉFICIT DE SES PAIEMENTS COURANTS

Lisbonne (*AFP*). — Le gouvernement portugais, dont la politique est étroitement surveillée par le Fonds monétaire international, s'est engagé, dans une lettre d'intention révisée, à maintenir son déficit de la balance des paiements courants à 1,25 milliard de dollars, à la fin de l'exercice 1984 (contre 1,7 milliard en 1983 et 3,2 milliards en 1982).

Le gouvernement affirme, par ailleurs, vouloir atteindre une décélération de l'inflation pour l'amener à un rythme annuel de 23 % à la fin de cette année contre un rythme de 30 % durant les cinq premiers mois et 34 % en décembre 1983. Dans le secteur public de sa responsabilité, il s'emploiera à contenir les augmentations salariales au-dessous de 20 % en moyenne cette année.

La dépréciation continue de l'escudo sera poursuivie au taux de 1 % par mois. Le gouvernement se montre en outre partisan de taux d'intérêt plus flexibles et s'engage à ne recourir aux emprunts extérieurs que pour le minimum indispensable (1) et à limiter le déficit des administrations et des cinquante-trois entreprises publiques à 14,5 % du PIB.

(1) L'endettement extérieur du Portugal est évalué à 15 milliards de dollars.

L'informatique en Grande-Bretagne

LES GROUPES STC ET ICL ENGAGENT DES CONVERSATIONS

Le groupe britannique Standard Telephones and Cables (STC), filiale à 35 % de l'américain ITT, va réévaluer sa proposition d'offre publique d'achat des actions d'International Computer Limited (ICL). Les deux compagnies échangeront des informations en vue de déterminer quels avantages elles pourraient tirer d'une fusion, indiquent-elles, le 8 août, dans un communiqué commun.

Jusqu'ici ICL avait refusé l'offre de STC (*le Monde* du 28 juillet), qui propose l'achat d'actions ICL à 77 pence ou l'échange de sept actions ICL contre deux de STC. ICL estime que cette proposition est insuffisante, son action ayant coté 81 pence, le 8 août à Londres. Les discussions *« amicales »* qui ont été entamées semblent indiquer qu'une fusion sur des bases financières meilleures n'est plus rejetée.

STC, qui produit des équipements téléphoniques, est intéressé par ICL, le fabricant britannique d'ordinateurs du fait des *« convergences »* des deux techniques. Selon ses dirigeants, la part du groupe américain ITT dans son capital actuellement de 35 % pourrait être réduite à 25 % environ si la fusion était réalisée.

MONNAIES

NERVOSITÉ SUR LE DOLLAR

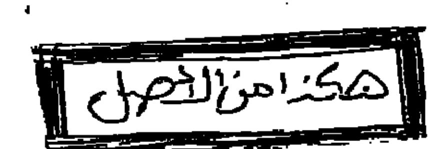
Le dollar a continué d'évoluer de façon très irrégulière, jeudi matin 9 août, sur toutes les grandes places financières internationales.

D'abord en baisse à 8,90 F, 2,8990 DM, 2,4480 FS, ce, sur les indications de New-York, la devise américaine s'est ensuite très nettement redressée pour se rapprocher de ses cours de la veille.

Elle s'est traitée à 8,9350 F (contre 8,9485 F), à 2,9120 DM (contre 2,9179 DM) et à 2,4530 FS (contre 2,4555 FS). Les marchés étaient qualifiés de nerveux, mais le flux des affaires a été relativement normal.

Les cambistes attribuent ce brusque renversement des tendances aux dernières nouvelles parvenues du golfe Persique faisant état de bombardements irakiens. Le prix de l'or, à Londres, s'est cependant un peu redressé après sa baisse mercredi soir : 344,50 dollars l'once contre 343,90 dollars.

Les banques britanniques ont décidé d'abaisser leurs taux de base, ramenés de 12 % à 11,5 %.



MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

8 août

Reprise : + 0,50 %

Succédant au fort repli de la veille (moins 1,2 %), les valeurs françaises ont enregistré une nette reprise, l'indicateur instantané reflétant une hausse de 0,5 % à l'approche du son de cloche final. Celle-ci s'est d'ailleurs étendue aux actions étrangères, fortement secouées mardi au vu de l'indice INSEE, retombé de 107,1 à 86,5 en vingt-quatre heures, alors que l'indice des valeurs françaises chutait de 108,6 à 91,7 mardi, avec un volume d'affaires nettement supérieur (du double) aux titres étrangers.

Les propos confiés par M. Pierre Bérégovoy à notre confrère le Matin *sont passés à la loupe par les milieux d'affaires, où l'on cherche bien sûr à savoir ce que pourrait être la politique économique de l'après-Delors à la mode Bérégovoy. Le passage relatif aux* « incitations fiscales à l'investissement privé » *ont naturellement retenu l'attention des spécialistes alors que se rapproche à grandes enjambées la période délicate des arbitrages sur le budget de l'année prochaine.*

Parmi les plus fortes hausses figurent Crouzet (+ 6 %) et, dans une moindre mesure (2 % à 3 %), une série d'autres titres : Penhoët, Moulinex, Pétroles BP, Immeubles Monceau, Michelin, Esso, Imétal, Poliet, Mumm, Source Perrier.

Sans oublier les Mines de Salsique, ce titre qui joue aux montagnes russes et qui est coté à la Bourse de Marseille. Mercredi, l'action a encore gagné près de 2 %, un gain aussi injustifié que celui du lundi précédent (19 %).

Quelques écarts en baisse modérée (2 % à 3 %) à signaler sur Penarroya, Berger, Cetelem, Olida... tandis que, sur le marché de l'or, le napoléon gagnait 2 F à 613 F. Le lingot perdait seulement 100 F, à 98 900 F, et, à Londres, le métal fin s'inscrivait en léger repli : 343,90 contre 346,25, mardi.

Dollar-titre : 10,10/30 F, en nette reprise, lui aussi.

NEW-YORK

Léger repli

Après cinq séances de hausse, les dernières de très faible ampleur, Wall Street s'est, mercredi, légèrement replié, non sans avoir au préalable cherché à progresser de nouveau. Mais tout le terrain gagné a été reperdu, et l'indice des industrielles, un moment parvenu à 1 215,44, s'est établi à 1 196,10 (– 8,51 points) à la clôture. Le bilan de la journée est resté très contrasté. Sur 2 005 valeurs traitées, 914 ont baissé, 684 ont monté et 407 n'ont pas varié.

Les pétrolières se sont redressées à l'annonce d'une hausse des prix du brut sur le marché « spot » en liaison avec la recrudescence des combats dans le golfe Persique et la perspective d'une baisse de production en Arabie Saoudite.

De l'avis général, le comportement du marché n'avait rien que de très normal. Beaucoup estimaient que les chances étaient maintenant plus grandes de voir les taux d'intérêt baisser. Pour la seconde fois, le Trésor, dans le cadre de son refinancement, est parvenu sans difficulté à placer une nouvelle tranche de 5,5 milliards de dollars de « notes à trois ans » à un taux inférieur à celui de sa seconde adjudication du 9 mai dernier. Le secrétaire d'État au Trésor, M. Donald Regan, pour sa part, prévoit une détente sur le loyer de l'argent à court terme d'ici à la fin de l'année. Les opérateurs restent attentifs. L'activité s'est encore ralentie, et 121,24 millions de titres ont changé de mains, contre 128 millions la veille.

VALEURS	Cours du 7 août	Cours du 8 août
Alcoa	35 5/8	35 3/4
A.T.T.	18 3/4	18 3/4
Boeing	51 5/8	50 3/8
Chase Manhattan Bank	40 1/4	40 7/8
Du Pont de Nemours	48 1/2	48 1/2
Eastman Kodak	75	74 3/4
Exxon	39 5/8	39 7/8
Ford	45 1/2	44 3/4
General Electric	57 1/2	56 3/4
General Foods	58 1/8	57 7/8
General Motors	75 1/2	74 7/8
Goodyear	27	27 1/2
I.B.M.	121 1/8	118 3/4
I.T.T.	24 5/8	24 1/4
Mobil Oil	26 1/4	27
Pfizer	35 5/8	34 3/4
Schlumberger	44 3/8	45 1/4
Texaco	32 3/4	33 5/8
U.A.L. Inc.	40 5/8	37 1/8
Union Carbide	54 1/4	53 5/8
U.S. Steel	24 3/8	24 3/8
Westinghouse	26 1/8	25 3/8
Xerox Corp.	37 1/2	37 1/8

LA VIE DES SOCIÉTÉS

LYONNAISE DES EAUX. – Cette société annonce, pour le premier semestre 1983, un chiffre d'affaires de 1,3 milliard de francs, en augmentation de 14,2 % sur celui de la période correspondante de 1983. La distribution d'eau a assuré l'essentiel des recettes d'exploitation (1,25 contre 1,13 milliard de francs), la Société lyonnaise des eaux et de l'éclairage ayant également enregistré des produits financiers pour un montant de 74,3 (contre 2,6) millions de francs durant la même période.

BONGRAIN. – Chiffre d'affaires consolidé du premier semestre 1984 : 2,44 (contre 2,13) milliards de francs, dont 1,31 (contre 1,57) milliard réalisé en France et 1,13 (contre 0,97) milliard à l'étranger.

PECHINEY. – Au premier semestre 1984, le chiffre d'affaires consolidé du groupe s'est élevé à 18,31 (contre 14,06) milliards de francs (soit une progression de 30 % par rapport à la même période de 1983), dont 64,2 % réalisés hors de France. La plus forte variation (plus 35 %) a été enregistrée dans le secteur de l'aluminium avec un chiffre d'affaires de 10,7 milliards de francs, contre 7,93 milliards au premier semestre 1983.

LABINAL. – Le chiffre d'affaires consolidé du groupe Précision mécanique Labinal réalisé au cours du premier semestre 1984 a atteint 1,17 milliard de francs, en progression de 7,1 % par rapport aux six premiers mois de 1983. Quant à la société mère, elle a enregistré un chiffre d'affaires de 505 millions de francs, contre 477,2 millions au premier semestre 1983.

SANOFI. – Le chiffre d'affaires du groupe, filiale d'Elf-Aquitaine spécialisée dans les produits pharmaceutiques et les cosmétiques, a progressé de 14,2 % (à structure comparable) pour le premier semestre 1984 et atteint 5,53 milliards de francs.

Dans la branche « parfums et produits de beauté », en particulier, l'augmentation des ventes a été de 9,8 % en France et surtout de 43,6 % à l'étranger. Pour la pharmacie, la progression est de 7,5 % en France et de 11,2 % à l'étranger. Globalement, la part des ventes réalisées à l'étranger (filiales étrangères et exportations) a continué de croître pour atteindre 49,8 % du chiffre d'affaires.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 29 déc. 1983)

	7 août	8 août
Valeurs françaises	107,1	107,8
Valeurs étrangères	86,5	88,8

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	7 août	8 août
Indice général	160,9	160,9

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 9 août .... 11 1/2 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	8 août	9 août
1 dollar (en yens)	244,80	242,90

BOURSE DE PARIS — Comptant — 8 AOUT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	25 80	2 666
5 %	40 60	2 596
3 % amort. 45-54	71	0 066
Emp. 7 % 1973	9185	..
Emp. 8,80 % 77	116 65	1 881
9,80 % 78/93	90 90	0 752
8,80 % 78/86	93 85	5 795
10,80 % 79/94	99 52	10 033
13,25 % 80/90	101 70	2 432
13,80 % 80/87	103 45	11 236
13,80 % 81/99	101 89	7 805
16,75 % 81/87	109 95	15 286
16,20 % 82/90	112 25	9 251
16 % juin 82	112 50	2 874
E.D.F. 7,8 % 61	138 10	8 343
E.D.F. 14,5 % 80-92	101 60	2 574
Ch. France 3 %	130	..
CNB Bques janv. 82	102 55	1 380
CNB Paribas	102 75	1 380
CNB Suez	102 80	1 380
CNI janv. 82	102 50	1 380

Actions au comptant

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	48 80	....
A.G.F. (St Cent.)	380	380
A.G.P. Vie	5420	5400
Agr. Inc. Madag.	72	....
Amrep	104	108 10
André Roudière	141	142
Applic. Hydraul.	304	310
Arbel	28	28
Artois	517	517
At. Ch. Loire	9 10	8 45
Aussedat-Rey	43 40	43
Bain C. Monaco	90 50	89 80
Baranis	417	418
Banque Hypoth. Eur.	256	256
Blanzy-Ouest	340	330
B.N.P. Intercontin.	126 60	130
Bénédictine	1700	1673
Bon-Marché	136	132
Borie	....	....
Bras. Glac. Int.	809	786
Calf	432	438
Cambodge	240	242
C.A.M.E.	104	104
Campenon Bern.	154	152 10
Caout. Padang	351	....
Carbone-Lorraine	76 85	....
Carnaud S.A.	192	188
Caves Roquefort	949	921
C.E.G.Frig.	275	272 50
C.E.M.	34 10	35 40
Centen. Blanzy	910	885
Centrest (Ny)	100	98
Cerabati	35	36 40
C.F.F. Ferrailles	240	235
C.F.S.	715	646
C.G.I.B.	118	....
C.G.V.	119	117
Chambon (M.)	410	412
Chambourcy (M.)	811	830 d
Champex (Ny)	99 80	102
Chim. Gde Paroisse	87	86 10
C.I. Maritime	430	433
Citram (B)	130	132
Clause	530	530
Cofradel (Ly)	420	420
Cogifi	241	241 10
Comiphos	172	....
Comp. Lyon-Alem.	214	210 50
Concorde (La)	285	285
C.M.P.	11 10	....
Conte S.A. (Li)	44 30	44 30
Crédit (C.F.B.)	187	185
Créd. Gén. Ind.	475	490
Cr. Universel (Cie)	520	512
Créditel	123 80	123 20
Darblay S.A.	240	262 d
Darty Act. d. p.	790	790
De Dietrich	380	380
Degremont	120	117
Delalande S.A.	680	670
Delmas-Vieljeux	725	725
Dév. Rég. P.d.C (Li)	115 10	115
Didot-Bottin	600	600
Dist. Indochine	484 10	....
Drag. Trav. Pub.	180	180
Duc-Lamothe	150	....
Eaux Bass. Vichy	1540	1568
Eaux Vittel	1010	1010
Ecco	2400	2400
Economats Centre	449	449
Electro-Banque	243	244
Electro-Financ.	479 50	480
Elf-Antargaz	200	200
E.L.M. Leblanc	750	768
Enelli-Bretagne	130	130
Entrepôts Paris	250	243 50
Epargne (B)	1006	....
Epargne de France	310	....
Escaut-Meuse	400	398
Eurocom	600	600
Europ. Accumul.	31 90	30 60
Eternit	350	350
Félix Potin	1182	1155
Ferm. Vichy (Ly)	111 90	....
Finalens	102	99
FIPP	130 10	130 30
Fnac	266 20	266 20
Focep (Chât. eau)	1000	....
Foncière (Cie)	241	231 30
Fonc. Agache-W.	210 20	209
Fonc. Lyonnaise	1768	....
Foncina	188	188
Forges Strasbourg	146 10	148
Forinter	1150	1160
Fougerolle	48	43
France I.A.R.D.	114	116
France (La)	720	722
Frankel	199 90	....
Fromageries Bel	790	755
From. Paul Renard	361	364
GAN	700	710
Gaumont	501	500
Gaz et Eaux	1300	1279
Gerry S.A.	270	270
Genvrain	110	....
Gér. Arm. Hold.	25	24 50
Gerland (Ly)	465	465
Gévelot	256	....
Gr. Fin. Constr.	212	214
Gds Moul. Corbeil	80	80 50
Gds Moul. Paris	300	302
Groupe Victoire	790	804
G. Transp. Ind.	181 80	175 10
Hutchinson	225 20	234 20
Hydro-Energie	200	....
Hydroc. St-Denis	42 20	43 50
Immindo S.A.	226	220
Immivest	189	167
Immobail	343	350
Immobanque	520	535
Immob. Marseille	2300	2208
Immofice	430	425
Industrielle Cie	916	925
Invest. (Sté Cent.)	948	970
Jaeger	13 45	13 46
Lafitte-Bail	324	324
Lambert Frères	44	45 80
Lampes	126 80	128 80
La Brosse-Dupont	109	108
Lille-Bonnières	267 30	256 60
Locabail Immob.	512	502
Loca-Expansion	216	216
Locafinancière	282	290
Locatel	331	322
Lordex (Ny)	107	....
Louvre	449	448 10
Luchaire S.A.	269	262
Machines Bull	34 70	34 70
Magasins Uniprix	54	54
Magnant S.A.	77	....
Maritimes Part.	145	145
Marocaine Cie	46	45 90
Métal Déployé	281	288
M. H.	98	91 30 o
Mic	....	....
Mors	289 30	281 d
Nadella S.A.	165 10	168
Naval Worms	124	125 70
Navig. (Nat. de)	80 80	83 20
Nicolas	306	318 20
Nobel Bozel	6 30	6 30
Nodet-Gougis	73	72
OPB Paribas	140 50	141
Optorg	126 50	126
Origny-Desvroise	106	109
Palais Nouveauté	290	290
Paris France	89 40	86 60
Paris-Orléans	157	155
Part. Fin. Gest. Im.	272	270
Pathé-Cinéma	270	259 20 o
Pathé-Marconi	103	....
Piles Wonder	109 50	109 50
Piper-Heidsieck	312	313
P.L.M.	95 10	95 10
Porcher	180	185
Prouvost ex-Lain.R.	75	76
Providence S.A.	425 10	420 10
Publicis	1400	1400
Raff. Souf. R.	124 10	123 10
Ressorts Indust.	48 90	46 95
Révillon	370 20	....
Ricqlès-Zan	125	....
Rochefortaise S.A.	86	86 80
Rochette-Cenpa	21 50	21
Rosario (Fin.)	111	110
Rougier et Fils	50 10	49
Rousselot S.A.	817	800
Sacer	38 70	36 10
Sacilor	3 45	3 45
SAFAA	135	140 40
Safic-Alcan	234	245
SAFT	240	240
Saunier Duval	15	15 60
Saint-Raphaël	76	77
Salins du Midi	260	258
Santa-Fé	149	150
Satam	45 50	46
Savoisienne (M)	93	....
SCAC	135 10	135 10
Sellier-Leblanc	270	266
Senelle Maubeuge	186 50	186 50
S.E.P. (M)	181	182
Serv. Equip. Véh.	31	32 20
Sicli	32 10	32
Sicotel	268	270 10
Sintra-Alcatel	495	495
Sinvim	134	135
Siph (Plant. Hévéas)	208	....
SMAC Acieroïd	127 90	127 40
Sofal financière	425	425
Soffo	197	193
Soficomi	481	483
S.O.F.I.P. (M)	90 50	90 50
Sofragi	805	810
Sogepal	215	215
Soudure Autog.	77	77
Sovabail	585	584
Speichim	118	....
S.P.I.	322	315 10
Spie Batignolles	140	140
Stemi	251	252
Taittinger	790	790
Tesnut-Acquitas	486	490
Thann et Mulh.	95 50	....
Tour Eiffel	350	384
Ufiner S.M.D.	96	97
Ugimo	225	226
Ugine Gueugnon	13 05	14
Unibail	570	565
Unidel	81	81
U.A.P.	608	610
Union Brasseries	66 70	65 50
Union Habit.	272	274
Un. Imm. France	268 50	268 50
Un. Ind. Crédit	320	317
Usinor	2 01	1 92
U.T.A.	238	240
Vicat	240	240
Virax	58	58
Vuitton	531	522
Waterman S.A.	240	245
Brass. du Maroc	146	....
Brass. Ouest-Afr.	28	....

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	320	....
Akzo	270	287
Alcan Alum.	240	270
Algemene Bank	958	1008
Am. Petrofina	545	....
Arbed	235	....
Asturienne Mines	100	....
Banco Central	113	115
Banco Santander	85	86
Bco Pop Espanol	98	97 c
B. Régl. Internat.	26100	26170
Barlow Rand	71	75
Blyvoor	117	124 50
Bowater	33	33
British Petroleum	56	57
Br. Lambert	360	358
Caland Holdings	105	....
Canadian-Pacific	335	340
Cominco	330	....
Commerzbank	511	520
Dart. and Kraft	730	759
De Beers (port.)	60	....
Dow Chemical	303	300
Dresdner Bank	535	....
Femmes d'Auj.	80 30	....
Finoutremer	236	....
Gén. Belgique	286	298
Gevaert	482	....
Glaxo	114	117
Goodyear	270	271
Grace and Co	430	420
Gulf Oil Canada	116	119
Hartebeest	64	69 50
Honeywell Inc.	646	646
Hoogoven	127	....
I. C. Industries	510	520
Int. Min. Chem	378	378
Johannesburg	1020	....
Kubota	12 95	12 90
Latonia	228	241
Mannesmann	520	507
Marks-Spencer	18 80	....
Midland Bank Plc	46	51
Minerai-Ressourc.	76	....
Nat. Nederlanden	690	670
Noranda	147 90	142
Olivetti	26 25	26 10
Pakhoed Holding		
Pfizer Inc.	349 90	351
Phoenix Assuranc.	81	81
Pirelli	9 70	....
Procter Gamble	530	550
Ricoh Cy Ltd	38	39
Rolinco	200 50	183
Robeco	185	199 80
Rodamco	391 10	414 50
Shell fr. (port.)	79 20	....
S.K.F. Aktiebolag	215	220
Sperry Rand	393	400
Steel Cy of Can.	160	168
Stilfontein	136	134
Sud. Allumettes	256	....
Tenneco	338 50	....
Thorn EMI	63	58
Thyssen c. 1 000	260	....
Toray Indust. Inc	16 90	16 20
Vieille Montagne	520	....
Wagons-Lits	332	346
West Rand	63	60

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P.-R.D.	1760	1751
C.D.M.E.	517	517
C. Equip. Elect.	222	224
Dafsa	308	308 10
Dauphin O.T.A.	1480	1480
Guy Degrenne	745	740
Merlin Immobilier	1505	1520
Métallurg. Minière	145	148
M.M.B	253	253
Om. Gest. Fin.	280	280
Petit Bateau	408	404
Petrofigaz	550	557
Poron	430	429
Salomon	1340	1345
S.C.G.P.M.	270	270
Far East Hotels	1 03	1 04
Sofibus	212	213
Sovac	513	515
Zodiac	1090	1090

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alser	198	....
Cellulose du Pin	25	26
C.G.M.	4	....
Cochery	39 60	36 50 o
C. Sabl. Seine	115	....
Coparex	514	514
Dunlop	10	....
F.B.M. (Li)	70	3 50 o
La Mure	58 10	....
Novotel S.I.E.H.	1650	....
Profils Tubes Est	1 52	....
Pronuptia	120 20	....
Ripolin	....	....
Rorento N.V.	595	614
Sabl. Morillon Corv.	129	....
S.K.F. (Applic. méc.)	80	35 90 o
S.P.R.	135 30	....
Total C.F.N.	47	....
Ufinex	256	262

SICAV 8/8

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Actions France	222 42	212 33 ◆
Actions-Investiss.	263 09	251 16
Actions sélectives	335 32	320 11 ◆
Aedificandi	363	336 99 ◆
A.G.F. 5000	240 90	229 98
Agfimo	378 84	361 66
A.G.F. Interfonds	348 78	332 96
Altefi	212 30	202 87 ◆
A.L.T.O.	180 63	172 44 ◆
Amérique Gestion	464 29	443 24
A.M.I.	217 31	207 46 ◆
Assoc. St-Honoré	11645 98	11589 03
Associc	23690 52	23690 52
Bourse-Investiss.	288 77	275 68
Bred Associations	2184 09	2177 56
Capital Plus	1309 08	1309 08
Columbia (ex W.I.)	645 34	616 08
Convertimmo	274 29	261 85
Corsaro	940 07	897 44
Credinter	369 17	352 43
Croiss. Immobil.	369 13	352 39
Démèter	12156 12	12131 86
Drouot-France	307 35	293 41
Drouot-Investiss.	695 91	664 35
Drouot-Sécurité	183 90	175 56
Drouot-Sélection	114 28	109 10
Energie	225 06	214 85
Epacic	50718 39	50665 72
Eparcourt Sicav	6304 82	6289 10
Epargne Associations	22985 22	22916 47
Epargne-Capital	5693 37	5637
Epargne-Croiss.	1330 91	1270 56
Epargne-Industr.	405 12	386 75
Epargne-Inter	631 55	602 91
Epargne-Long-Terme	1071 19	1022 62
Epargne-Oblig.	173 42	165 56
Epargne-Unie	843 19	804 95
Epargne-Valeur	334 86	319 68
Eparoblig	1183 77	1181 41
Eurocic	8238 41	7864 93
Euro-Croissance	394 86	376 95
Europe Investiss.	1038 98	991 87
Foncier Investiss.	641 21	612 13
Foncival	147 11	140 44
France-Garantie	275 38	269 96
France-Investiss.	403 33	385 04
Fr.-Obl. (nouv.)	380 27	372 81
Francic	233 90	223 29
Fructidor	217 73	207 86
Fructifrance	431 20	411 65
Fructivar	62724 05	62567 63
Fructi-Associations	1051 43	1049 33
Fructi-Première	10298 17	10146 97
Gestilion	55442 58	55304 32
Gestion Associations	111 71	108 99
Gestion Mobilière	541 91	517 34
Gest. Rendement	462 12	441 16
Gest. Sél. France	377 42	360 31
Haussmann Oblig.	1223 73	1168 24
Horizon	899 14	878 78
I.M.S.I.	374 71	357 72
Indo-Suez Valeurs	606 24	578 75
Ind. française	12621 74	12374 25
Interoblig.	9511 15	9079 85
Intersélect France	289 71	276 57
Intervaleurs Indust.	391 42	373 67
Invest. net	11343 48	11320 84
Invest. Obligataire	13227 34	13200 94
Invest. Placements	762 98	728 38
Invest. St-Honoré	637 63	608 72
Japacic	105 05	100 29
Laffitte-crt-terme	112738 63	112738 63
Laffitte-Expansion	619 69	591 59
Laffitte-France	196 97	188 02
Laffitte-Japon	215 70	205 92
Laffitte-Oblig.	137 79	131 54
Laffitte-Placements	105054 38	104949 41
Laffitte-Rend.	191 64	182 95
Laffitte-Tokyo	910 35	869 07
Lion-Associations	12107 73	12107 73
Lionplus	53011 53	52486 66
Livret portefeuille	481 69	449 24
Mondiale Investissem.	329 98	315 02
Monecic	52822 04	52822 04
Multi-Obligations	432 22	412 62
Mutuelle Unie Sél.	104 33	99 60
Natio.-Assoc.	24516 09	24467 16
Natio.-Epargne	12220 10	12099 11
Natio.-Inter.	889 73	849 38
Natio.-Obligations	432 45	412 85
Natio.-Placements	60041 21	60041 21
Natio.-Valeurs	485 53	463 51
Oblifon	1072 90	1024 25
Oblisem	154 85	147 83
Pacifique St-Honoré	388 30	370 69
Paribas Epargne	12123 78	12075 48
Paribas Gestion	528 25	504 30
Patrimoine-Retraite	1208 06	1184 37
Phénix Placements	233 55	232 39
Pierre Investiss.	426 67	407 32
Placement crt-terme	56620 88	56620 88
Province Investiss.	265 91	253 85
Rendem. St-Honoré	11359 71	11303 19
Sécur. Mobilière	392 38	374 57
Sél. court terme	11454 49	11369 22
Sélec. Mobil. Div.	310 30	302 73
Sélection-Rendem.	169 81	162 11
Sélect. Val. Franç.	192 09	183 38
Sicav-Associations	1127 11	1124 86
S.F.I. fr. et étr.	439 66	419 72
Sicavimmo	468 86	447 59
Sicav 5000	215 15	205 39
Sinafrance	348 52	332 72
Sivam	307 95	293 99
Sivarente	189 62	181 02
Sivinter	326 12	311 33
S.I.–Est	946 47	903 55
S.I.G.	753 20	718 72 ◆
S.N.I.	980 01	935 57
Solinvest	430 17	410 66
Sogepargne	343 34	327 77
Sogevar	811 08	774 30 ◆
Sogister	1065 28	1016 97
Soleil Investiss.	388 43	388 43
Technocic	1061 34	1013 21
U.A.P. Investiss.	339 03	323 66 ◆
Uni-Associations	110 25	110 25
Unifrance	257 87	246 18
Unifoncier	687 96	656 67
Uni-Garantie	1059 54	1036 77
Unigestion	633 94	605 19
Uni-Japon	1072 39	1023 76
Uni-Régions	1536 61	1466 93
Unirente	1703 34	1647 33
Univar	139 82	139 82
Univers-Obligations	1028 86	994 84
Valorem	347 88	347 53
Valorg	1177 91	1176 73
Valrel	127319 48	127192 29

◆ : Prix précédent.

c : coupon détaché; * : droit détaché; o : offert; d : demandé.

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1730	4,5 % 1973	1736	1730	1730	– 0 28
3535	C.N.E. 3 %	3565	3555	3555	– 0 28
1350	Electricité T.P.	1370	1370	1370	....
1070	Renault T.P.	1070	1060	1045	– 2 33
1340	Rhône-Poul. T.P.	1325	1325	1325	....
1175	St-Gobain T.P.	1187	1181	1181	– 0 50
1243	Thomson T.P.	1138	1135	1135	– 0 26
210	Accor	219	221	223 60	+ 2 10
665	Agence Havas	630	630	630	....
500	Air Liquide	511	511	513	+ 0 39
540	Als. Superm.	535	535	535	....
88	A.L.S.P.I.	96	97 90	96 50	+ 0 52
179	Alsthom-Atl.	188	188 90	188 90	+ 0 47
280	Applic. gaz	250	253	253	+ 1 20
415	Arjom. Prioux	433	430 50	430 50	– 0 57
740	Aux. Entrepr.	765	755	756	– 1 17
405	Av. Dass.-Br.	438	443	443	+ 1 14
230	Bail-Equipem.	235	235	235 50	+ 0 21
555	Bail-Investiss.	580	580	580	....
480	Cie Bancaire	508	508	505	....
148	Bazar H.-V.	151	151	150 50	– 0 33
280	Béghin-Say	265 10	266	266	+ 0 33
385	Bic	412	415	415	+ 0 72
245	B.I.S.	240 20	240	240	– 0 08
1280	Biscuit (Gén.)	1320	1310	1310	– 0 76
1580	Bongrain S.A.	1625	1601	1610	– 0 92
570	Bouygues	600	590	590	– 1 66
2430	B.S.N.	2431	2425	2430	– 0 04
1370	Carrefour	1425	1435	1445	+ 1 40
850	Casino	860	875	875	+ 1 74
585	Cedis	585	585	585	....
325	Cetelem	341	332	332	– 2 63
595	C.F.A.O.	603	599	597	– 0 99
74	C.F.D.E.	78 80	77	77 80	– 1 39
325	C.G.I.P.	332	334	334 50	+ 0 75
309	Chargeurs S.A.	326	329	330	+ 1 22
22	Chiers-Châtill.	23 70	22 80	23 30	– 1 68
230	Ciments franç.	236 50	234 10	236	– 0 21
1010	C.I.T. Alcatel	1072	1075	1081	+ 0 83
850	Club Méditerr.	876	876	882	+ 0 68
108	Codetel	118	116	116	– 1 69
225	Cofimeg	214	215	214	....
220	Colas	200	200	200	....
135	Compt. Entrepr.	138	135	135	– 2 17
320	Compt. Mod.	338	340	339	+ 0 29
595	Créd. Foncier	623	625	625	+ 0 32
220	Crédit F. Imm.	218 50	219	219	+ 0 22
630	Crédit Nat.	855	852	852	– 0 46
25 50	Creusot-Loire	26 60	....	....	....
125	Crouzet	145	151	153 90	+ 6 13
1600	Damart-Servip	1650	1641	1641	– 0 54
820	Darty	910	911	925	+ 1 64
560	Docks France	560	570	571	+ 1 96
86	D.M.C.	88	87	88 60	+ 0 68
660	Dumez	665	647	652	– 1 95
480	Eaux (Gén.)	515	515	515	....
210	Elf-Aquitaine	197	198 90	201 50	+ 2 28
195	– (certific.)	183	186	186	+ 1 63
1000	Epeda	950	949	950	....

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
2490	Essilor	2566	2510	2620	– 1 79
690	Esso S.A.F.	570	578	585	+ 2 63
800	Eurafrance	803	800	800	– 0 37
686	Euromarché	680	661	661	– 2 79
615	Europe nº 1	639	632	632	– 1 09
820	Facom	803	808	808	+ 0 62
675	Fichet-bauche	690	685	685	– 0 72
176	Finextel	182	181 90	181 90	– 0 05
275	Fives-Lille	260	254	256	– 1 53
38	Fonderie (Gén.)	38	37	37 50	– 1 31
75	Fraissinet	72	71 90	71 90	– 0 13
325	Francarep	285	288	288	+ 1 05
186	Gal. Lafayette	195	196 50	197	+ 1 02
770	Gén. Géophys.	774	770	770	– 0 51
210	GTM-Entrepose	215 10	210	210	– 2 37
280	Guyenne-Gasc.	308	305	305	– 0 97
1500	Hachette	1460	1470	1470	+ 0 68
335	Hénin (La)	325	325	325	....
73	Imétal	76	78 50	78	+ 2 63
330	Imm. Plaine-M.	330	339 90	340	+ 3 03
1230	Inst. Mérieux	1259	1260	1260	+ 0 07
390	Interbail	398	398	398	....
1450	Intertechnique	1590	1595	1595	+ 0 31
150	J. Lefebvre	152 80	150	150 20	– 1 70
640	Lab. Bellon	630	624	624	– 0 95
310	Lafarge-Coppée	319	320 10	320 20	+ 0 37
760	Lebon	750	750	750	....
1780	Legrand	1845	1840	1840	– 0 27
1030	Lesieur	1060	1075	1075	+ 1 41
270	Locafrance	288	289 50	288 60	+ 0 18
655	Locindus	684	684	684	....
695	Lyonn. Eaux	705	707	707	+ 0 28
182	Mais. Phénix	198	200	201	+ 1 51
1060	Majorette (Ly)	1041	1052	1052	+ 1 05
86	Manurhin	97 50	92 50	94	– 3 58
80	Mar. Wendel	89	92	91 90	+ 3 25
1750	Martell	1865	1845	1842	– 1 23
1060	Merlin-Gerin	1098	1105	1110	+ 1 09
1350	Matra	1425	1428	1428	+ 0 21
765	Michelin	760	780	780	+ 2 63
1820	Midi (Cie)	1585	1590	1590	+ 0 31
172	Midland Bk S.A.	175	175	175	....
47	M.M. Penarroya	50 90	49	49	– 3 73
1600	Moët-Hennessy	1641	1652	1655	+ 0 85
335	Mot. Leroy-S.	329	325	325	– 1 21
86	Moulinex	97 90	100 50	101	+ 3 16
405	Mumm	470	479	479	+ 1 91
245	Navig. Mixtes	242	245	245 70	+ 1 62
44	Nord-Est	45 20	46	45 50	+ 0 66
325	Nordon (Ny)	330	340	340	+ 3 03
93	Nouvelles Gal.	95	96 50	96 50	+ 1 57
605	Occident. (Gén.)	625	621	625	....
250	Olida-Caby	247 90	242	243	– 1 97
730	Omn. F. Paris	747	745	746	– 0 28
160	Opfi-Paribas	162	159 50	159 50	– 1 54
2210	Oréal (L')	2212	2220	2220	+ 0 36
86	Papet. Gascogne	92	91	91	– 1 08
620	Paris-Réescomp	625	620	620	– 0 80
235	Pechelbronn	236	236 80	238	+ 0 84

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
525	Penhoet	540	558	558	+ 3 33
750	Pernod-Ricard	777	788	786	+ 1 15
235	Pétroles (Fse)	223 10	225 50	227 50	+ 1 97
54	– (certific.)	53 05	51 60	52 50	– 1 03
86	Pétroles B.P.	77 50	80	80	+ 3 22
193	Peugeot S.A.	198 10	197 50	200	+ 0 95
44	Poclain	45	44	44	– 2 22
300	Poliet	323	330	330	+ 2 16
136	Pompey	129	133	133	+ 3 10
295	P.M. Labinal	290 10	292	292 50	+ 0 82
1610	Presses Cité	1556	1583	1583	+ 1 73
975	Prétabail Sic.	970	970	970	....
200	Primagaz	211 80	206 30	207	– 2 26
133	Printemps	135 50	136 50	135 60	....
1500	Promodès	1562	1610	1535	– 1 72
260	Radiotechn.	246	248 20	246 50	+ 0 20
78	Raffin. (Fse)	78	78 10	77 80	– 0 25
1020	Redoute (La)	1021	1015	1015	– 0 58
1230	Roussel-Uclaf	1235	1260	1259	+ 1 94
1390	Rue Impériale	1410	1410	1410	....
158	Sade	160	160	160	....
1300	Sagem	1240	1240	1240	....
295	St-Louis B.	295	292	292	– 1 01
450	Sanofi	466	460	465	– 0 21
315	S.A.T.	323	321	322	– 0 30
590	Saupiquet Cie	631	635	636	+ 0 63
88 50	Schneider	88 50	....	....	....
53	S.C.O.A.	54 70	54 50	54 60	– 0 18
129	S.C.R.E.G.	134	134	134	....
320	Seb	340	333	333	– 2 05
240	Sefimeg	240 50	242	242	+ 0 62
890	S.F.I.M.	810	810	810	....
60	S.G.E.-S.B.	55	54	54	– 1 81
715	Sign. Ent. El.	709	709	708	....
480	Silic	465	454	455	– 2 15
300	Simco	288 50	289 40	289 50	+ 0 34
151	Simnor	140	141 30	141 30	+ 0 92
1180	Skis Rossignol	1400	1390	1380	– 1 42
515	Sominco	517	520	519	+ 0 38
3050	Sodexho	2980	2998	2998	+ 0 60
480	Sogerap	466	460	460	– 1 28
470	Sommer-Allib.	469	460	460	– 1 91
480	Source Perrier	476	490	483 60	+ 1 59
225	Synthelabo	234	233	233	– 0 42
450	Talcs Luzenac	480	480	480	....
1650	Tél. Elect.	1605	1590	1590	– 0 93
275	Thomson-C.S.F.	311	314	314 90	+ 1 25
1800	T.R.T.	1985	1975	1975	– 0 50
275	U.F.B.	270	270	270	....
600	U.I.S.	599	605	605	+ 1
245	U.C.B.	248	248	249	+ 0 40
205	Valéo	221 90	222 80	224	+ 0 94
58	Vallourec	60	58	58 20	– 3
2000	V. Clicquot-P.	2070	2025	2025	– 2 17
880	Viniprix	840	840	840	....
955	Elf-Gabon	925	915	915	– 1 08
173	Amax Inc.	196	192	198	+ 1 02
255	Amer. Express	315	325 10	326 50	+ 3 65

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
178	Amer. Teleph.	188	193	193	+ 2 65
138	Anglo Amer. C.	136 50	140	140 20	+ 2 71
915	Amgold	955	980	980	+ 2 61
510	BASF (Akt)	522	540	540	+ 3 44
515	Bayer	552	[illegible]	[illegible]	[illegible]
415	Buffelsfont.	454	[illegible]	[illegible]	[illegible]
30	Charter	32 50	[illegible]	[illegible]	[illegible]
370	Chase Manh.	392	[illegible]	[illegible]	[illegible]
250	Cie Pétr. Imp.	269 60	[illegible]	[illegible]	[illegible]
55	De Beers	56	[illegible]	[illegible]	[illegible]
1050	Deutsche Bank	1132	[illegible]	[illegible]	[illegible]
88	Dome Mines	100 50	[illegible]	[illegible]	[illegible]
295	Driefontein Ctd	307 50	[illegible]	[illegible]	[illegible]
430	Du Pont-Nem.	470	[illegible]	[illegible]	[illegible]
700	Eastman Kodak	744	[illegible]	[illegible]	[illegible]
105	East Rand	112 10	[illegible]	[illegible]	[illegible]
295	Electrolux	305	[illegible]	[illegible]	[illegible]
360	Ericsson	420	[illegible]	[illegible]	[illegible]
400	Exxon Corp.	394 10	[illegible]	[illegible]	[illegible]
370	Ford Motors	440	[illegible]	[illegible]	[illegible]
275	Free State	316	[illegible]	[illegible]	[illegible]
155	Gencor	145 50	[illegible]	[illegible]	[illegible]
285	Gén. Belgique	285	299	298	+ 4 91
488	Gén. Electr.	563	583	583	+ 3 55
655	Gen. Motors	732	757	768	+ 4 64
60	Goldfields	65	65 20	65 20	+ 0 30
40	GdMetropolitain	40 60	40 50	42 20	+ 3 94
165	Harmony	171	177 50	179	+ 4 67
30	Hitachi	35	35 80	36	+ 2 85
535	Hoechst Akt.	579	580	578	– 0 17
69	Imp. Chemical	77	80 40	80 20	+ 4 15
88	Inco. Limited	100 50	104 70	106	+ 5 47

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1030	IBM	1197	1223	1229	+ 2 67
73	Ito-Yokado	84 10	85 40	85 05	+ 1 12
230	ITT	247	250 70	256	+ 3 64
56	Matsushita	67 40	68 90	69	+ 2 37
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
129	Sony	142 40	144 90	148	+ 3 93
177	T.D.K.	222	227 40	227 40	+ 2 43
15	Toshiba Corp.	18 70	18 60	18 60	– 0 59
745	Unilever	808	830	827	+ 2 35
325	Unit. Techn.	377	389	391	+ 3 71
925	Vaal Reefs	988	1000	1016	+ 1 70
395	West Deep	416	437	437	+ 5 04
375	West Hold.	391	408	407	+ 4 09
330	Xerox Corp.	375	380	380	+ 1 33
1 89	Zambia Corp.	2 04	2 06	2 08	+ 1 96

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 8/8	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
États-Unis ($ 1)	8 973	8 948	8 680	9 100
ECU	6 877	6 879	....	....
Allemagne (100 DM)	306 850	306 900	293	313
Belgique (100 F)	15 210	15 195	14 600	15 700
Pays-Bas (100 fl.)	271 850	272 340	260	280
Danemark (100 krd)	84 040	84 100	79	87
Norvège (100 k)	105 700	106 970	103	110
Grande-Bretagne (£ 1)	11 709	11 693	11 150	12 050
Grèce (100 drachmes)	7 792	7 761	6 600	8 600
Italie (1 000 lires)	5 003	5 001	4 715	5 205
Suisse (100 fr.)	364	384 220	351	372
Suède (100 krs)	106 300	106 380	101	108
Autriche (100 sch)	43 660	43 720	42 900	44 800
Espagne (100 pes.)	5 430	5 419	5 350	5 900
Portugal (100 esc.)	5 930	5 900	5 600	6 100
Canada ($ can 1)	6 846	6 869	6 580	6 920
Japon (100 yens)	3 664	3 686	3 510	3 670

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 8/8
Or fin (kilo en barre)	99400	99000
Or fin (en lingot)	99000	98900
Pièce française (20 fr)	611	613
Pièce française (10 fr)	410	.....
Pièce suisse (20 fr)	582	581
Pièce latine (20 fr)	569	564
Souverain	724	723
Pièce de 20 dollars	4210	4200
Pièce de 10 dollars	2090	2090
Pièce de 5 dollars	1350	.....
Pièce de 50 pesos	3890	3880
Pièce de 10 florins	600	596

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 9 août 1984 a été tiré à 423568 exemplaires

A B C D F G H

LE FINANCEMENT DE L'ASSOCIATION POUR LE RÉFÉRENDUM

L'argent des autres (suite)

Les sénateurs socialistes n'ont guère apprécié les insinuations de M. Etienne Dailly (gauche démocratique), rapporteur de la commission des lois, sur l'éventuelle origine douteuse – les fonds secrets – des sommes nécessaires à l'Association pour le référendum sur les libertés publiques pour financer sa campagne d'affichage et de publicité dans la presse.

Ainsi M. André Méric, président du groupe socialiste, lui a rétorqué dans la soirée du mercredi 8 août : *« Qui paye ? D'où vient l'argent ? Avez-vous insidieusement demandé. Vous auriez pu poser la question aux intéressé : M. Casamayor, M. Léo Hamon, par exemple. Vous avez préféré mettre en cause notre honnêteté. Notre parti compte 267 députés, et 68 sénateurs : ils sont capables de prélever sur leur indemnité de quoi financer cette campagne. »*

Quant à l'aptitude des premiers signataires de l'appel pour le référendum à éclairer ce petit feuilleton financier, M. Méric s'est peut-être un peu avancé. Pour le reste, a-t-il voulu dire que les élus socialistes à l'Assemblée et au Sénat, sur l'indemnité desquels le PS prélève environ 5 000 francs par mois, ont ainsi directement contribué à financer la campagne du référendum ?

Pas du tout. M. Méric précise : *« J'ai simplement voulu dire que nous n'avons pas besoin de fonds secrets, nous, pour financer des campagnes. Pour cette association, il ne nous a rien été demandé. Je le saurais : j'assiste au bureau exécutif du PS. »*

Le saurait-il à coup sûr ? Un autre sénateur socialiste indique avec humour que pour l'utilisation de ces sommes prélevées sur chaque indemnité, *« la confiance règne »*. Des comptes sont bien sûr produits au moment des congrès. Mais il n'y a pas de congrès toutes les trois semaines...

Si M. Méric a parlé comme il a parlé, c'est qu'il a horreur des fonds secrets. Il a conté dans les couloirs de la Haute Assemblée qu'il se souvient d'être allé en 1957, en compagnie de Guy Mollet, président du Conseil, porter les vœux traditionnels du 1er janvier au président de la République René Coty. La tradition voulait que fût remis à cette occasion au président le cahier détaillant l'usage des fonds secrets. La tradition voulait aussi que la main présidentielle le jeta aussitôt dans un feu qui brûlait là opportunément. René Coty écarte donc pudiquement le document. *« Regardez »*, insiste alors le président du conseil. Toutes les pages étaient blanches.

Ah, la pureté ! M. Paul Bordier, trésorier de l'Association pour le référendum sur les libertés, inspecteur des finances en retraite, n'aura pas de peine à la coucher en colonnes de chiffres bien balancées sur le papier. Qu'on lui laisse seulement vingt-quatre heures. Il n'était pas à Paris et ignore quelles dépenses ont été engagées. Sait-il au moins avec quel argent ? *« Des avances bancaires »*. Alors patience M. Dailly, vous verrez bien si elles sont remboursées et par qui.

MICHEL KAJMAN

M. FABIUS EN PROVINCE

M. Laurent Fabius a entrepris, jeudi matin 9 août, sa première visite *« sur le terrain »*, à l'extérieur de Paris. Le premier ministre s'est rendu successivement à Vernon (Eure), pour visiter l'établissement de la Société européenne de propulsion (SEP), qui construit et assemble les moteurs de la fusée Ariane ; à Neufchâtel-en-Bray (Seine-Maritime), il visitera un IUT et puis il se rendra à Amiens (Somme). M. Fabius devait être de retour à Paris en milieu d'après-midi.

D'autre part, le premier ministre doit participer, le mercredi 15 août, aux cérémonies commémoratives du quarantième anniversaire du débarquement en Provence *(lire page 7)*. Il sera accompagné des ministres des relations extérieures, de la défense, du secrétaire d'Etat chargé des anciens combattants et du secrétaire d'Etat chargé des rapatriés, du général Lacaze, chef d'état-major des armées.

Le premier ministre se rendra d'abord au mont Faron, où il visitera le mémorial. Puis il gagnera Cogolin (ancien PC du général De Lattre), où il inaugurera une exposition sur le débarquement de Provence, avant de gagner Toulon, où il présidera une cérémonie militaire au cours de laquelle il prononcera une allocution et assistera à un défilé.

Le premier ministre et ses invités embarqueront enfin sur le porte-avions *Foch* pour un déjeuner avec les autorités militaires et les anciens combattants, les élus locaux ainsi qu'un certain nombre de personnalités et des membres de l'équipage du porte-avions.

Sur le vif

Des jeux de rêve

J'ai fait un curieux rêve l'autre nuit... J'avais dû m'assoupir pendant une série du 100 mètres dos, ce qui aurait pu être fâcheux si j'avais été en train de nager mais en fait, si j'étais bien sur le dos, c'était dans mon lit devant les images télévisées de Los Angeles... Résultat : au lieu de rêver comme d'habitude de mon chef de service ou de la femme de ma vie, je me suis retrouvé aux Jeux olympiques.

Attention ! Pas ceux de Los Angeles, ceux de Paris. Parfaitement ! Je peux vous annoncer qu'ils auront bien lieu ; en 1988 et non en 1992.

En ces temps de rigueur, il ne pouvait être question de nouveaux stades, ni d'un village olympique. Alors les technocrates ont eu un trait de génie en suggérant que les Jeux de Paris soient ouverts aux seuls Français.

Inspiré non par je ne sais quel chauvinisme scandaleux, mais par le simple respect de l'idéal olympique, le comité olympique français décréta donc que ne pourraient participer aux Jeux de Paris que les nations ayant concouru lors des quatres olympiades précédentes ; ainsi serait enfin mise en pratique la devise de Coubertin, père des jeux modernes et Français de surcroît, en vertu de laquelle l'essentiel serait de participer.

Les pays africain absents de Montréal en 1976 ? Exclus des Jeux de Paris. Les Américains, les Allemands de l'Ouest avaient boudé les Jeux de Moscou en 1980 ? Ils ne seraient pas invités. Les soviétiques et leurs alliés avaient « boycotté » Los Angeles ? Ils ne viendraient pas à Paris. Les chinois, réapparus seulement en 1984, pas davantage. Quant aux Sud-Africains, il y avait beau temps qu'on ne jouait plus avec eux.

Cet assainissement salutaire fut assez bien accepté par les nations exclues : seule la Principauté de Monaco tenta de faire valoir qu'elle devait être qualifiée et déposa, on ne sait trop pourquoi, une demande en annulation de la décision française auprès de Jean Paul II. Mais le pape ne répondit pas à temps.

Bref, les Jeux de Paris furent une totale réussite : le remplissage des stades fut garanti par la décision de ne pas faire payer leur place aux enfants, mesure étendue *in extremis* aux élèves de l'école privée ; le pays, réconcilié, s'extasia devant les exploits des sportifs français, qui en finirent d'un coup avec la malchance qui les avait poursuivis lors des précédentes compétitions internationales...

Personne ne se plaignit d'entendre à longueur de journée la *Marseillaise* saluer le triomphe de nos couleurs. Triomphe modeste, au demeurant, puisqu'afin de ne pas humilier les athlètes absents, les Français s'abstinrent de battre le moindre record du monde à l'occasion de ces Jeux. Ce geste généreux fut unanimement apprécié...

J. LANGLOIS
(Paris)

M. LE PEN : la déstabilisation

« Je pense que nous assistons à la déstabilisation du régime », déclare M. Jean-Marie Le Pen dans un entretien accordé au quotidien d'extrême droite *Présent*, le 8 août. *« 20 % pour Mitterrand c'est une faillite, qui mériterait un dépôt de bilan*, ajoute-t-il, estimant que *Fabius c'est Giscardus »* et que *« personne ne comprend plus rien* [à] *cette histoire de référendum »*.

Selon le président du Front national, *« nous allons vers des troubles et des poussées d'autoritarisme du pouvoir, s'il en a encore les moyens. Je crois que tout va encore se défaire davantage et qu'il faut envisager un soulèvement paysan tant le désordre et la colère sont grands (...). C'est pourquoi je me demande si toute cette équipe ira jusqu'au terme du septennat. Quand la maison brûle, il ne sert à rien d'avoir un bail de sept ans »*.

Après avoir reconnu qu'il essaie donc de préparer *« une échéance rapprochée »*, M. Le Pen, tirant le bilan de son premier contact avec l'Assemblée européenne après son élection le 17 juin, souligne qu'*« à Strasbourg, personne n'avait encore osé dire que l'Allemagne n'avait pas toutes les responsabilités dans la guerre 1939-1945, et que tous les criminels de guerre n'étaient pas allemands. Personne... surtout par les Allemands »*.

● *L'opposition et M. Le Pen.* – M. Alain Griotteray, ancien député (UDF-PR), affirme dans un supplément de *la Revue des deux Mondes*, que l'opposition doit *« ou bien se battre sur les thèmes de Le Pen, ou bien le laisser agir, mais s'allier avec lui »*, et *« préparer »* cette alliance. Le maire de Charenton estime que *« comme rien n'indique une modération des socialistes, tout porte à penser que les problèmes qui ont fait le succès de M. Le Pen en 1984 pourraient encore le faire en 1986, »* et qu'*« il vaudrait mieux préparer* [l'alliance] *que la pratiquer dans la précipitation »*. *« Dans les trois quarts de ce que dit M. Le Pen*, souligne-t-il, *il n'y a rien que l'opposition ne pourrait reprendre elle-même »*. *« Pas de quoi hurler au fascisme »*, explique-t-il à propos du programme de M. Le Pen, que ce soit pour la famille ou pour les immigrés.

MORT DE LA CHANTEUSE ESTHER PHILLIPS

La chanteuse de blues et de jazz Esther Phillips est morte, le mardi 7 août, à Los Angeles. Elle était âgée de quarante-huit ans.

[Née en 1935 à Galveston (Texas), Esther Phillips monta sur scène pour la première fois à l'âge de treize ans, pour enregistrer presque aussitôt *Double Crossing Blues*. En 1974, elle reçut le titre de Meilleure chanteuse de blues, et, en 1976, l'Académie de jazz lui remet le prix Billie Holiday. Elle était venue à Paris en novembre 1978, salle Pleyel, où elle interpréta notamment *Release me* et *What's a Difference a Day Makes*, deux de ses plus célèbres titres.]

NOUVELLES BRÈVES

● *Des journalistes des* Echos *contestent un éditorial.* – L'éditorial du quotidien *les Echos*, publié le mercredi 8 août, sous le titre « Terre d'accueil ou d'asile », a fait l'objet de protestations au sein de la rédaction. Dix-sept journalistes, sur les vingt-deux réunis en assemblée générale, mercredi 8 août, ont déclaré, dans une motion rendue publique, se désolidariser du ton et de l'argumentation de l'éditorial, qu'ils jugent *« raciste et xénophobe »*, et ne s'estiment pas engagés par le pseudonyme de signature « Favilla ». Le texte, polémique, traitait de l'accueil des immigrés en France et comportait les propos suivants : *« Aujourd'hui, on laisse des ghettos se former, et ces nouveaux maquis de granit servent de refuge aux terroristes. Pour bien marquer ces territoires, on autorise des mosquées à pousser comme des champignons. Si cela continue, la « fille aînée de l'Eglise » portera bientôt le voile ou le tchador. »*

● *Attentat contre Citroën à Saint-Sébastien.* – Deux engins explosifs ont partiellement détruit ce jeudi 9 août deux magasins Citroën à Saint-Sébastien (Pays basque espagnol), sans faire de victime. La première explosion a détruit toute la façade d'un des magasins concessionnaires de la marque française et à fortement endommagé cinq véhicules exposés. La seconde s'est produite quelques minutes plus tard et a également causé d'importants dégâts au magasin. – *(AFP)*.

LE CRIME ANTISÉMITE DU CANNET

« Les limites de l'abominable ne sont jamais atteintes »

déclare M. Roland Dumas

Reynald Leikens, le jeune pro-nazi meurtrier d'Henriette Barsky, assassinée à l'âge de soixante-quinze ans à son domicile du Cannet (Alpes-Maritimes) *« parce qu'elle était juive »*, a été inculpé d'assassinat et écroué, mercredi 8 août, à la prison de Nice (nos éditions du 9 août). Le même jour, à la sortie du conseil des ministres, M. Roland Dumas a estimé que *« les limites de l'abominable ne sont jamais atteintes »*. *« Assassiner une personne âgée est particulièrement abominable*, a ajouté le porte-parole du gouvernement ; *justifier son crime par une raison raciale ajoute à l'odieux du geste. Nous devons être plus vigilants encore pour lutter contre ce qu'un auteur appelait la* « bête immonde » (1) : *le racisme, l'antisémitisme. »*

Après la Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (LICRA), le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP) a réagi à son tour. *« L'antisémitisme qui vise les juifs est aussi dangereux pour notre société que l'antisémitisme qui atteint les Arabes*, affirme le MRAP. *L'un et l'autre ne font qu'un. Ce sont les mêmes qui crient* « les juifs au four » *et* « les Arabes dehors ». *Le MRAP (...) invite les pouvoirs publics, les organisations politiques, syndicales, associatives, à tout faire pour que la jeunesse de France ne soit pas corrompue par la gangrène raciste. »*

Président de la section française du Congrès juif mondial, M. Michel Dreyfus-Schmidt, sénateur socialiste, a adressé une question écrite au ministre de l'intérieur, M. Pierre Joxe, lui demandant, *« compte tenu des informations dont il dispose, quels éléments permettent d'expliquer les raisons qui ont conduit ce jeune assassin à commettre un tel crime. Ce meurtre pose le problème de l'influence de groupements, publications et manifestations qui développent explicitement ou sournoisement une idéologie raciste, antisémite et xénophobe »*.

La Fédération mondiale des anciens combattants, résistants et déportés juifs a appellé le gouvernement français à *« renforcer l'enseignement de ce que fut la barbarie nazie et l'assassinat de six millions de juifs d'Europe, seul moyen de prévenir les générations montantes de verser dans les mouvements extrémistes »*.

(1) Il s'agit de l'écrivain et dramaturge allemand Bertolt Brecht.

Quatre rectorats changent de titulaire

Le conseil des ministres du 8 août a approuvé les nominations de quatre recteurs rendues nécessaires après l'entrée de certains recteurs dans des cabinets ministériels.

M. Jean-Claude Maestre, recteur de l'académie de Poitiers, est nommé recteur de Créteil, où il remplace M. Christian Becle, conseiller auprès du premier ministre. M. Gabriel Bianciotto est nommé recteur de Poitiers. M. André Legrand, recteur de l'académie de Limoges, est nommé recteur de Rennes, où il remplace M. Paul Rollin, chargé de mission auprès du ministre de l'éducation nationale. M. Bernard Bach est nommé recteur de l'académie de Limoges.

● **CRÉTEIL** : M. Jean-Claude Maestre.

[Né le 11 août 1932 à Alger, M. Maestre est docteur en droit et agrégé de droit public. Il enseigne successivement aux facultés de droit d'Alger, de Grenoble, puis de Tananarive. En 1972, il devient professeur de droit public à Aix-Marseille-III, où il dirigea également l'Institut d'études françaises pour étudiants étrangers. Il était, depuis décembre 1978, recteur de l'académie de Poitiers.]

● **RENNES** : M. André Legrand.

[Né le 23 juillet 1939 à Lomme (Nord), M. André Legrand est agrégé de droit public. Assistant (1963-1970), puis maître de conférences (1970-1974) à la faculté de droit et des sciences économiques de Lille, il devient professeur à l'université de Lille-III (1974-1980).

En 1980, M. André Legrand est directeur du Centre d'études juridiques françaises à l'université de la Sarre, à Sarrebruck (République fédérale d'Allemagne). M. Legrand a publié divers travaux sur les législations danoise et suédoise (thèse sur l'ombudsman en Suède), ainsi que sur la responsabilité des professions de santé et sur la gestion locale des finances de l'Etat. Il était depuis juillet 1981 recteur de l'académie de Limoges.]

● **LIMOGES** : M. Bernard Bach.

[Né le 30 mars 1937 à Hagondange (Moselle), M. Bernard Bach, après des études de chimie à l'université de Nancy, est nommé, en 1961, assistant dans cet établissement. Maître-assistant en 1969, il effectue plusieurs séjours dans des universités anglaises avant d'être nommé professeur à l'université de Nancy-I. De 1975 à 1978, il dirige l'administration du Laboratoire européen de biologie moléculaire de Heidelberg (RFA), puis réintègre son université d'origine, où il est élu en 1981 doyen de la faculté des sciences. Chargé de mission à la direction générale des enseignements supérieurs depuis 1982, M. Bach suivait plus particulièrement les questions de carte universitaire et de planification.]

● **POITIERS** : M. Gabriel Bianciotto.

[Né le 1er février 1936 à La Tronche (Isère), M. Gabriel Bianciotto, après des études d'instituteur à Grenoble, a été élève de l'Ecole normale supérieure de Saint-Cloud. Agrégé de lettres modernes en 1961, il est nommé assistant, puis maître-assistant, en 1969, à la Sorbonne. Chargé d'enseignement à l'université de Rouen en 1970, il est nommé professeur dans cet établissement en 1982. Spécialiste de linguistique, M. Bianciotto est l'auteur de plusieurs ouvrages sur la littérature du Moyen Age.]

BAGDAD ANNONCE UNE NOUVELLE ATTAQUE CONTRE UN « OBJECTIF NAVAL » AU LARGE DE L'ILE DE KHARG

Manama (*AP.*). – Bagdad a annoncé que, pour la seconde fois en quarante-huit heures, des avions irakiens avaient attaqué, ce jeudi 9 août, un *« objectif naval »* au large du terminal pétrolier iranien de l'île de Kharg. Il n'a pas été possible d'obtenir par ailleurs confirmation de la nouvelle.

Selon l'agence du Golfe, un porte-parole militaire irakien a annoncé que des avions irakiens avaient attaqué un *« gros objectif naval »*, à 2 h 50 GMT (4 h 50, heure de Paris) et enregistré un *« coup au but »*. Tous les avions irakiens sont rentrés, a-t-il dit.

Bagdad avait annoncé une attaque semblable mardi et, par la suite, il avait été confirmé que le pétrolier battant pavillon libérien *Friendship I* avait été endommagé par un missile irakien, à une quarantaine de kilomètres au sud de Kharg, alors qu'il venait de charger quelque 260 000 tonnes de brut iranien.

KGB et Ku Klux Klan

L'AGENCE TASS RÉPOND AU MINISTRE AMÉRICAIN DE LA JUSTICE

Moscou. *(AFP)*. – L'agence Tass a qualifié, mercredi 8 août, *« d'inventions délirantes »* les accusations de M. William French Smith, *ministre américain de la* justice, selon lesquelles le KGB serait à l'origine de lettres signées du Ku Klux Klan et menaçant les athlètes de pays du tiers-monde participant aux Jeux olympiques de Los Angeles. *(Le Monde* du 8 août).

M. Smith avait affirmé que ces lettres n'avaient pas été écrites par le Klu Klux Klan mais *« fabriquées et postées par une autre organisation vouée à la terreur : le KGB »*.

L'agence officielle soviétique s'attache à tourner en dérision les affirmations de M. Smith, qui voit, selon elle, *« la main de Moscou sous les bonnets des gangsters du Ku Klux Klan »*. Devant l'épidémie de vols qui sévit aux Jeux olympiques de Los Angeles, écrit-elle, le ministre américain voudrait faire croire que *« chaque délinquant agit, radio-récepteur en poche, sur les ordres de Moscou »*.

